Lydia Louviot

De: Mirabelle Croizier [redacted]
Envoyé: jeudi 13 février 2025 10:38
À: enquetes.publiques@ville-nemours.fr
Objet: Patrimoine de Nemours
Pièces jointes: NEMOURS-lettre enquete PLU.pdf

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

Madame, Monsieur le commissaire enquêteur
Bonjour,

je vous prie de trouver ci-joint un courrier dans le cadre de la révision du PLU, ainsi qu'un dossier réalisé par les étudiants de l'école d'architecture de Paris Belleville concernant le Foyer de la rue du Docteur Dumée, à télécharger ci-dessous.

https://we.tl/t-PjK2pdKRRg

En espérant que vous saurez en tenir compte dans votre enquête,
Très cordialement,

Mirabelle Croizier

TOUT SE TRANSFORME

Mirabelle Croizier
Architecte du patrimoine
06 84 09 82 45 | 01 53 20 08 03
7 bis, rue Bellot | 75019 Paris
www.toutsetransforme.eu

TOUT SE TRANSFORME

Monsieur le commissaire enquêteur
Révision du PLU
Mairie de Nemours
39 rue du Docteur Chopy
77140 Nemours

Paris, le 12/02/2025

à l'attention de
M. le commissaire enquêteur

Objet
Révision du PLU / préservation du Foyer de la rue du D. Dumée

M. le commissaire enquêteur,

Je suis architecte du patrimoine et enseignant-chercheur à l'école nationale supérieure d'architecture de Paris Belleville. Dans ce cadre, j'organise chaque année un studio de projet dans une architecture existante, avec les étudiants en 3e année de licence.

Proposé par la DDTM de Seine et-Marne en 2020 comme sujet d'étude pour les étudiants, nous avons travaillé pendant un semestre sur le Foyer de la rue du docteur Dumée à Nemours. Les vingt étudiants se sont rendus à plusieurs reprises sur place dans ce cadre.

Le premier objectif du studio de projet a consisté à apprendre à regarder, à écouter. Le projet d'architecture devrait commencer comme le projet de paysage: « Le territoire, c'est comme une conversation: on n'y entre qu'à condition d'écouter et l'on n'y prend la parole que pour la rendre» disait le paysagiste Michel Corajoud.
De façon analogue, le projet d'architecture dans un site patrimonial nécessite la même attention, les mêmes égards pour ce qui est là et ceux qui sont là.

Les étudiants ont ensuite réalisé les relevés de l'état des lieux, en essayant de comprendre le schéma structurel du bâti, de fond en comble. Cet exercice permet de découvrir les techniques traditionnelles de construction en pierre de taille, en maçonnerie de moellons, en briques, en bois, de comprendre comment fonctionne une charpente, ou comment chemine l'eau depuis les tuiles jusqu'aux égouts.
L'inventaire des matériaux en place permet de découvrir la grande richesse de ce qui existe et la relation étroite avec le territoire alentour dont étaient issus ces matériaux. Cet inventaire des ressources est un élément précieux pour le projet qui prend en compte les enjeux du réemploi.
Ce qui se fait de façon courante en contexte patrimonial.

Au-delà du site, les étudiants ont aussi mené l'enquête, pour comprendre l'histoire de la ville, et en quoi celle-ci peut se refléter dans celle du bâti grâce à la topographie historique.
L'objectif était de comprendre également tous les usages actuels du quartier : qui habite ici, qui fréquente quels commerces, écoles, bâtiments publics, édifices

Mirabelle Croizier
Architecte du patrimoine
06 84 09 82 45
mirabelle@toutsetransforme.eu

7 bis, rue Bellot | 75019 Paris
01 53 20 08 03
www.toutsetransforme.eu

SARL au capital de 5 000 €

SIREN 841 116 734
TVA intra communautaire
FR841116734

culturels, etc ... Un travail de synthèse des outils réglementaires a également été réalisé (PLU, accessibilité PMR, sécurité incendie).

Toute cette matière collectée, riche, vivante, renferme en elle les possibles du projet. Elle a permis en premier lieu d'établir un diagnostic en trois volets :

- le **diagnostic historique** qui permet de confronter les archives avec la réalité du terrain: en observant précisément (lors du relevé) les assemblages, les mises en œuvre, les recouvrements, et en croisant ces données avec les plans anciens, il est possible d'établir une chronologie relative des éléments bâtis les uns par rapport aux autres.
- le **diagnostic sanitaire** qui recoupe l'observation des désordres visibles avec la compréhension du schéma structurel, des données historiques et des usages passés. Au-delà de la simple constatation des problèmes, c'est justement le fait de croiser toutes ces données qui permet d'établir le diagnostic, et de comprendre la cause des désordres.
- le **diagnostic patrimonial** qui permet de réaliser une synthèse de toutes les questions que pose ce patrimoine. C'est justement en croisant la valeur historique, la valeur d'usage et l'état sanitaire que le diagnostic patrimonial peut s'établir. Il synthétise alors la valeur patrimoniale, forte, moyenne ou faible, attachée à chaque partie du site. Il guidera le projet, forcera le programme à s'adapter, pour conserver la qualité structurante du lieu, et guider les aménagements liés aux usages contemporains (fluides, accessibilité, sécurité) vers les parties «molles», dont la valeur patrimoniale est faible.

En se basant sur le diagnostic patrimonial et sur l'analyse des usages actuels du quartier, de la ville, chaque étudiant a élaboré un programme partant de sa compréhension de ceux qui sont déjà là (les habitants, les associations, les écoles, les commerçants, etc.).

Les étudiants ont abordé le projet en travaillant également sur les matériaux, les assemblages, la relation au paysage, à la ville. La question de l'accessibilité aux PMR est étudiée particulièrement, le sujet étant très sensible en contexte patrimonial.

En considérant cette expérience très riche sur le Foyer, vous pouvez imaginer, M. le commissaire, ma surprise d'apprendre qu'un projet de modification du PLU est en cours pour permettre sa démolition.
Cette démolition serait justifiée par son état de conservation.
Mais son état est normal pour un bâtiment qui n'a pas été entretenu depuis 25 ans et ne met absolument pas en question la possibilité de le réhabiliter, comme nous l'avons démontré. Et une réhabilitation est tout à fait envisageable.

La démarche adoptée par le promoteur immobilier est opposée à celle qui pourrait garantir la conservation du patrimoine : partir d'un programme abstrait, sans relation avec les besoins de la ville, et essayer de le faire rentrer dans cette architecture. Mais celui-ci aura du mal à s'adapter, et une démolition serait envisagée. Cette approche n'est pas acceptable dans une ville comme Nemours, avec un riche patrimoine. C'est l'inverse qui devrait primer : partir des capacités réelles du bâtiment, et en déduire un programme qui en permet la conservation.

Des services pour la ville et des espaces associatifs semblent certainement plus cohérents avec la préservation de ce patrimoine. Toutes les propositions des étudiants ont montré, à cette petite échelle, que c'était possible.

Le projet, architectural, urbain ou paysager, devrait être compris comme une transformation, entre mémoire et création. Il s'agit de travailler avec ce qui est déjà là. Pour résister aujourd'hui à la topophagie et à la surconsommation de matériaux et d'énergie, la réutilisation de ce qui existe (re)devient une évidence. Sans forcément se focaliser sur le « patrimoine exceptionnel », on peut s'intéresser au patrimoine ordinaire. Le Foyer en fait complètement partie.

Je vous prie donc, M. le commissaire, de prendre en compte mon avis d'architecte du patrimoine à fin d'empêcher la disparition à jamais d'une partie importante de l'histoire de la ville de Nemours.

Avec mes respectueuses salutations,

Mirabelle Croizier

DIAGNOSTIC HISTORIQUE

Évolution à l'échelle de la ville
Évolution à l'échelle du quartier
Évolution à l'échelle de la parcelle

Lucas Auvard
Lina Barakat
Rosalie Duteurtre
Emma Gosset
Charlotte Valtin

LÉGENDE

Évolution des surfaces urbanisées

- Bâti existant au début du XIXème
- Bâti apparu entre 1820 et 1866
- Bâti apparu entre 1866 et 1888
- Bâti apparu entre 1900 et 1950
- Bâti apparu entre 1950 et 2000

Trame verte, trame bleu

- Cours d’eau
- Cultures, parcs et jardins

Évolution à l’échellle de la ville

Cadastre napoléonien (1812) :

Au XIIème siècle, Nemours est une ville médiévale qui constitue une centralité urbaine entre le Loing et les petits fossés. Au long du XVIII la ville va développer un faubourg sur l’axe Est-Ouest.

Etat major (1820-1866) :

La ville se développe en conservant sa proximité avec l'eau (expansion dans les limites du canal et le long de la rive droite du Loing).

Carte 1888 :

Au XIXème, le foncier compris entre le canal et l'enceinte médiévale, que nous appellerons « l'intra-canal » sera loti.

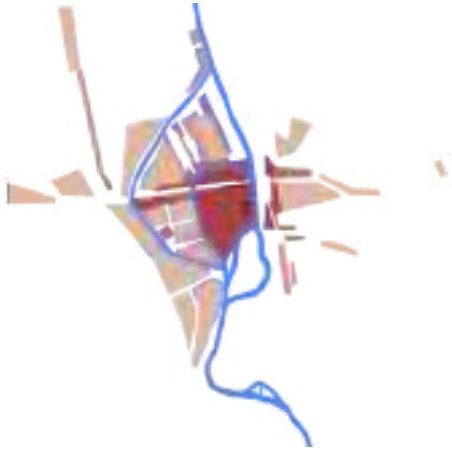

Photographie aérienne 1950 :

La ville s'étend au-delà des limites du canal sans jamais trop s'en éloigner. Jusqu'à cette période on peut ressentir la dépendance de la ville à l'eau, que ce soit comme source de déplacement, d'énergie ou de ressource.

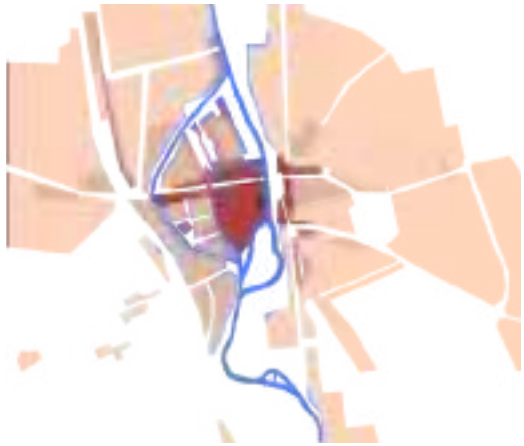

Photographie aérienne 2000 :

Pendant la deuxième moitié du XXe siècle, Nemours connaît son véritable essor à la fois économique et démographique, grâce à l'exploitation de l'industrie verrière et au développement des voies de communication. Le territoire communal s'urbanise essentiellement par des lotissements pavillonnaires.

Évolution à l’échellle du quartier

État-major (1820-1866) :

Tous les usages sont regroupés entre le Loing et les petits fossés. L’agriculture reste en dehors des limites du canal.

Carte 1950 :

L'agriculture a été repoussée en dehors des limites du canal, remplacée par un nouveau bâti. L'implantation du bâti et des voies reste la même.

Photographie 1978 :

Les années 60-70 sont marquées par la création de la zone d'activité du Rocher Vert et par la naissance des quartiers de Mont-Saint-Martin et Beauregard.

Photographie 2012 :

Alors que la ville a une forte croissance urbaine, qui modifie le fonctionnement et l'économie de Nemours, le centre-Historique n'a pas fait l'objet de projets de réhabilitation lui permettant de maintenir la centralité commerciale et économique indispensable à sa vitalité.

Évolution à l’échelle de la parcelle

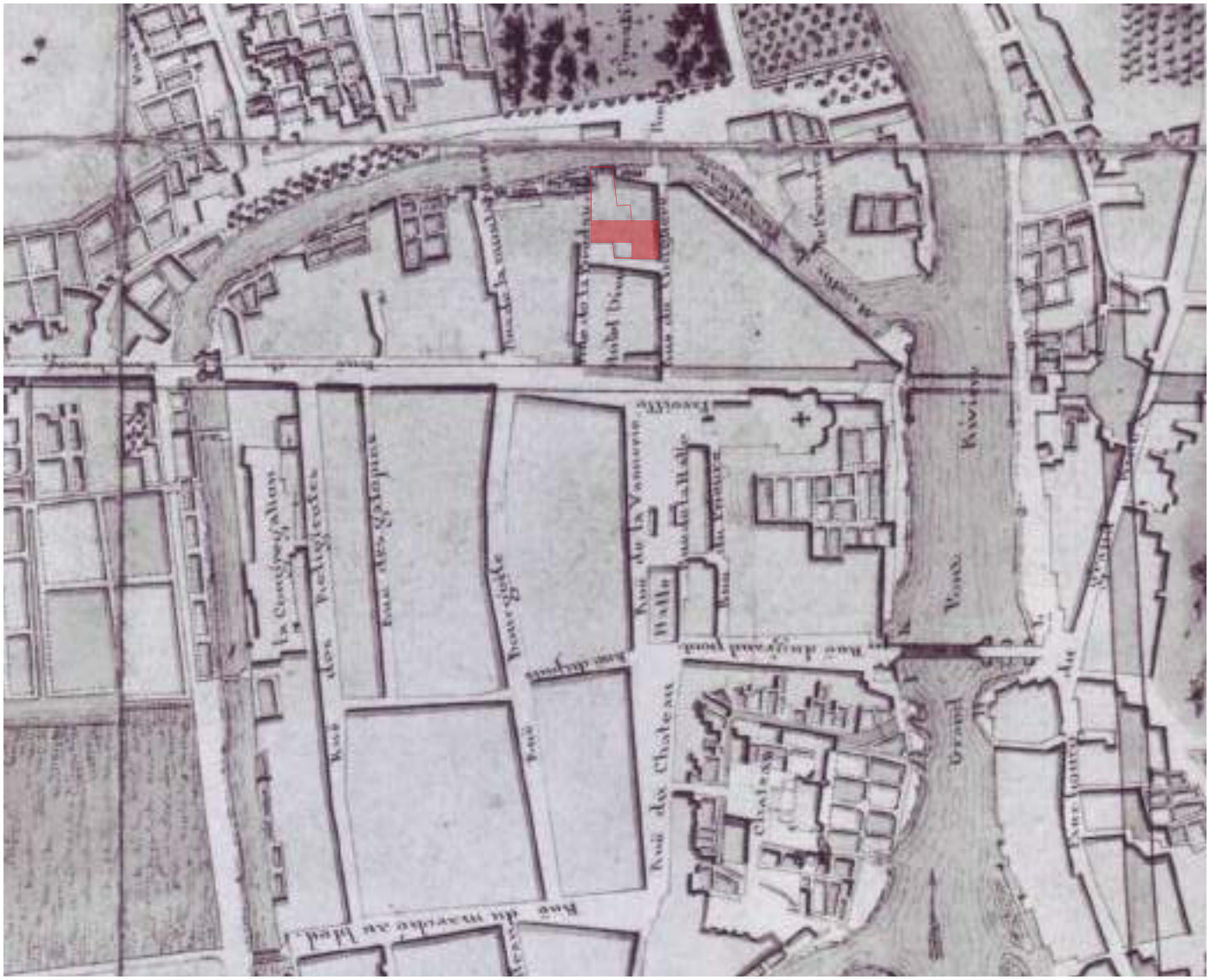

Carte 1770 :

Cette carte fournie par les archives de la ville de Nemours situe l’Hôtel Dieu, sur la parcelle voisine de celle du Foyer (elle même en rouge). Si la précision ne nous permet pas de voir l’emprise au sol des bâtiment, on comprend néenmoins que le parcellaire du centre historique de Nemours présenté sur le Cadastre napoléonien (1850) était en fait dejà dessiné et identique en 1770.

Évolution à l’échelle de la parcelle

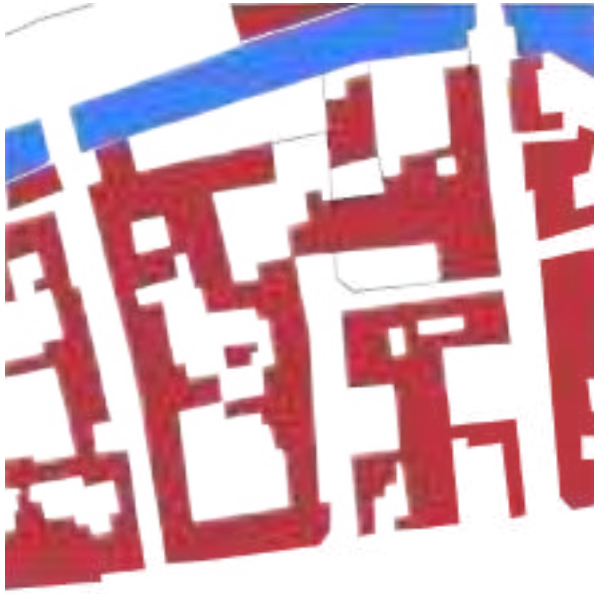

Cadastre Napoléonien 1850 :

À l’échelle de la parcelle, on observe une masse bâtie assez dense au coeur de Nemours.

Photographie aérienne actuelle (2020) :

L’emprise au sol du foyer ne semble pas évoluer au cours du temps. Si sur site, nous avons pu observer des remaniements, l’empeinte laisser au sol reste lamême. On remarque également la disparition d’un bâtiment au Nord du Foyer, représenté ici en tireté.

Musée de la préhistoire de Nemours

Château

Église Saint-Jean

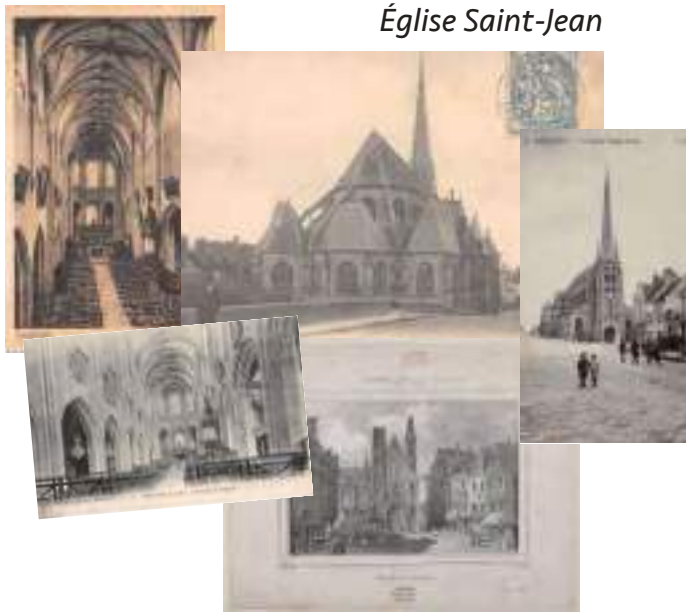

PRÉHISTOIRE

Les rives du Loing sont très peuplées à la préhistoire. Des traces de ces civilisations ont été retrouvées : d'abord des chasseurs de rennes puis des éleveurs et agriculteurs.

XIIème SIÈCLE

Orson, le Seigneur de Nemours, donne à sa mort en 1148, le domaine de Nemours à son gendre Gauthier de Villebéon. Ce dernier décide de construire un château sur la rive gauche du Loing, rivière affluent gauche de la Seine. En positionnant le château face au comté de Champagne, Gauthier de Villebéon impose son pouvoir et sa domination sur ses terres. De plus, l'emplacement stratégique permet une surveillance des allées et venues des bateaux de marchandises car le château permet grâce à la colline lui faisant face de créer une zone étroite de passage obligatoire où l'on taxait les marchandises.

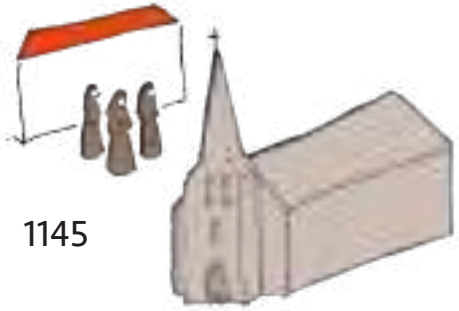

1145

La ville de Nemours reçoit les reliques de Saint Jean-Baptiste après le début de la deuxième croisade. Ainsi, Nemours devient un lieu de pèlerinage et l'hôtel Dieu endosse un rôle d'hospices (maison où des religieux donnaient l'hospitalité aux pèlerins, aux voyageurs et aux plus nécessiteux). L'église Saint Jean- Baptiste sera construite comme le château au cours du XIIe siècle sous le pouvoir de Gautier de Villebéon.

Édit de Nemours

Canal du Loing

Le Foyer, 7 rue du Docteur Dumée

JUILLET 1585

Cette date marque la signature forcée de l'édit de Nemours par Henri III qui révoque tous les édits de tolérances signés auparavant envers les protestants. La Ligue, menée par Henri de Guise, fait pression afin d'éloigner Henri III de Navarre du trône. L'édit de Nemours oblige tous les protestants du royaume de France à abjurer ou à s'exiler. Cet édit engendre la 8 ème guerre de religion aussi appelée "Guerre des trois Henri", qui durera jusqu'en 1598, date du fameux édit de Nantes.

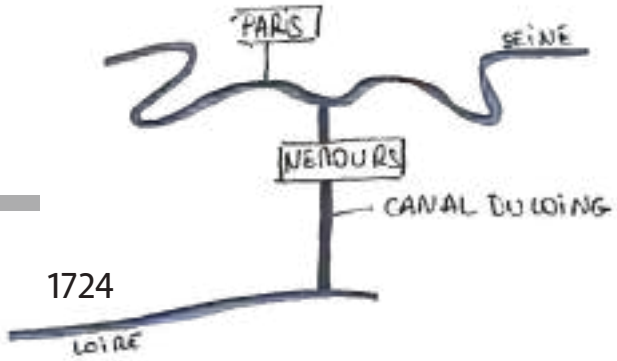

1724

Le canal du Loing est percé. Il permet d'acheminer les marchandises de façon plus directe vers la ville de Paris. De plus, ce canal assure une liaison entre le bassin fluvial de la Loire et celui de la Seine. Au XVIIIème siècle, la cité de Nemours a un rayonnement administratif important et se retrouve à la tête de son district. Le ville sera également dotée d'une maîtrise des eaux et forêts.

1789

Suite à la Révolution française, on assiste au déclin de la ville de Nemours au profit de la ville de Fontainebleau. Cette dernière deviendra en 1880 la sous-préfecture. La Révolution française verra aussi Nemours et Saint Pierre de Nemours se séparer.

DÉCEMBRE 2017

Le ministère lance le programme national "action cœur de ville" pour revitaliser les villes moyennes dans tout le territoire métropolitain et ultramarin.

Frise chronologique du Foyer

XVIème siècle

Construction du foyer, 7 rue du docteur Dumée à Nemours.

L'Hôtel Dieu cède une dépendance, le foyer, qui devient la première école de Nemours.

XIXme siècle

On remarque sur le cadastre napoléonien que l'emprise du bâti sur notre parcelle reste inchangé.

1905

Naissance du foyer. Il est à l'origine de la mission populaire évengélique. Lieu où circulent des idées religieuses constitué d'une communauté vivante et intergénérationelle.

Juillet 1982

Début des travaux de rénovation d'un bâtiment inutilisé et jusqu'à présent fermé. Le but en agrandissant les locaux est de pouvoir accueillir plus d'associations.

Décembre 2017

Le ministère lance le programme national "action cœur de ville" pour revitaliser les villes moyennes dans tout le territoire métropolitain et ultramarin.

2020/2021

Dans le cadre du Studio «Transformer, agir avec ce qui est là» encadré par Mirabelle Croizier, proposition d'un projet de réhabilitation du foyer en un accueil de jour pour personnes âgées. Le programme comprend aussi des logements et des esapces associatifs.

Site de Nemours : diagnostic paysage

Marwa Dahhou_Nicolas Tricaud_Kevin Silva Almeida_Emmanuelle Bénichoux

Nemours est une commune française située dans le département de Seine-et-Marne en région Ile-de-France.

Cette ancienne capitale du Gâtinais français bénéficie avec ses 13 000 habitants, d'une situation géographique privilégiée au cœur de la vallée du Loing.

Située dans la partie sud du département de Seine-et-Marne, à 75 km au sud-est de Paris, à la limite des départements du Loiret et de l'Yonne, la ville de Nemours s'étend sur 1.082 hectares, sur 5 km du nord au sud, et 2.5 km d'est en ouest. Son altitude culmine à 62 mètres.

La commune est desservie par un réseau routier et autoroutier principalement nord-sud. Elle est également desservie par des voies ferroviaires et navigables (rivière et canal du Loing), et protégée au nord par la forêt de Fontainebleau.

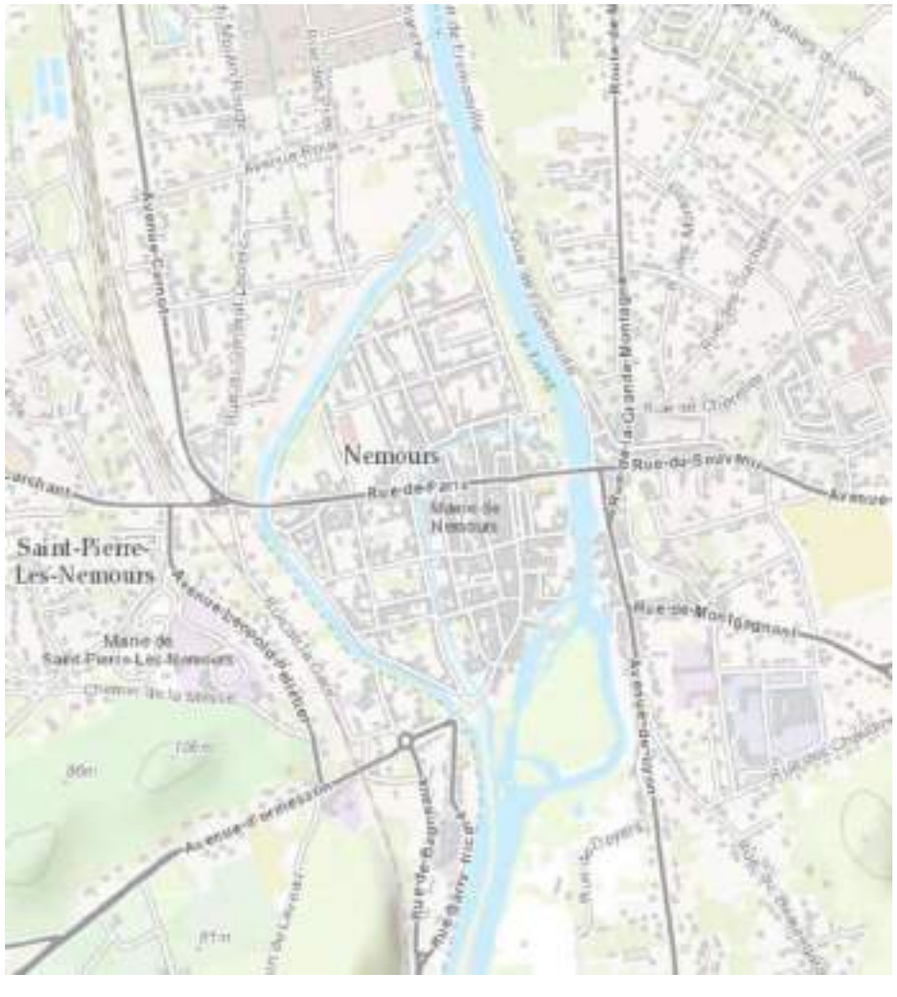

Le paysage à grande échelle

Forêts (domaniales/non domaniales) selon l'IFN

Parc Naturel Régional du Gâtinais français

Zone d'alluvion présentant un intérêt naturel selon l'IFN

La ville de Nemours est située au croisement de grandes trames vertes et bleues: entre deux forêts qui forment comme deux poumons verts à la ville, la forêt de la Commanderie (qui est une excroissance de la forêt de Fontainebleau) et la forêt de Nanteau; et au milieu d'un réseau fluvial avec la rivière du Loing, le canal Seine-Loire et une série de fossés alimentés par des cours d'eau.
Le plan très dense et très minéral de Nemours contrarie cependant la connexion de ces réseaux entre eux.
Cette carte parle aussi des ressources, en montrant l'abondance des forêts et donc du bois, et en signalant la présence proche d'une carrière de grès et de sable.

Carte d'état major, échelle 1/20 000

Carte 1950, échelle 1/20 000

Carte 2020, échelle 1/20 000

L'extension du réseau viaire

On peut voir grâce à ces cartes de différentes époques que les espaces verts de Nemours ont petit à petit été grignoté par le bâti devenant de plus en plus omniprésent.

Au Moyen-Age, la ville ne s'est développée qu'entre les petits fossés et la rivière du Loing. Sur les cartes de l'état-major nous pouvons voir que la ville à commencée à s'étendre suivant l'axe de la rue de Paris et l'axe du Loing. Les espaces verts sont encore très présents dans la ville et ses environs.

Carte d'état major, échelle 1/10 000

Carte 1950, échelle 1/10 000

Carte 2020, échelle 1/10 000

L'extension du bâti

En 1950 on remarque déjà une diminution de la végétation ainsi qu'un étalement urbain beaucoup plus conséquent au-delà du canal du Loing et de la rivière du Loing.

Aujourd'hui, les routes ont envahi une grande partie du territoire reliant les habitations les plus isolées qui se sont elles aussi encore étendues. Malgré les espaces verts devenus plus rares, Nemours reste une ville marquée par la végétation et l'eau.

Le paysage à l'échelle du centre-ville

- Arbres isolés
- Parcs en bord de Loing
- Loing et Fossé
- Jardins et espaces verts ouverts sur le Fossé
- Jardins dans la ville, en cœur d'îlot

La parcelle du Foyer possède un jardin qui borde le Fossé, ce qui le met en relation avec ce cours d'eau situé au milieu d'un réseau d'espaces verts tournés vers l'eau, imitant à plus petite échelle le grand réseau de parcs qui bordent le Loing.
Le Fossé sépare un cœur de ville très dense et peu planté, dont fait partie le Foyer, et un tissu moins serré où la plupart des maisons possèdent un jardin.

Le plan du centre-ville a peu évolué dans l'histoire et les espaces plantés sont restés les mêmes. Par exemple l'île du Pertuis, au sud-est du centre, est restée intouchée dans le développement de Nemours et reste aujourd'hui une zone boisée au sein de la ville.

La parcelle et les vues

La parcelle du Foyer possède un jardin qui borde le Fossé, ce qui le met en relation avec ce cours d'eau situé au milieu d'un réseau d'espaces verts tournés vers l'eau.
- Une relation visuelle d'abord, en donnant au fond du jardin du foyer des jardins en vis à vis séparé par le petit canal et des vues sur les ponts de la rue Magloire Constant et de la rue du docteur Dumée.
Nous pouvons ainsi remarquer sur le plan masse que de nombreuses vues donnent sur les espaces verts à du jardin et à l'extérieur du foyer.

- Le canal offre aussi une potentielle liaison par voie d'eau, son tracé est très intéressant: il forme un anneau autour du cœur de ville et peut desservir la mairie, la police, plusieurs commerces et ateliers, tous situés au bord du fossé, et offre une connexion proche avec le grand réseau fluvial du Loing.

La présence d'un cours d'eau bordé de jardins au milieu d'une ville dense et minérale comme Nemours est par ailleurs un excellent moyen de lutter contre les phénomènes d'îlots de chaleur, d'autant plus que le centre est traversé par une voie très empruntée par les voitures, et qu'aucune rue n'est dans la direction des vents dominants (sud-ouest) donc l'air urbain est moins renouvelé qu'ailleurs. Le programme d'un accueil pour personnes âgées à cet endroit est donc d'autant plus pertinent.

L'eau à Nemours

La commune de Nemours abrite trois cours d'eau, réservoirs de biodiversité et grands atouts pour le paysage urbain.
La rivière du Loing qui fait 142.7 km de long, afflue en rive gauche de la Seine. Les bords du Loing font partie intégrante du patrimoine de la ville. Le Loing est un cours d'eau bordé de verdure, entouré de plusieurs parcs : le parc de Loing, le jardin de l'Église et la bande plantée en face, le parc du château; puis une série d'îles et de berges relativement sauvages, en commençant par l'île de Pertuis, au sud-est du centre, qui est restée intouchée dans le développement de Nemours et reste aujourd'hui une zone boisée au sein de la ville.

Le canal du Loing de 47.8 km de long a été construit au XVIIIème siècle, il permettait d'assurer, avec le canal d'Orléans, la jonction entre le bassin fluvial de la Loire et la Seine ainsi que le transport de marchandises vers Paris. Il suit le tracé du Loing en empruntant à 8 reprises son lit. Il a été créé en 1724 par le duc d'Orléans afin de minimiser les accidents liés à la navigation, les travaux ont durés 5 ans. Aujourd'hui ce canal est une zone de tourisme et d'intérêt écologique majeur, en effet il existe 4 circuits de promenades passant par celui-ci. Il abrite aussi de nombreuses infrastructures comme les ports de Nemours-Buttes et Nemours centre ainsi que de nombreuses écluses et silos.

Les petits fossés sont des bras de rivières artificiels créés à partir du Loing. Ils entourent le coeur historique de Nemours sur 2km et faisaient partie du système de défense de la Cité. L'existence de ces fossés est mentionnée pour la première fois en 1179 dans un texte sur l'Hôtel-Dieu. Entre 1338 et 1392 les fossés sont approfondis en même temps que la reconstruction des murailles de la cité. Le fossé sépare un coeur de ville très dense et peu planté et un tissu moins serré où la plupart des maisons possèdent un jardin. Le Foyer est donc à l'articulation de deux types de villes, il s'inscrit dans un tissus très dense de bâtiments mitoyens et de petites cours, mais possède un des plus grands jardins de "l'île" qui forme le centre historique.

A la fin du XIIIème siècle, la commune de Nemours prend son essor. Le seigneur de Nemours fait construire un Château sur la rive gauche du Loing, un point stratégique pour la défense du territoire. La ville médiévale se développera donc entre la rivière et les petits fossés. La ville est à la fois contrainte et protégée par les eaux. Au XVIIIème siècle, Nemours devient une importante cité administrative, siège d'une maîtrise des Eaux et des Forêts.

On voit donc bien que la ville de Nemours à été créée et conditionnée durant tout son développement par son rapport à l'eau.

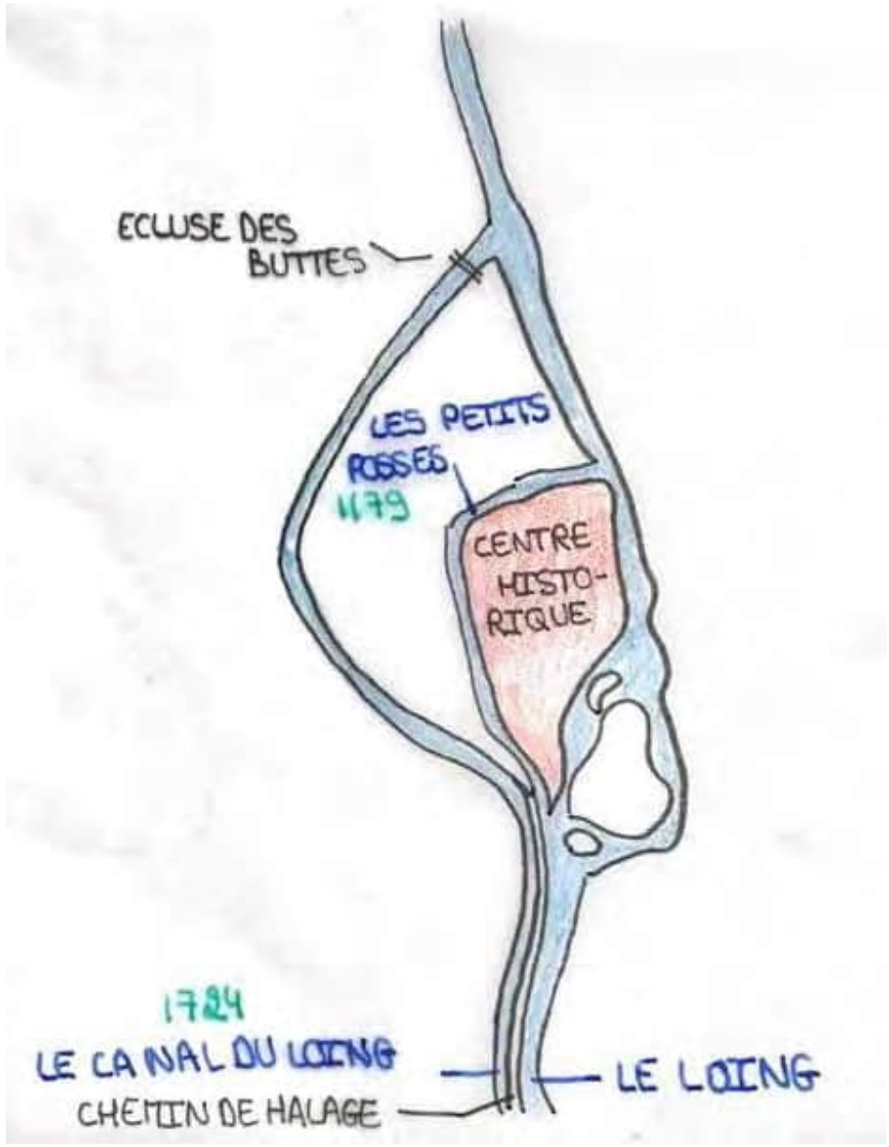

Coupes urbaines

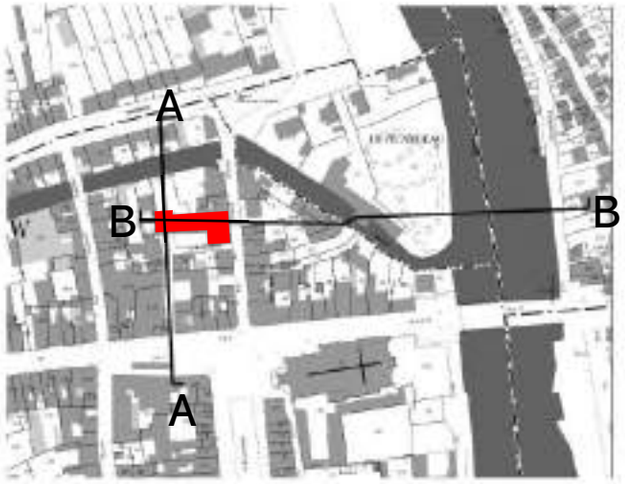

Coupe transversale AA 1/500

Coupe longitudinale BB 1/500

Croquis

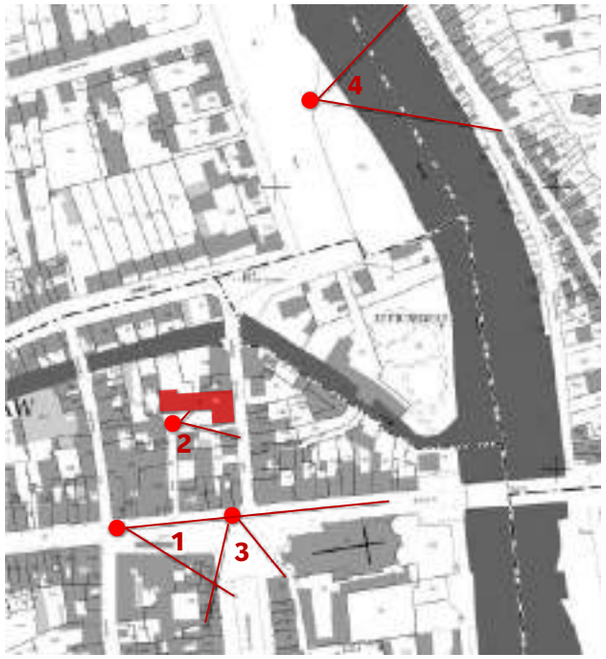

1

4

2

3

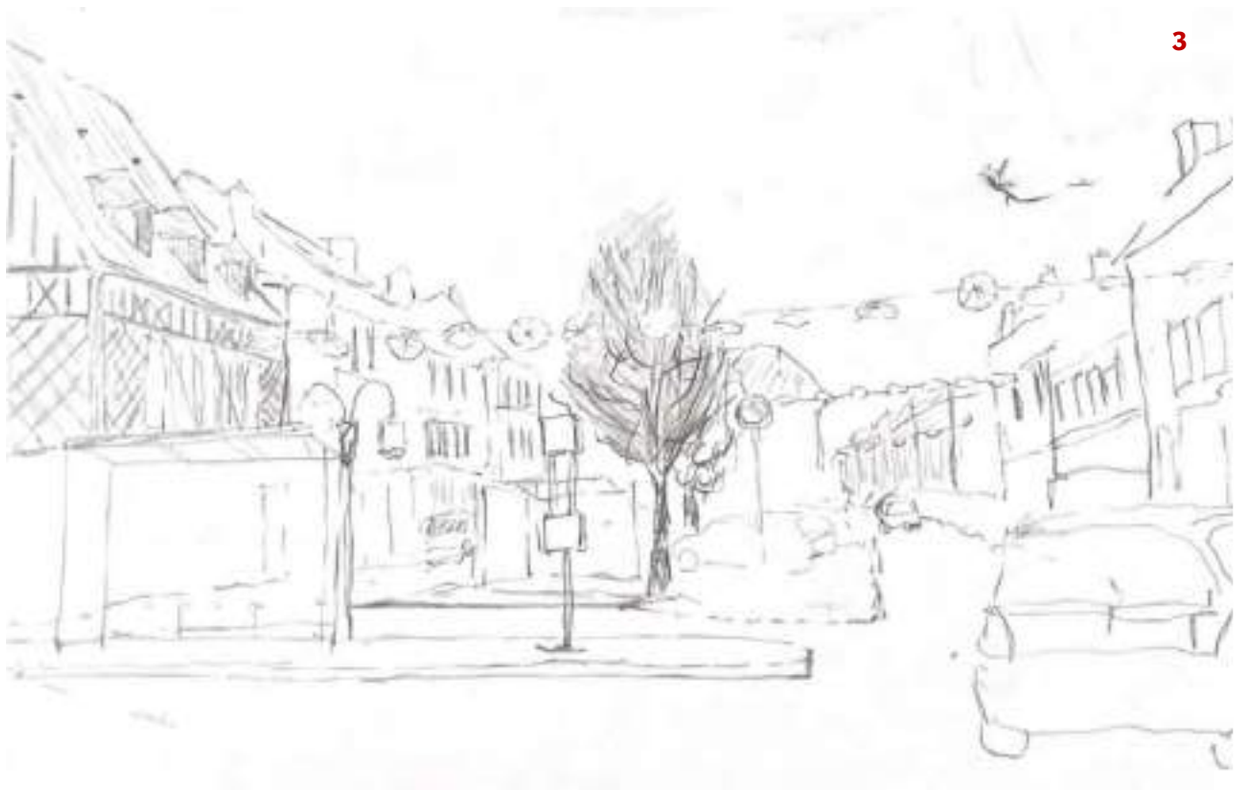

ANALYSE DES USAGES

Corentin Bourgeois
Julia Clesse-Cuillandre,
Amélie Gilles
Jodie Ollier
Antoine Schlammé

Studio « Transformer, agir avec ce qui est là » Mirabelle Croizier

Flux et grands axes

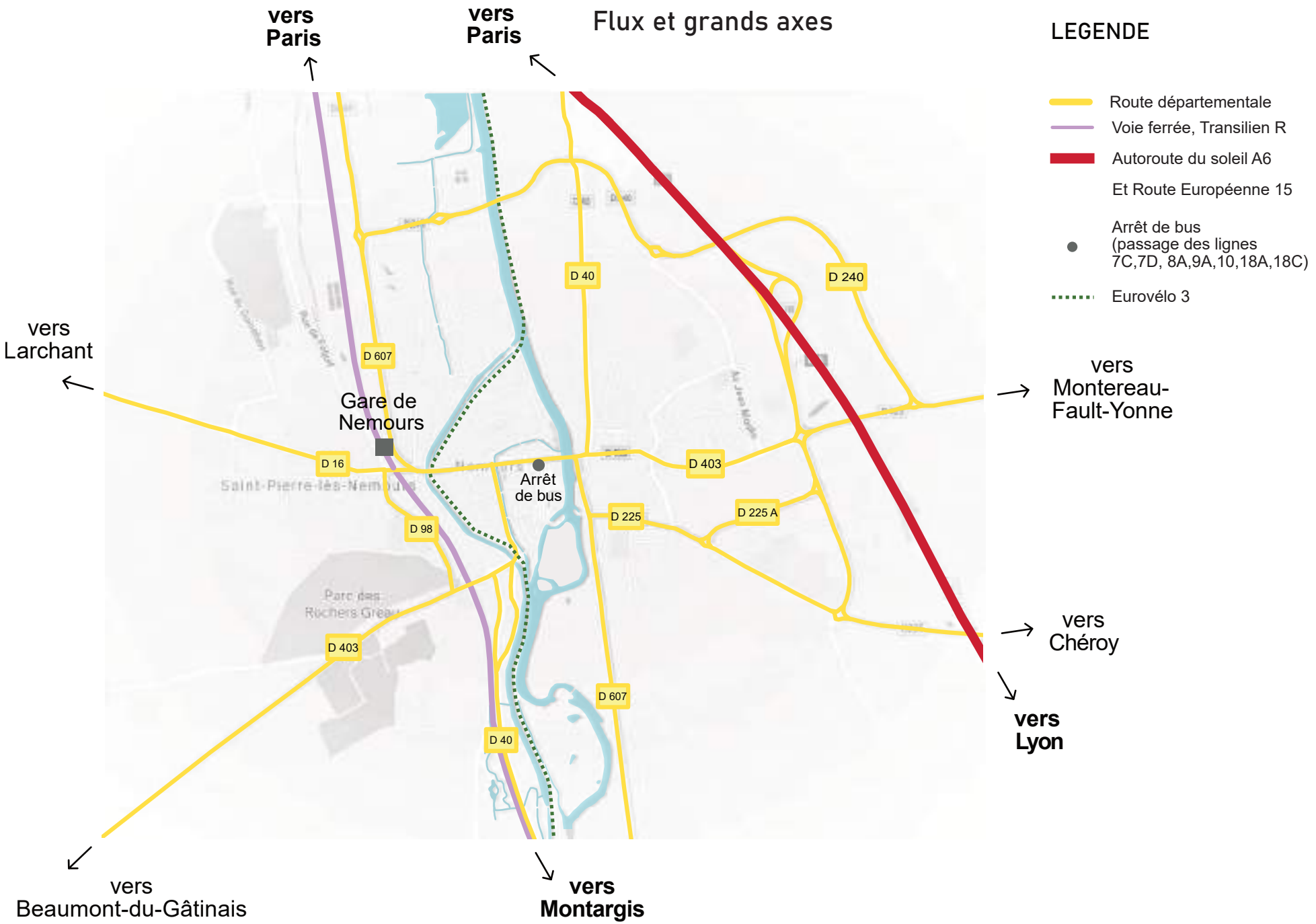

LOCALISATION DES ECOLES, EHPAD ET HOPITAUX
DE NEMOURS ET SES ENVIRONS
Ecole
Ehpad
Groupe
médical
D607
D40
D240
D403
D225
D225A
D95
D607
Nemours
Saint-Pierre-lès-Nemours
Parc des
Rochers Gréau
76
70
24
38
61
69

Flux, accessibilité et fréquentation autour de la parcelle

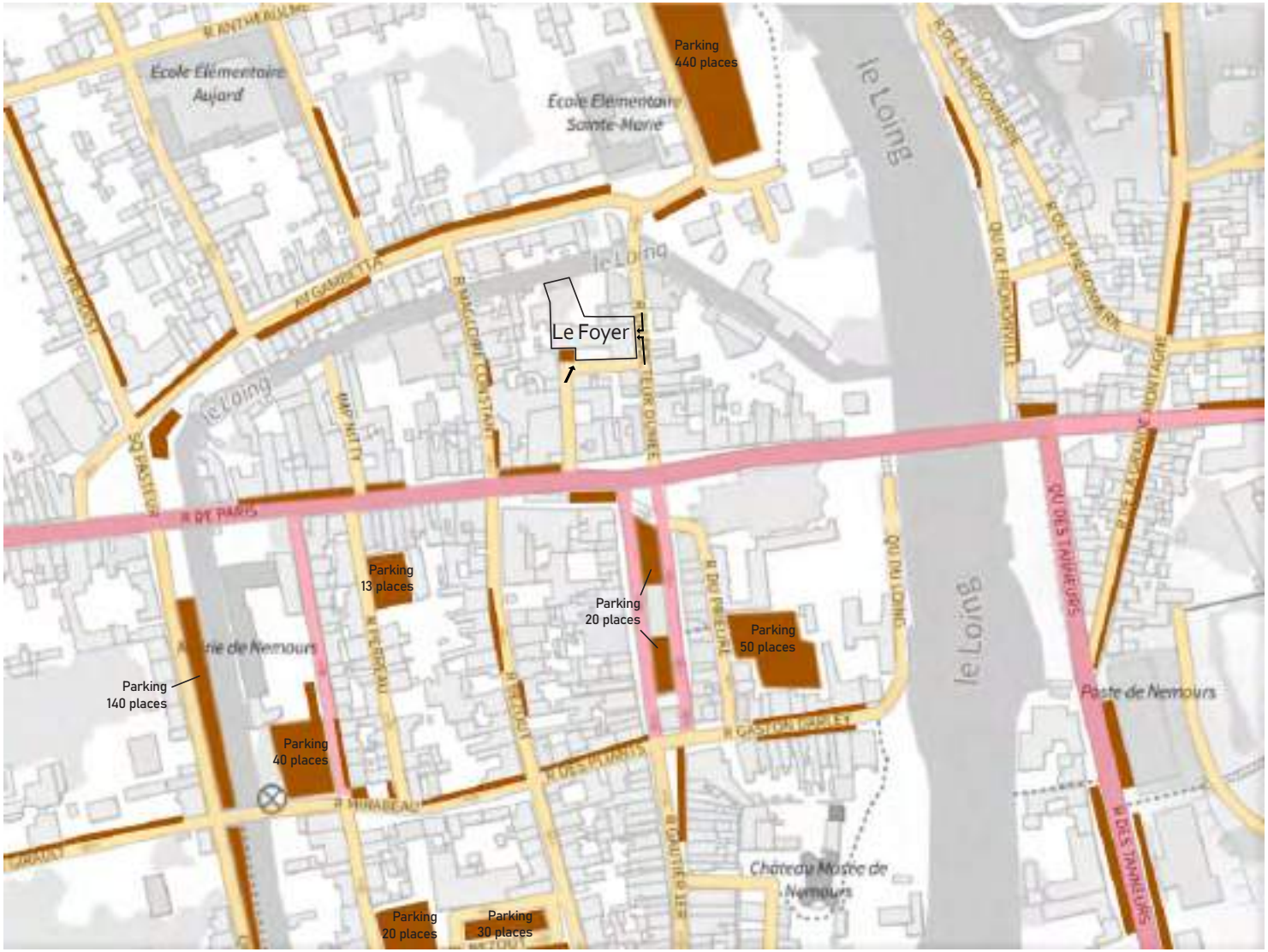

Rues très fréquentées avec commerces et services

Rues résidentielles fréquentées principalement par les riverains

Zones de stationnement pour les voitures

0 50m

N

Ambiance urbaine près du foyer

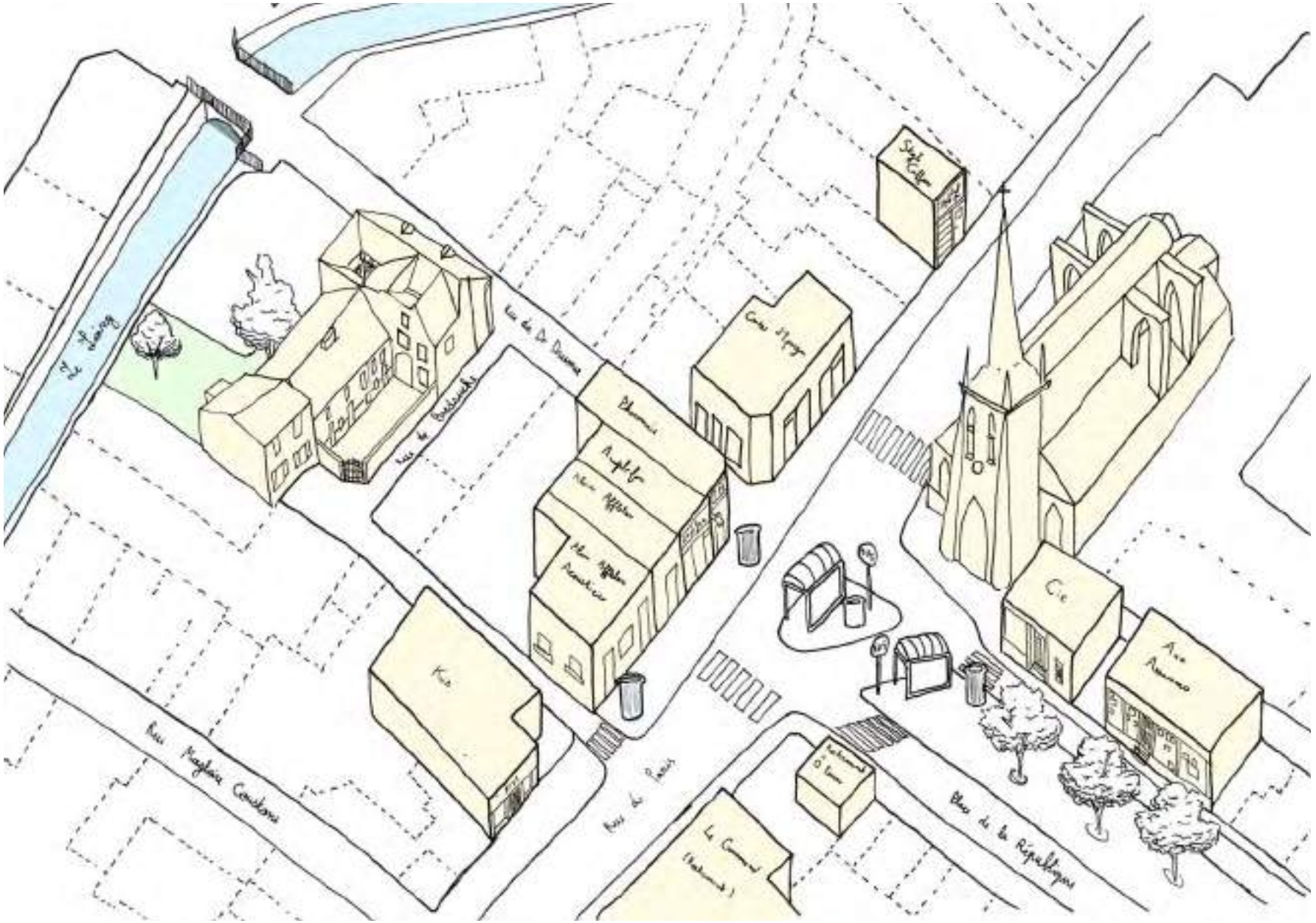

Propositions de programmes associés aux associations de Nemours

LUDOTHEQUE

amicale philatélique
amicale cartophile
club d'échec

FOYER / COIN CANAPÉ

club loisirs et rencontres
associations en lien avec l'étranger
associations d'anciens combattants

JARDIN

jardins familiaux
groupe écologique

PROPOSITION DE PROGRAMME
ASSOCIÉE AUX ASSOCIATIONS
DE NEMOURS

ATELIER

atelier expression pour tous
l'art dans la ville
les fourmis d'à côté

SALLE DE DANSE

chorale
danse de salon
musique et orgues

Analyse des disponibilités des jeunes générations

Répartition du temps – Niveau Maternelle

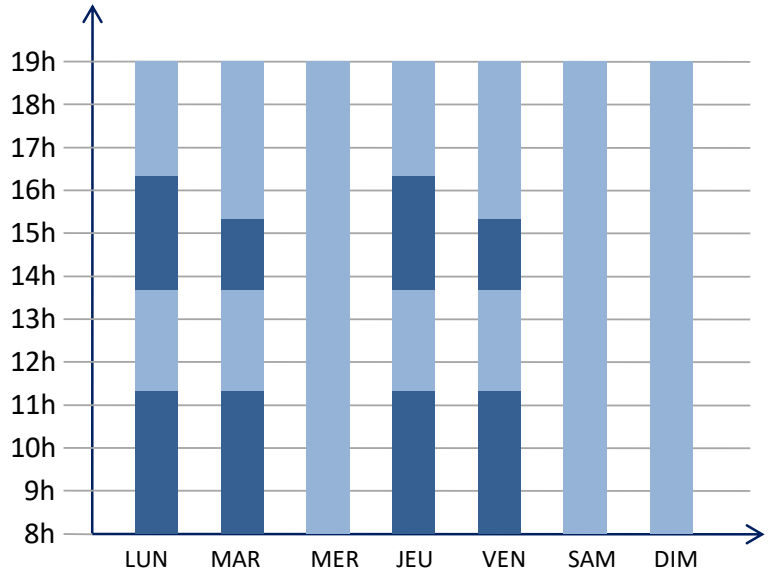

Répartition du temps – Niveau Primaire

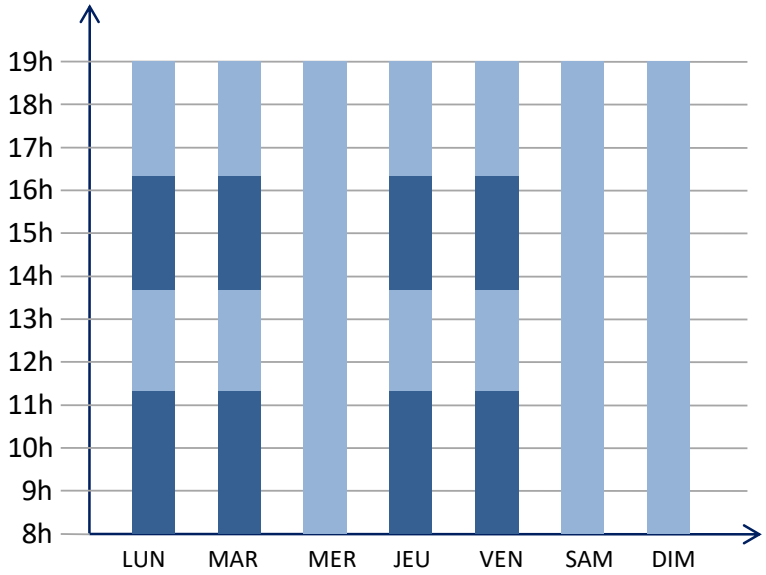

LEGENDE

Temps d'école

Temps libre

Exemples d'activités intergénérationnelles :

(Activités pratiquées à la maison Intergénérationnelle Mosaïque, Saint-Jean-de-Braye et manquantes à Nemours selon l'administration du Groupe scolaire de Chérelles.)

- Contage d'histoires
- Cours de cuisine
- Entretient d'un jardin participatif
- Ateliers de théâtre, danse, chant
- Apprentissage de l'informatique
- Ateliers artistiques et/ou manuels
- Projection de films
- Bibliothèque participative, ateliers de lecture

RÈGLEMENTATION

AMÉNAGEMENT URBAIN UN POSITIONNNEMENT MOTEUR

SOURCE : SCOT ET PADD

L'objectif porté par le projet politique du SCoT est d'organiser la capitalisation de flux franciliens choisis et structurés par le Loing (axe nord-sud) et d'intensifier les liens entre les territoires voisins : Fontainebleau et Moret-sur-Loing pour leurs équipements d'enseignement supérieur, leurs activités tertiaires et de recherche ; Montargis pour son tissu de PME/PMI productives et son tourisme fluvial ; les franges icaunaises spécialisées sur l'agriculture, le tourisme de nature et plus largement la qualité de leurs paysages.

ORGANISATION DE FLUX FRANCILIENS SUR UN AXE NORD/SUD

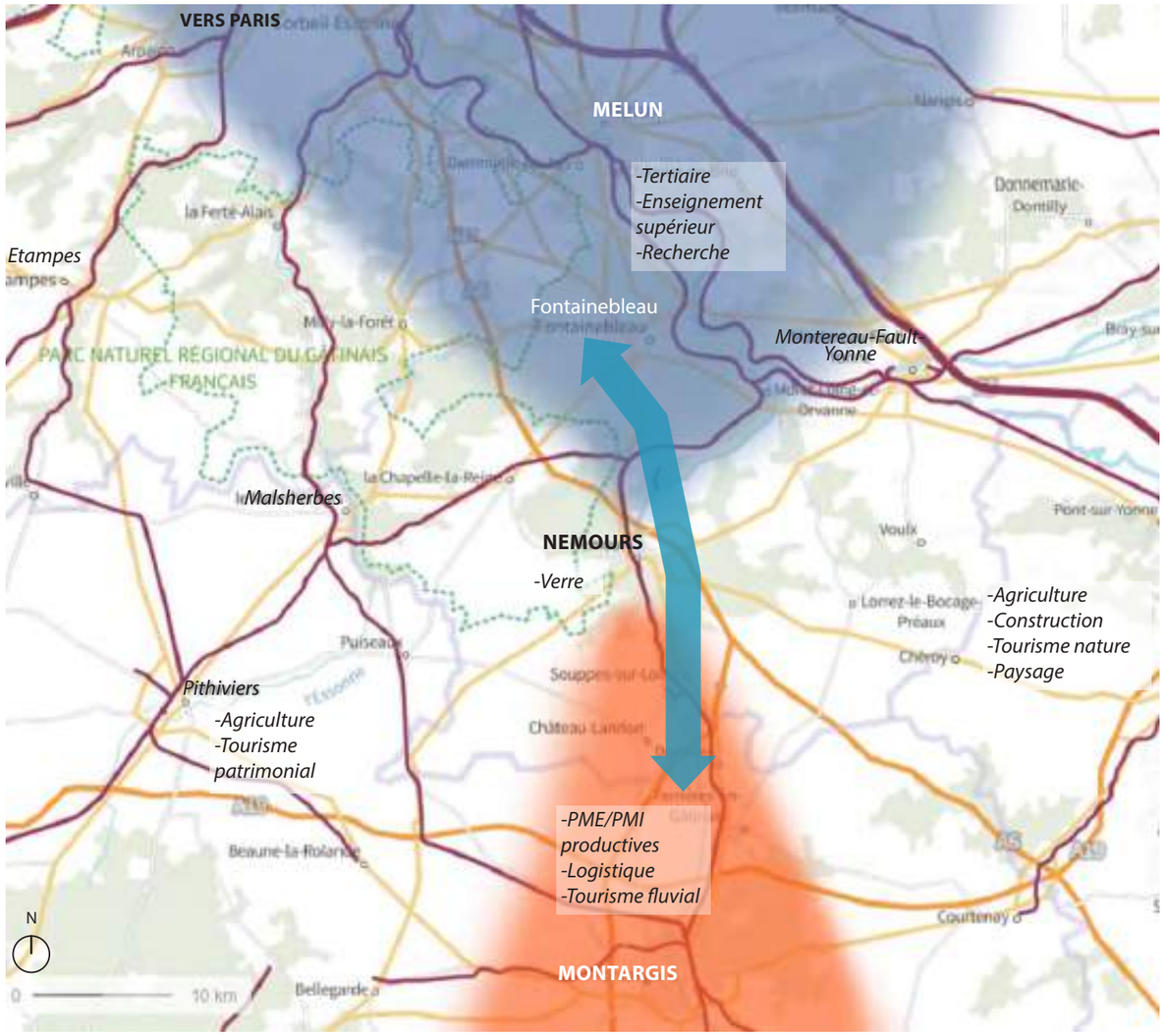

-*Agriculture*
-*Tourisme patrimonial*

Espaces stratégiques d'activités

Intensification des liens inter-territoires structuré par le canal de Loing

Réseau ferroviaire

Autoroutes et Départementales

0 10km

Urbanisme | Lucie Ruault _ Arthur Rigaud _ Rafaël Valleran _ Geoffrey Gimonet

AMÉNAGEMENT URBAIN UNE VOLONTÉ D'ASSEOIR SON ATTRACTIVITÉ

SOURCE : PLU ET PADD

L'affirmation de la vocation touristique de Nemours est au coeur du projet de développement urbain, à la fois en renforcant le tissu économique (services aux particuliers et aux entreprises, commerces) mais aussi en asseyant l'attractivité des espaces de vie que la ville a à offrir.

La ville tente de ré-affirmer son statut « ville de charme » et cherche à se positionner en « espace intégré » au réseau Ile de France.

RAYONNEMENT DU CENTRE VILLE

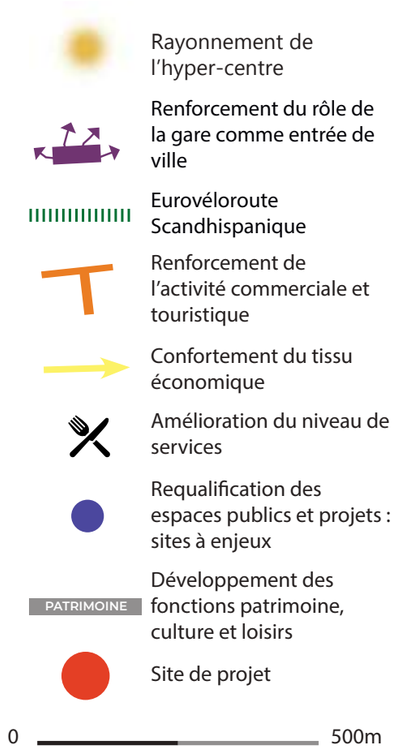

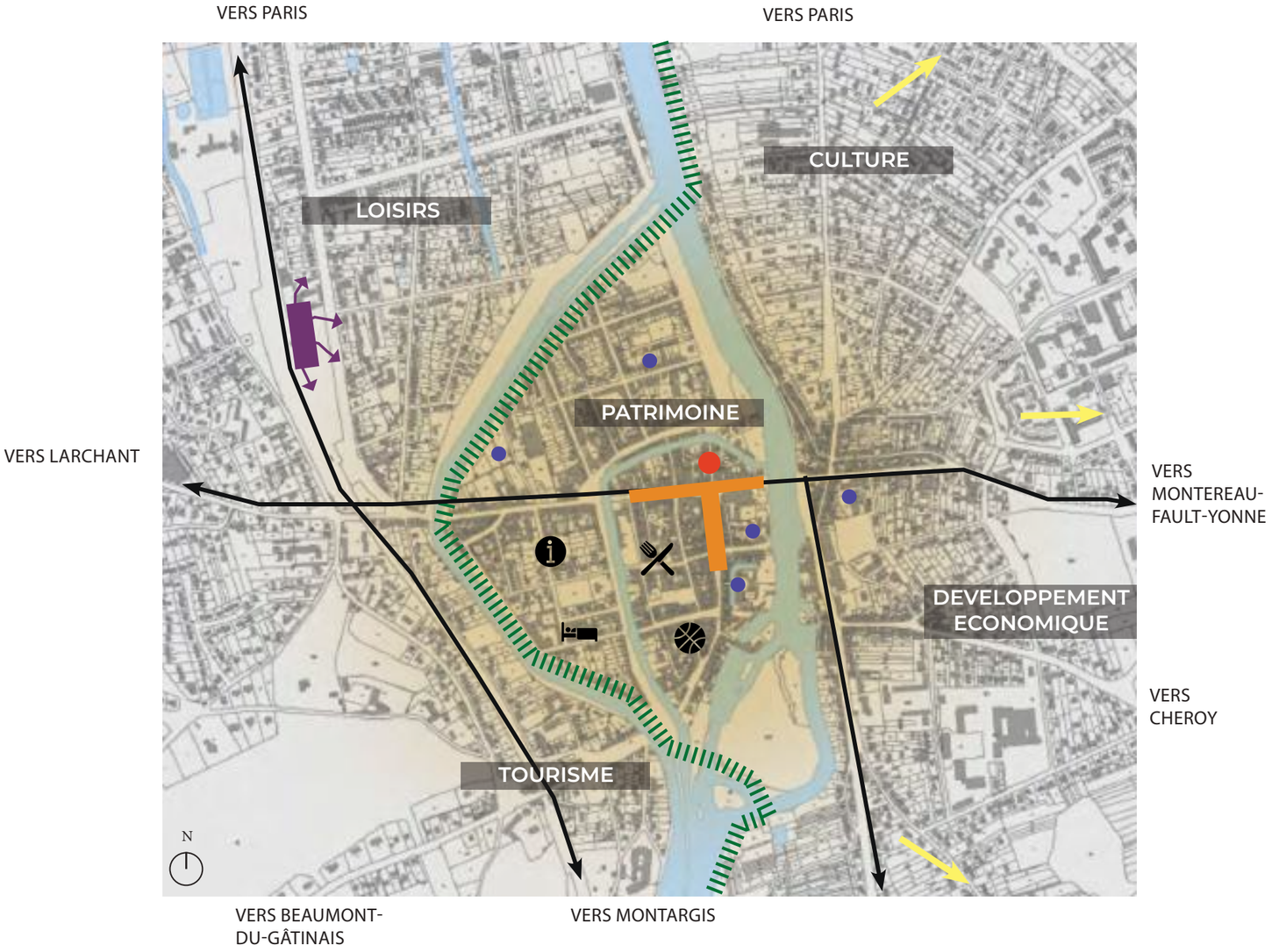

Urbanisme | Lucie Ruault _ Arthur Rigaud _ Rafaël Valleran _ Geoffrey Gimonet

AMÉNAGEMENT URBAIN NEMOURS, LIEU DE VIE DE PROXIMITÉ

SOURCE : PLU ET PADD

Le projet urbain de Nemours **centre-ville** se base sur une stratégie économique de **tourisme** et d'**activité de services** (espaces de bureaux, commerce de proximité).

L'affirmation du tourisme, comme filière économique créatrice de valeur et comme moyen de développer la **culture**, les **loisirs** et le **lien social** entre les habitants, tient un rôle majeur dans la reconnaissance des atouts de Nemours. Filière économique à part entière, la valorisation du tourisme a pour objectif d'améliorer à terme l'image de la Ville et de concourir à l'élévation du niveau de services aux usagers.

Forte d'un patrimoine naturel, architectural et culturel remarquable, la ville souhaite **pérenniser** les éléments constitutifs de son attractivité et de son identité locale reconnue: le château, les maisons bourgeoises de style régionaliste, les maisons de centre-ville, …

Le projet doit alors **concilier des objectifs a priori divergents** que sont le maintien de l'identité locale liée au bâti de centre-ville, la nécessité de requalifier voire de réhabiliter/rénover certains immeubles et l'équilibre financier des opérations d'aménagement et d'urbanisme.

VALORISATION DES ESPACES DE VIE ET DES PLACES PUBLIQUES

Création endogène
de nouvelles activités
économiques
- Tertiaire
- Artisanal
- Commercial

Création de services
d'acconmagnement
(Tertiaire non productif)

Favoriser les usages
(diversification de loisirs
et commerces)

GESTION DES RESSOURCES FONCIÈRES ET IMMOBILIÈRES

Offrir aux habitants des conditions
de vie répondant à leurs besoins
(stationnement - convivialité - gestion
des nuisances - ...)

Préserver les habitants des
risques d'innondations

Préserver le patrimoine
privé bâtit témoin d'une
époque et d'une qualité
architecturale.

Urbanisme | Lucie Ruault _ Arthur Rigaud _ Rafaël Valleran _ Geoffrey Gimonet

AMÉNAGEMENT URBAIN L'EAU COMME VECTEUR DE RISQUES

SOURCE : PPRI

La présence du Loing implique par ailleurs un **risque d'inondation** que le projet d'aménagement de la commune doit intégrer.

La stratégie de la ville, à travers son projet d'aménagement, **n'est pas de figer** son développement, mais au contraire de proposer des solutions innovantes ou témoignant d'une **adaptation** de la ville aux contraintes naturelles auxquelles elle est soumise. L'évolution du bâti, notamment sur la rive gauche du Loing, conciliera prise en compte des réglementations du PPRI et nécessité d'intensification de la vie locale.

Par ailleurs, cette dynamique de développement est organisée dans un contexte où l'**eau**, constitutive du **patrimoine communal**, joue le rôle de marqueur identitaire fort de la ville, celle-ci s'étant historiquement organisée autour du Loing et structurée par elle selon les rapports qu'elle entretenait, et entretient toujours, avec la rivière et son canal.

PLAN PPRI DU LOING

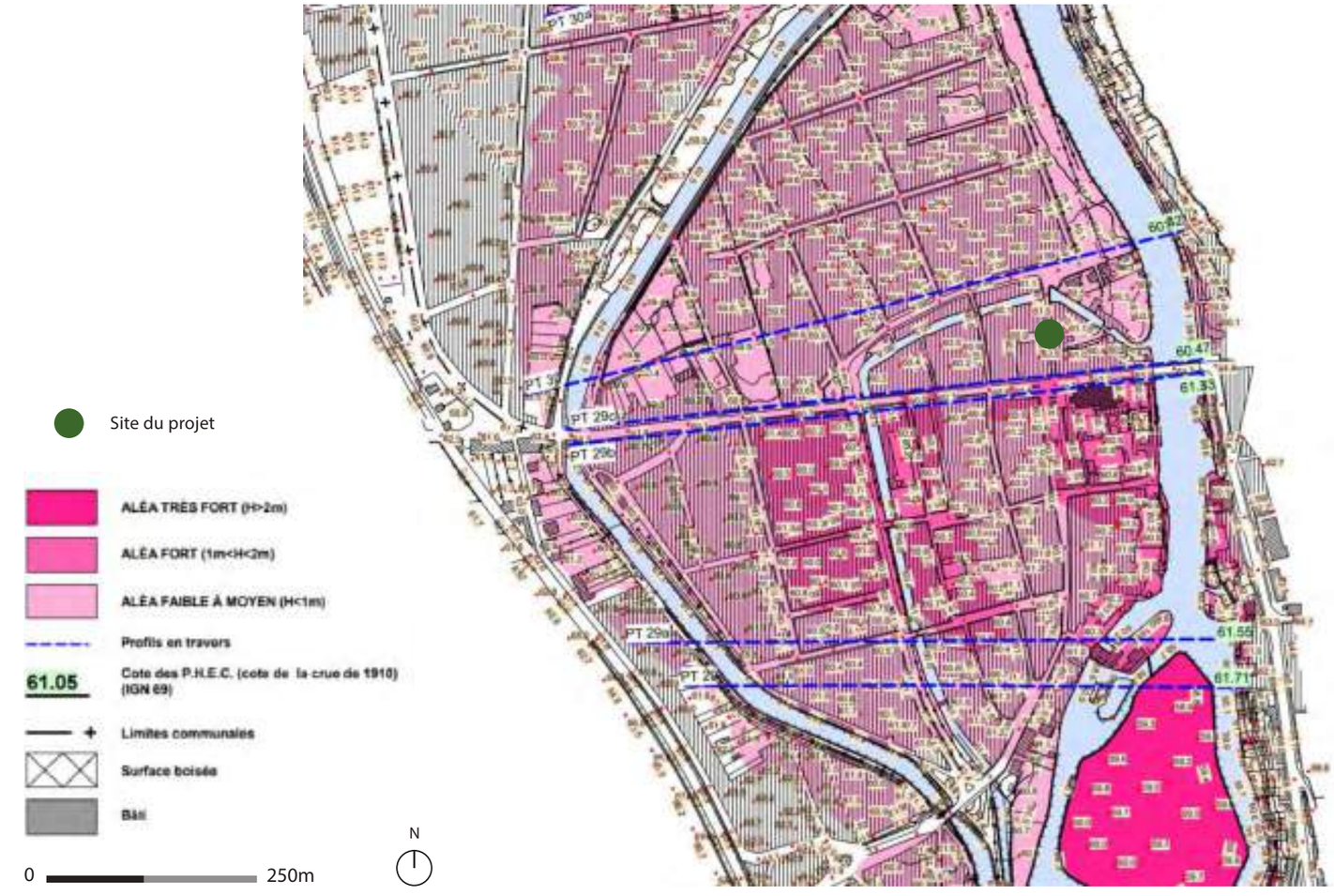

Analyse de site : Nemours | Semestre 1_2020

AMÉNAGEMENT URBAIN L'EAU COMME RICHESSE BIOLOGIQUE

SOURCE : PLU ET PADD

En lien avec la **richesse biologique** dont il est porteur, le Loing, et dans une moindre mesure son canal et les petits fossés, constitue la base de la trame verte et bleue du territoire nemourien. En effet, véritable **réservoir de biodiversité**, le Loing concentre les secteurs reconnus pour leur richesse en matière de vivant.

En lien avec la mise en oeuvre de la **trame verte et bleue** à l'échelle de la commune, la préservation des espaces naturels contribue à la **qualité paysagère** du cadre de vie et offre au habitants et aux visiteurs une trame de découverte et de respiration.

L'EAU COMME VECTEUR DE RICHESSE BIOLOGIQUE ET DE PAYSAGES EXCEPTIONNELS

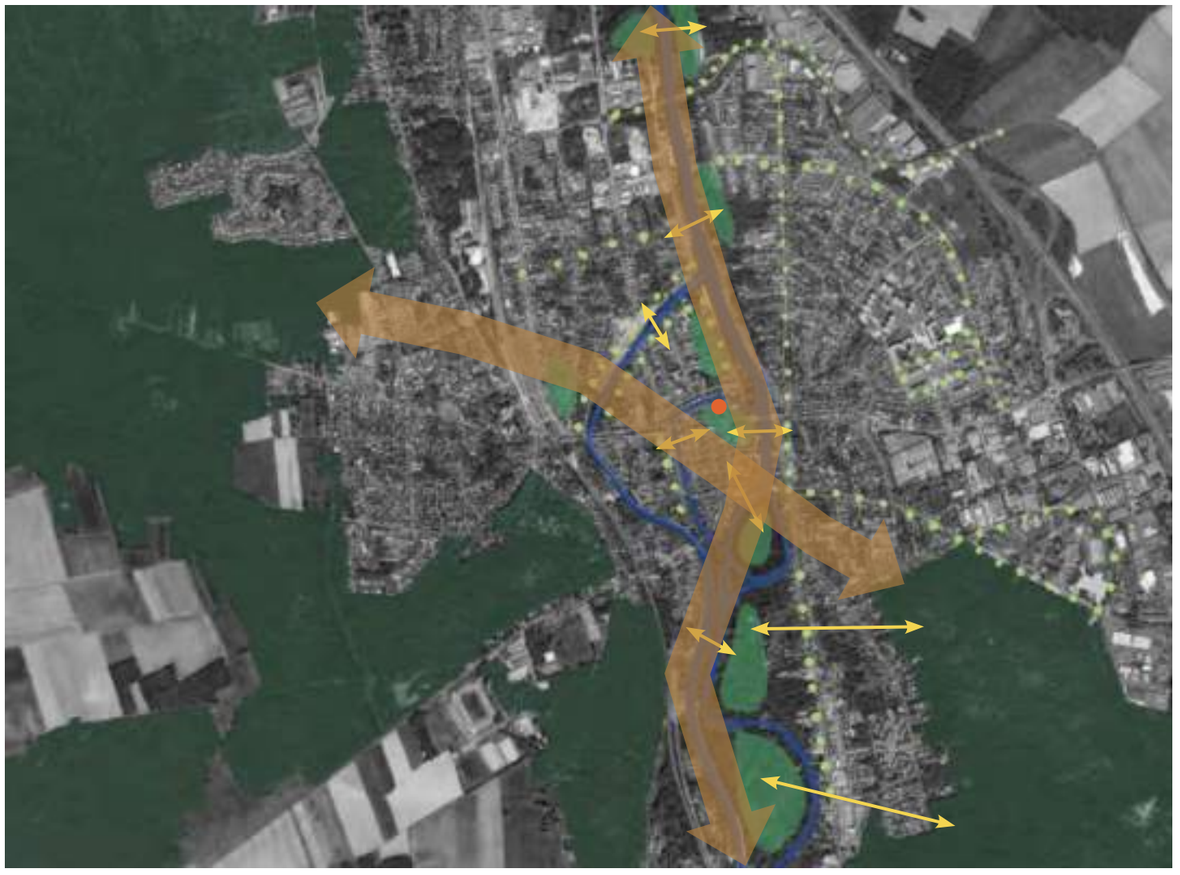

Valorisation des milieux aquatiques et des paysages

Développement du maillage vert (alignement d'arbres et cheminements doux)

Renforcement de la trame verte et bleu et perméabilité

Déploiement des continuités vertes urbaines

Interactions entre les espaces environnant proches

Site de projet

N

0 500m

Analyse de site : Nemours | Semestre 1_2020

Urbanisme | Lucie Ruault _ Arthur Rigaud _ Rafaël Valleran _ Geoffrey Gimonet

COMMENT? AFFECTATION DES SOLS & DESTINATION DES CONSTRUCTIONS

SOURCE : PLU

Le secteur Au1 intégrant notre parcelle et constituant le noyau historique de la ville, est concerné par l'OAP [Orientation d'Aménagement et de Programmation] et le PPRI [Plan de Prévention des Risques d'Inondations]. Le PLU [Plan Local d'Urbanise] régit et encadre spécifiquement à cette situation les projets et interventions.

En zone Ua1, le coefficient d'emprise au sol maximal est fixé à 1.

L'ensemble des annexes ne doit pas constituer plus de 30% de l'emprise de la construction principale dans la limite de 50 m2.

Sont considérées comme des annexes les constructions indépendantes physiquement du corps principal d'un bâtiment, constituant un complément fonctionnel et ou de services.

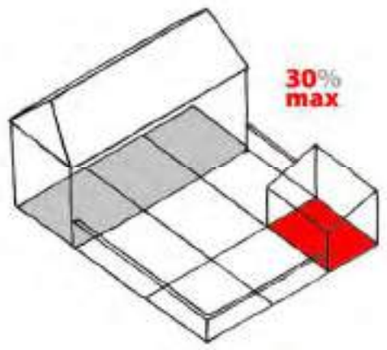

Aucune installation électrique, chaudière ou cuve de fuel ne doit être installée en sous sol.

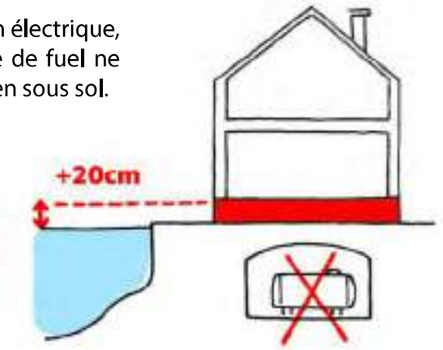

Dans les espaces situés en PPRI, les nouvelles constructions à usage d'habitation et leurs extensions supérieures à 20m2 d'emprise au sol devront situer le seuil de rez-de-chaussée au niveau des plus hautes eaux définies au PPRI, majorée de 20 cm.

Pour les propriétés situées en PPRI, les modifications d'usage du bâti existant devront mettre en œuvre les dispositions suivantes dès lors qu'elles ne peuvent pas mettre en œuvre le dispositif prévu pour les nouvelles constructions :

// L'existence de zone refuge (étage en duplex , mezzanine) pour organiser la sauvegarde des personnes et des biens.

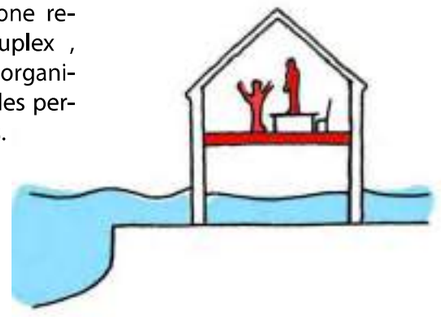

// L'existence d'ouvertures permettant d'assurer le secours des personnes

// La mise en place de batardeaux, de barrières anti inondation ou d'autres dispositifs protecteurs aux portes et ouverture en RDC, dès lors qu'elles se situent à un niveau inférieur à celle des PHEC [Plus Hautes Eaux Connues] + 20 cm

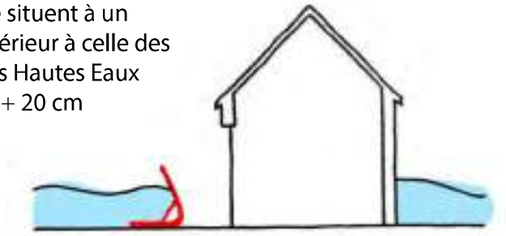

// Interdiction d'usage à vocation d'habitation des sous sols

COMMENT? IMPLANTATION & HAUTEUR

SOURCE : PLU

L'implantation en retrait de l'alignement pourra être autorisée dans les cas suivants :

// Reconstruction à surface de plancher équivalente après sinistre d'un bâtiment édifié en retrait.
// Réalisation d'un équipement collectif d'intérêt général.
// Extension ou construction d'annexes à un bâtiment principal déjà implanté sur la parcelle.
// Extension d'un bâtiment principal existant implanté à l'alignement pour au moins 80% de la façade.

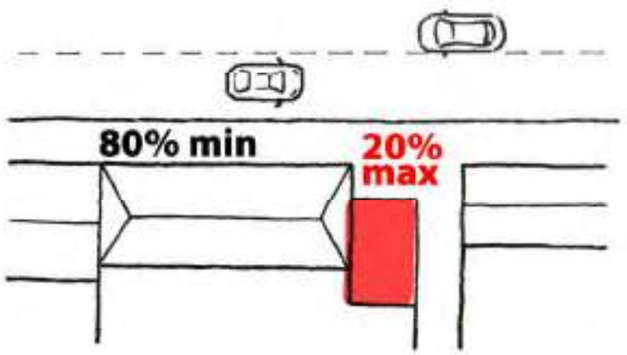

L'implantation en retrait d'une limite séparative ne devra pas être inférieure à 2 mètres.
Aucune ouverture, autre que le jour de souffrance, n'est autorisée si l'implantation est en limite séparative.

Une distance de 4 m entre deux bâtiments non contigus pourra être imposée sur une même propriété.

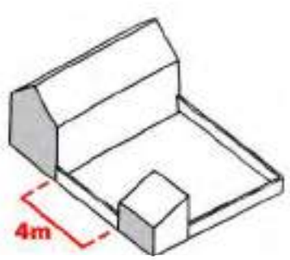

La hauteur des constructions, mesurée à l'égout du toit par rapport au sol naturel / à la voie, et au niveau de la cote « PHEC » ne doit pas excéder 9 mètres et R+2 + un niveau de comble.

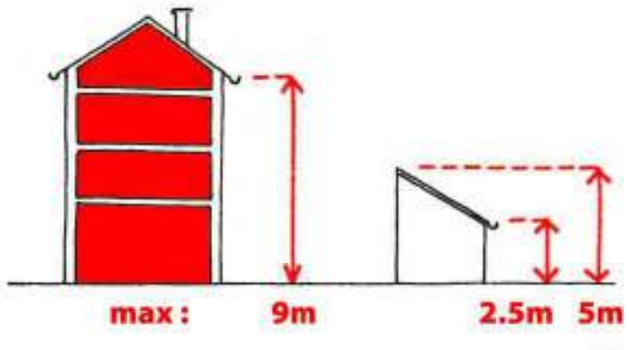

Si la construction est implantée à l'alignement et jusqu'à 5 mètres de celui-ci, la hauteur maximale sera de 9 mètres par rapport au seuil du trottoir situé au droit de la propriété.
Si la construction est implantée à plus de 5 mètres de l'alignement, le calcul de la hauteur se fera sur la base du sol naturel.

La hauteur maximale des annexes ne doit pas dépasser 2,5 mètres à l'égout et 5 mètres au faîtage. Le toit peut être à une ou deux pentes.

Ces règles de hauteur ne s'appliquent pas aux équipements collectifs d'intérêt général lorsque leurs caractéristiques techniques l'imposent.

Le volume de l'attique formera idéalement un angle de 35 à 45° entre l'égout et le faîtage de l'attique. Aucun débord n'est admis.

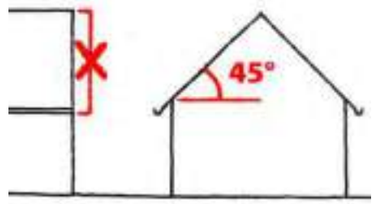

Les toitures pourront avoir jusqu'à 4 pans avec des croupes uniquement dans le cas de constructions à gabarit important ou d'architecture particulière.

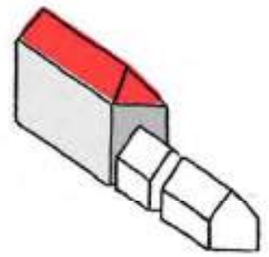

Les fenêtres de toit doivent respecter un faible pourcentage de la superficie de la toiture et les caissons sont interdits.

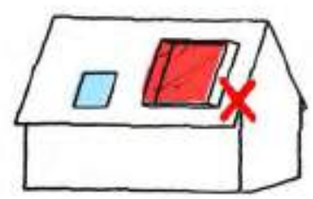

COMMENT? STATIONNEMENT & CONDITIONS DE DESSERTE PAR RÉSEAUX

SOURCE : PLU

Le stationnement des véhicules correspondant aux besoins des constructions et installations nouvelles, doit être assuré en dehors de la voie publique.

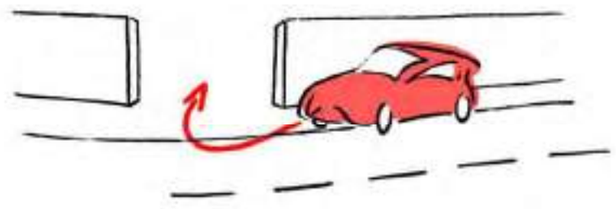

Dans le cas de création d'un ERP de plus de 100 m2 de surface plancher, une aire de stationnement couverte pour vélos sera prévue.

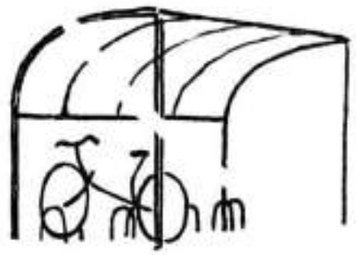

// **Eau potable**
Toute construction nouvelle qui implique une installation d'eau potable, doit être alimentée par branchement à un réseau collectif.

// **Eaux usées**
Le branchement à un réseau collectif d'assainissement est obligatoire pour tout aménagement engendrant des eaux usées.
Toute évacuation dans les fossés, cours d'eau et égouts pluviaux est interdite.

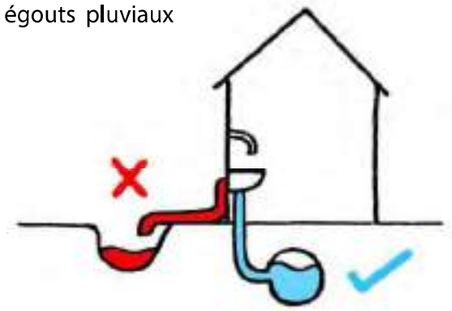

// **Eaux pluviales**
Le traitement des eaux pluviales se fera uniquement sur la parcelle et chaque propriétaire devra traiter les eaux sur son terrain.
Une autorisation de rejet pourra éventuellement et exceptionnellement être demandée.

// **Autres réseaux**
Le raccordement des constructions au réseau téléphonique, électrique et télécommunication ou de fibre optique devra être en souterrain lorsque cela est possible.

COMMENT ? ASPECT EXTÉRIEUR DES CONSTRUCTIONS - PLU

SOURCE : PLU

Les constructions doivent présenter un aspect compatible avec la caractère ou l'intérêt des lieux avoisinants, du site et du paysage.

Les panneaux solaires ne peuvent pas être implantés en covisibilité avec les monuments historiques.
- présence de l'**Église Saint-Jean-Baptiste de Nemours**

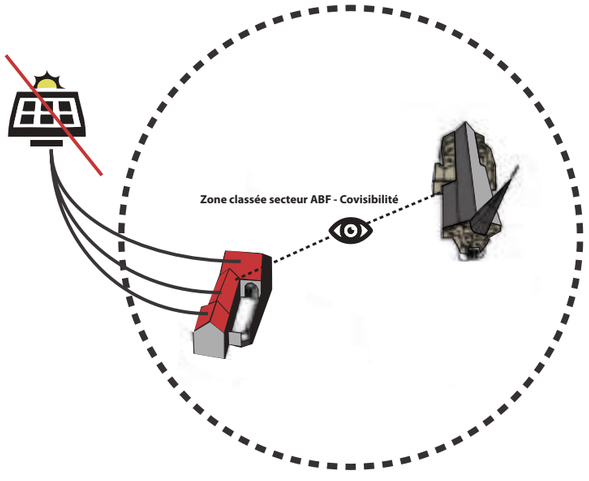

QUELLES POSSIBILITÉS DE TRAITEMENT EN TOITURE ?

Les combles ainsi que les toitures devront présenter une **simplicité de volume et une unité de conception.**

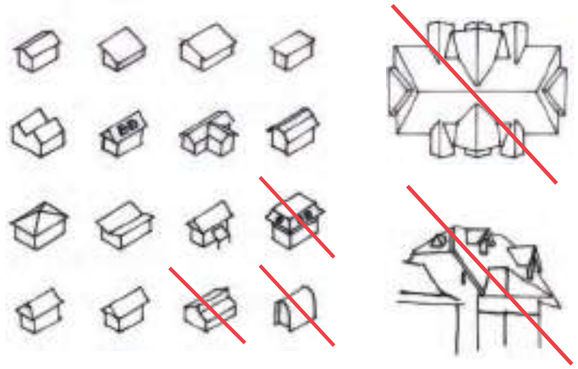

L'éclairement des combles sera assuré soit par des **lucarnes à croupe ou à fronton.**
La largeur des lucarnes n'excèdera pas 1,40 mètre, pieds-droits compris.

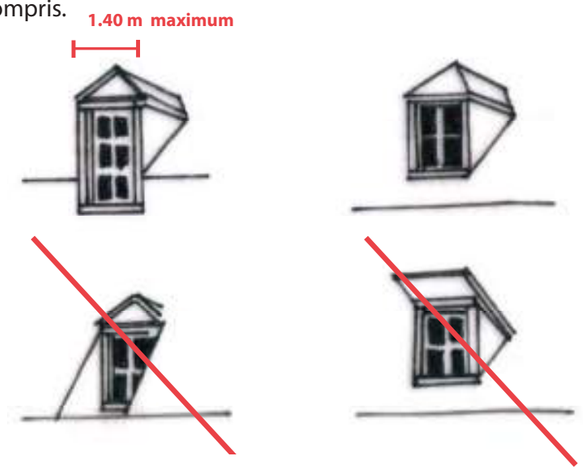

L'éclairement des combles peut également être garanti par l'utilisation de **châssis de toit de type à encastrer**, à dominante verticale et dont **la surface n'excèdera pas 1 m² par unité.**

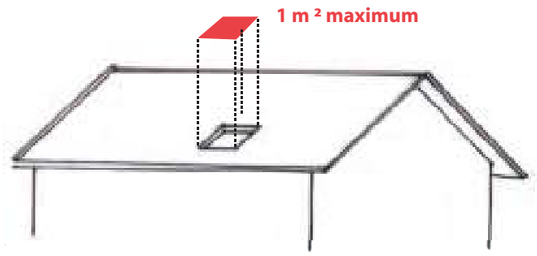

Les toitures seront recouvertes de **tuiles plates de terre cuite vieillies** (70/80 au mètre carré) ou **d'ardoises naturelles**.
L'utilisation de tout autre matériaux est interdite.

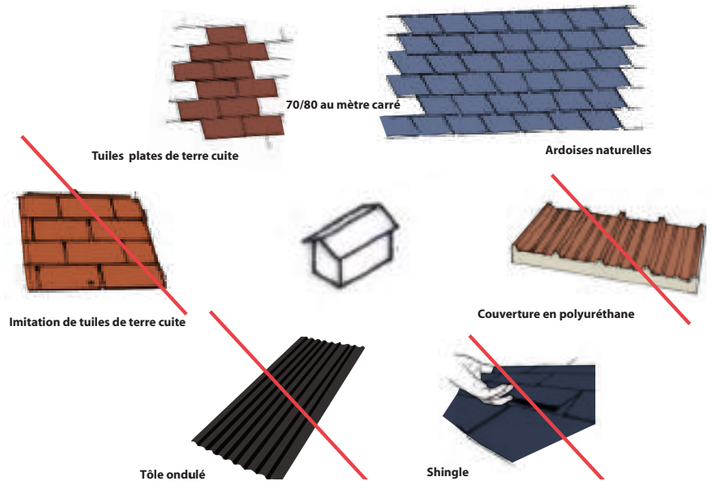

COMMENT ? ASPECT EXTÉRIEUR DES CONSTRUCTIONS - PLU

SOURCE : PLU

Les différents murs des bâtiments doivent présenter un aspect et une couleur en harmonie avec les constructions avoisinantes.

QUELS PAREMENTS ?

L'emploi à nu de matériaux destinés à être recouverts est interdit (carreaux de plâtre, brique creuse, parpaings, etc.). Les **imitations de matériaux** tels que le faux bois, la fausse brique ou fausse pierre sont également interdites.

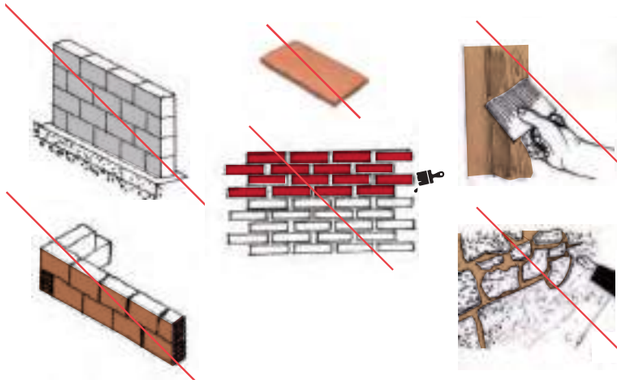

Tout **pastiche** d'une architecture extérieure à la région est interdit.

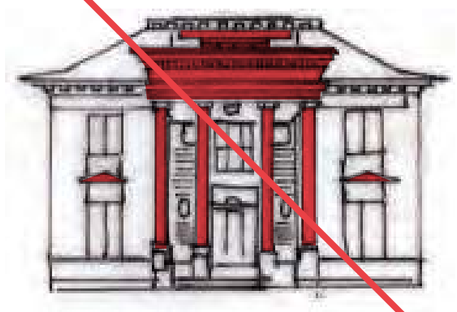

Les façades des bâtiments recevront selon la palette de couleur présentée çi-dessous :

- soit un **enduit au mortier de chaux et sable.**

- soit un **enduit plâtre et chaux.**

- soit un traitement **peinture microporeuse**, dont les teintes seront sable ou ton pierre plus ou moins ocré,

- soit un parement de bois **autoclavé** ou **lazuré**.

Palette de couleurs pour les enduits

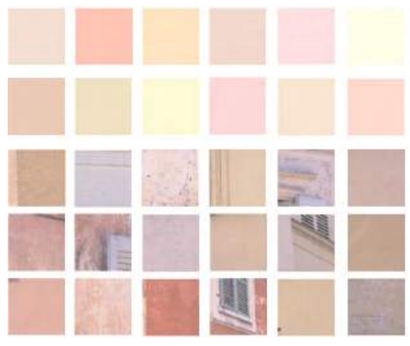

Pour les menuiseries

COMMENT ? ASPECT EXTÉRIEUR DES CONSTRUCTIONS - PLU

SOURCE : PLU

TRAITEMENT DE LA FAÇADE

A l'occasion d'un ravalement de façade, **tout élément d'architecture ancien doit être conservé, mis en valeur** et le cas échéant **restauré.**

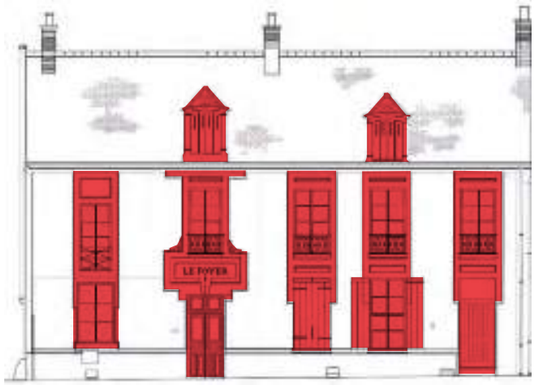

La taille des ouvertures doit être **adaptée à celles des ouvertures existantes** et dans **l'alignement** des ouvertures existantes voisines.

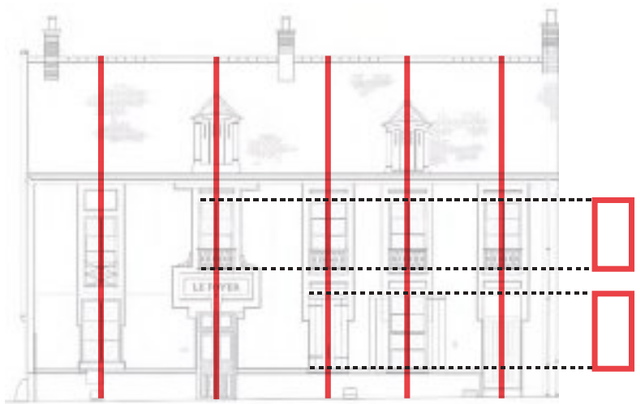

Les percements seront de proportion plus haute que large.

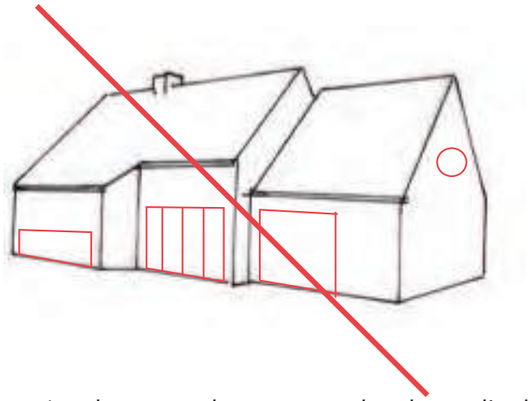

À l'exception des portes de garages et dans le cas d'architecture contemporaine particulièrement intégré.

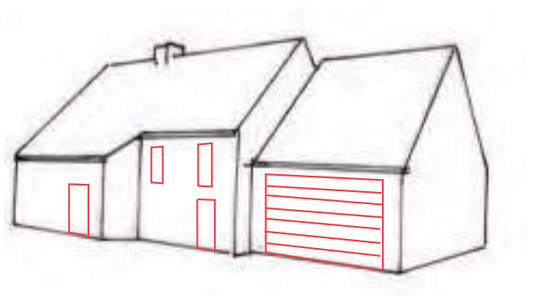

COMMENT ? ASPECT EXTÉRIEUR DES CONSTRUCTIONS - PLU

SOURCE : PLU

MENUISERIES EXTÉRIEURES

Les volets seront en **bois** ou en **aluminium**.
Ils seront plein, c'est-à-dire sans écharpes.

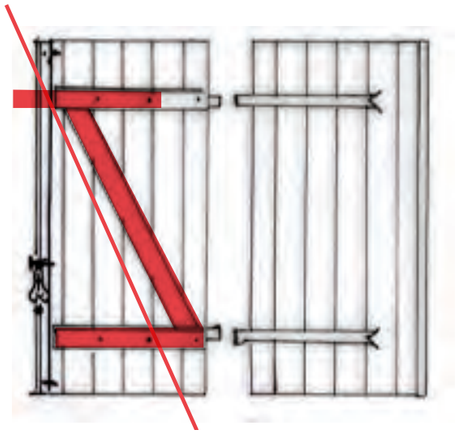

Les volets seront **persienné**, à **lames**, ou **mi-persienné**.

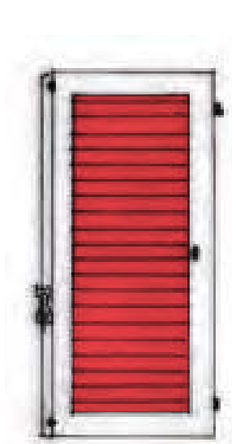

Les coffres des volets roulants devront être installés soit à l'intérieur des constructions, soit **intégrés** au châssis sans débords en tableau.

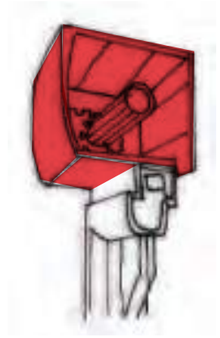

Les menuiseries extérieures qui seront composées de matériaux **répondant aux normes environnementales** peuvent être peintes dans l'une des couleurs suivantes :
- Gris clair, blanc cassé, vert foncé, marron foncé, gris bleu, gris vert, beige, ivoire, sang de boeuf.

COMMENT ? ASPECT EXTÉRIEUR DES CONSTRUCTIONS - PLU

SOURCE : PLU

Tant en bordure des voies qu'entres les propriétés, les clôtures devront être conçues de manière à s'harmoniser avec la ou les constructions existantes sur la propriété ou dans le voisinage immédiat.

COMMENT DÉLIMITER ? COMMENT OUVRIR ET CLÔRE ?

Soit par des **murs maçonnés pleins** de **1,8 mètre** de hauteur maximale couronnés d'un chaperon de tuiles plates ou en béton.

Les portails seront en bois, pleins ou à claire voie, leur partie haute étant horizontale, ou métalliques avec ou sans festonnage.
Les ferronneries seront peintes en noir cassé ou vert foncé.

Toutefois, cette règle ne s'applique pas de la même manière en zone affectée par le **PPRI**, où les grilles sont davantage conseillées.
En effet, les clôtures entre propriétés par des **grillages** sont autorisées avec une **hauteur maximale de 1,8 mètre.**

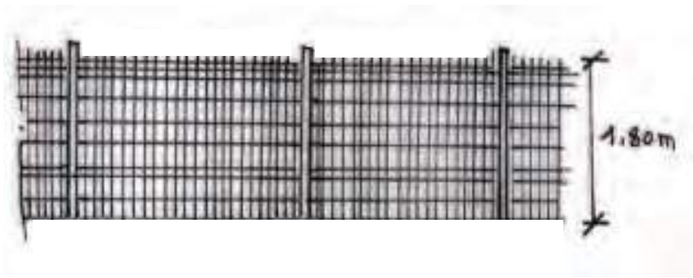

COMMENT ? ASPECT EXTÉRIEUR DES CONSTRUCTIONS - PLU

CACHER LES DIVERS DISPOSITIFS TECHNIQUES

Par exemple, les climatiseurs doivent être **intégrés** à la façade au niveau de leur emplacement et doivent être **habillés** par une structure qui cache la machinerie extérieure, n**on visible du domaine public.**
Les couleurs utilisées doivent respecter la palette de couleurs présentées précédemment.

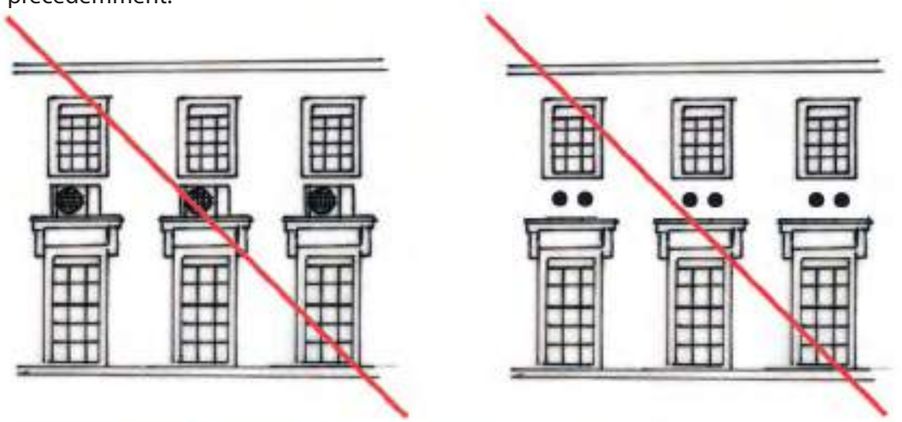

Réglementation pour un ERP dans un bâtiment pré-existant (normes PMR et de Sécurité)

SOMMAIRE :

O. Introduction.
I. Cheminements Extérieur.
II. Accès à l'établissement et Accueil du public.
III. Circulations intérieures.
IV. Portes, portiques et sas.
V. Sanitaires.
VI. Sécurité relative aux incendies.
VII. Application sur le site de Nemours
VIII. Annexe et tableaux récapitulatifs.

sources:

Réglementation Accessibilité Bâtiment ; Ministère de la transition écologique

http://www.accessibilite-batiment.fr/erp-situes-dans-un-cadre-bati-existant/generalites-et-definitions/code-de-la-construction-et-de-lhabitation.html

https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F32351

CCI Guide des Bonnes Pratiques

VI. Sécurité relative aux incendies.

Les établissements occupant entièrement le bâtiment dont le plancher bas de l'étage le plus élevé est situé à plus de 8 mètres du niveau d'accès des sapeurs-pompiers doivent avoir une structure stable au feu de degré 1 heure et des planchers coupe-feu de même degré. Les cloisons doivent être de même degrés.

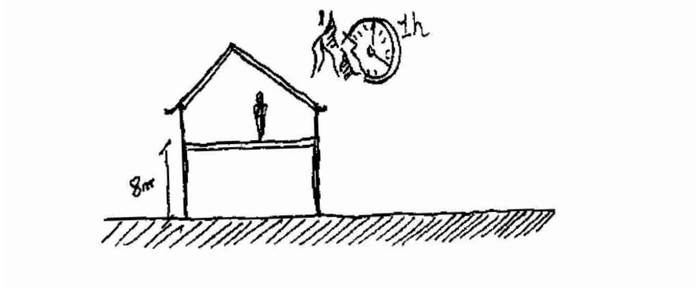

Des dérogations peuvent être accordées, après avis de la commission de sécurité, lorsqu'il s'agit de l'aménagement d'un établissement dans un immeuble existant.

Les établissements doivent être isolés de tous bâtiments ou locaux occupés par des tiers par des murs et des planchers coupe-feu de degré 1 heure. Une porte d'intercommunication peut être aménagée sous réserve d'être coupe-feu de degré 1/2 heure et munie d'un ferme-porte. Les locaux présentant des risques particuliers d'incendie associés à un potentiel calorifique important doivent être isolés des locaux et des dégagements accessibles au public dans les mêmes conditions que pour les tiers.

Sont notamment considérés comme locaux à risques particuliers les locaux réceptacles des vide-ordures, les locaux d'extraction de la VMC inversée, les locaux contenant des groupes électrogènes, les postes de livraison et de transformation, les cellules à haute tension, les dépôts d'archives et les réserves.

Accès des secours

les établissements doivent être facilement accessibles, de l'extérieur, aux services de secours et de lutte contre l'incendie.

Toutes les portes permettant au public d'évacuer un local ou un établissement doivent pouvoir s'ouvrir par une manœuvre simple.

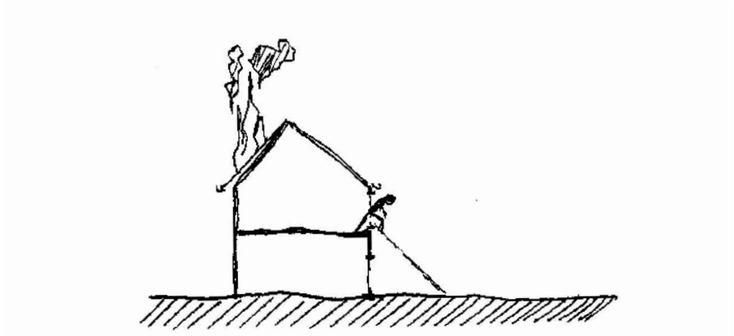

Les escaliers desservant les étages doivent être continus jusqu'au niveau permettant l'évacuation vers l'extérieur. Les escaliers desservant les étages doivent être dissociés, au niveau d'évacuation sur l'extérieur, de ceux desservant les sous-sols. La distance maximale entre la porte d'une chambre et l'accès à un escalier ne doit pas dépasser 35 mètres.

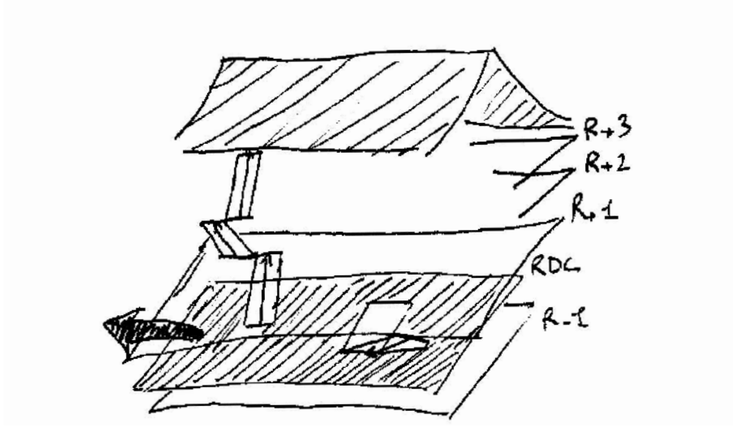

Désenfumage :

La surface utile d'évacuation de fumées doit être au moins égale au 1/200 de la superficie au sol desdits locaux. La surface libre totale des amenées d'air d'un local doit être au moins égale à la surface géométrique des évacuations de fumées de ce local. Chaque dispositif d'ouverture doit être aisément manœuvrable du plancher du local.Le système de désenfumage naturel peut être remplacé par un système de désenfumage mécanique (VMC).

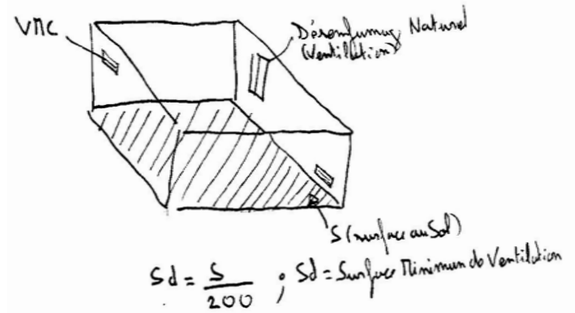

VII. Application sur le site de Nemours: Normes PMR

Un cheminement accessible permet d'accéder à l'entrée principale, ou à une des entrées principales, des bâtiments depuis l'accès au terrain.

un faible écart de niveau peut être traité par un ressaut à bord arrondi ou muni d'un chanfrein et dont la hauteur est inférieure ou égale à 2 cm. Cette hauteur maximale peut toutefois être portée à 4 cm si le ressaut comporte sur toute sa hauteur une pente ne dépassant pas 33 %.
La distance minimale entre deux ressauts successifs est de 2,50 m. Ces ressauts successifs sont séparés par des paliers de repos. Lorsqu'une dénivellation ne peut être évitée, un plan incliné de pente inférieure ou égale à 6 % est aménagé afin de la franchir.

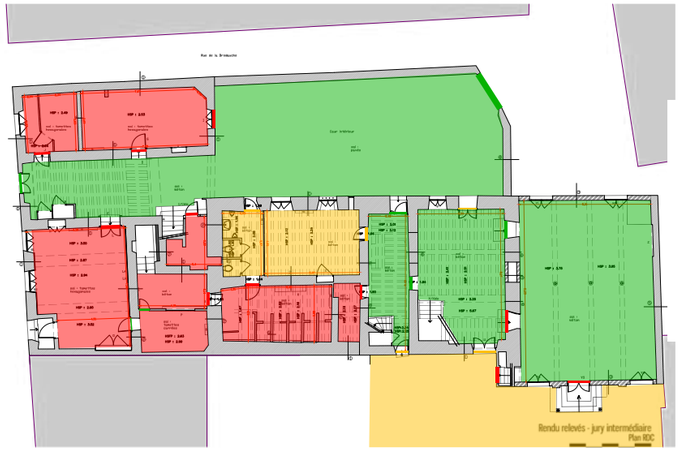

zones:

Zone inaccessible pour les handicapés

Zone accessible sauf en fauteuil roulant sauf si des modifications type pente sont apportées

Zone accessible pour PMR avec peu de modification à faire.

passages:

Passage impossible pour une personne handicapé

Passage possible pour une personne handicapé avec des modifications

Passage possible pour une personne handicapé

Les escaliers peuvent être utilisés en sécurité par les personnes handicapées y compris lorsqu'une aide appropriée est nécessaire.

La largeur minimale entre mains courantes est de 1 m.
Les marches répondent aux exigences suivantes :

• hauteur inférieure ou égale à 17 cm ;
• largeur du giron supérieure ou égale à 28 cm.
En l'absence de travaux ayant pour objet de changer les caractéristiques dimensionnelles des escaliers, les caractéristiques dimensionnelles initiales peuvent être conservées.

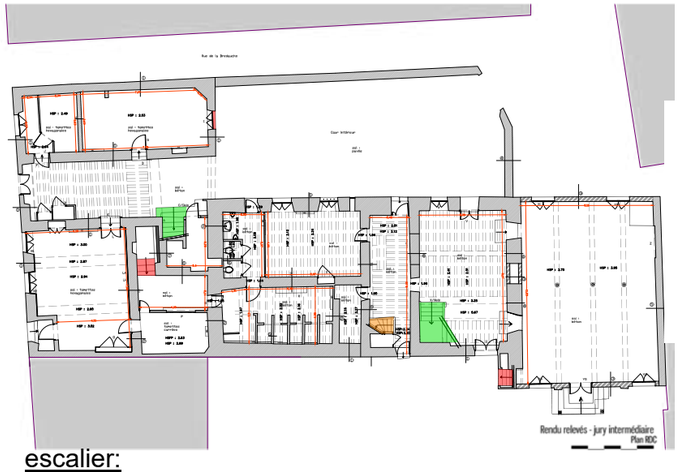

escalier:

Escalier secondaire incompatible avec les normes PMR

Escalier pour une cave, incompatible avec les normes PMR.

Escalier principale qui desserve tous les étages et qui peuvent recevoir des normes PMR

zones:

Zone inaccessible pour les handicapés

Zone accessible sauf en fauteuil roulant

escalier:

Escalier secondaire incompatible avec les normes PMR

Escalier principale qui desserve tous les étages et qui peuvent recevoir des normes PMR

Urbanisme | Lucie Ruault_Arthur Rigaud_Rafaël Valleran_Geoffrey Gimonet

VII. Application sur le site de Nemours: Normes Incendie

les établissements doivent être facilement accessibles, de l'extérieur, aux services de secours et de lutte contre l'incendie.

Toutes les portes permettant au public d'évacuer un local ou un établissement doivent pouvoir s'ouvrir par une manœuvre simple.

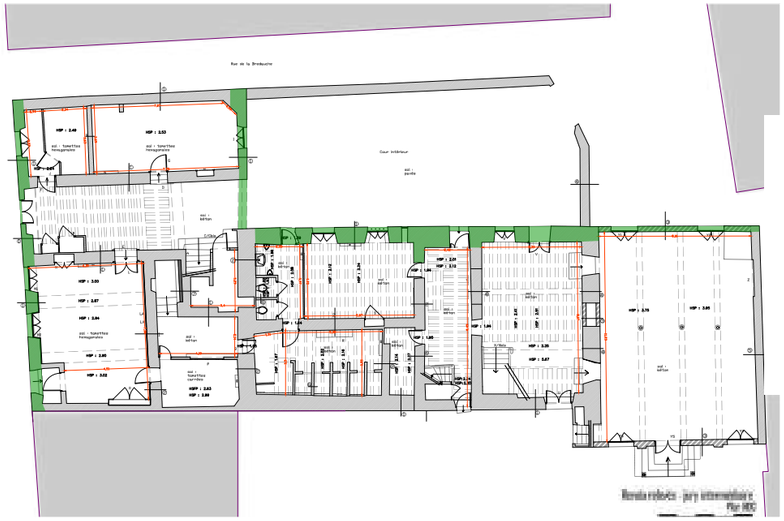

Façades accessible par des espaces extérieurs eux même accessibles par les secours. Ces façades donnent sur plus ou moins l' espace publique et non dans des espaces extérieurs qui débouche sur des cul-de-sac.

Les escaliers desservant les étages doivent être continus jusqu'au niveau permettant l'évacuation vers l'extérieur. Les escaliers desservant les étages doivent être dissociés, au niveau d'évacuation sur l'extérieur, de ceux desservant les sous-sols.

La distance maximale entre la porte d'une chambre et l'accès à un escalier ne doit pas dépasser 35 mètres.

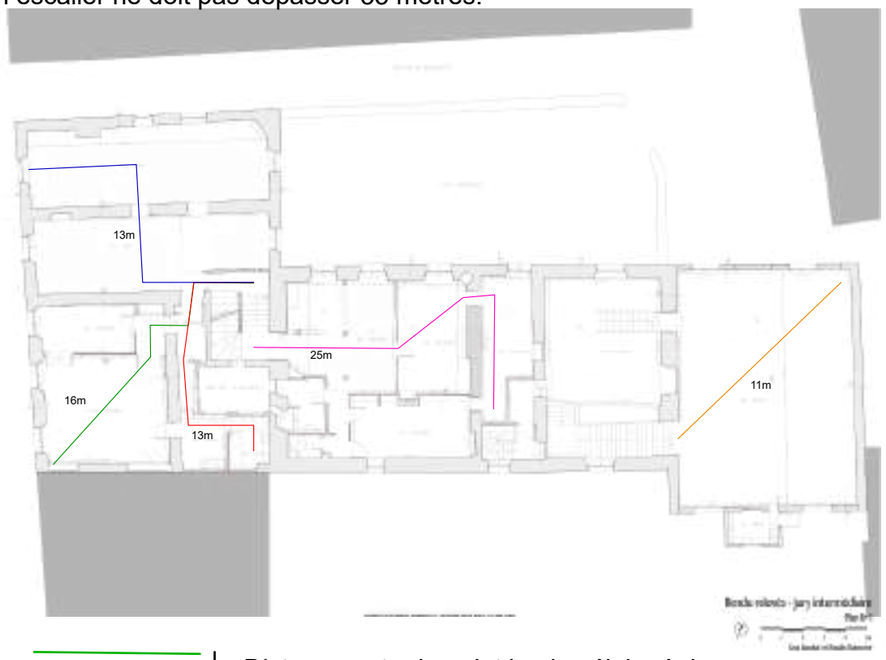

Distance entre le point le plus éloigné des pièce et l' escalier principale le plus proche.

Transformer – agir avec ce qui est là

Nemours – cœur de ville : le Foyer

Transformation d'un ensemble de bâtis en accueil de jour

Partis-pris

ENSAPB – 2020/2021 - Travaux des étudiants de licence 3e année

Enseignants : Mirabelle Croizier & Gilles Marrey

LE FOYER NEMOURS : UN ESPACE VECTEUR D'ACTIVITÉS AU COEUR DE LA VILLE DE NEMOURS

Le **projet « foyer Nemours »** concerne la création d'un accueil de jour pour personnes âgées dans le bâtiment foyer Dumée.

Transformer - « *Agir avec ce qui est là »*

Rafaël Valleran

L'objectif principal du projet est de rompre avec le phénomène courant de **marginalisation des structures accueillant des personnes âgées** en proposant un bâtiment garantissant des programmes attrayants. Certains programmes sont réservés aux personnes âgées, quand d'autres sont ouverts à tous, le tout au cœur même de la ville de Nemours.

° CONSERVER UN LIEN FORT AVEC L'HISTOIRE DU SITE ET DE SES USAGES

Le projet veillera à la conservation de l'ensemble des éléments qui confère au bâtiment son **caractère actuel**. Cela concernera principalement les éléments ayant une importante et moyenne **valeur** compte tenu du **diagnostic patrimonial** réalisé au sein du studio, ainsi que des **vestiges d'usages passés** tel que l'harmonium ou certains escaliers.

° CRÉER UNE RELATION ENTRE LE FOYER ET LE CENTRE-VILLE

Il s'agira notamment de créer une relation avec la **place de l'église** par le biais de la façade donnant sur la rue de la Bredauche, qui donne elle-même sur l'avenue de Paris. Pour y parvenir, cette façade sera retravaillée et **requalifiée par la conception d'une double peau associant des panneaux de polycarbonate et une ossature bois. L'objectif est que** celle-ci fasse **signal** dans son environnement tout en offrant une nouvelle porosité entre l'intérieur et l'extérieur.

° RESSOURCES, RÉEMPLOI, UTILISER L'EXISTANT

Afin de favoriser l'**intégration architecturale** du projet et d'en réduire l'**impact environnemental**, les matériaux seront sélectionnés lorsqu'il s'agira de reconstruire certaines parties trop dégradées, en fonction de leur provenance locale : bois de Douglas français, terre cuite, chanvre pour l'isolation.

Les **briques récupérées** lors du démontage des murs de façade seront utilisées pour **paver le jardin** ainsi que les accès aux différentes entrées du foyer.

° FAIRE RESSORTIR L'ASPECT COMPOSITE DU FOYER PAR UNE CONTINUITÉ ARCHITECTURALE CONTEMPORAINE

Des **matériaux plus récents** comme les **panneaux de CLT** seront utilisés pour créer une structure greffée dans l'existant permettant un nouvel espace : une salle de projection pouvant accueillir plus d'une cinquantaine de personnes.
Des **panneaux de polycarbonate** seront également utilisés pour clore l'espace informatique ainsi que l'espace de cuisine afin de ramener de la lumière dans ces espaces d'usages.

Ces panneaux seront aussi utilisés sur la façade donnant sur la rue de la Bredauche afin de **faire signal tout en établissant un dialogue avec le reste du bâtiment.** Cela permettra aussi de **garantir un apport de lumière accru** dans l'atelier d'expression plastique situé au premier étage ainsi que dans l'espace du restaurant au rez-de-chausée.

Conservation de certains attributs

Harmonium du 1 er étage

Balustre et rampe

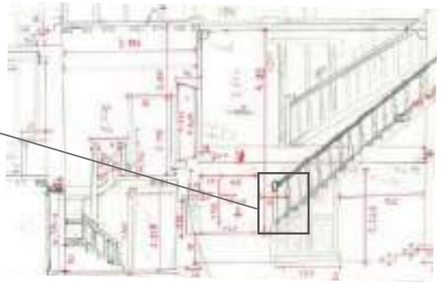
Travail de relevé

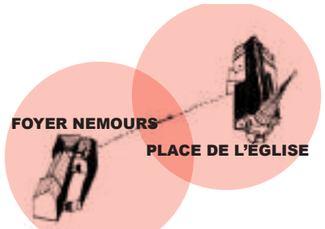

Relier le foyer aux zones fréquentées

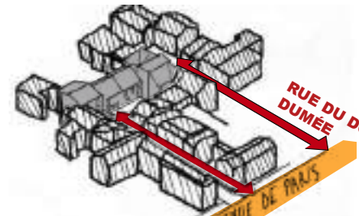

Rues menant au foyer

Façade rue de la Bredauche

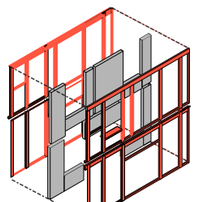
Double-peau

Mur en briques au 1 er étage

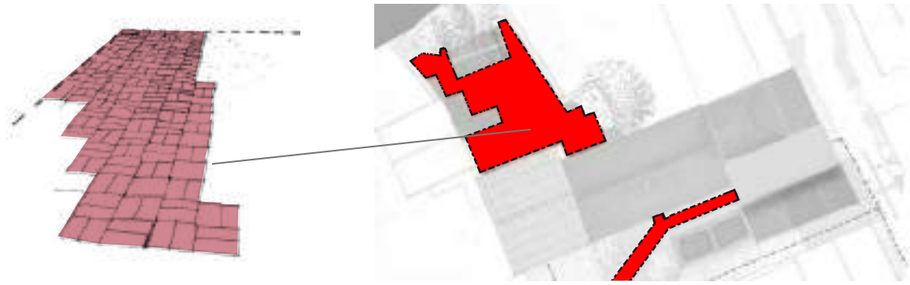
Pavage des espaces extérieurs...

...pour faciliter l'accès au bâtiment

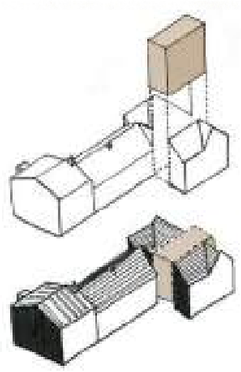
Intégration d'un volume en CLT

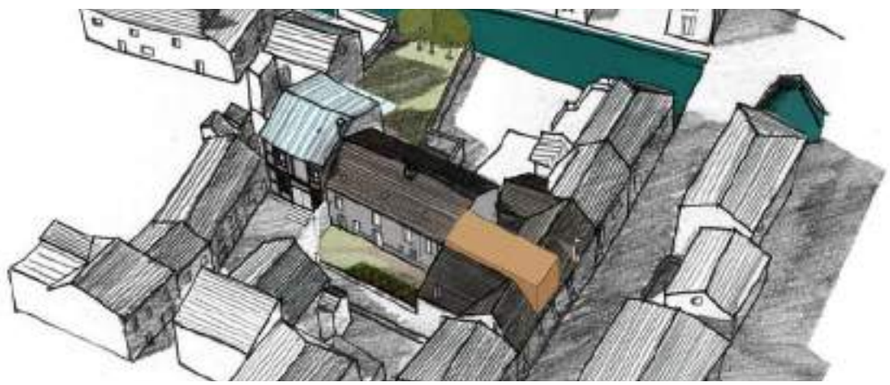
Un dialogue se créé entre l'architecture existante et les interventions opérées

RELATIONS : DE NOUVEAUX PROGRAMMES COHÉRENTS AVEC CEUX PRÉSENTS EN VILLE

CENTRALISER LES PROGRAMMES NÉCESSAIRES AUX PERSONNES ÂGÉES AU SEIN D'UN ACCUEIL DE JOUR

Les programmes proposés par l'accueil de jour permettent aux personnes âgées de trouver un ensemble d'activités et d'ateliers pouvant répondre à leurs besoins tout au long de la semaine, et cela, en plein coeur du centre historique de la ville de Nemours.

FOURNISSEURS POTENTIELS POUR LE RESTAURANT DU FOYER

La Ferme de Lareau — 6 KM

Le Village Potager — 6 KM

Délices de la Ruche — 8 KM

Ferme des Tuiles, Volailles de ferme — 10 KM

Cœur de Choc Chocolats 100% BIO — 10 KM

Au Coeur de la Mie — À 10 KM DU FOYER

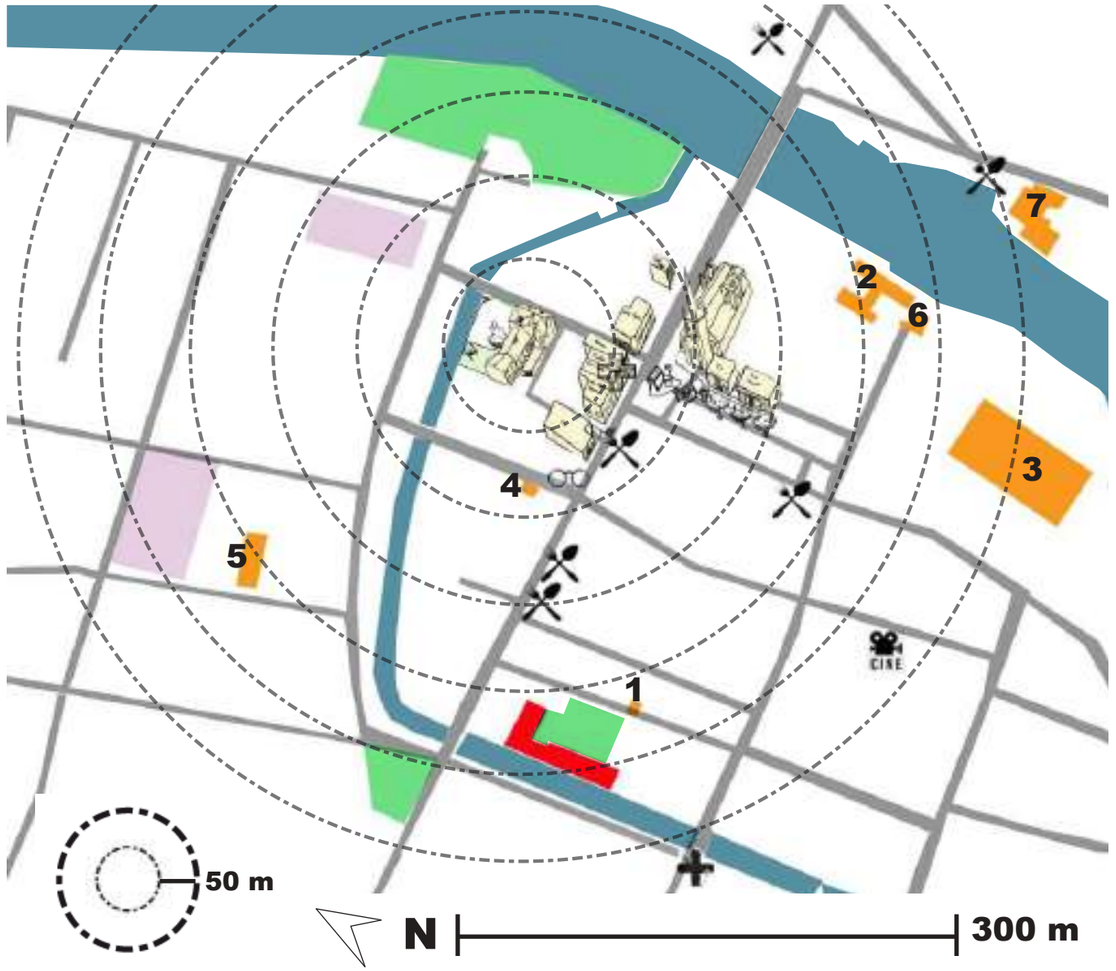

ESPACES VERTS (Quais du loing, square pasteur, Mairie de Nemours)

ÉCOLES (écoles élémentaires)

MAIRIE DE NEMOURS: chorale, thés dansants, atelier informatique, atelier mémoire, gym douce, aide à domicile, résidence autonomie Paul Vincent.

Le Loing et son canal

Associations et clubs de Nemours

1- Espoir centres familiaux jeunes
2- Croix rouge française de Nemours
3- Château-musée de Nemours
Groupe écologique
Groupe d'amicale franco-portugaise
4- Club de tennis de table
5- Cours de piano
6- Échecs et bridge
7- Réunions alcooliques anonymes

OPTICIEN — **RESTAURATION**

MÉDECIN — **CINÉMA DE LA VILLE**

PHARMACIE

TEMPORALITÉ DES PROGRAMMES PROPOSÉS AU SEIN DU FOYER (Pour une semaine type du lundi au vendredi)

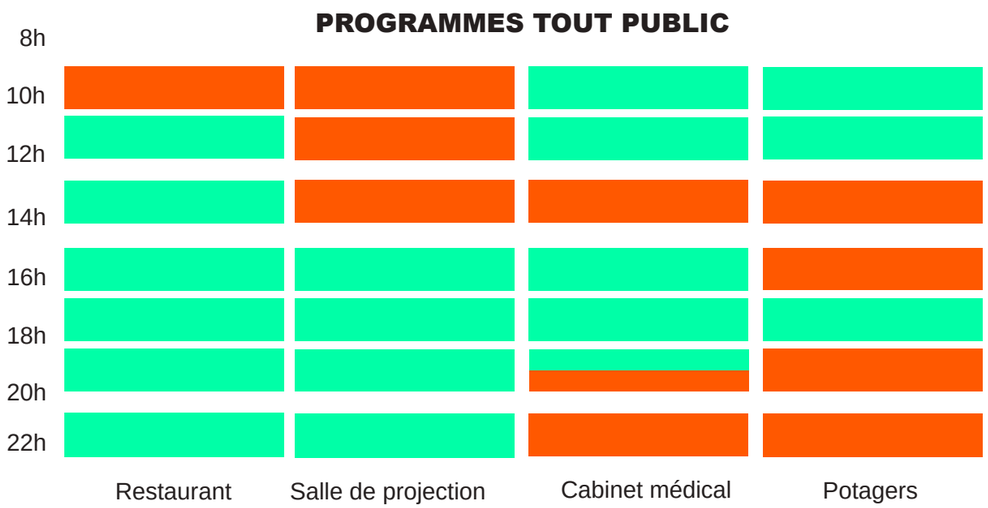

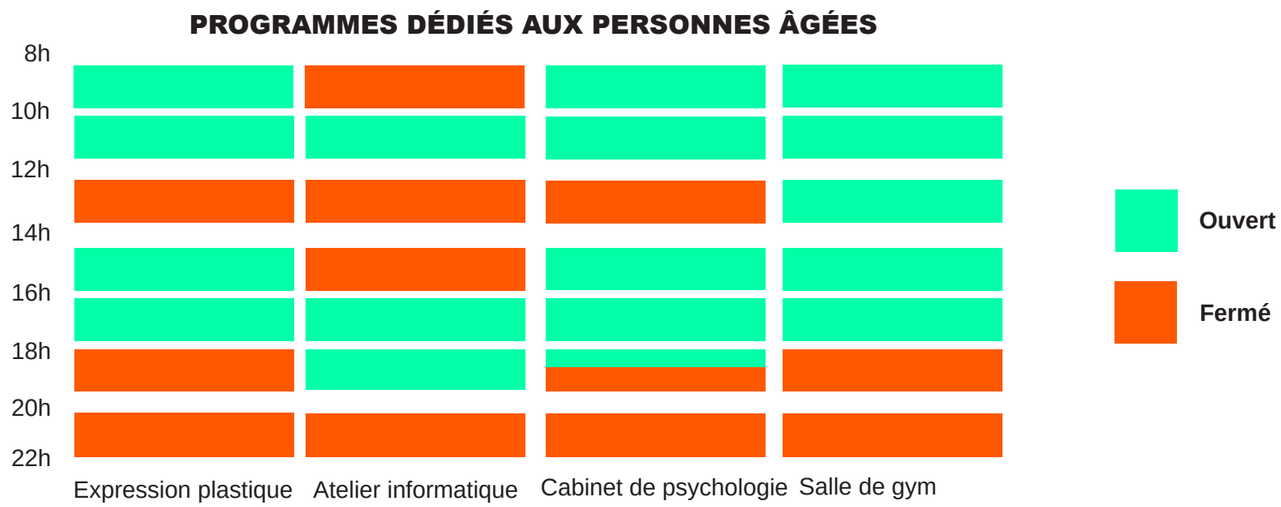

PROGRAMME DU FOYER

PROGRAMME DE BASE DE L'ACCUEIL DE JOUR

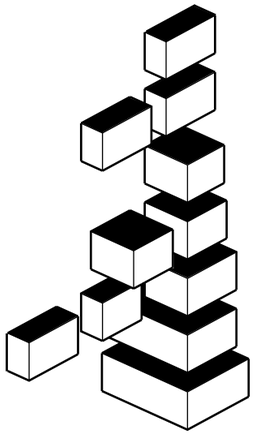

Bureau pour le responsable (10m²)

Cabinet médical (deux salles de 10m²)

Sanitaires (15m²)

Salles d'atelier (15 à 20m² par salle)

Cuisine (20m² + cellier 8m²+ nettoyage 10m²)

Salle de restauration (40m²)

Logement de fonction (40/50m²)

SURFACE TOTALE = 215 m²

PROGRAMME DU PROJET = 566 m²

SURFACE TOTALE DISPONIBLE = 982 m²

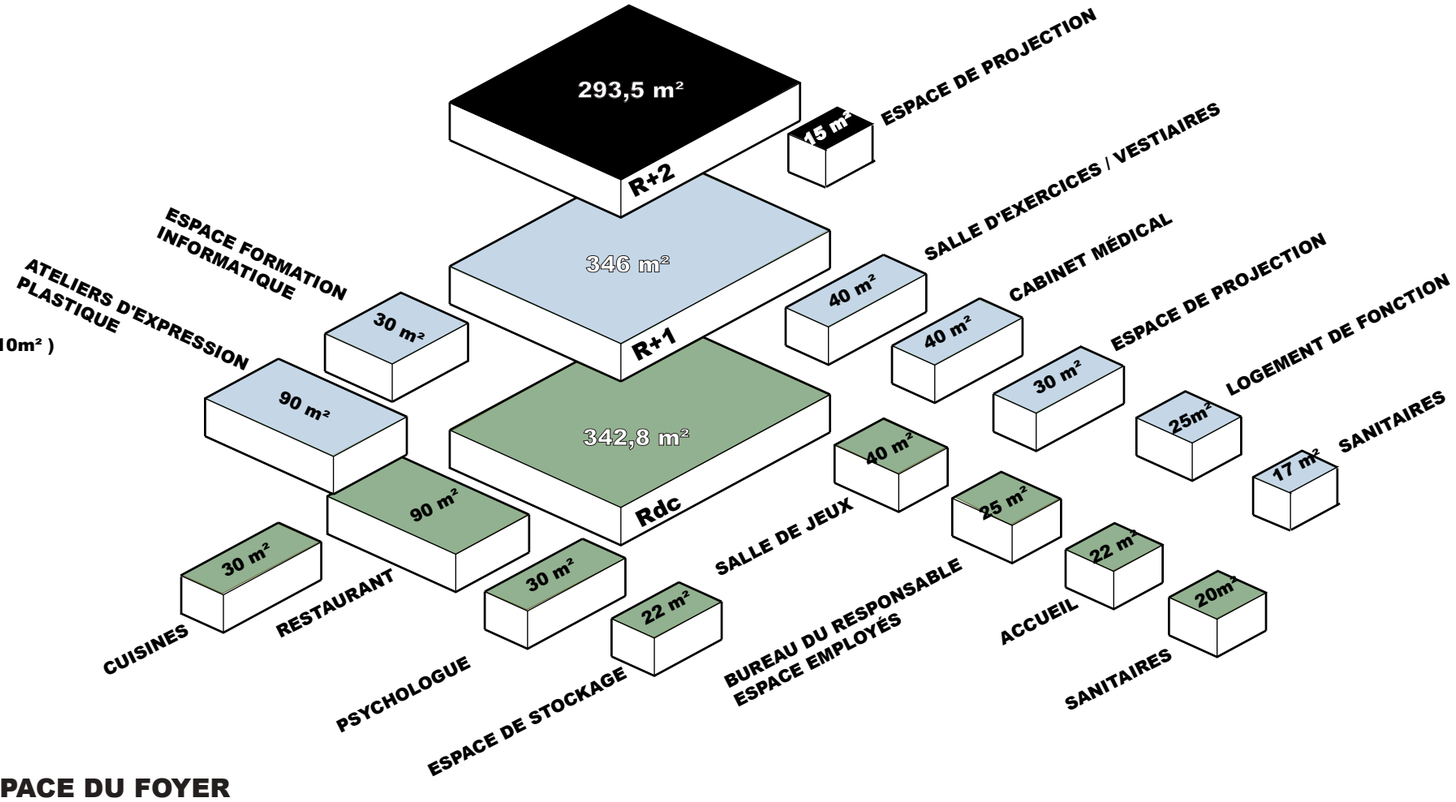

RÉPARTITION DES PROGRAMMES DANS L'ESPACE DU FOYER

Le rez-de-chaussée du foyer accueille un espace de **restauration** donnant sur la rue de la Bredauche afin d'attirer les passants et de **stimuler l'activité du lieu** en étant facilement **accessible**.
Au centre du bâtiment est situé un couloir traversant le foyer et menant à un bloc plus technique intégrant des sanitaires, un espace de stockage réservé aux employés ainsi qu'un bureau pour le responsable.
Un hall d'accueil donnant sur la rue du docteur Dumée permet d'accéder à un **cabinet de psychologie** et à une **salle de jeux** disposant de sanitaires. Ce hall permet également l'accès au **logement de fonction**.

Le premier étage est rendu accessible par des escaliers, un ascenseur et un monte-personne. On trouve à gauche du foyer deux ateliers réservés aux personnes âgées. Un **atelier d'expression plastique** et un **atelier de formation informatique**. La partie centrale du foyer est occupée par un **cabinet médical**.
On retrouve également à l'étage une **salle d'exercice physique** destinée aux personnes âgées.
Au dessus du hall d'accueil est située une **salle de projection** accessible à tous les publics permettant de stimuler l'activité du foyer par un **espace intergénérationnel**.

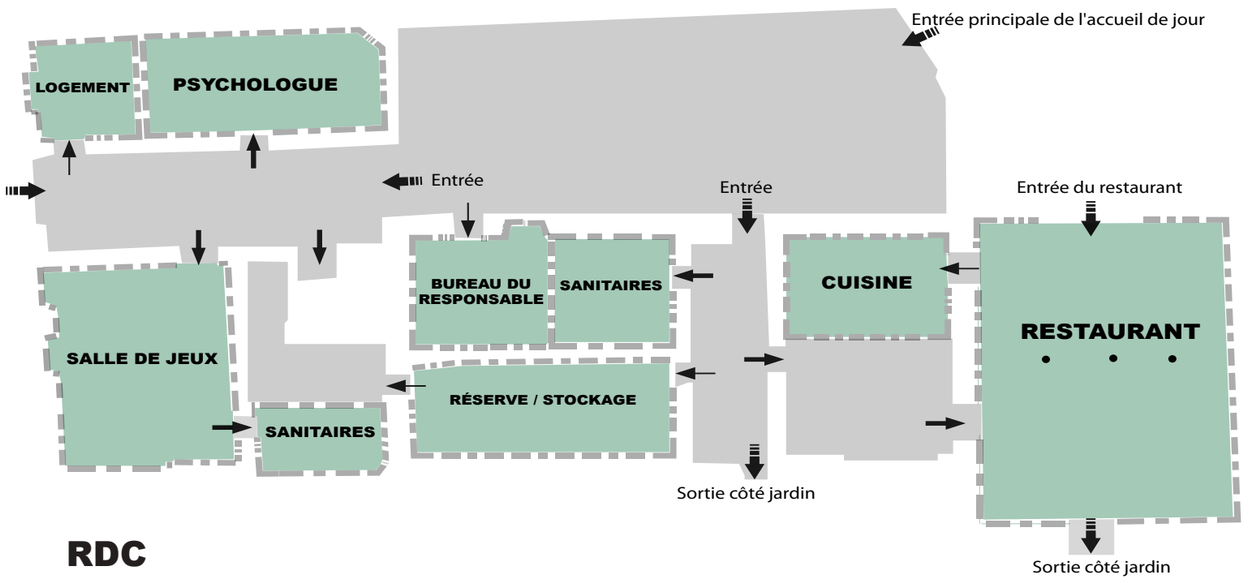

RDC

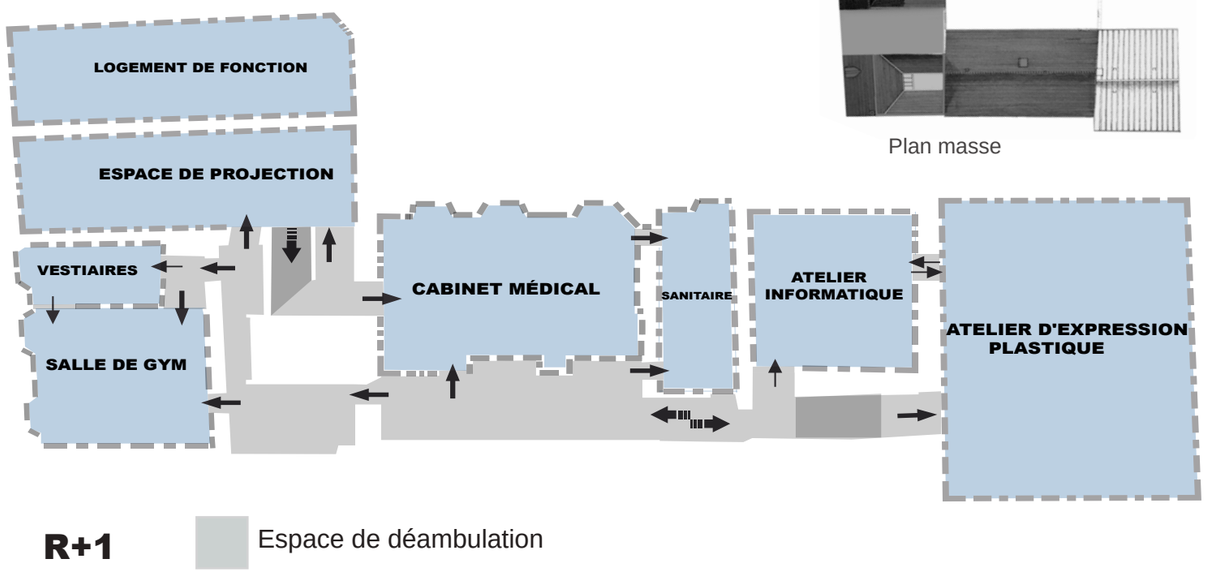

R+1

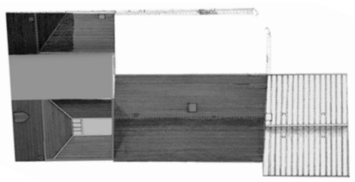

Plan masse

Espace de déambulation

RELATION À L'EXISTANT ET INTERVENTIONS

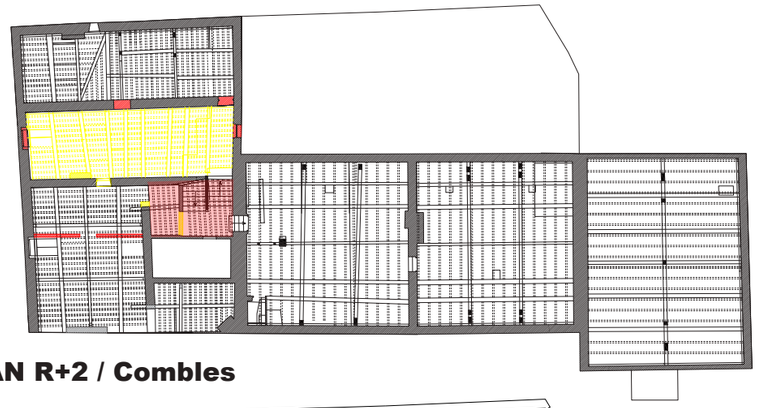

PLAN R+2 / Combles

PLAN R+1 0 5 10M

N

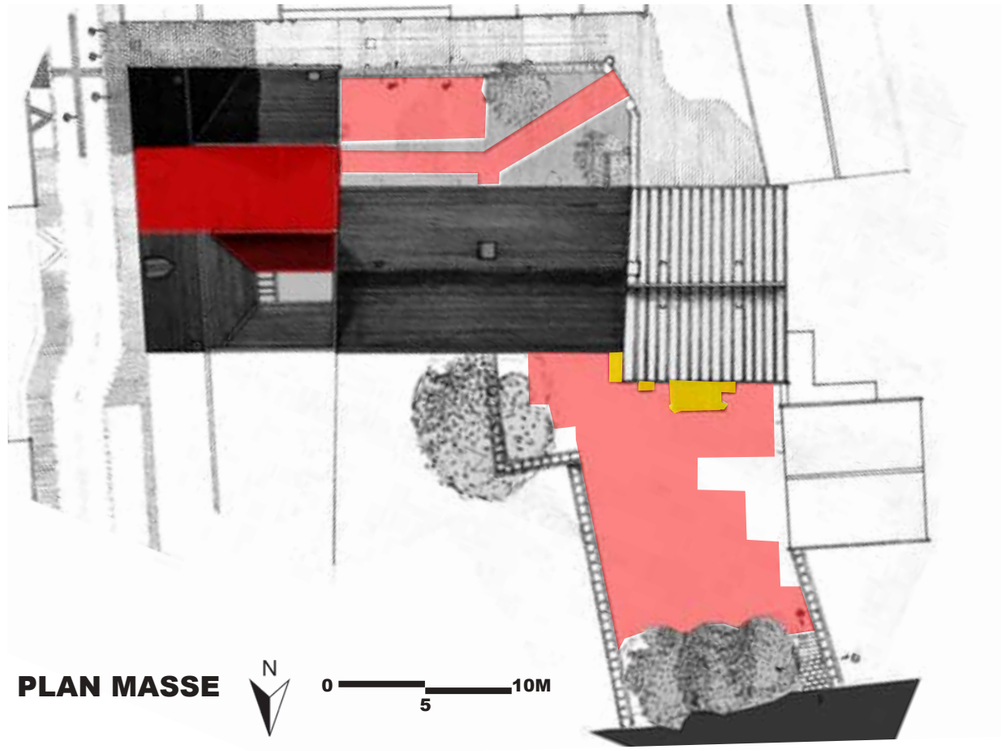

PLAN MASSE N 0 5 10M

PLAN RDC 0 5 10M

N

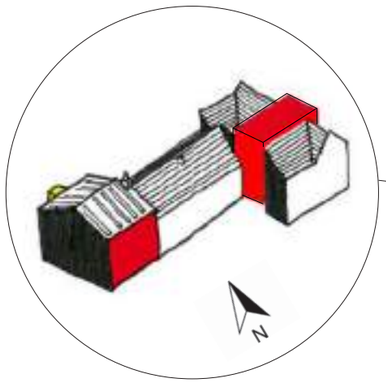

AXONOMÉTRIE

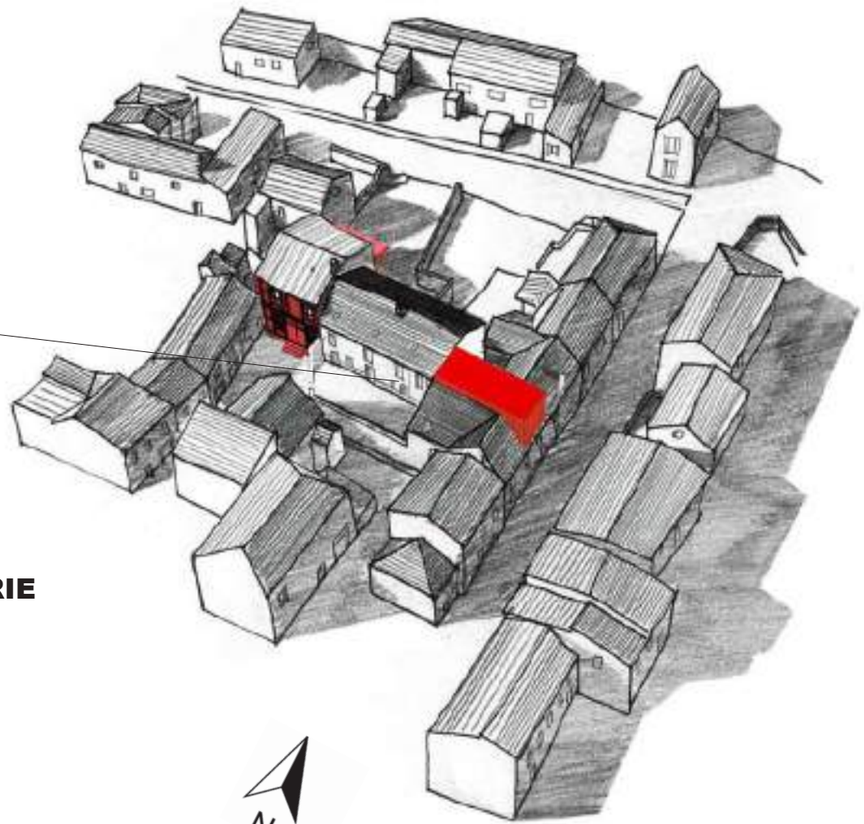

COUPE PERSPECTIVE

EXISTANT CONSERVÉ

EXISTANT DÉMOLI

PARTIES CRÉÉES / MODIFIÉES

PARTI D'INTERVENTION - Un jardin thérapeutique

Nemours est une ville située au Sud-Est de Paris, en banlieu éloignée. C'est une ville chargée d'histoire dont sa population est **vieillissante**.

Le projet est de **réhabiliter le Foyer de Nemours**, bâtiment relativement emblématique de cette ville. L'idée est de concevoir un **acceuil de jour** pour personnes âgées (autonome ou en perte d'autonomie). L'objectif est de **redynamiser Nemours** grâce à cet acceuil de jour associé à d'**autres activités**, mettant en place un lieu où différents types de personnes se rencontreraient : créant ainsi un **espace intergénérationnel**.

Le projet offrirait un **espace de « bien-être »** pour les habitants de Nemours, mais surtout pour les personnes âgées. L'idée est d'offrir des **soins physiques et psychologiques** à ces usagers.

Selon moi, un accueil de jour est un espace où les personnes âgées vont pouvoir **préserver et/ou retrouve**r, grâce aux activités proposées, leurs **capacités motrices et cognitives**.

Le coeur du projet est **le jardin** où l'activité principale est **l'hortithérapie** *(soigner par le jardinage, la culture d'un jardin)*.

L'hortithérapie est associé à d'autres activités située tout au long du parcours : des espaces commun (restauration), des espaces **sportifs**, des espaces **artistiques**, des espaces **culturels** (bibliothèque)et des espaces de **détente** (le jardin).

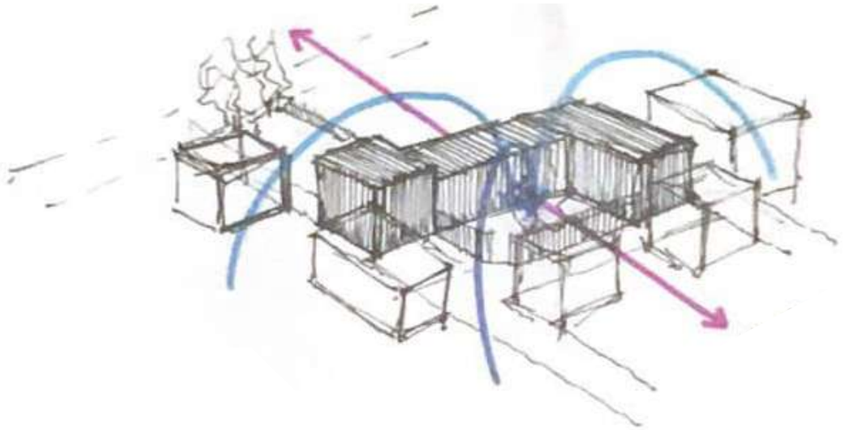

Croquis d'intentions

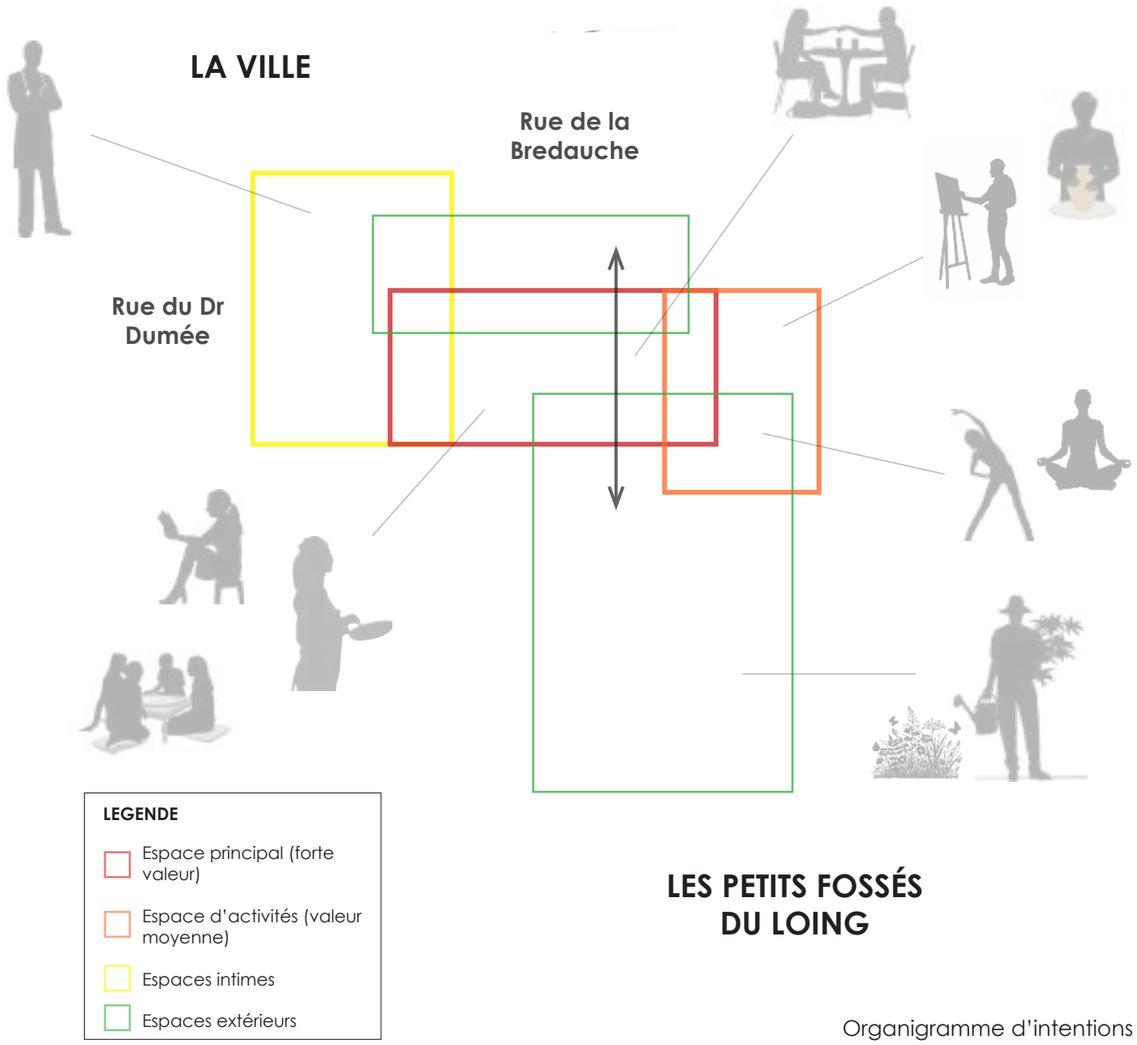

Organigramme d'intentions

RELATION DU PROGRAMME AVEC NEMOURS

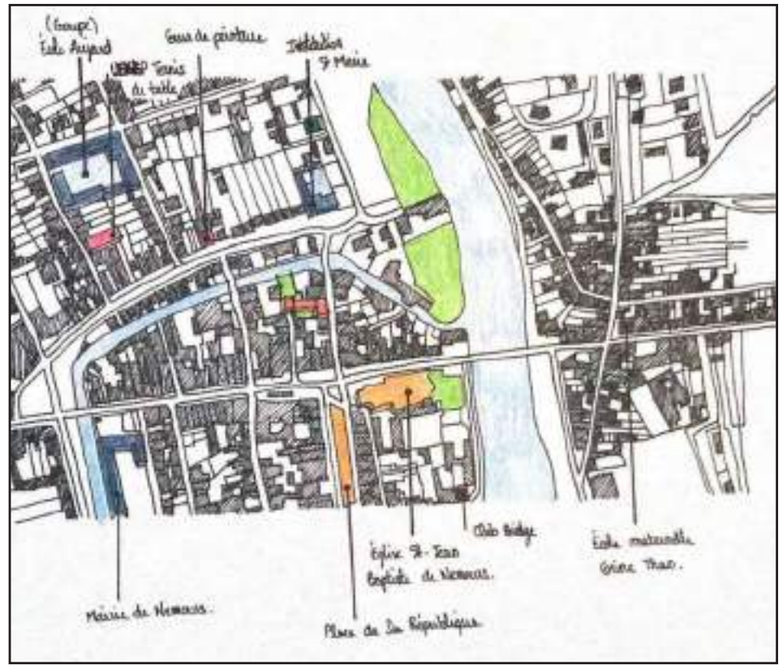

Plan de situattion

7h45 - 18h30 envrion
fermés les week-end

collèges fermés les
mercredis après-midi

Lycée

Collège

Ecole primaire

Ecole maternelle

Travail

7h45 - 19h
fermés les week-end

Ville de Nemours

Personnes âgées : toute la semaine

Adultes : soir de semaines et week-ends

Enfants : soir de semaines, mercredis apèrs- midi et week-ends

activités sportives (canoë, vélo, rando,...)

repos, contemplation

Le Loing

FOYER

Hôpitaux, EPAD

offrir des **activités** pour certains patients

offrir des **alternatives** aux EPAD pour les personnes âgées en manque d'autonomie

Infirmiers/assistants médicaux pour le Foyer

Centre historique

visites culturelles / marche culturelle, évènements en lien avec l'histoire de le ville, marchés sur la Place de la République 8h-12h30,...)

Musées, Château, ...

Associations et activités

(sportives, culturelles, créatives)

MJC Scala (centre culturel)	USNSP (Athlétisme,...)	ESSCAL	Gymnastique Volontaire
Les reflets des Iles	ASS L'art dans la ville	Evenements de la Mairie de Nemours	Les fourmis d'à côté
Bridge Club	Union des retraités	Les jardins familiaux	

idée d'**interéchanges** entre les associations extérieures et le Foyer

(locaux à dispositions, évènements,...)

LEGENDE

- Flux des habitants de Nemours
- Associations sportives et culturelles
- Education et activités professionnelles
- Activités médicales

LEGENDE

- Personnes âgées
- Adultes/Lycéens
- Collégiens/Enfants

Temporalité et dynamiques

	MATINEE	MIDI/APRES-MIDI		FIN DE JOURNEE
LUNDI	Toute activité	Cuisine/Déjeuner	Activité de détente	Activités sportives ou manuelles
		Cuisine/Déjeuner		Activités sportives ou manuelles
				Activités sportives ou manuelles
MARDI	Toute activité	Cuisine/Déjeuner	Activité de détente	Activités sportives ou manuelles
		Cuisine/Déjeuner		Activités sportives ou manuelles
				Activités sportives ou manuelles
MERCREDI	Toute activité	Cuisine/Déjeuner	Activité de détente	Activités sportives ou manuelles
		Cuisine/Déjeuner		Activités sportives ou manuelles
	Toute activité	Cuisine/Déjeuner	Activité de détente	Activités sportives ou manuelles
JEUDI	Toute activité	Cuisine/Déjeuner	Activité de détente	Activités sportives ou manuelles
		Cuisine/Déjeuner		Activités sportives ou manuelles
				Activités sportives ou manuelles
VENDREDI	Toute activité	Cuisine/Déjeuner	Activité de détente	Activités sportives ou manuelles
		Cuisine/Déjeuner		Activités sportives ou manuelles
				Activités sportives ou manuelles
SAMEDI	Evènements spéciaux (stages, intervention extérieure, spectacles, ...)			
DIMANCHE	Evènements spéciaux (stages, intervention extérieure, spectacles, ...)			

Week-end = moment où toutes les générations peuvent se rencontrer, se retrouver, échanger, partager, ...

INTERGENERATIONEL

ORGANIGRAMME DU PROJET

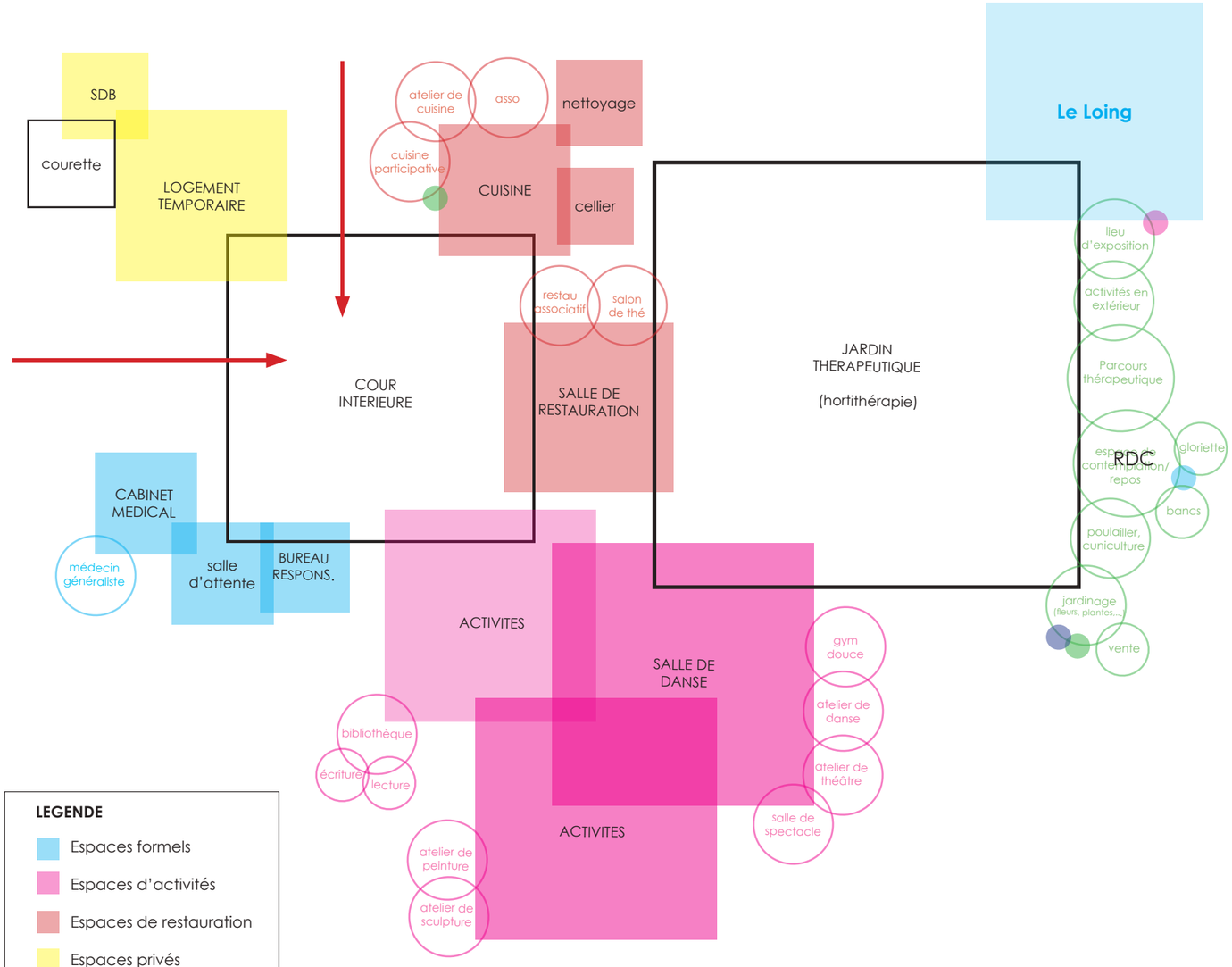

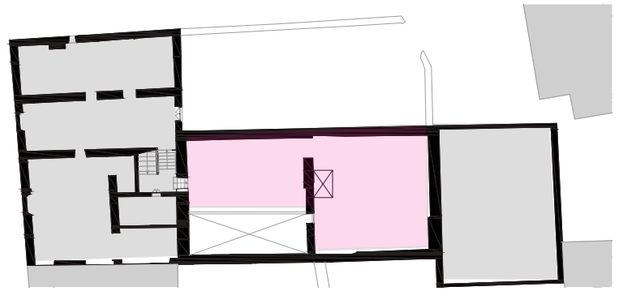

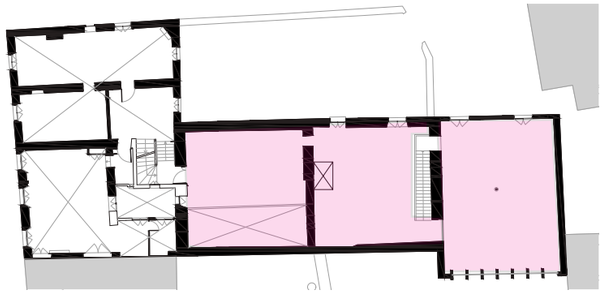

R+2

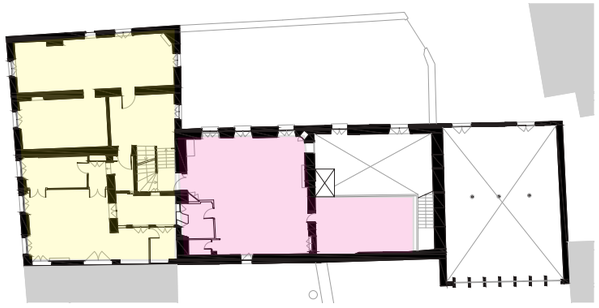

R+1

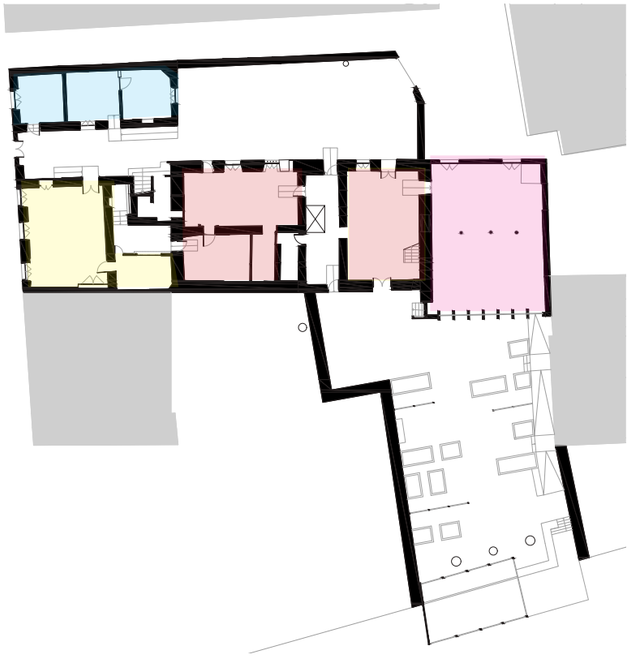

RDC

RELATION A L'EXISTANT

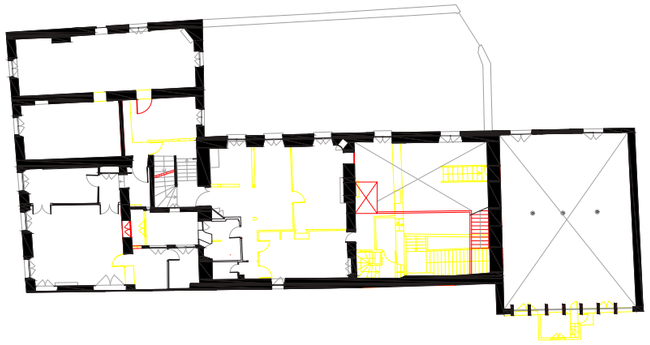

R+1

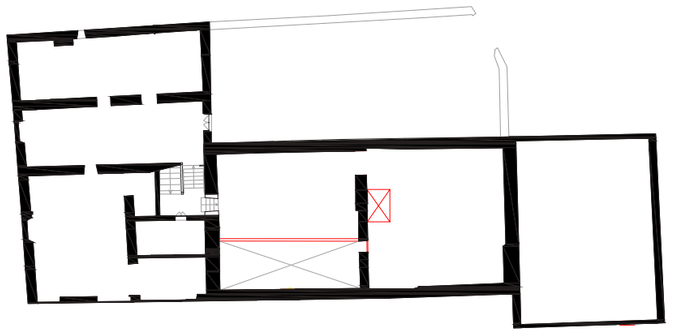

Combles

RDC

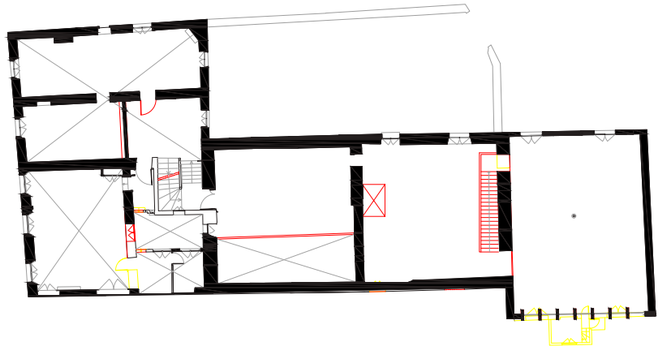

R+2

LEGENDE

- Eléments conservé
- Eléments ajoutés/modifiés
- Eléments retirés

0 5m

Plan masse

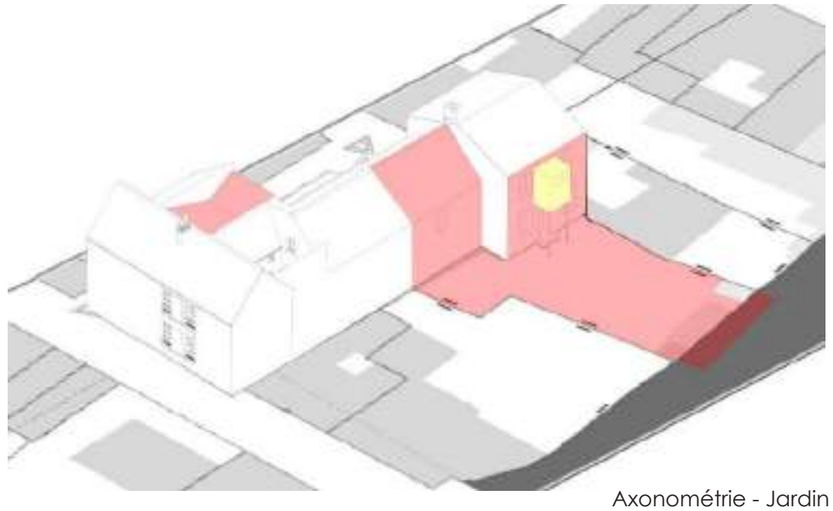

Axonométrie - Jardin

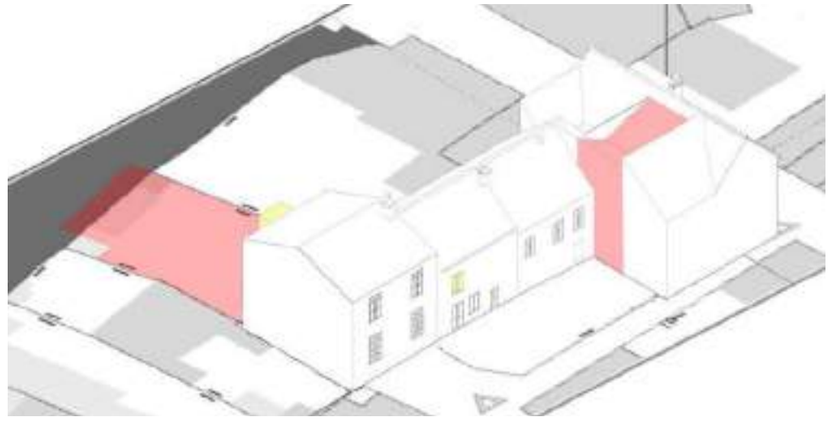

Axonométrie - Cour intérieure

PARTI PRIS: LA CONTINUITÉ

PARTI PRIS PATRIMONIAL

Le site du foyer de Nemours, est un lieu chargé d'histoire. Celle-ci est la source de l'objet architectural. Le foyer eut de nombreuses fonctions : annexe de l'hôtel Dieu, école de la ville, foyer religieux protestant et catholique, foyer d'association.... Ce qu'il faut conserver dans un lieu qui vise à être réutilisé, c'est ce que l'on peut appeler l'**esprit** du lieu, bien avant la forme architecturale (**enveloppe**). L'esprit c'est les actions humaines à l'origine de l'architecture. Ainsi dans une optique de conservation et de réaménagement du site, le projet Nextmours (Next, après + Nemours) se veut en **continuité** historique, programmatique et architecturale. La continuité permet d'améliorer les qualités et les performances du site tout en conservant deux choses importantes. La première c'est l'histoire intrinsèque du lieu. La seconde est plus spécifique au site de Nemours avec son vécu, qui grâce à ça peut être perçu comme un « abri souverain » (théorie d'Auguste Perret), un lieu qui peut s'adapter à des programmes et donc qui peut évoluer au fur et à mesure du temps.

PARTI PRIS PROGRAMMATIQUE

Le projet Nextmours vise à être en continuité avec le déjà là. Or les activités passées étaient soit de nature éducative (école, foyer de discussions religieuses) soit de nature plus festive (regroupement d'association, fêtes, musique...). Le programme est divisé en deux parties, une partie danse, musique et festivités, l'autre partie est quant à elle basée sur des activités plus diversifiées autour de l'éducation et de L'aide. Il y a un cabinet médical, des cours de cuisines, des cours de soutien et d'apprentissage. Les activités sont conçues pour un maximum de rencontres et d'utilisation par le plus grand nombre indépendamment de l'âge.

Les espaces se veulent le plus possible en continuité avec les anciennes activités qui s'y déroulaient. Les anciennes douches deviennent des vestiaires, les salons deviennent des salles d'activités, de réunion, soit restent des salons et les sanitaires restent des sanitaires.... Cette démarche est une démarche économique, mais aussi conservatrice. Le projet au travers de son programme se veut pluridisciplinaire, où le corps (enveloppe) et l'esprit humain peuvent évoluer librement au travers d'activités comme la danse et la musique.

PARTI PRIS ARCHITECTURAL

Physiquement les deux parties du projet sont distinctes : la partie danse et musique sur la cour et le jardin et la partie pluridisciplinaire donnant sur la Rue du Docteur Dumée. Les modifications physiques sont faites en bois et tout les changements de toiture en zinc. Ainsi chaque partie possède une toiture en zinc qui dans un jeu formel dialogue entre elles. Sur la partie danse et musique la toiture est arrondie en reprenant le système d'une toiture en bois à la Philibert De l'Orme. Cette partie dialogue avec un pan de toit en plan incliné sur l'autre partie du projet. Les formes sont le reflet et la synthèse des actions possibles sur un objet architectural existant, c'est-à-dire une addition ou une soustraction à ce dernier.

L'utilisation du bois et du zinc peut être vue comme des prothèses, facilement discernables du préexistant (plus massif) et qui permet d'améliorer les qualités spatiales. Le bois est quant à lui un matériau local (forêts), écoresponsable, et qui par sa mise en place rappelle les façades en pans de bois du Moyen Age (encore présentes à Nemours). L'utilisation de volets en bois sur la nouvelle façade Rue de la Bredauche, sert à jouer avec la luminosité mais, aussi et surtout, est l'union du corps (salle de danse en bas) et de l'esprit (salle de musique en haut),l'union des deux entités programmatiques et théoriques du projet.

Le réemploi est une part importante du projet, car comme le dit Lavoisier « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ». Ainsi certains éléments singuliers seront déposés, puis réutilisés, c'est le cas d'éléments de mobilier, mais aussi d'éléments structurels (colonnes en fontes). Les matériaux de construction comme le béton, la brique, la pierre et surtout le bois seront réemployés tels quels ou alors après transformations.

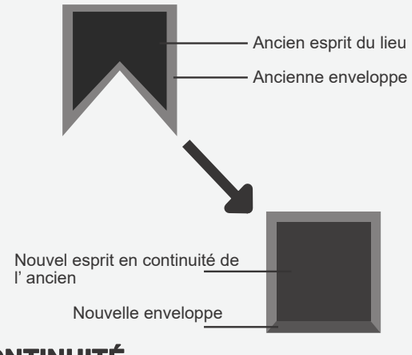

CONTINUITÉ

RÉFÉRENCES

Système d'assemblage qui permet d'obtenir une voûte légère et économique (en bois).

Mont-Dauphin, charpente à la philibert De l'Orme

Bâtiment dont la forme de la toiture marque le paysage. Différenciation entre l'extension et le préexistant par la matérialité.

Opéra de Lyon, Jean Nouvel

PROGRAMME DU FOYER

PROGRAMME _FOYER NEXTMOURS

	nombre	m²/unité	s/total m²	total m²
gestion				**227**
hall	1	40,5	41	
bureau	1	12	12	
toilettes H/F haut	1	7,5	8	
toilettes H/F bas	1	16	16	
local technique	1	11	11	
combles stockage	1	104	104	
cave	1	36	36	
espaces autres activités				**255**
salle d' activités 1	1	41,5	42	
salle d' activités 2	1	65	65	
cabinet médical	1	27	27	
espaces de musique				**252**
salle de représentation	1	92	92	
studio de musiques 1	1	29	29	
studio de musiques 2	1	31	31	
studio de musiques 3	1	32	32	
studio de musiques 4	1	36	36	
balcon musical	1	32	32	
restauration				**108**
salle de restauration	1	42	42	
cuisine	1	21	21	
cellier	1	6,5	7	
cave	1	38	38	
logement				**52**
chambres	1	10	10	
cuisine	1	5,6	6	
séjour	1	31	31	
salle de bain	1	5	5	
espaces de danse				**180**
salle de danse	1	92	92	
Vestiaire 1	1	29	29	
Vestiaire 2	1	33	33	
cave/stockage	1	26	26	
espaces extérieurs				**384**
jardin	1	257	257	
cour	1	127	127	
TOTAL				**1 457**

SURFACES DU PROGRAMME

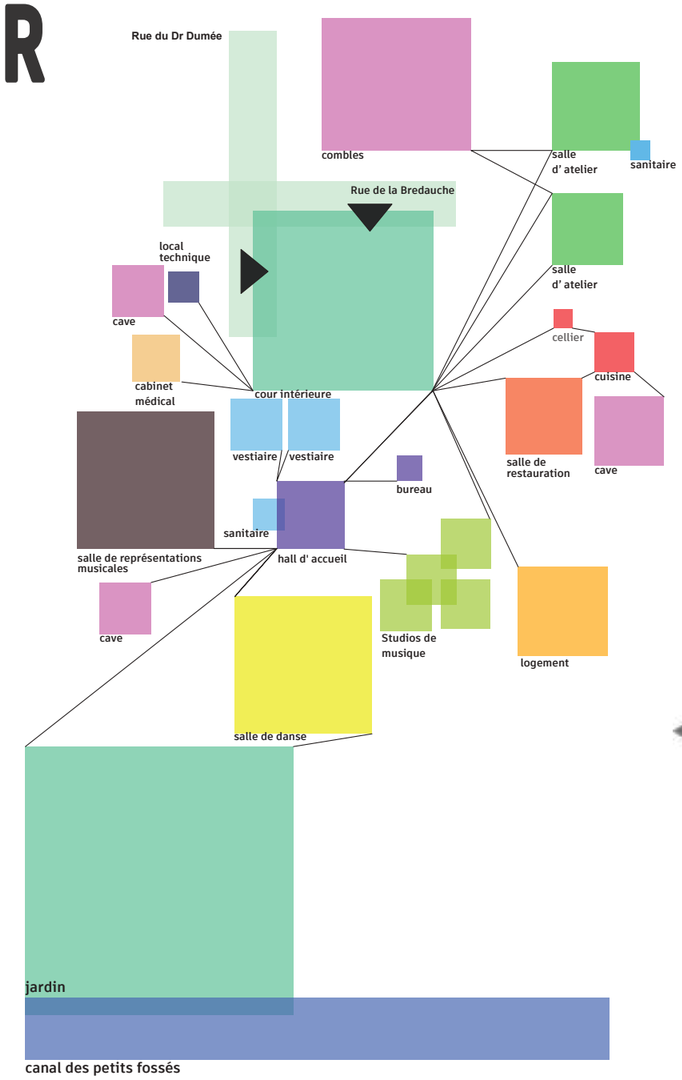

ORGANISATION DU PROGRAMME

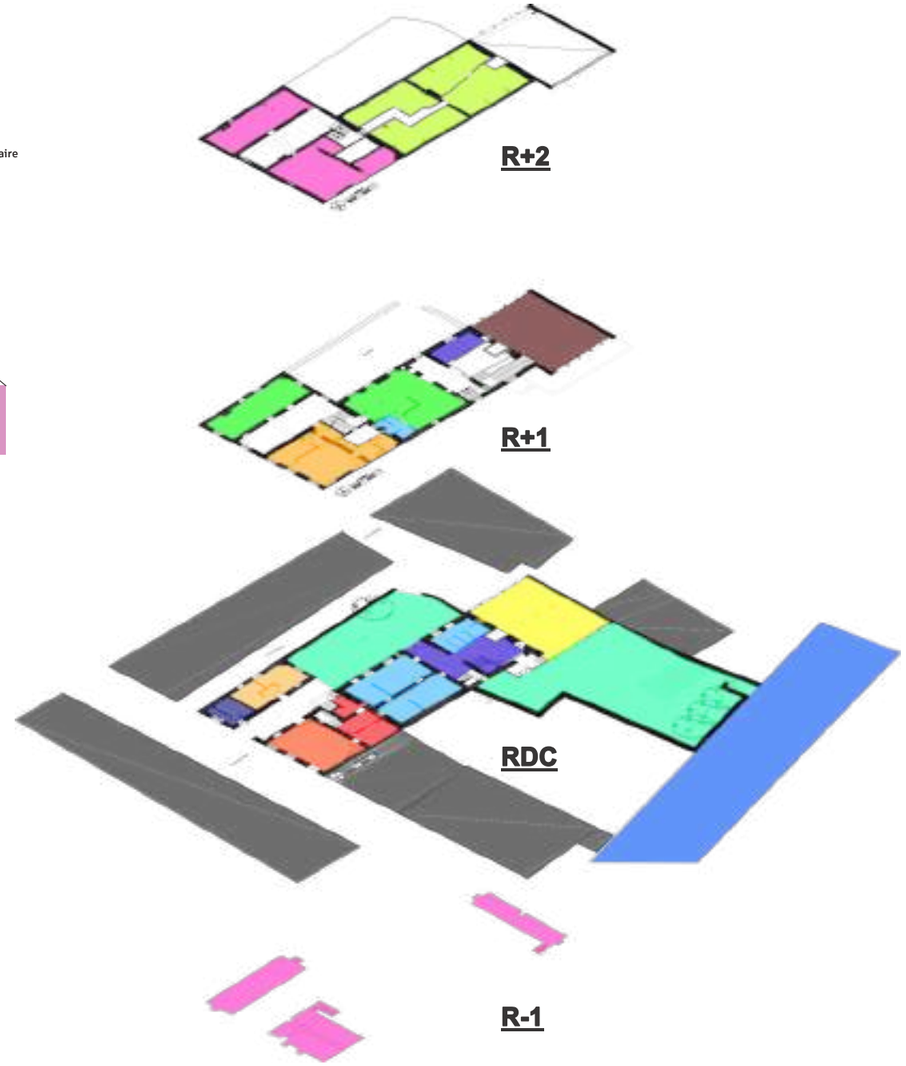

RÉPARTITION DU PROGRAMME

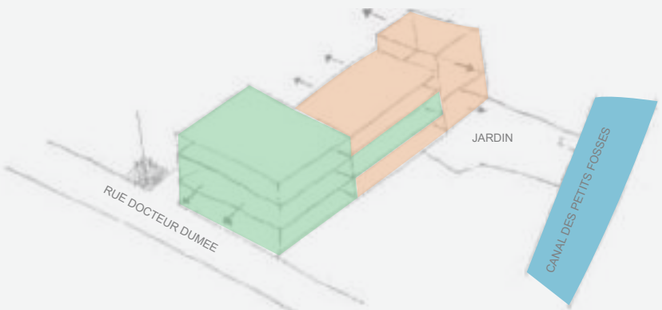

Partie danse et musique

Partie pluridisciplinaire

PARTITION DU PROGRAMME ET ORIENTATION

Partie danse et musique	Partie pluridisciplinaire
Fêtes	Activité médicale
Musique (cours)	Cuisine (cours)
Concerts intérieurs (30 personnes)	Restauration
représentations extérieurs	Cours de soutient scolaire
Danse en intérieur (20-25 personnes)	Cours d' apprentissage
Danse en extérieur	réunion associative
expositions	

ACTIVITÉS POSSIBLES

RELATION VILLE / FOYER

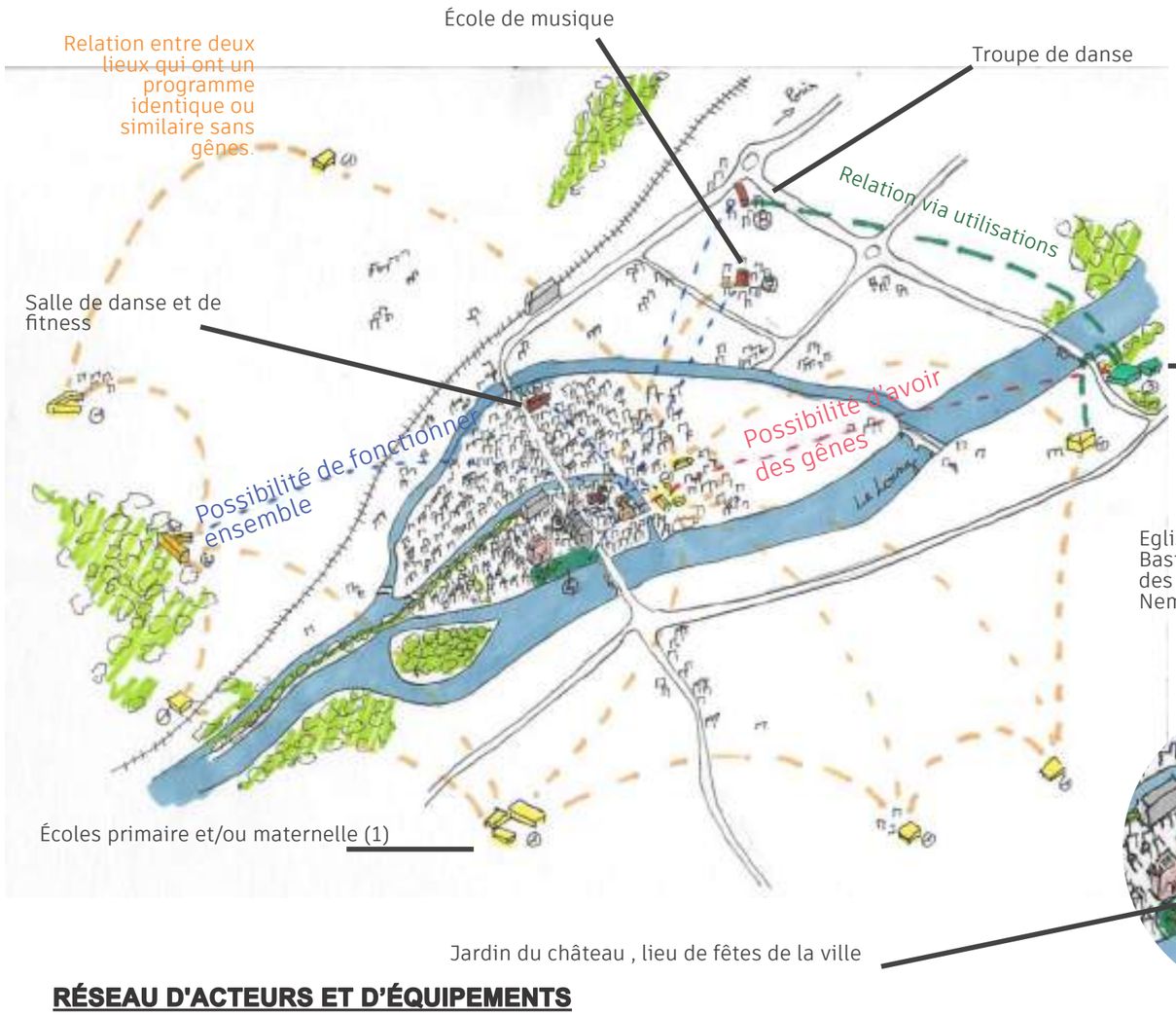

Manifestations culturelles	Dates
Le festival *Paroles de Femmes*	**Mars**
La Foire Exposition	**Juin**
La fête médiévale	**Juillet**
Le festival « *Notown* »	**Août / Septembre**
La fête de l'association « L'Art dans la Ville »	**Septembre**
La « *Passé O'Mobile* »	**Octobre**

FESTIVITÉS ANNUELLES (POUVANT UTILISER LE FOYER)

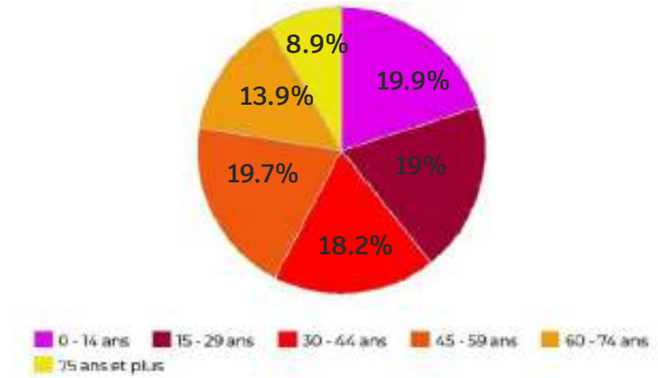

RÉPARTITION PAR TRANCHE D'AGE DE LA POPULATION (2017 Insee)

RELATION PUBLIC / FOYER

RÉSEAU D'ACTEURS ET D'ÉQUIPEMENTS

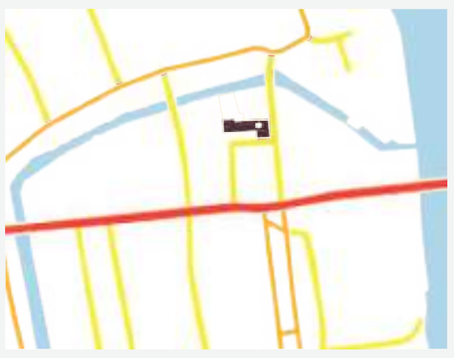

- Voie principale
- Voies secondaires
- Voies tertiaires
- Foyer Nextmours

VOIES DE COMMUNICATION

- Église St-Jean-Batiste
- Mairie
- Écoles
- Bâtiments en voies de réhabilitation (projet Cœur de ville)
- Foyer Nextmours

ÉQUIPEMENTS

- Espaces verts de la ville
- Espaces verts du Foyer Nextmours en extension des espaces verts urbains
- Possible espaces verts futurs (projet cœur de ville)
- Foyer Nextmours

ESPACES VERTS

Arthur RIGAUD

RELATION A L'EXISTANT

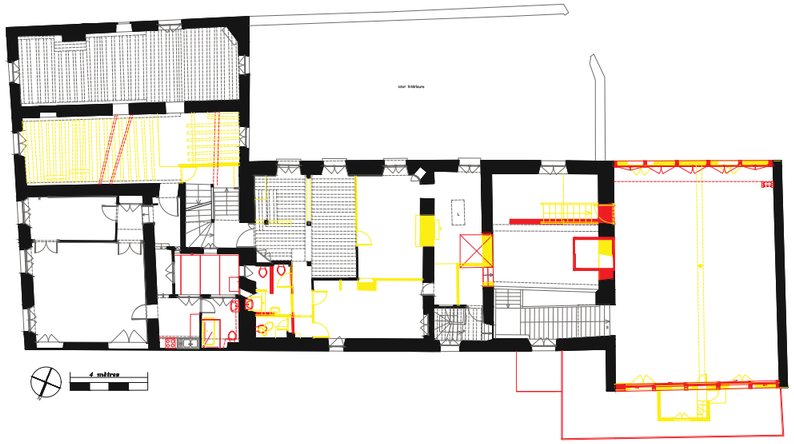

R+1

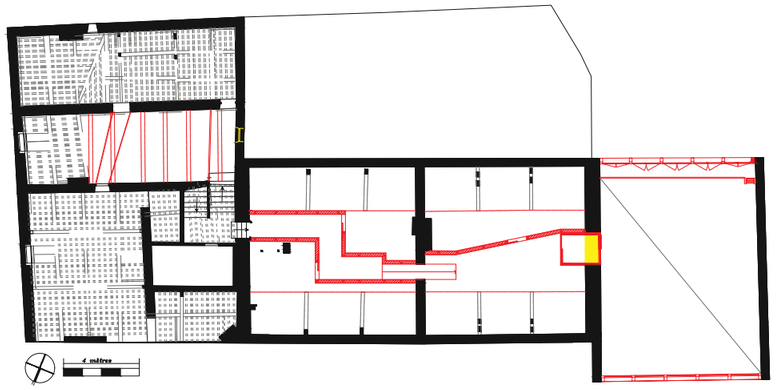

R+2

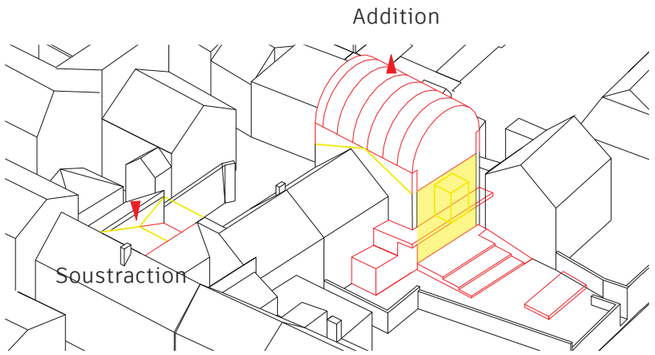

RDC

AXONOMÉTRIE

MASSES

COUPE LONGITUDINALE

Programme

Le noyau du projet et du programme développé est la **cuisine**, pour son aspect **universel et intergénérationnel**, mais également comme outil «thérapeutique» face à la dénutrition chez les personnes agées et la malnutrition chez les nouvelles générations. Il s'agit de redonner goût à la cuisine, donner où redonner l'envie de cuisiner. (5% des seniors qui vivent chez eux, souffrent de dénutrition. Dans les maisons de retraite, c'est bien plus : entre 15% et 38%.) Avec la mise en place de différents ateliers, l'échange et le partage permettent également de lutter contre l'isolement des personnes agées. La présence du potager, l'aspect convivial des différents ateliers, mais également de montrer, nottament aux jeunes, qu'une autre manière de consommer est possible et viable.
Le lieu à pour but de former à des savoirs et des bonnes pratiques, sensibilisant les personnes qui participent aux différentes activités/ateliers au travail de la terre, aux saisons et à ce que l'on met dans son assiette mais également aux enjeux de l'écologie et de l'économie circulaire. C'est aussi une vitrine de l'agriculture et du maraichages local, grâce à l'épicerie, proposant des produits des maraichers aux alentours de Nemours mais également des fruitset légumes provenant du jardin.

Parti d'intervention

Dans la majeur parti de l'édifice, le programme vient se développer au sein de l'existant d'origine, sans intervenir d'avantage. La partie plus récente, liée à la cuisine et à la salle de restauration subit, elle, des modifications plus importantes, avec un percement de la façade donnant sur le jardin, permettant de créer une extension. Les briques récupérées du percements serviront à la construction de parois, notamment pour séparer la cuisine de la salle de restauration. Aussi, le plancher de demi niveau au dessus du salon de thé est démoli, remplacé par une passerelle, plus haute, permettant aux PMR d'acceder au R+1 (salle de conférence/projection). Il a donc un travail sur l'entrait, qui serait retroussé pour permettre la mise en place de la passerelle. Les poutres issue de ses démolitions serviront à fabriquer des jardinières dans le jardin potager. Dans ce jardin potager, le sol sera recouvert de brique pour permettre à tous d'y déambuler

RELATION AU TERRITOIRE

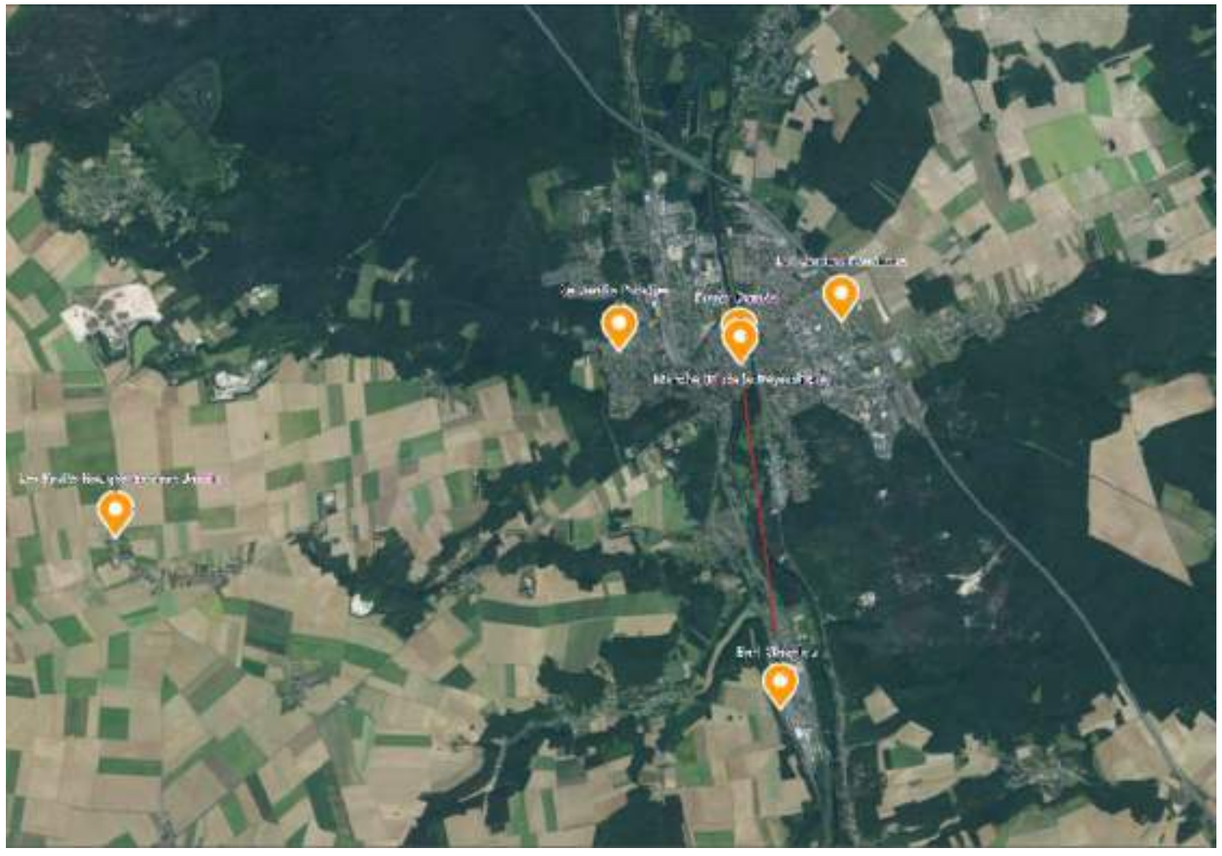

Carte des Maraichers aux alentours de Nemours

«Une saison est un rendez-vous»

Rendez vous avec le temps, évitez l'ennuie, la lassitude. Un cahier de cuisine qui se présente tous les 3 mois.

Un planning est mis en place chaque semaine, les activités diffèrent au rythme des saisons.

L'AUTOMNE 1er Septembre - 30 Novembre	L'HIVER 1er Décembre - 28 Février	LE PRINTEMPS 1er Mars - 31 Mai	L'ÉTÉ 1er Juin - 31 Août

	9H - 12H	12H - 14H	14H - 16H	16H - 17H
Lundi	**Accueil** Présentation des activités proposées dans la semaine	**Déjeuner** À base de produits locaux, de saison, préparé par les chefs	**Récolte** Basilic, Estragon, Fenouil, Céleri, Carotte, Courges, Framboise..	**Préparation du menu pour le lendemain**
Mardi	**Atelier Cuisine** Confection d'un déjeuner: Récolte de la veille - Produits locaux	**Restaurant - Déjeuner** Restaurant ouvert - accueillant du public de l'extérieur	**Tailler** Fraise - Mache	
Mercredi	**Ramassage** Feuilles mortes	**Déjeuner**	**Atelier avec intervenant** Maraichers locaux, Jardins Familiers de Nemours, où Groupe écologique	**Préparation du menu pour le lendemain**
Jeudi	**Atelier Cuisine**	**Restaurant - Déjeuner**	**Planter** Ail - Arbres fruitiers et arbustes à petits fruits	
Vendredi	**Aide à l'épicerie** Mise en pot de confitures, installation des étales…	**Déjeuner**	**Activités libres**	**Activités libres**
Samedi	**Week - End de Formation** Accueil et présentations des activités du Week-end	Confection du **déjeuner** par et pour les participants	**Jardinage** Avec l'aide et les conseils de maraichers locaux	**Jardinage**
Dimanche	**Atelier Cuisine**	**Déjeuner**	**Jardinage**	**Fin du Week-End** Échange entre les participants - avis sur le week-end

Planning Automne

	9H - 12H	12H - 14H	14H - 16H	16H - 17H
Lundi	**Accueil** Présentation des activités proposées dans la semaine	**Déjeuner** À base de produits locaux, de saison, préparé par les chefs	**Récolte** Romarin - Mache - Radis - Petits pois - Oignons	**Préparation du menu pour le lendemain**
Mardi	**Atelier Cuisine** Confection d'un déjeuner: Récolte de la veille - Produits locaux	**Restaurant - Déjeuner** Restaurant ouvert - accueillant du public de l'extérieur	**Planter** Betteraves - Choux - Epinards - Laitues - Navets - Pommes de terre… (Avril)	
Mercredi	**Activités libres**	**Déjeuner**	**Atelier avec intervenant** Maraichers locaux, Jardins Familiers de Nemours, où Groupe écologique	**Préparation du menu pour le lendemain**
Jeudi	**Atelier Cuisine**	**Restaurant - Déjeuner**	**Planter** Aromatiques - Artichauts - Aubergines - Courges - Fraises (Mai)	**Planter**
Vendredi	**Aide à l'épicerie** Mise en pot de confitures, installation des étales…	**Déjeuner**	**Récolte**	
Samedi	**Week - End de Formation** Accueil et présentations des activités du Week-end	Confection du **déjeuner** par et pour les participants	**Jardinage** Avec l'aide et les conseils de maraichers locaux	**Jardinage**
Dimanche	**Atelier Cuisine**	**Déjeuner**	**Jardinage**	**Fin du Week-End** Échange entre les participants et avis sur le week-end

Planning Printemps

PROGRAMME

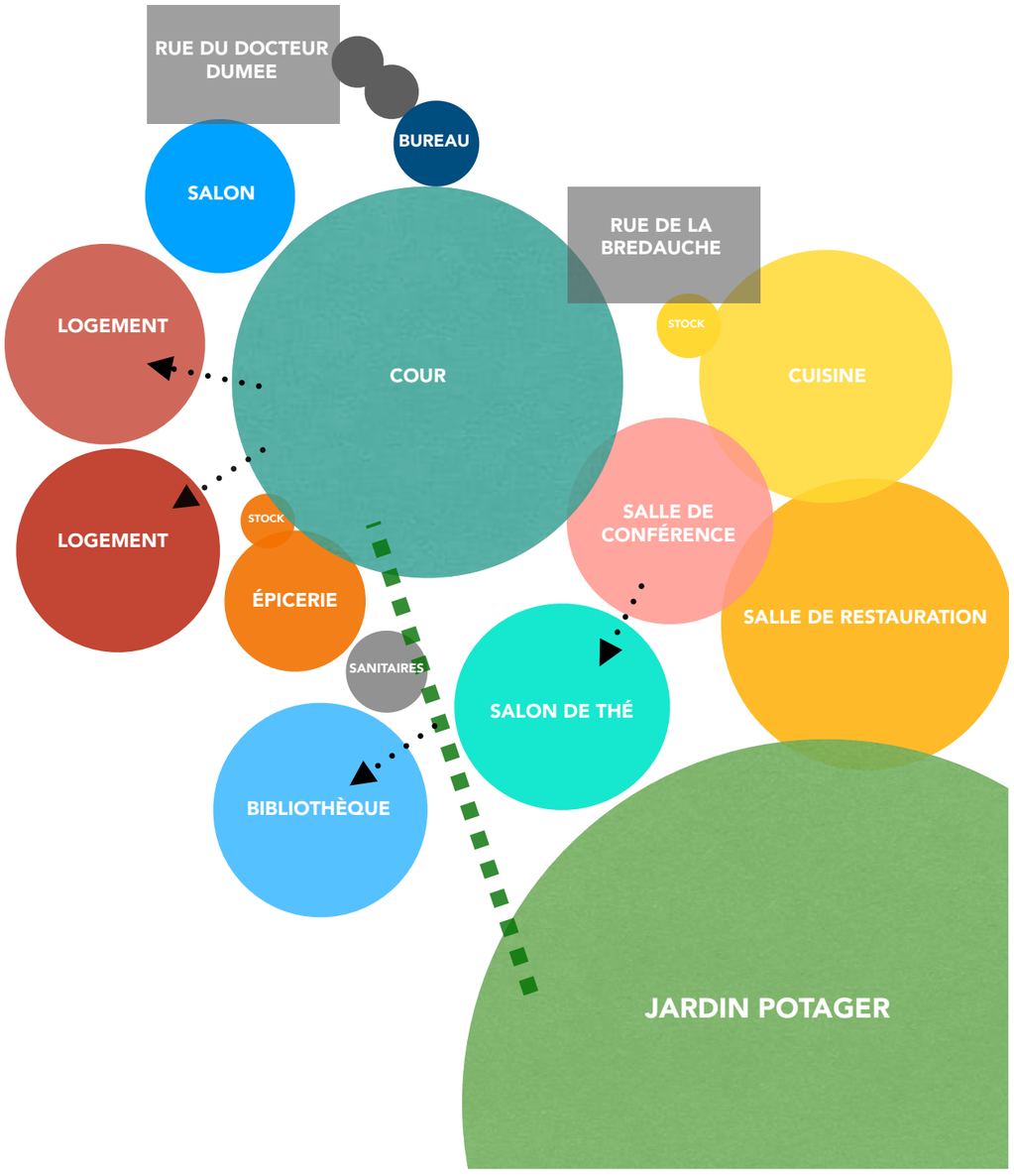

Plan RDC

Plan R+1

Coupe longitudinale

RELATION A L'EXISTANT

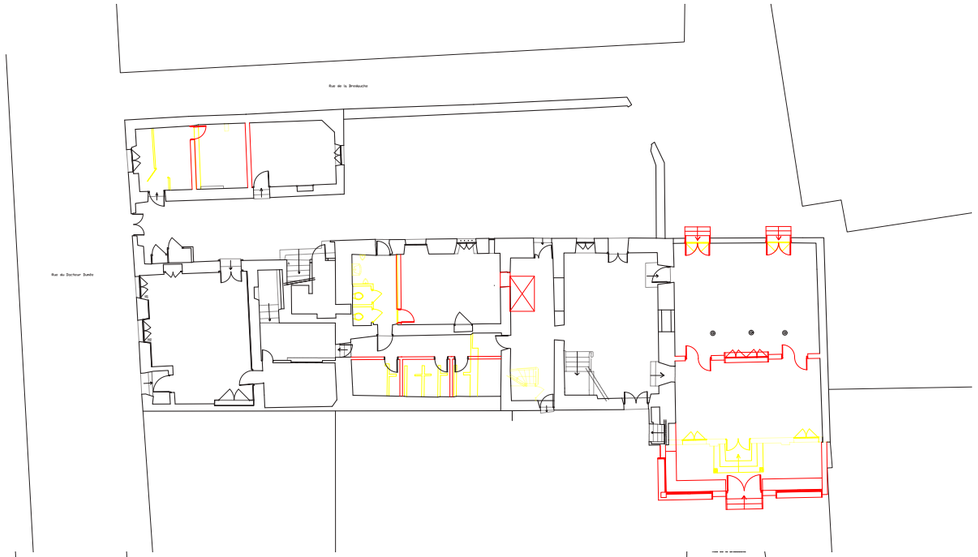

Plan RDC

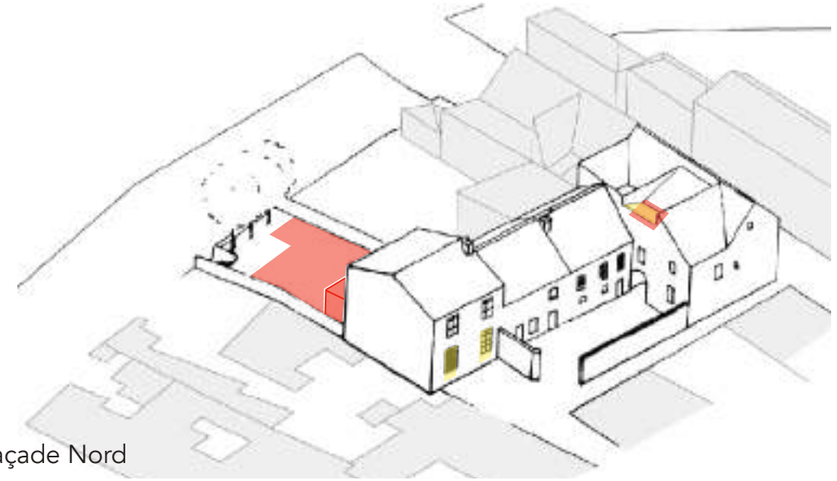

Axonométrie Façade Nord

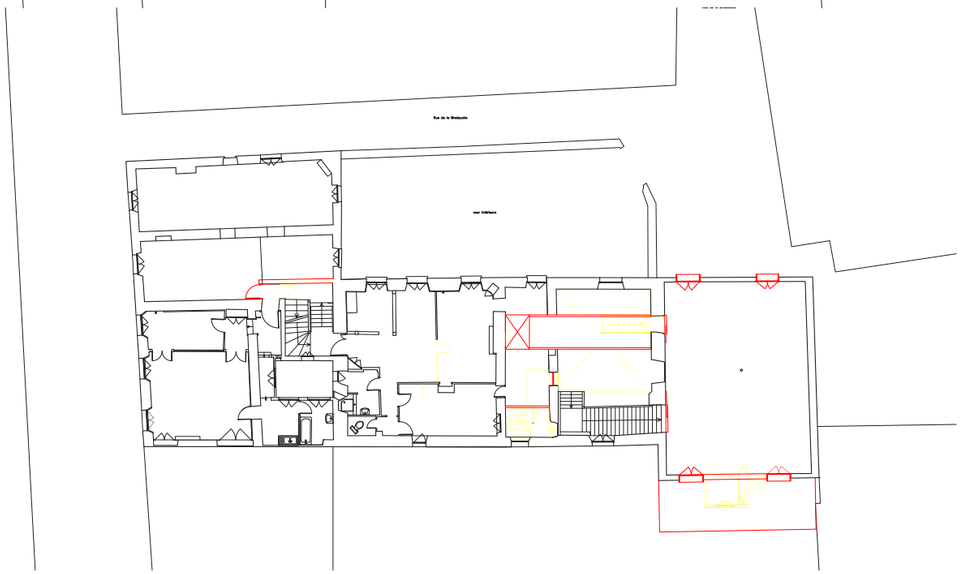

Plan R+1

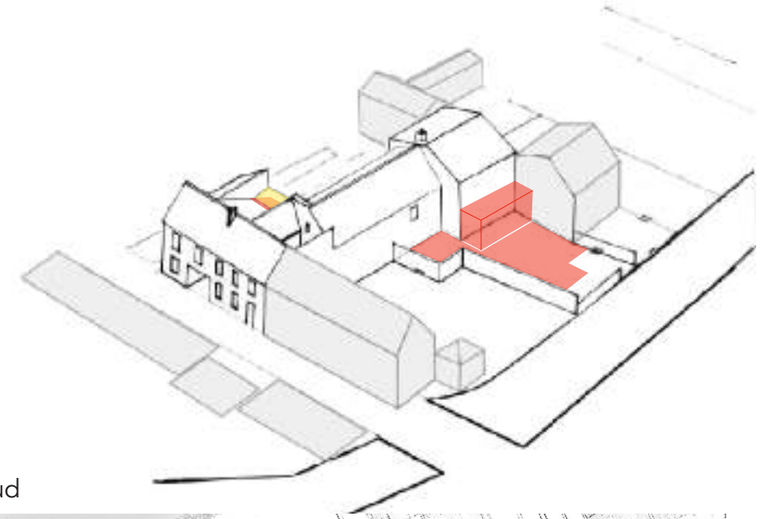

Axonométrie Façade Sud

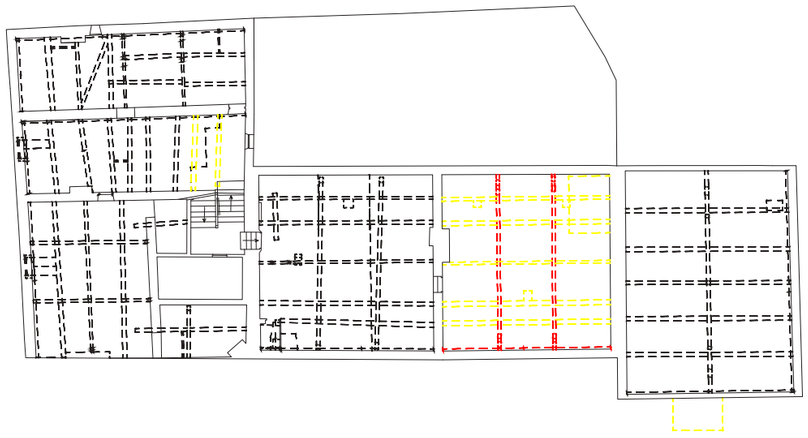

Plan des combles

Plan Masse

Légende:

Existant détruit

Partie crée

CHEMINS ET PARTAGE

Le projet abritera un accueil de jour pour personnes âgées. Un des enjeux importants de l'accueil de jour est de pouvoir stimuler l'esprit des personnes et renforcer leur lien social. Je trouve que les échanges intergénérationnels, au sein d'activités de partage comme la musique, sont idéaux pour cela. C'est pourquoi, l'enjeu ici est que les activités abritées par le foyer soient intimement liées à la vie quotidienne de l'accueil de jour. Ainsi, chaque espace dédié aux activités est un lieu qui trouve également sa place dans un programme d'accueil de jour. Ainsi, ces lieux seront occupés aussi bien par des personnes âgées, que par des enfants qui viendront pour leurs activités. On trouvera des salles de musiques, et une grande bibliothèque. Ces deux grands espaces trouveront des lieux isolés, pour des activités spécifiques (club de lecture, cours de musique), mais aussi, et majoritairement, des espaces à partager, où se réunir et échanger : pour de la chorale, pour un comptage d'histoires. Réciproquement, les espaces de l'accueil de jour (salon, salle de jeux, salle à manger, jardin) seront accessibles aux enfants qui viennent au foyer : le but est de lier intimement les activités du foyer à l'accueil de jour pour favoriser le dynamisme du foyer et les échanges entre générations. Il y aura par exemple possibilité de préparer et partager des repas le midi. En lien avec cela l'entretien d'un potager sera une activité ouverte à tous, notamment le week-end pour des familles par exemple. Ce potager servira à la vie quotidienne du foyer.

Le foyer sera ainsi un lieu dynamique, de partage et de rassemblement. Pour inscrire davantage le foyer dans l'activité de la ville et renforcer son dynamisme, il accueillera, les soirs de week-end, un restaurant associatif. Celui-ci fonctionnera sur la base de la récolte des invendus des boulangeries et supermarchés alentours.

Ce foyer sera donc un lieu de vie à lui-même, mais malgré tout lié à la ville. Les deux extérieurs jouent un rôle important dans cette dualité : en effet la cour est l'espace entre la ville et le foyer, c'est également celui qui abritera le restaurant associatif. Le jardin est également un lien dynamique d'accueil, les week-ends pour l'activité potager et jardinage ; mais il est avant tout un espace capital de la vie du foyer. De plus, c'est lui qui confère au foyer ce lien privilégié avec le canal. Symboliquement, le canal est un lien physique, et poétique, au reste de la ville, c'est celui qui confère sa place actuelle au foyer et l'inscrit au sein de la ville de Nemours.

Le parti pris quant aux éléments à conserver est lui aussi guidé par l'idée du rassemblement. Le passé de ce foyer se définit tout d'abord par les usages qu'il a accueillis. Dans son histoire, quels sont les usages qui ont rassemblé au sein de ce foyer ? On peut tout d'abord répondre par la religion, qui a été au cœur de ce foyer pendant le dernier siècle au moins. La fresque murale en est un symbole. Au même titre, l'harmonium est lui aussi le symbole de réunion, de partage de moments de musiques. Ces éléments représentent donc les origines du partage et du rassemblement au sein de ce foyer, c'est pourquoi ils sont importants à conserver.

Le bâti lui-même, dans sa forme, est aussi porteur de l'idée de rassemblement et de vie collective : le noyau principal, le plus ancien, en est l'espace le plus parlant. Au sein de ce noyau les espaces sont tous liées les uns aux autres, permettant ainsi de souder la vie collective. Afin d'accentuer la fluidité et les relations visuelles entre les espaces, l'intervention sur le bâti consistera en la mise en place d'ouvertures dans les refends. Celles-ci seront étroitement liées à la distribution des espaces, qui sous forme de rampes d'accès ou d'escaliers, se situera contre les refends dans le but de créer, tout le long du projet, une ligne de vie reliant les espaces et glissant contre les limites. Ce noyau est également précieux à investir pour les lieux de vies du foyer du fait de sa relation privilégiée aux deux extérieurs de la parcelle, essentielle pour le développement de l'accueil de jour.

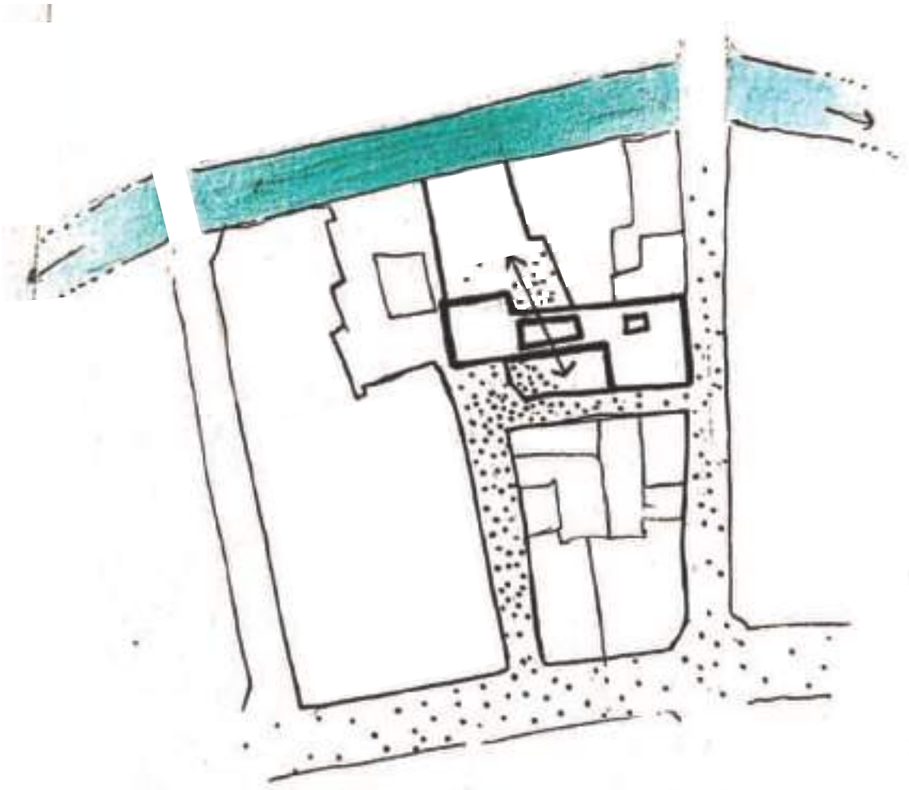

Lien au canal, lien à la ville

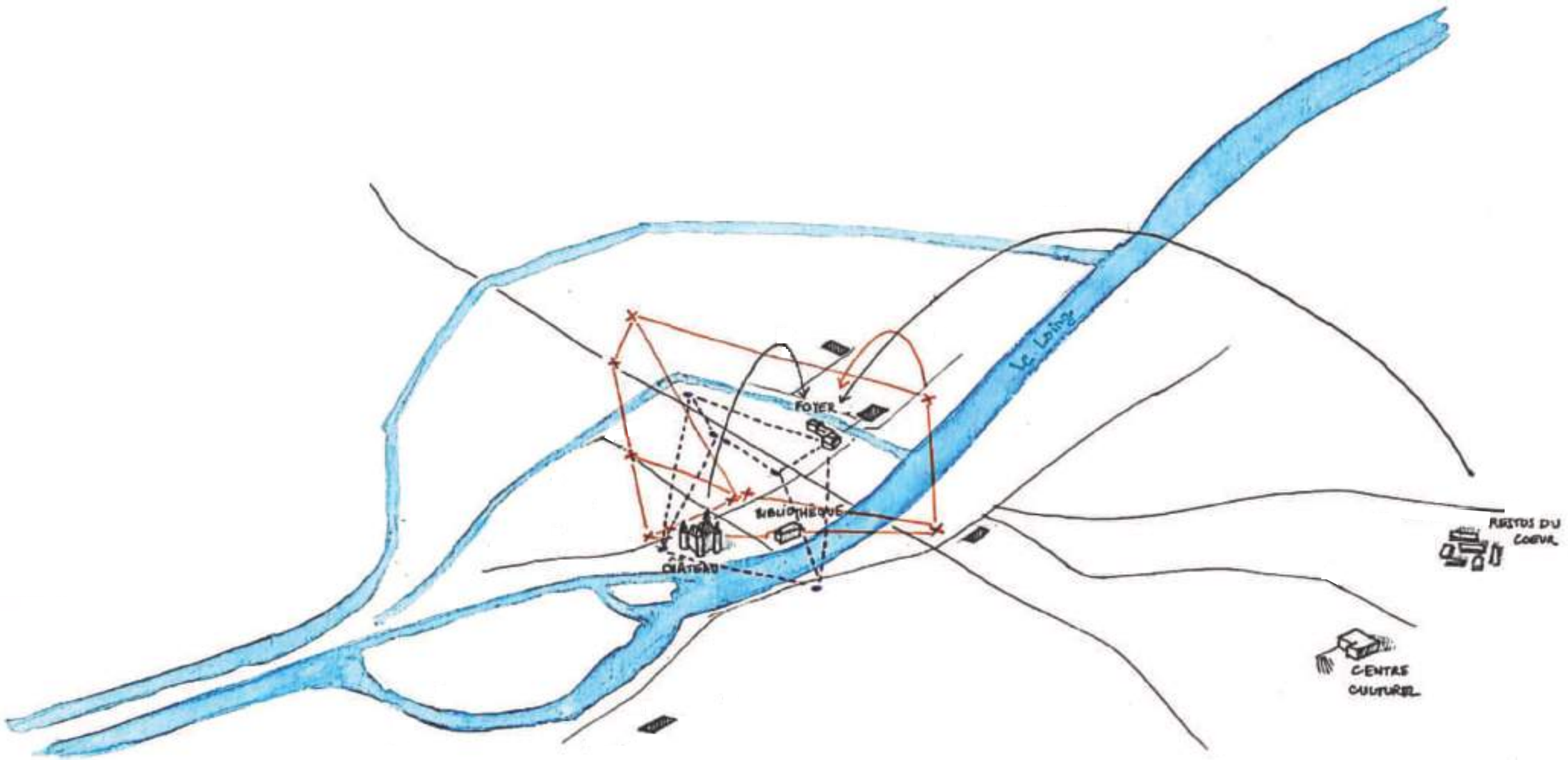

Réseau de boulangeries et restaurants entourant le foyer (alimentant le restaurant en invendus alimentaires)

Réseau de restaurants dans lequel s'inscrira le restaurant associatif du foyer)

Ecoles (maternelles et primaire)

Bénévoles prenant part à l'activité du foyer (association FNE; Restos du coeur)

PLANCHE 2, place du foyer dans les réseaux de la ville

ORGANIGRAMME

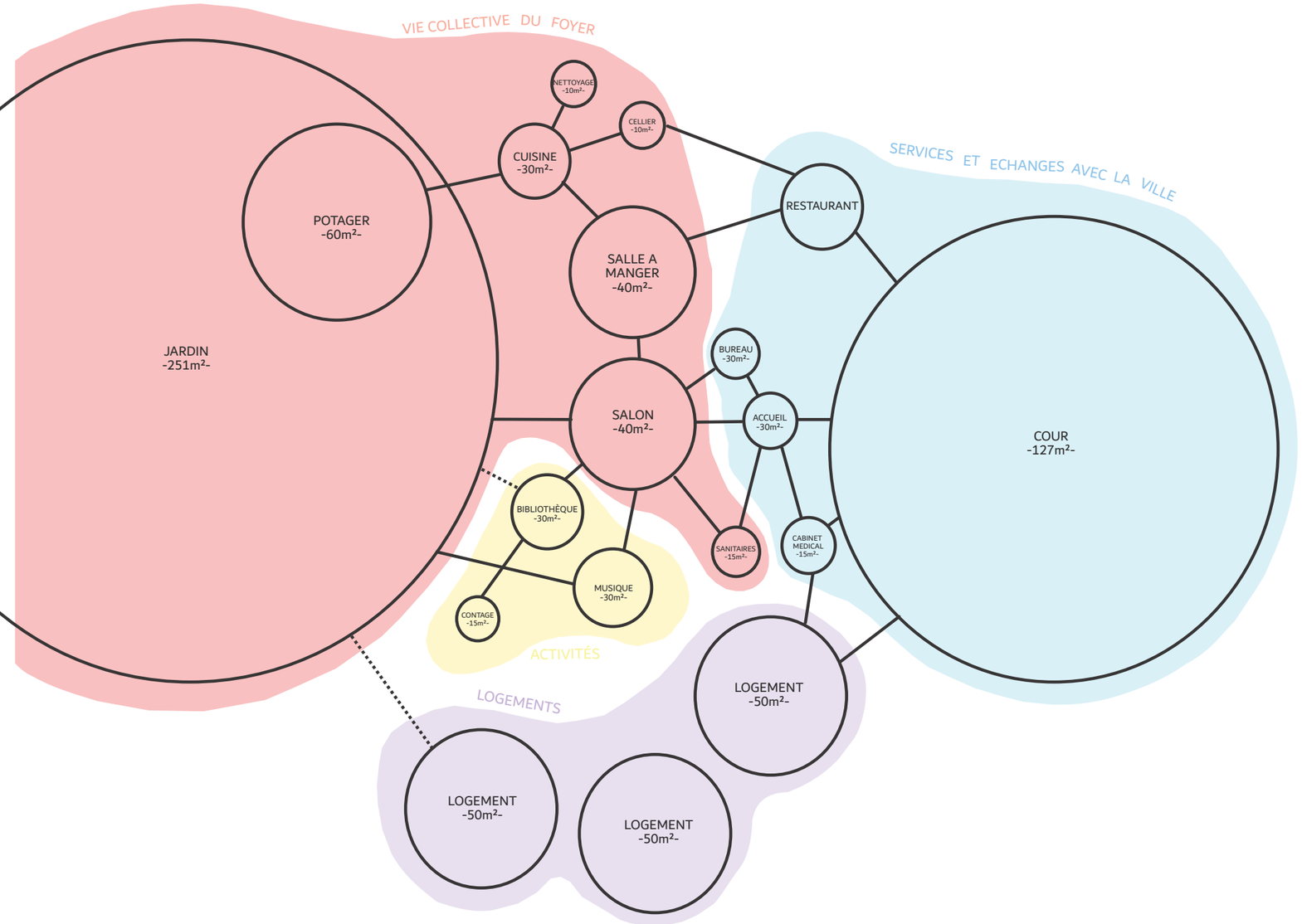

Espaces de vie collective

Activités (bibliothèque, musique)

Cabinet médical

Logement

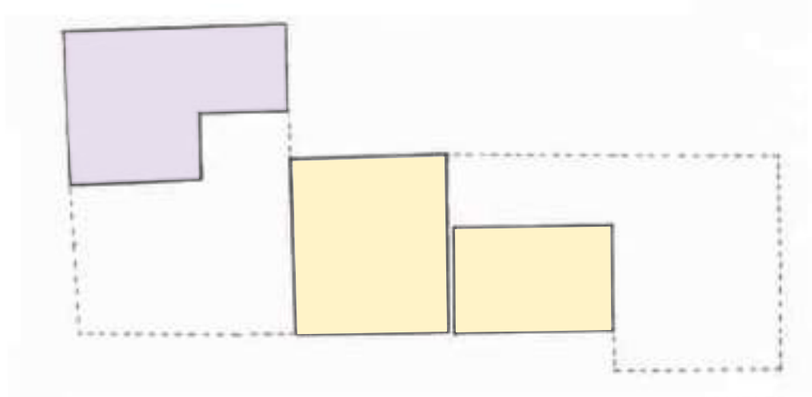

COMBLES

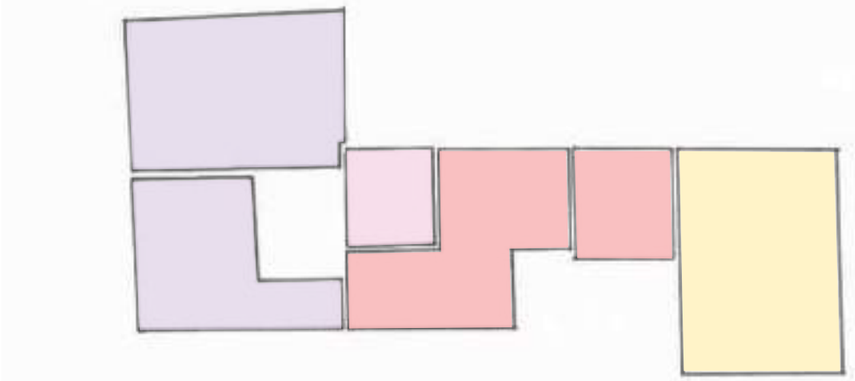

R+1

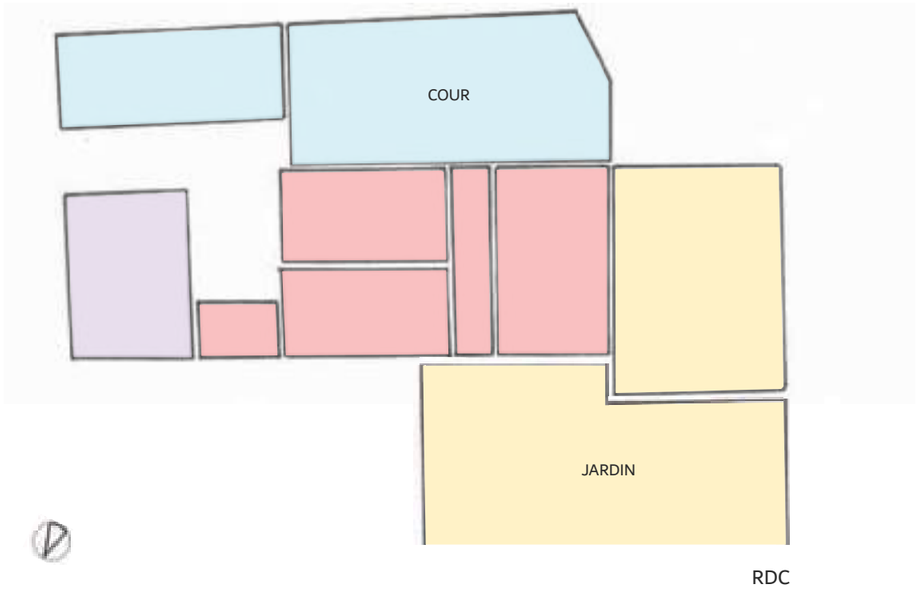

RDC

PLANCHE 3, Répartition du programme dans le projet

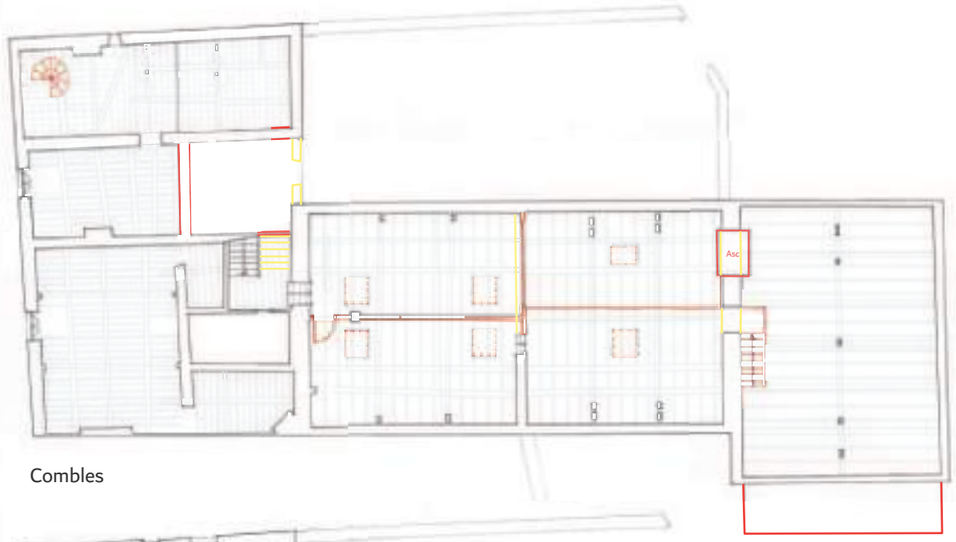

Combles

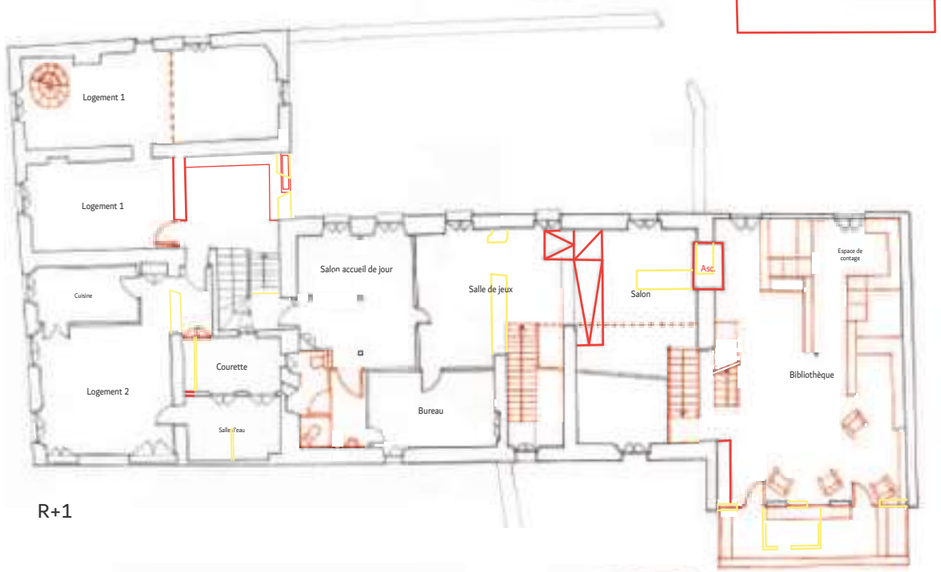

R+1

RDC

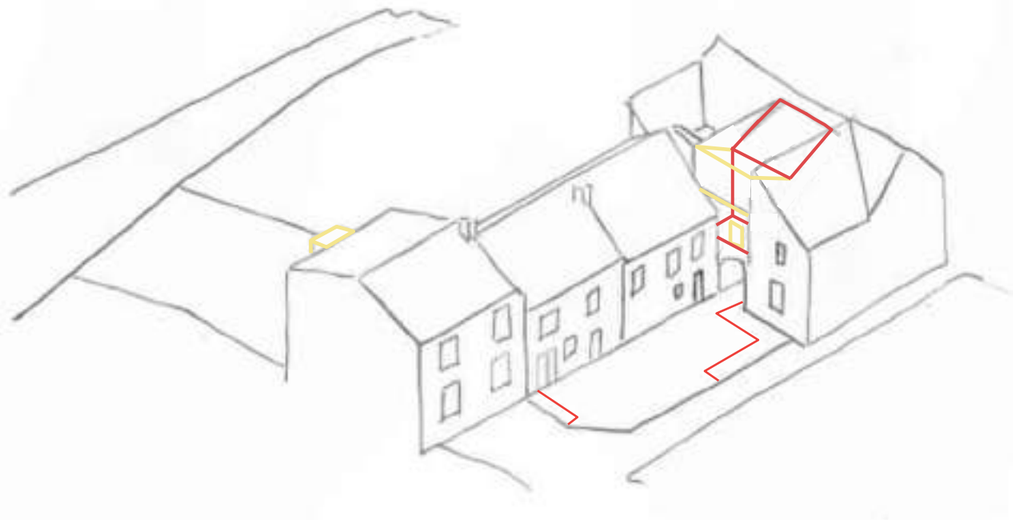

Axonométrie

Plan masse

Plans 1/50

PLANCHE 4, Relation à l'existant

Parti pris et intentions

Dans un but de conservation de l'identité du bâtiment, et notamment de sa relation à la ville, nous souhaitons conserver les ensembles à forte cohérence patrimoniale. Nous avons aussi pour objectif de garder un maximum de murs porteur en place dans un but écologique et de mettre en valeur les plus grands espaces grâce à un travail de mobilier. Bien conscientes que notre démarche s'inscrit dans l'histoire de ce bâtiment, et que l'étude du passé a été indispensable à sa compréhension, nous souhaitons cependant porter une attention particulière au futur de ce bâtiment et son éventuelle évolution.

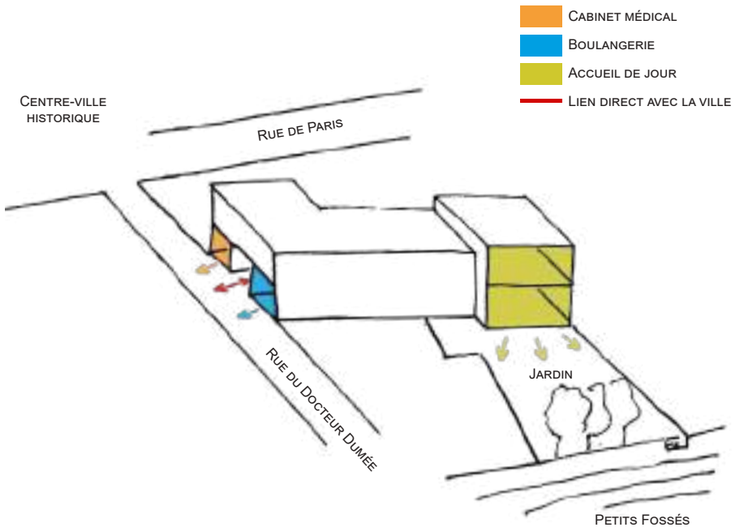

Parti pris spatial et sociologique

Le foyer se veut intergénérationnel d'une part, car nous souhaitons lutter contre l'isolement des personnes âgées. D'autre part, nous souhaitons l'inscrire dans une dynamique de centralité de la ville. Nous avons fait le choix de positionner commerces et services du côté de la rue passante (rue du docteur Dumée) et l'accueil de jour ouvert sur la tranquilité des petits fossés et du jardin. C'est le passage cocher qui permet de lier ces deux parties.

Parti pris patrimonial

Nous avons souhaité laisser les caves et les combles comme espaces tampons, et leur rendre leur usage initial dans la mesure du possible. Ainsi, les caves servent de stockage de la nourriture ou de l'eau. De plus, un minimum de modifications ont été faites dans le corps de bâtiment central, à plus forte valeur patrimoniale, dans le but d'inscrire notre projet dans l'histoire de ce bâtiment. Enfin, pour preserver la relation de la façade sur rue avec la ville, nous avons imaginé un système de double peau intérieure pour la laisser intacte.

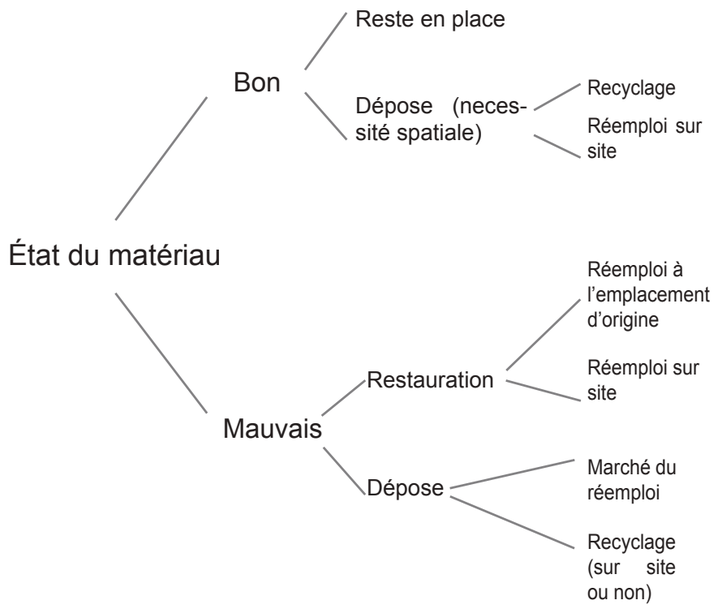

Parti pris sanitaire :

Nous souhaitons laisser les parois porteuses en place afin de ne pas gâcher d'énergie en les déplacant. En cas de dégradations de la structure ou des revêtements qui seraient non réparable, nous comptons les remplacer en mettant en œuvre des techniques qui respectent l'histoire de ce lieu. Sinon, lorsque c'est possible, nous préférerons réparer plutôt que remplacer. Pour les faiblesses en toitures notre priorité est de rendre les espaces couverts viables même si cela impose quelques remaniements. Enfin, nous nous sommes fixé pour objectif de réutiliser 50% des parois que nous déposons.

Relation du foyer avec la ville

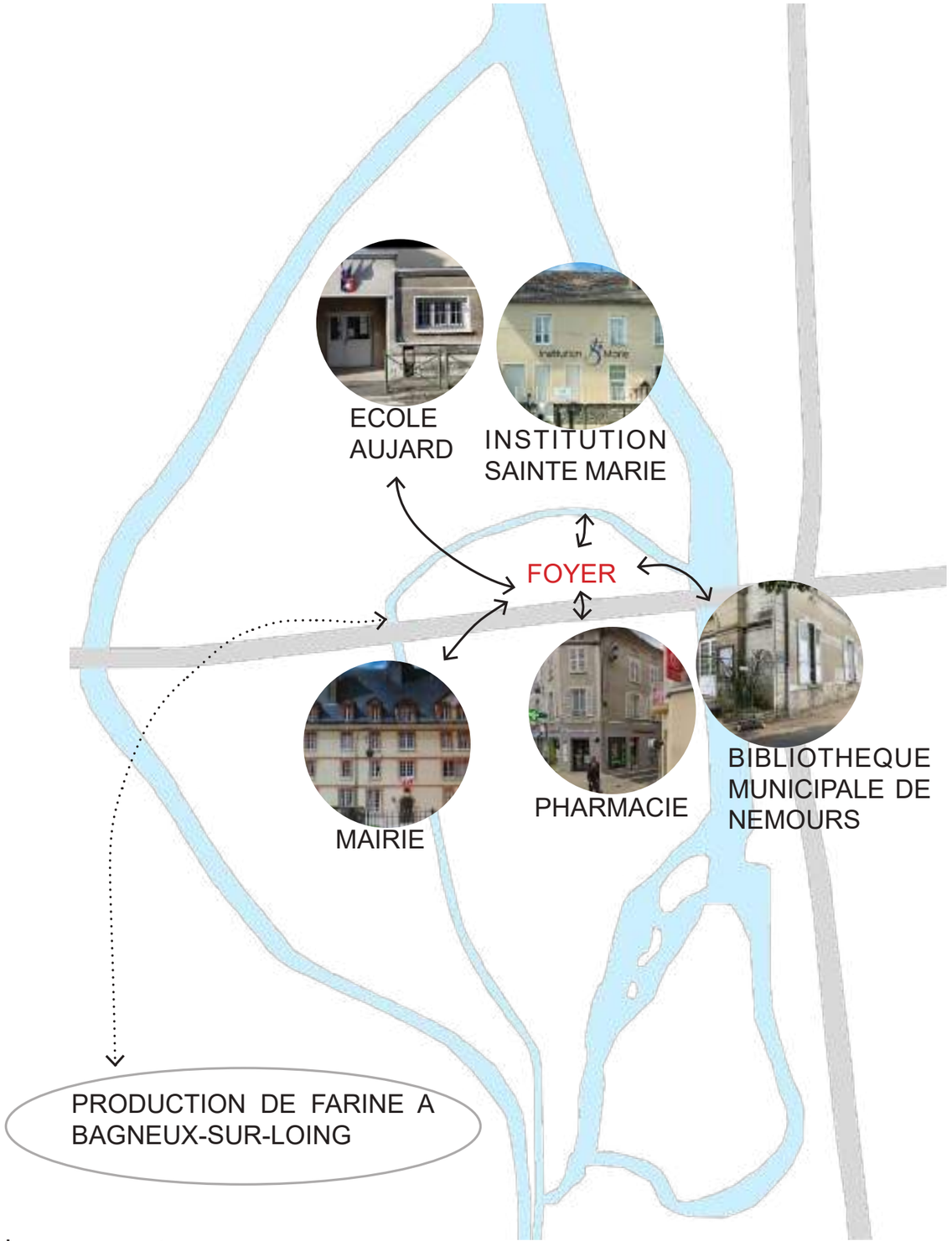

Le foyer en réseau avec la ville

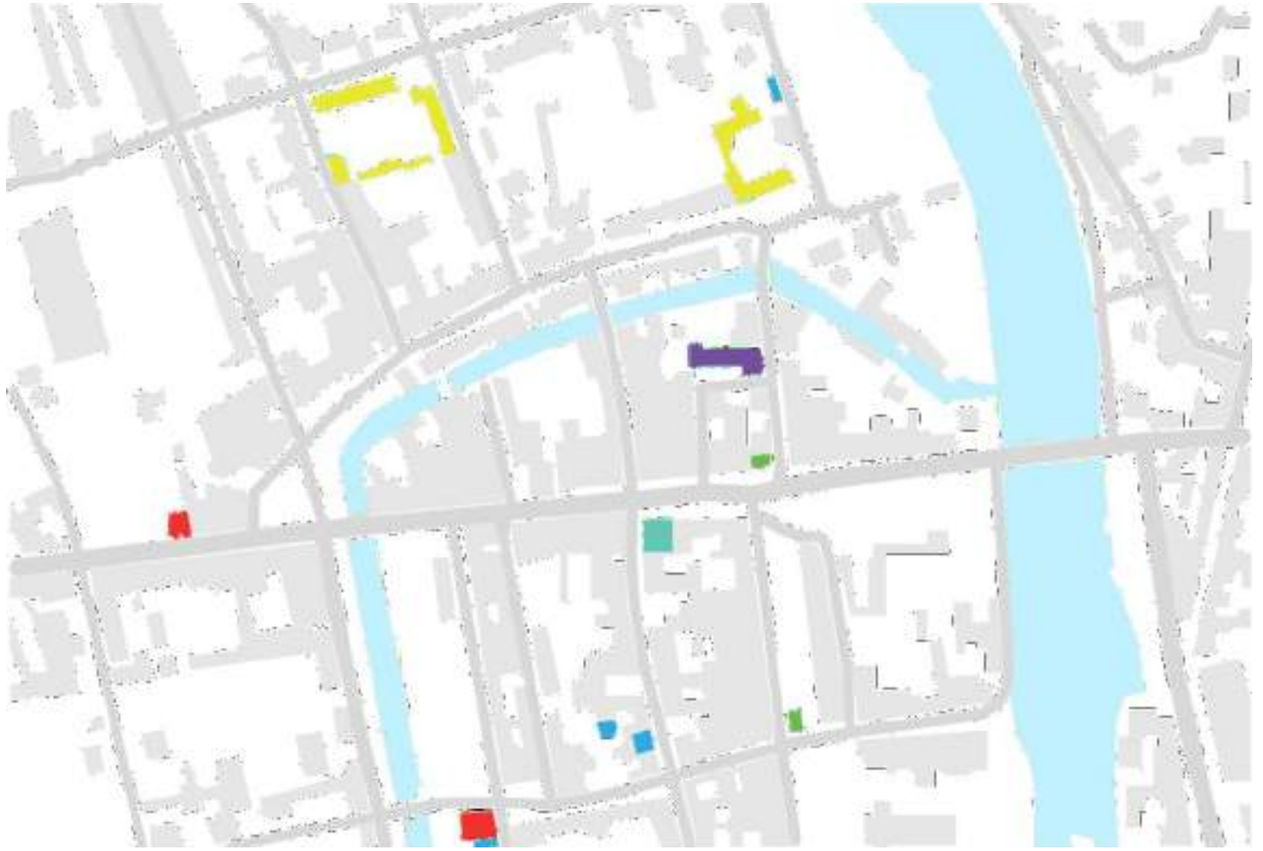

Plan de situation repérant les services proches du foyer

- FOYER
- BOULANGERIE
- ÉCOLES
- PHARMACIES
- MEDECINS GÉNÉRALISTES
- DERMATOLOGUE
- PETITS FOSSÉS ET LOING

Programme du foyer

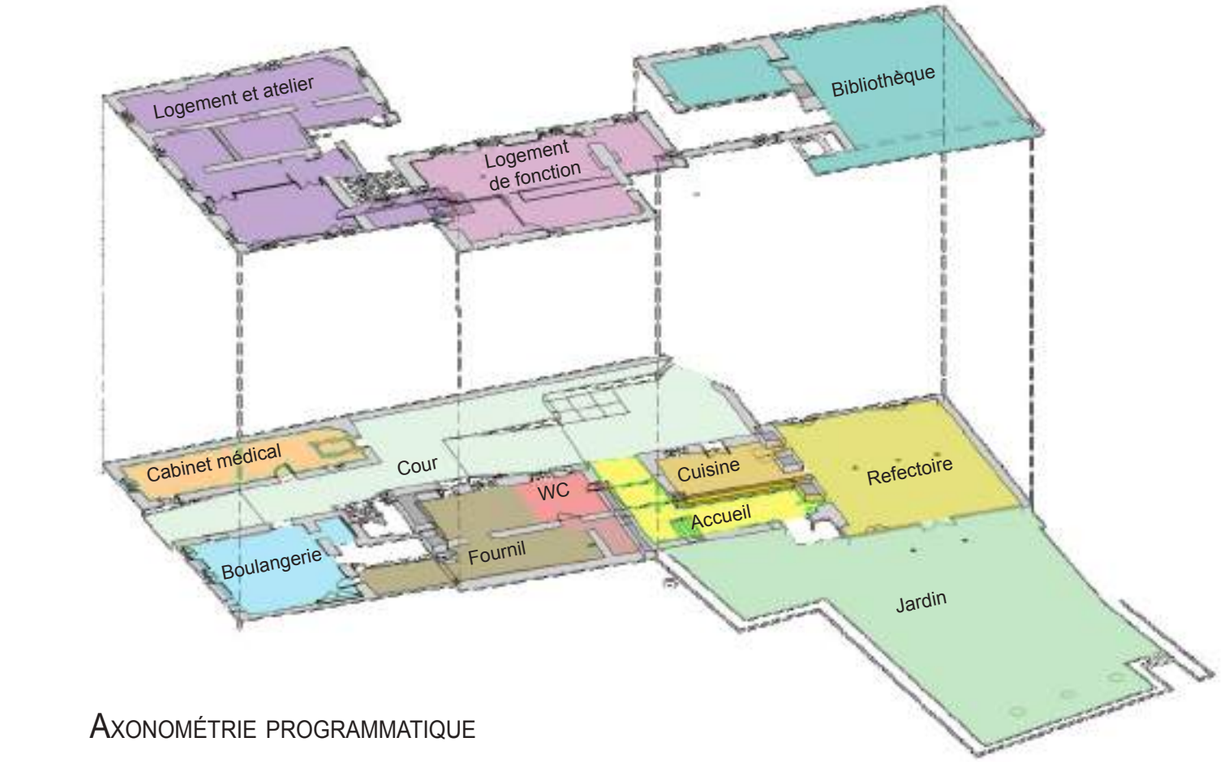

Axonométrie programmatique

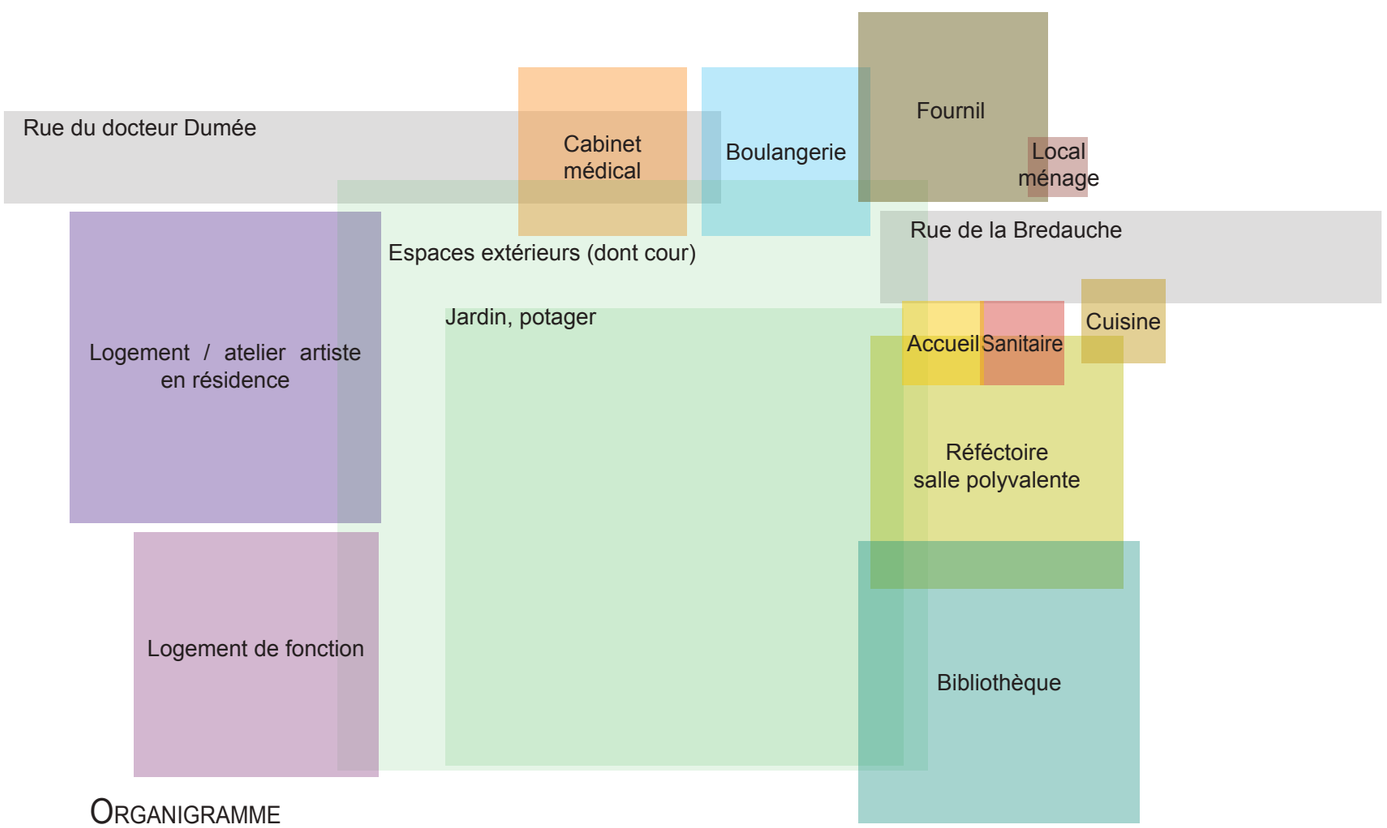

Organigramme

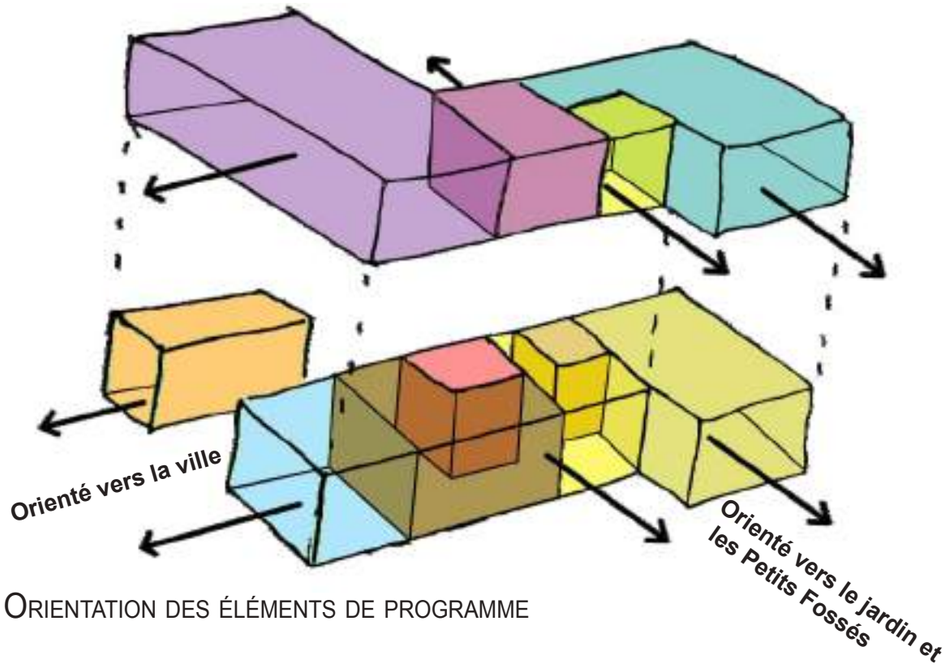

Orientation des éléments de programme

ACCUEIL DE JOUR POUR PERSONNES AGÉES

- Restauration
cuisine 20m2
réfectoire 40m2

- Divertissement
antène de la bibliothèque municipale 15 m2
espace pouvant accueillir diverses activités (aussi accueil d'enfants pour de l'aide aux devoirs) 90m2
jardin d'agrément (de promenade et potager)

- Sanitaires
toilettes, lavabos 15 m2

- Local ménage
rangements, lavabo 10 m2

BOULANGERIE

- Boutique
vente et consommation (sns (terrasse saisonnière) 40m2

- Fournil
chambre froide, four, plan de travail 40m2

CABINET MEDICAL

- Gériatre 15 m2
- Pédiatre 15m2
- Salle d'attente 10m2

- Réserve
stock, pharmacie 10m2

LOGEMENT DE FONCTION

- Logement 84 m2

- Bureau 14m2

LOGEMENT ET ATELIER ARTISTE EN RÉSIDENCE

- Logement 67 m2

- Atelier 68 m2

Relation à l'existant

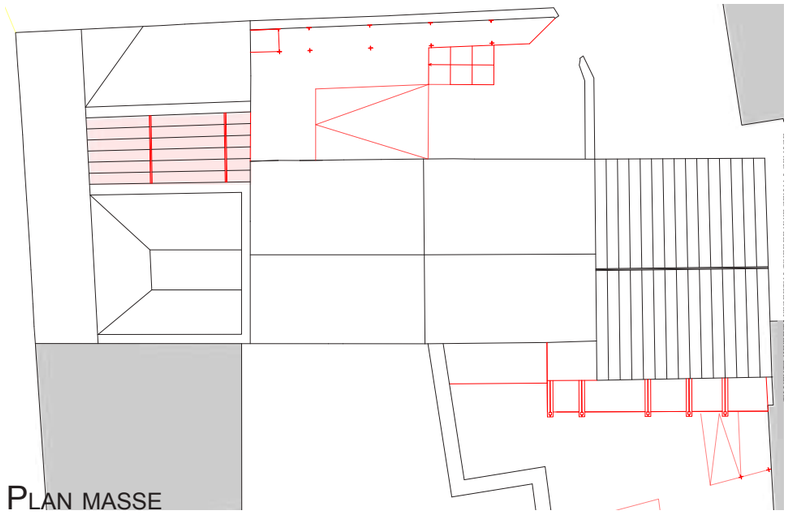

Plan masse

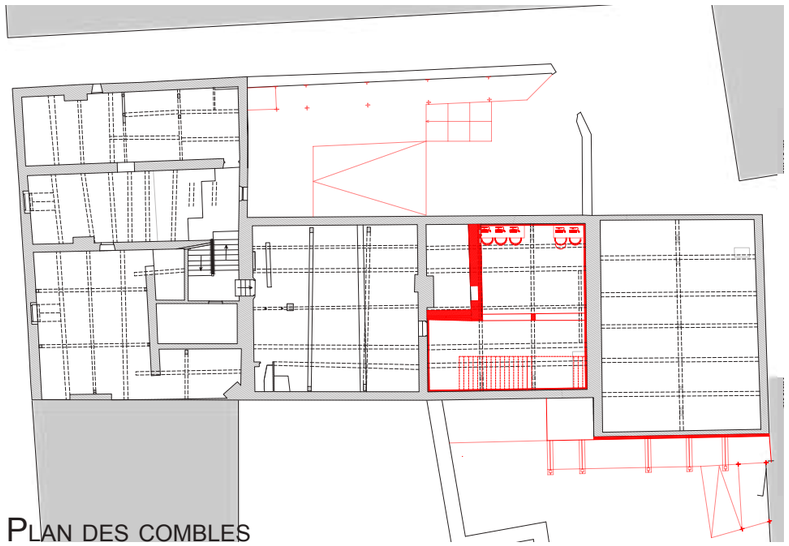

Plan des combles

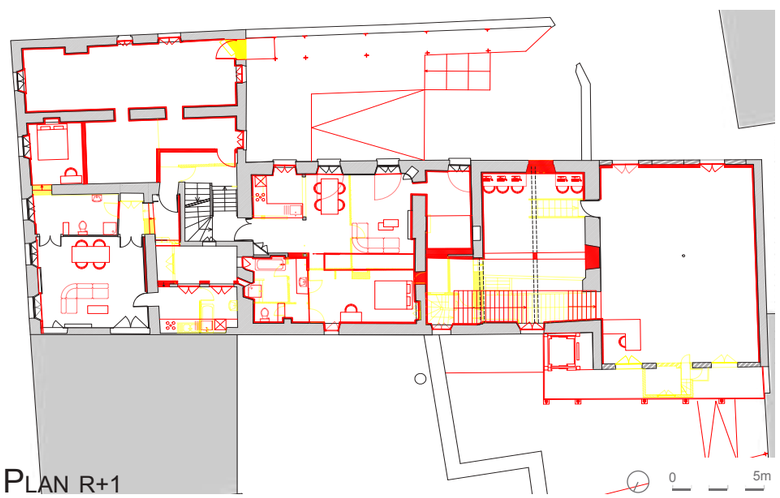

Plan R+1

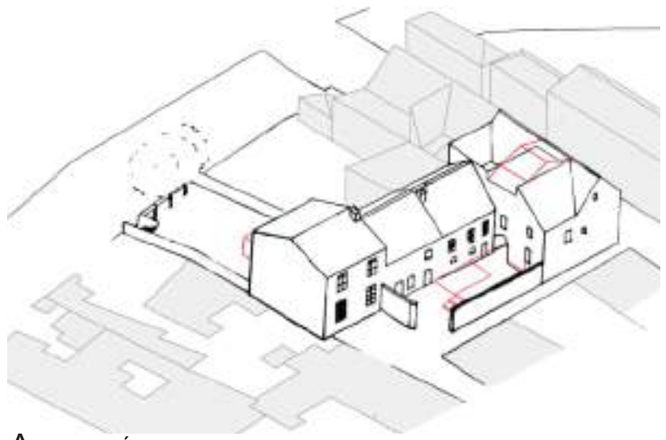

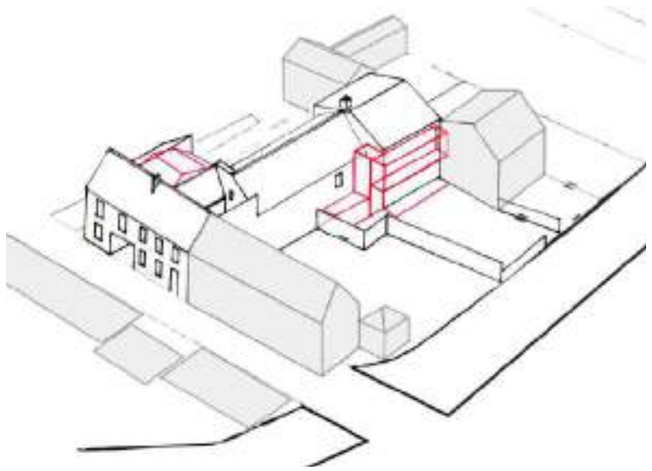

Axonométries

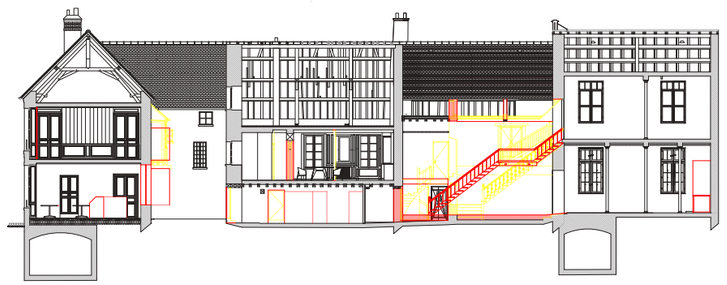

Plan RDC et coupe transversale coordonnée

en noir, l'existant conservé
en jaune, l'existant démoli
en rouge, les parties créées

PARTI D'INTERVENTION

Le projet de réhabilitation du foyer Dumée fait le choix de conserver au maximum l'existant. En effet, le nouveau programme viendra s'insérer au sein du déjà-là. L'architecture et l'histoire du foyer m'ont touchée, à travers le bâtiment on peut y lire différentes tranches de vies, de l'hotel Dieu au foyer protestant. J'ai donc décidé de sauvegarder la poésie du lieu en développant un projet au plus faible impact sur le bâti.

Le foyer abritera un accueil de jour pour personnes agées indépendantes mais aussi une ludothèque et une salle de danse. Ces deux équipements s'ouvrent sur la ville et collaborent avec les associations locales. Cela fait du foyer un lieu intergénérationnel, un lieu de rencontre propice aux loisirs.

Le projet venant se glisser dans l'existant, il s'articule surtout autour du mobilier et des usages. La difficulté d'une réhabilitation résidant aussi dans la circulation des flux, on concentre ici l'intervention en 2 points du projet. Alors, les gaines techniques se feront architectoniques. L'élément solide vertical se déploiera à chaque niveau afin d'accueillir du mobilier. Il s'agit d'agglomérer légèrement les fonctions autour d'un élément fixe.

C'est une idée que l'on retrouve également dans le mobilier de la ludothèque. En effet, des poteaux de bois sont support des tables. Celles-ci viennent "se brancher" et permettent une modularité des usages.
Un trame traverse le bâti pour régler le projet. Elle se confronte à l'existant, à ses irrégularités.

En conservant au maximum les éléments qui font l'identité du site, tant ses murs que l'escalier ou bien l'harmonium, on choisit de s'inscire directement dans la l'histoire du site. Le projet n'est qu'une strate supplémentaire dans un lieu qui a déjà vécu de multiples modifications. Cette nouvelle étape incorpore les anciennes, se les approprie. Par ailleurs, il s'agit d'un projet qui a un faible impact sur le site, il est presque réversible.

Les opérations réalisées seront légères et emploieront au maximum des ressources locales et géosourcées.

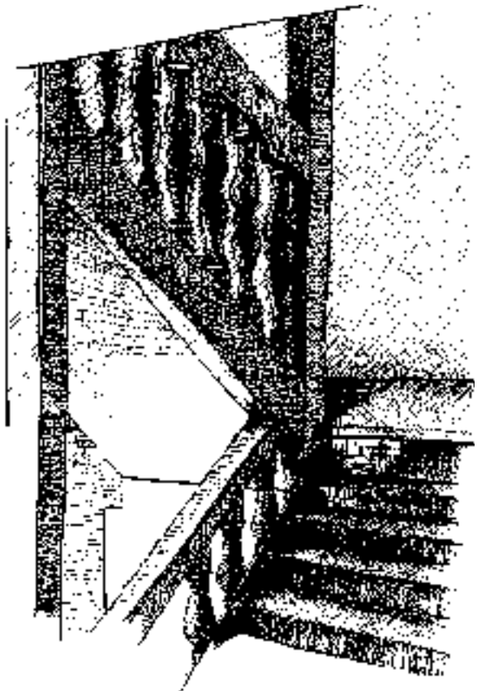

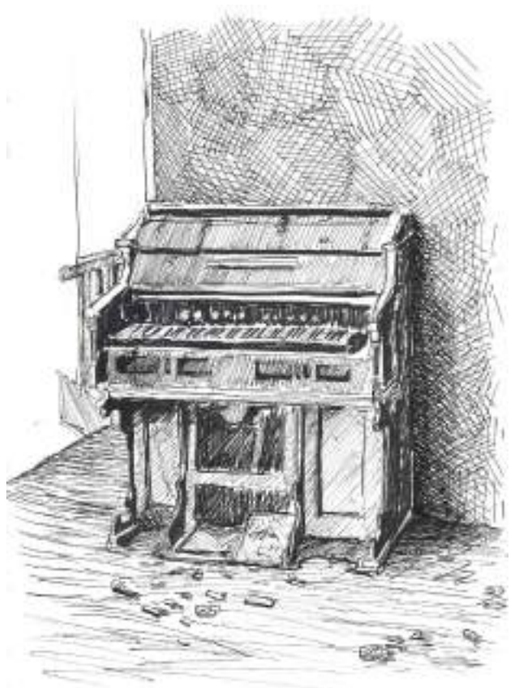

DESSINS REALISES PAR L'ENSEMBLE DU STUDIO

RELATION A LA VILLE

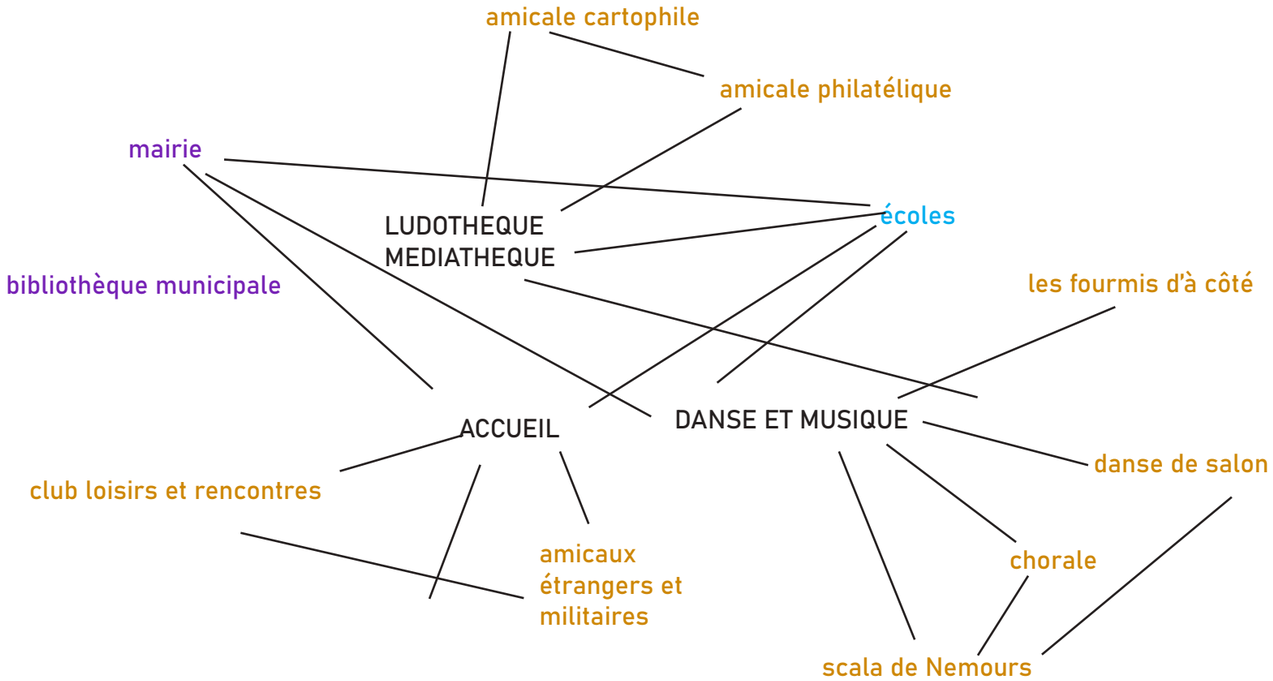

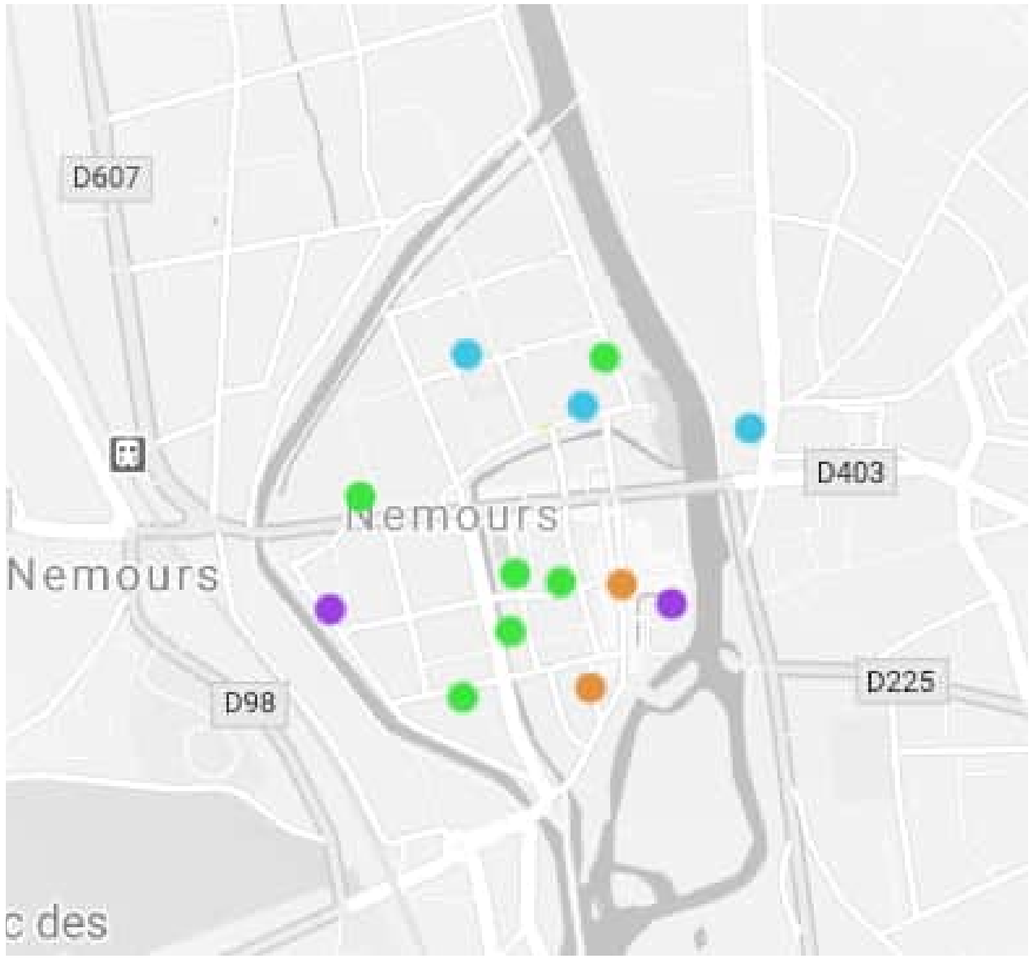

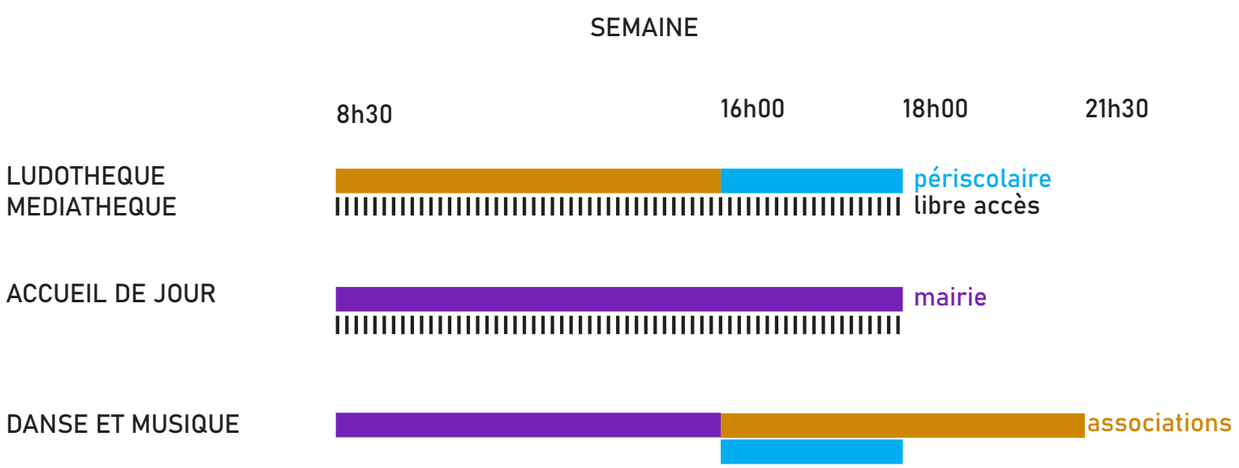

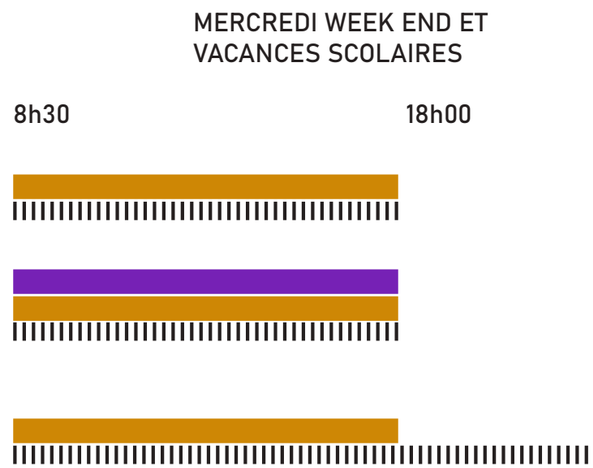

PROGRAMME

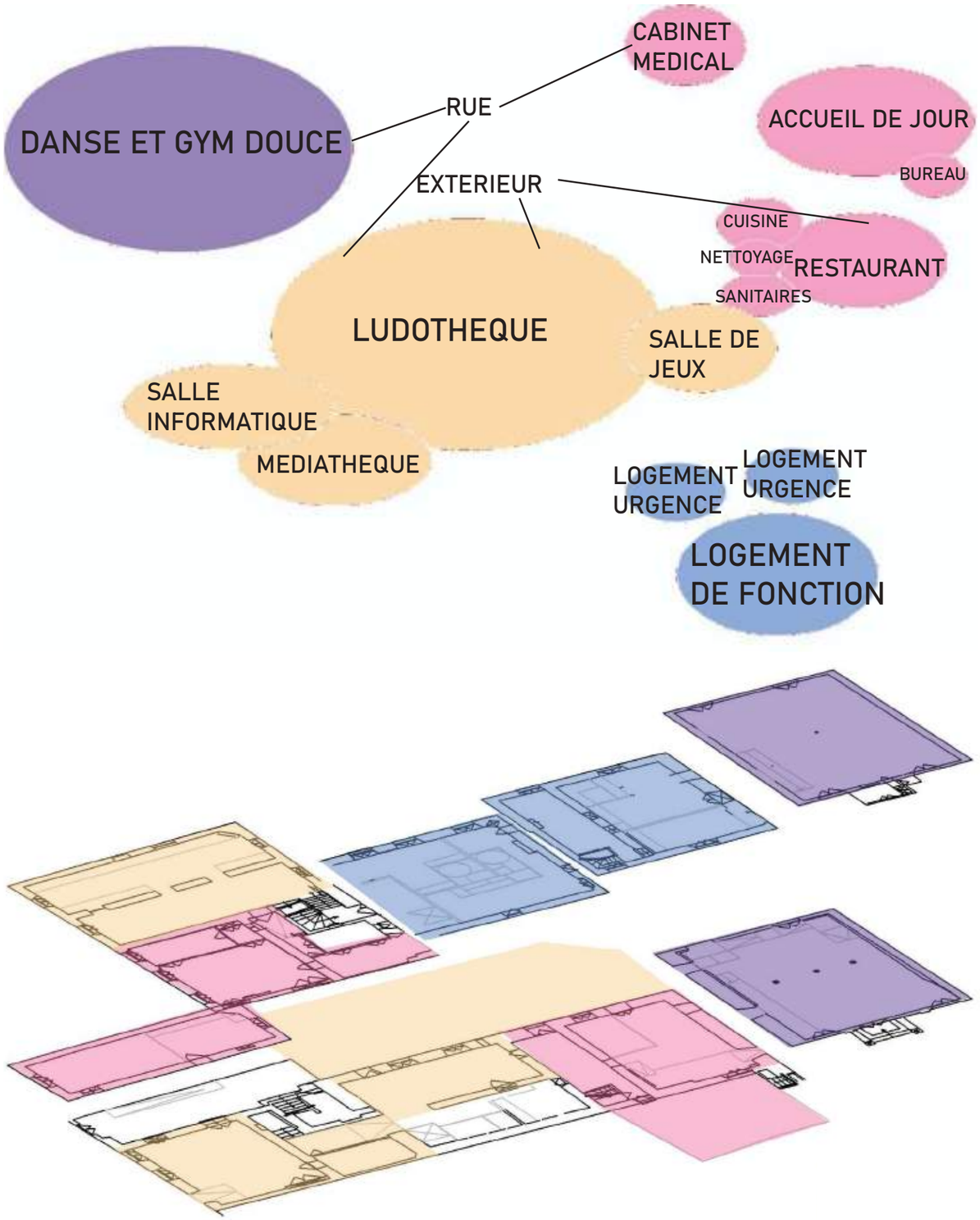

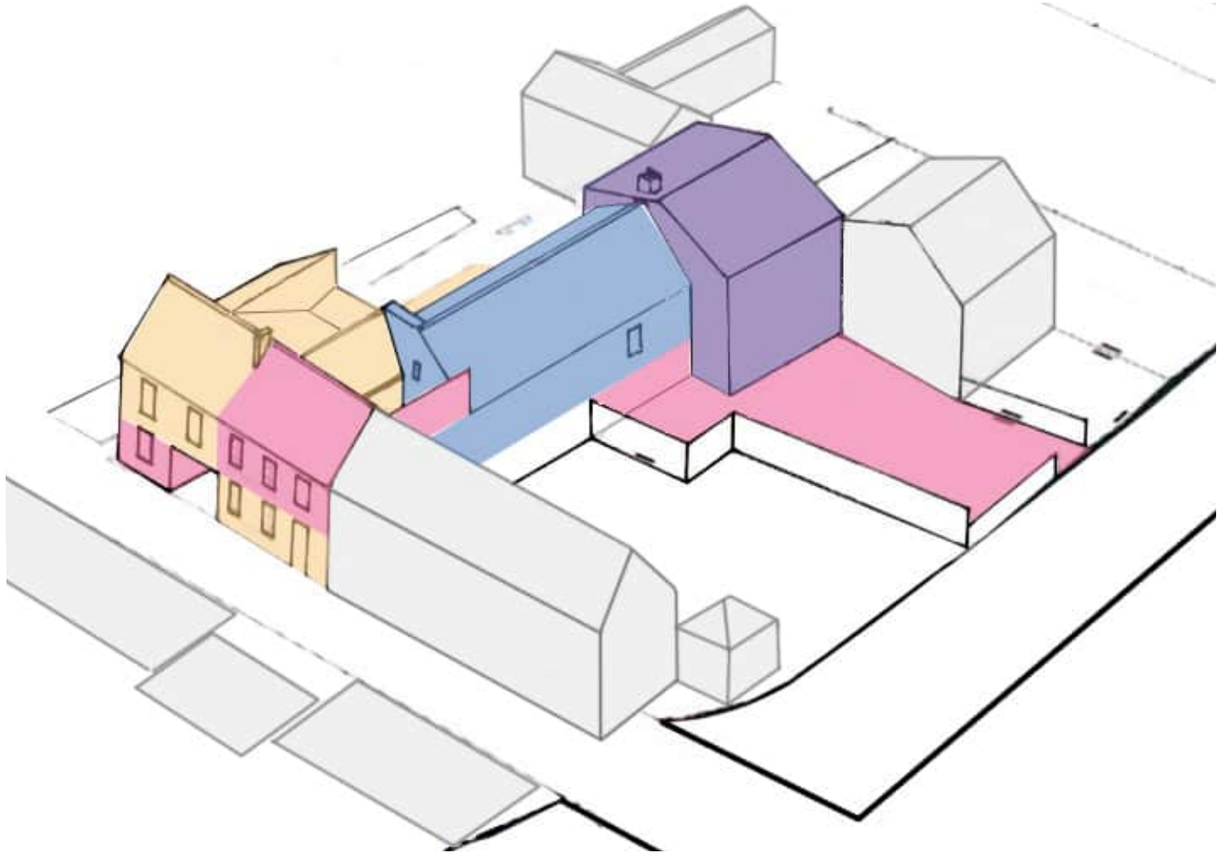

DANSE ET GYM DOUCE
LUDOTHEQUE
LOGEMENT
ACCUEIL DE JOUR

RELATION A L'EXISTANT

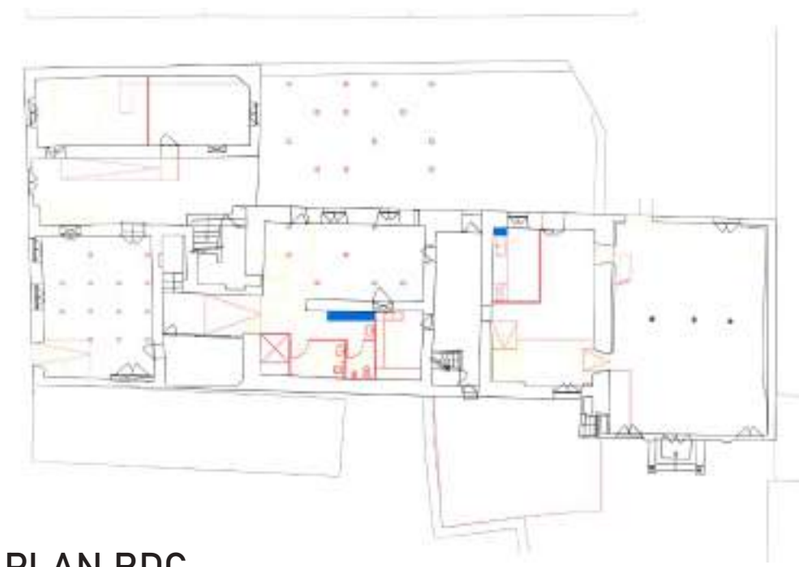

PLAN RDC

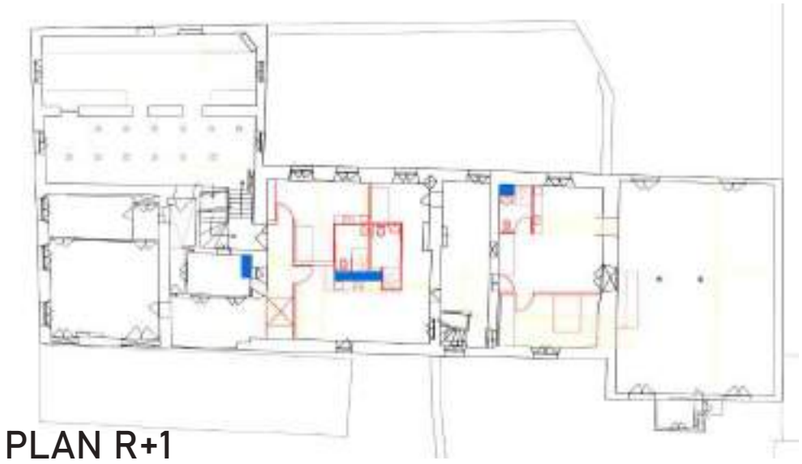

PLAN R+1

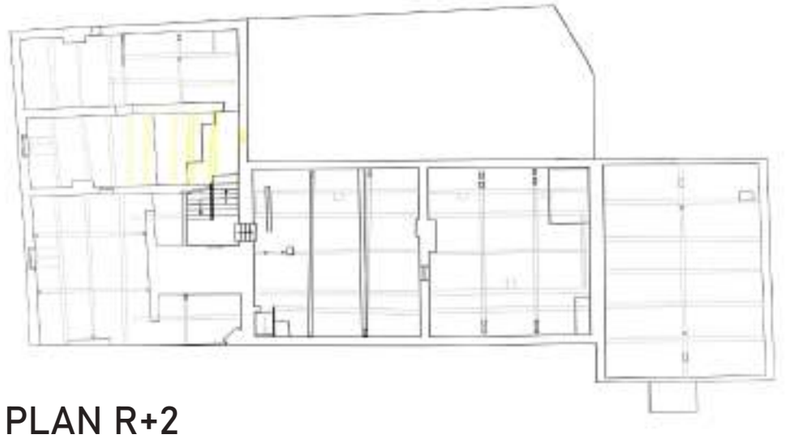

PLAN R+2

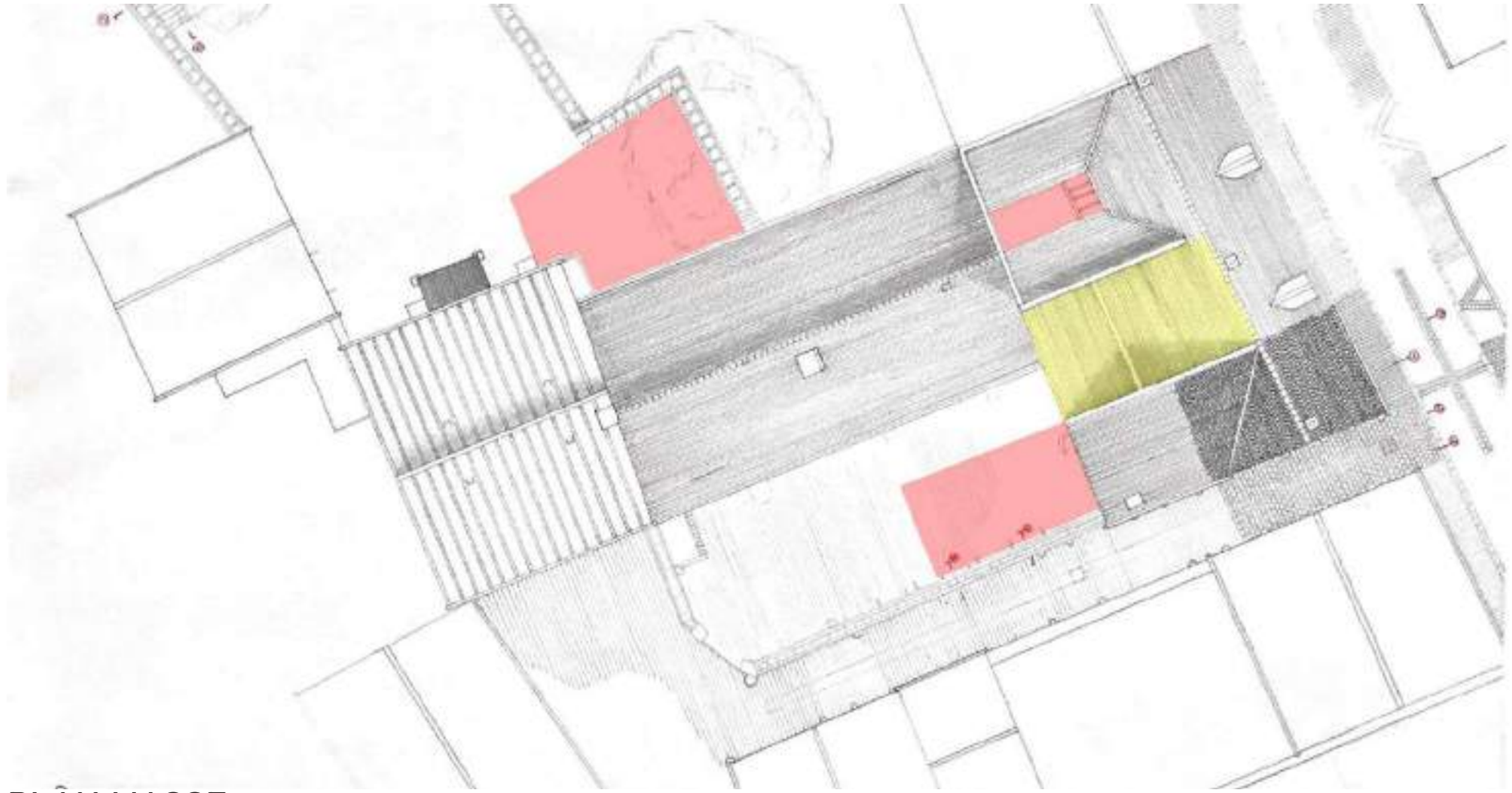

PLAN MASSE

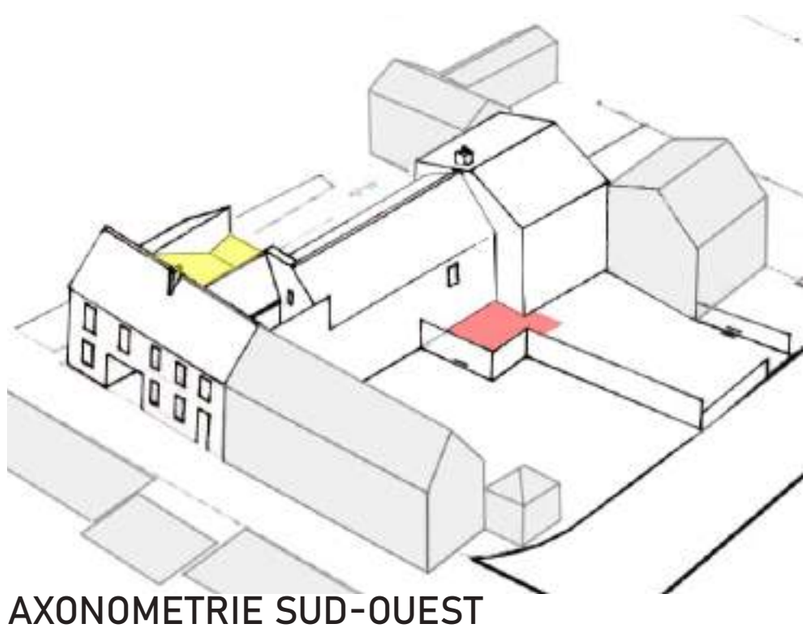

AXONOMETRIE SUD-OUEST

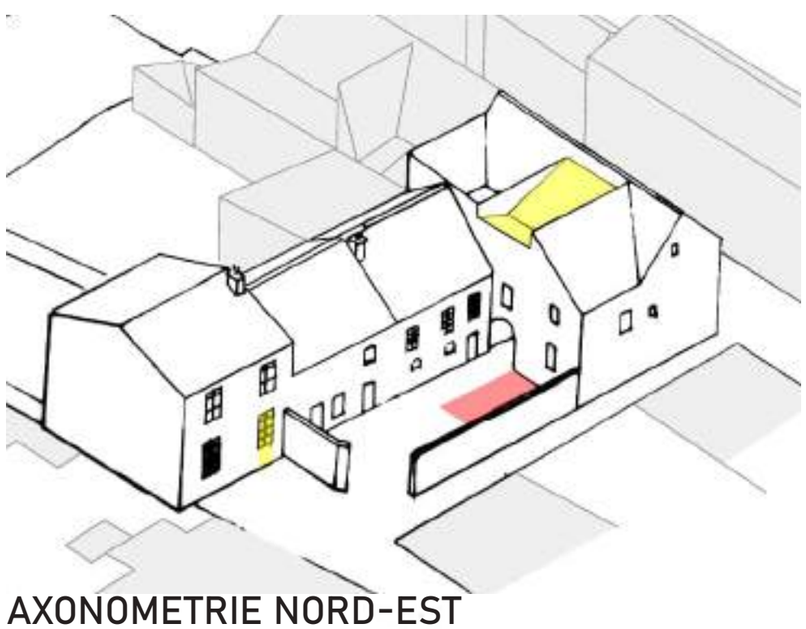

AXONOMETRIE NORD-EST

MODIFIÉ

AJOUTÉ

Parti Pris : Mémoire et Transmission

Parti programmatique

Ce projet se veut être un lieu de mémoire et d'héritage de la ville. Notre volonté est d'intervenir sur le site préexistant et utiliser l'aspect historique du Foyer et son insertion dans un centre patrimonial fort afin de pouvoir en faire un accueil de jour et une maison de la Mémoire, proche de l'identité culturelle de la ville.

Le point de départ du parti pris est de créer une intersection entre le bâti et le programme. Il existe un point commun entre notre intervention sur un Foyer en réhabilitation et notre volonté d'en faire un accueil de jour pour personnes âgées: dans les deux cas, la question d'héritage est mise en avant et nous essayons de manipuler la question temporel du passé qui accompagne et apporte un nouveau point de vue. Nous voulons adresser la notion d'héritage culturel dans son sens de formation de l'esprit (œuvres, savoir-faire, biens matériaux…) et dans son sens anthropologique (dogmes, mœurs, manière de vivre…), pour en faire un programme intergénérationnel.

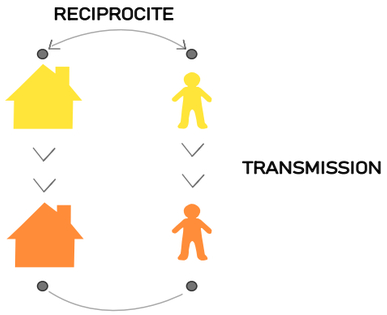

Ainsi, le Foyer se veut être un accueil de jour et un lieu de mémoire et de transmission de l'héritage, ce qui passe par la création d'ateliers de discussion où des jeunes lycéens pourront rencontrer des seniors et rédiger leurs biographies sur le temps d'un cycle. Un exercice de retranscription de la mémoire collective de la ville de Nemours qui permettra une valorisation de l'identité de la ville. L'autre objectif est aussi de collecter, conserver et mettre en valeur sous la forme d'exposition temporaire célébrant l'histoire et le savoir-faire de la ville.

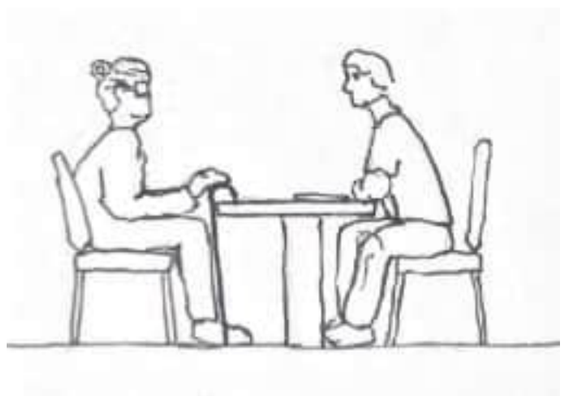

Engendrer le dialogue entre les générations

Parti d'intervention

Ce parti d'intervention se donne pour objectif de préserver l'atmosphère historique de l'endroit sans pour autant le muséifier, ce qui passe par une préservation des points forts du Foyer, c'est-à-dire ses éléments patrimoniaux à caractère forts tels que les murs extérieurs en moellons. En vu de la situation du foyer dans un centre historique, la modénature des façades seront conservés, avec des modification nécessaire comme par exemple la pose d'une isolation quand nécessaire, et que dans une volonté de préserver l'uniformité du centre ainsi que l'insertion du foyer dans son contexte. Pour les mêmes raison, la volumétrie générale est conservée, de même pour la composition vertical des étages, qui fait elle aussi partie intégrante de l'identité du bâtiment car retrace la question temporel d'une construction qui s'est faites par couches successives.

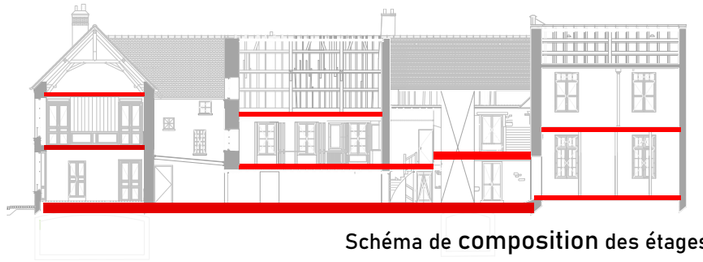

Schéma de composition des étages

Ce parti passe par une suppression des parois obsolètes ou autres éléments trop fragiles et ce dans l'objectif de simplifier les espaces afin de mieux lire la composition initiale du bâti et renforcer les axes.

De plus, l'identité du bâti passe entre autres par des éléments de décor qui ont été collecté et qui témoignent du passé du bâti.

Préservation d'éléments de décors emlématiques du lieu

Parti architectural

Ce projet veut créer une articulation entre les deux bras du bâtiment afin d'un côté distribuer de manière égale toute les fonctions, et d'un autre côté de créer un espace à l'écart de la composition pour en faire proposer plus de privacité et intimité. De ce fait, la distribution se crée en enfilade à partir de cette articulation afin de donner une importance à toute les fonctions programmatiques, pour mener, comme fin ultime, vers un espace en forte connexion avec le jardin. Cette opération permet par la même de faire de la partie au caractère patrimonial le plus fort (partie central) le noyau programmatique et architectural du bâtiment, de par les fonctions qu'il va accueillir.

Le projet se centre aussi par la création de seuils entre l'intérieur et l'extérieur, comme le porche, ou encore entre différentes fonction, afin d'accompagner le parcours et de faciliter les dynamiques programmatiques

L'identité du foyer ne s'arrête pas non seulement à son bâti, mais s'étend aussi à son jardin, plus précisément ces arbres, ainsi qu'à sa cour extérieur. De ce fait, le dialogue entre le bâtiment et son jardin sera d'autant plus renforcée dans la partie la plus récente par la création d'un parcours menant jusqu'au muret, ainsi que la création d'un balcon à l'étage avec une ouverture optimale sur la vue. Ce dialogue entre l'intérieur et la végétation devra se faire à la fois en plan par le biais du parcours, mais aussi en coupe, grâce à une continuité de la structure et du matériau.

Ce projet veut aussi donner une liberté aux occupant du foyer dans leur manière d'occuper les espaces et de gérer la lumière, et ce par la création d'éléments d'occultation permettant aussi de créer un transition avec l'extérieur.

Enfin, puisque nos motivations programmatiques sont d'utiliser ce foyer comme élément patrimonial, nous pouvons étendre cette pensée afin de faire du bâti un témoignage du passé d'un point de vue architectural, c'est-à-dire installer un langage entre le bâti et les occupants, ceci passe par exemple par la volonté de na pas enduire les murs en moellons afin de les mettre à nu, et de créer un lien visuel direct avec la charpente dans le noyau en démolissant le palier du second étage.

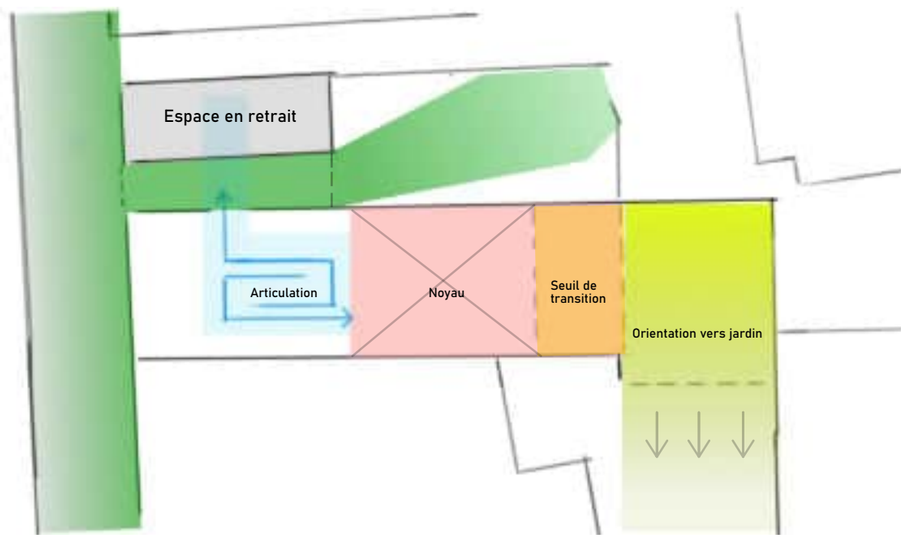

Schéma des dynamiques de composition

Relation du programme à la ville

Vue sur la ville avec recensement des associations et lycées/collèges dans un rayon de 2 km

Ateliers de discussion

1- Union des retraités de Nemours Saint-Pierre

2- Amicale des anciens marins

3- Comité du souvenir français

4- Fédération nationales des anciens combattants d'Algérie

5- Fédération Nationale des déportés internés résistants patriotes

6- Union des anciens combattants

7- Nemours Médiéval

- Axes majeurs de la ville
- Édifices publics importants
- Édifice touristiques à fort caractère patrimonial
- Écoles/collèges/lycées

Carte du centre patrimonial

Exposer le savoir-faire à l'échelle du département par archivage et documentation

Programme: Mémoire et Transmission

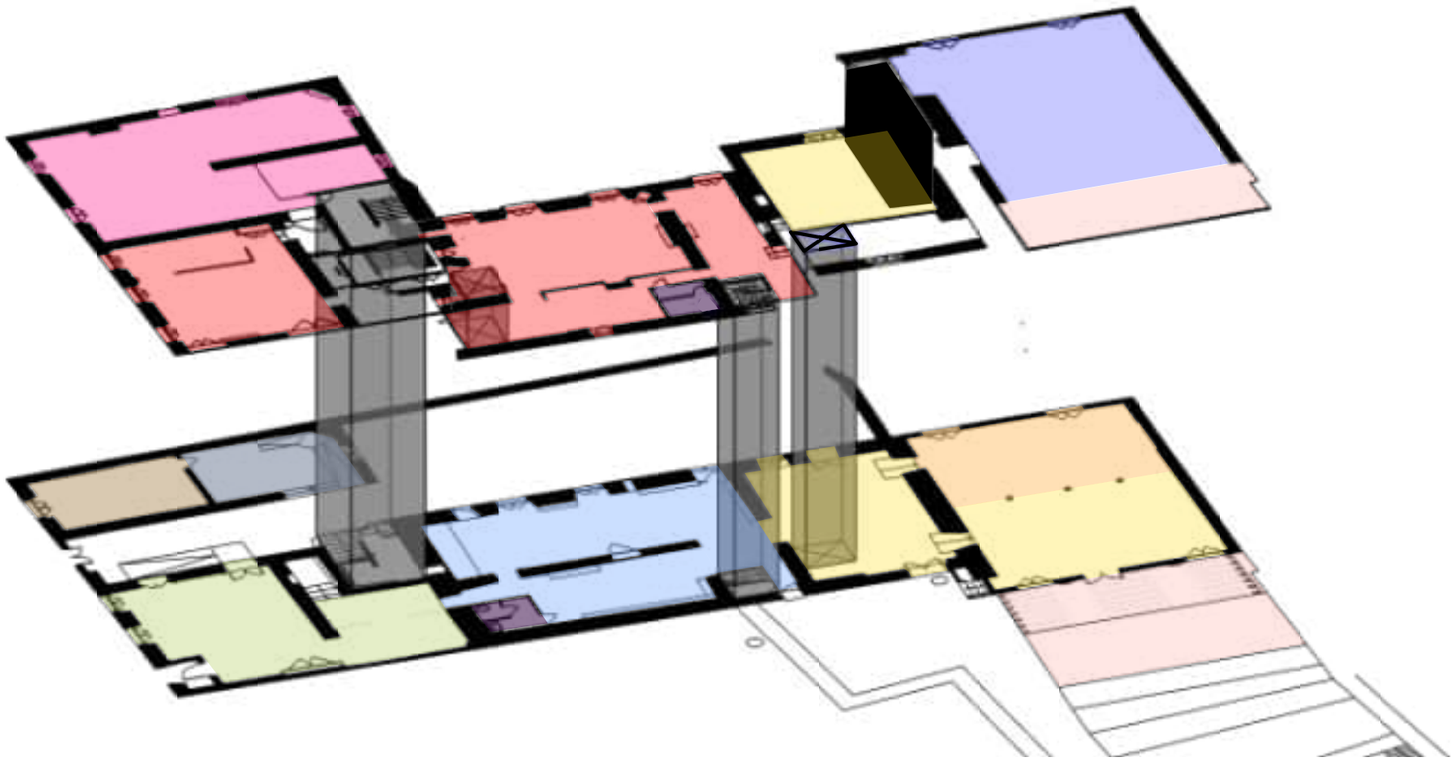

Axonométrie programmatique

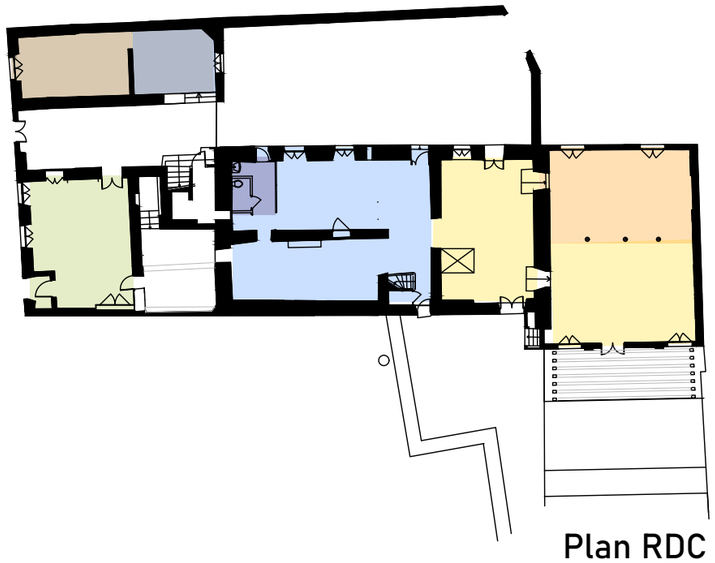

Plan RDC

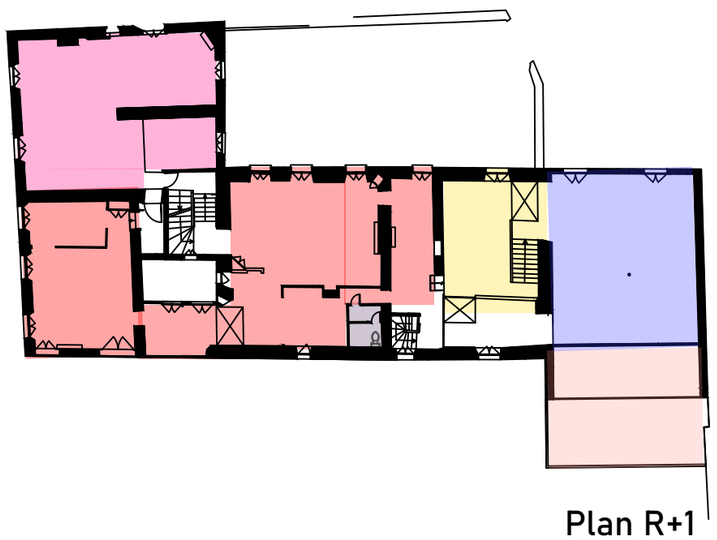

Plan R+1

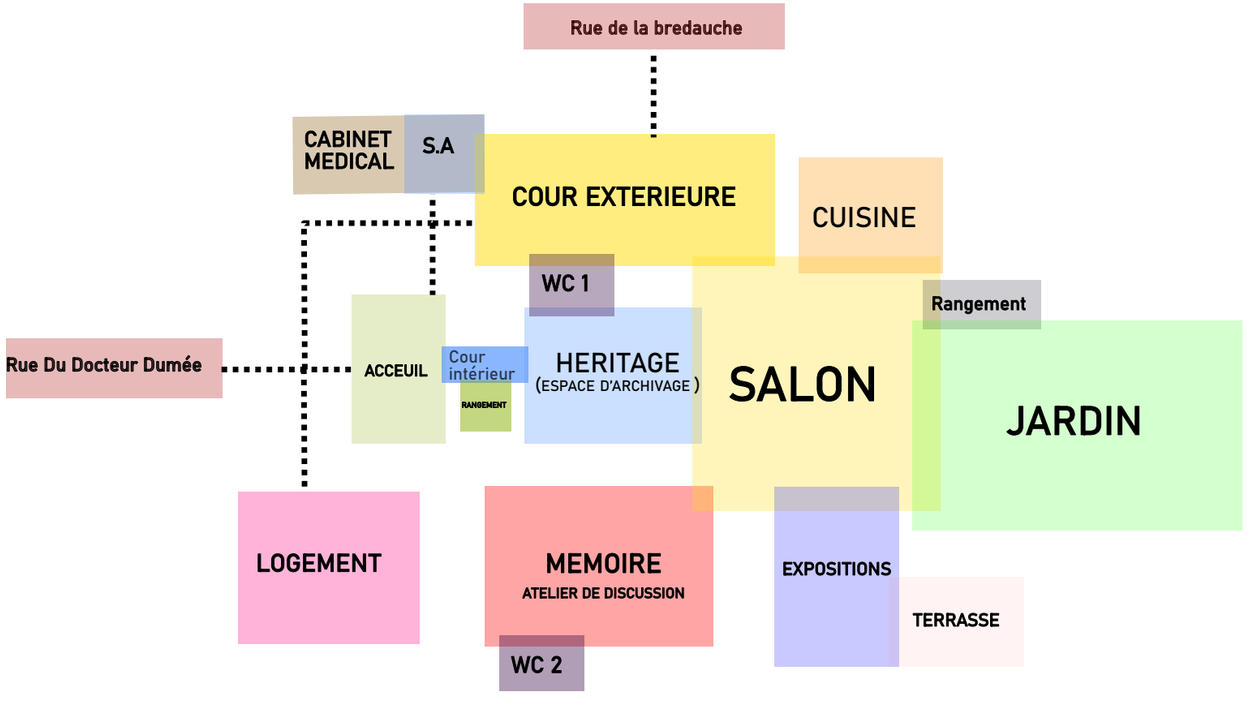

Organigramme

Plan des caves

Relation à l'existant

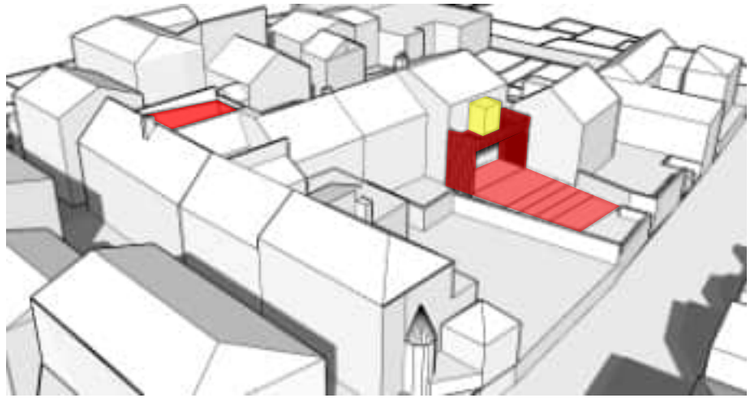

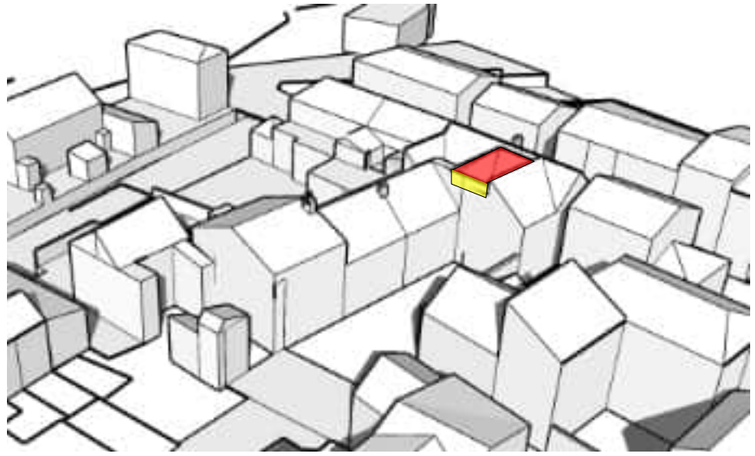

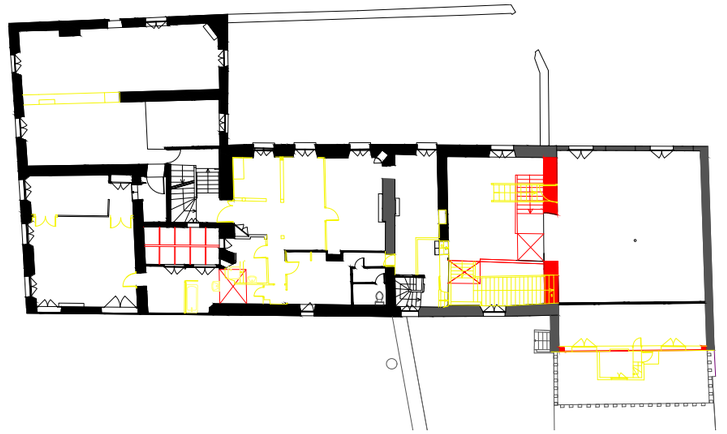

Plan R+1

Plan des Combles

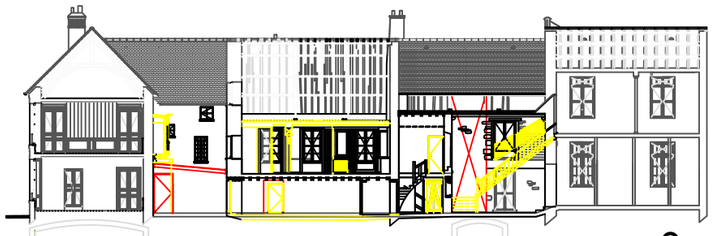

Coupe longitudinale coordonnée

Plan RDC

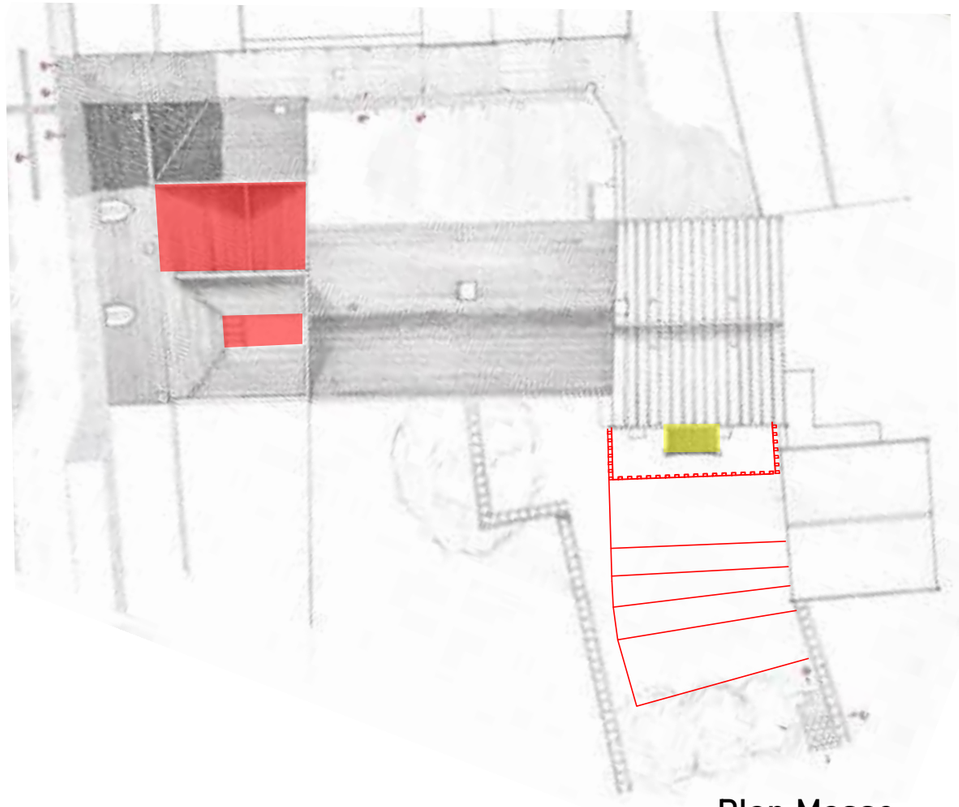

Plan Masse

Planche n°1 : Parti d'intervention :

Lors de l'établissement du diagnostic patrimoine nous avons remarqué que grand nombre d'éléments sur sites représentaient une valeur importante, non seulement par leur histoire mais aussi par leur mise en œuvre, leur état et les matériaux qui les composaient.

Parti pris sur l'existant :

Par rapport à l'existant j'ai pris le parti de garder une grande partie des éléments déjà présents sur place. Les éléments qui seront détruits ou créer seront donc des éléments nécessaires au bon fonctionnement du programme ainsi qu'à la distribution. Le but étant de pouvoir assurer une cohérence entre les parties existantes et le nouveau programme.
Certains des anciens usages seront par ailleurs visibles dans le foyer comme le porche et le hall qui garderont leur fonction de colonnes de distribution. La courette sera quant à elle couverte et plantée afin de laisser place à une distribution agréable ce qui permettra la liaison entre les deux corps de bâtiments. L'escalier sera percé et donnera donc sur cette espace de respiration au centre du bâtiment rappelant la serre en bout de plan.
La serre, elle créée de toute pièce, sera reliée à trois espaces : La salle d'arts plastiques, la grande salle liée au corps ainsi qu'un petit espace de stockage des outils.
Elle sera respectueuse de la façade existante en la laissant apparaitre derrière le vitrage et la structure métallique.
Une terrasse sera aménagée en haut de la serre avec celle-ci comme garde-corps ce qui nous permettra d'avoir à la fois une vue sur la verdure du Loing et sur celle de la serre.
Les espaces de végétations sont aménagés de sortes qu'ils nous guident d'abord vers le porche et l'accueil puis vers le Loing.

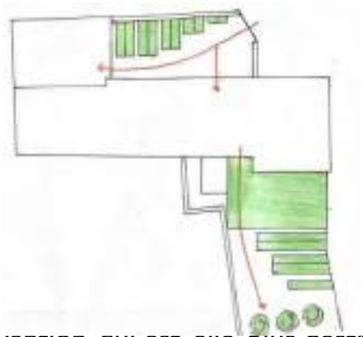

La dernière intervention, qui est, elle, plus destructrice consiste à ramener tous les espaces d'activités eu même niveau. Cela permet de créer une cohérence entre tous les espaces d'activité. De plus en détruisant la charpente existante et en prolongeant la toiture de la grande salle, on peut créer une lumière zénithale venant du nord pour la bibliothèque. La continuité du vitrage du toit jusqu'au bas de la serre se donne à lire en élévation.

Parti pris par rapport à la ville et au paysage :

Le foyer dans ce projet est voué à être connecté à différentes dynamiques de la ville :
- Les **restaurants** qui pourront parfois venir faire des activités dans les cuisines.
- Les **petites écoles** et le **centre d'aide aux jeunes** car en effet ce seront ces enfants qui viendront pratiquer les activités les soirs de semaines, le week-end et pendant les vacances.
- La **mairie** car c'est elle qui proposera ces activités aux parents d'élèves.
- Les **fleuristes** qui pourront venir aider à faire des compositions florales lorsque le jardin fleuriste le permettra.
- Le **cinéma** car le foyer possède une salle de projection.

De plus le cabinet médical ainsi que l'accueil seront accessibles depuis la rue ce qui permet d'avoir des espaces du foyer qui ont une relation importante à la ville en elle-même.
Le foyer sera donc un endroit plutôt connecté à la ville de Nemours et sera donc accessibles à différentes personnes, même celle qui ne viennent pas pour le programme du foyer.
Les espaces possédant des vues sur l'extérieur ont été donnés aux espaces le nécessitant le plus, les espaces d'activité.
Les espaces ouverts au niveau des vues sur le jardin, sont des espaces avec des usages qui y sont liés. En effet la salle corps et la salle d'art y sont directement connectées ce qui permettra de pouvoir aller dessiner les fleurs ainsi que d'aller faire de la gymnastique douce dehors lorsque le temps le permettra. De plus la serre sera l'extension de la grande salle permettant non seulement de faire pousser des fleurs lorsqu'il fait froid mais aussi de chauffer la grande salle. Il permettra aussi de créer une terrasse au niveau du R+1 donnant sur le Loing. Créant un espace directement en lien avec celui-ci.

Parti pris programmatique et distributif :

Le programme du foyer se décompose en 5 grands groupes : accueillir, se soi-gner, se loger, se nourrir et se divertir.
- **Accueillir :** cette partie du programme est dédiée à toutes les personnes le souhaitant.
- **Se soigner :** le cabinet médical sera accessible pour les occuppants du foyer mais aussi les personnes extérieures.
- **Se loger :** le foyer propose deux logements qui seront accessibles sur une courte durée pour une personne qui en aurait besoins et d'un logement de fonction, de grande superficie, pouvant ainsi accueillir une famille. De plus les logements possèdent des parties communes qui permettent de pouvoir se réunir tout en disposant d'une réelle intimité.
- **Se nourrir :** le restaurant sera accessible par des visiteurs ou pourra être utilisé par la ville pour organiser des diners occasionnellement, durant les vacances ou les weekends ends il sera partagé entre personnes âgées et enfants.
- **Se divertir :** le foyer propose deux salles ou les activités seront intergé-nérationnelles : la salle corps et la salle d'art.

D'autres espaces seront réservés aux personnes âgées et éventuellement à un petit nombre d'enfants comme la salle de travail ou la salle de projection. Ces espaces garantissent donc une tran-quillité plus grande aux personnes âgées qui ne souhaiteront surement pas tout le temps être mélangées. Elles auront donc la liberté de choisir.

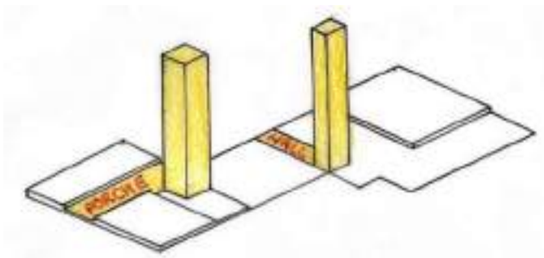

La distribution est quant à elle composée de deux grandes colonnes verticales. L'une est l'escalier principal donnant sur le porche et permettant d'accéder aux logements et aux espaces partagés par ceux-ci. L'autre est un ascenseur qui relie les espaces d'activités, plus publics, ainsi qu'un logement PMR et les espaces par-tagés. il est accessible depuis le hall. On voit donc que l'ascenseur permet de des-servir des espaces qui auront plus tendance à accueillir du public.

Planche n°2 : Relation ville-foyer :

Carte des relations ville/foyer :

- Restaurants
- Fleuristes
- Cinéma
- Petites écoles
- Centre d'aide aux jeunes
- Mairire

plan des espaces en relation avec la ville :

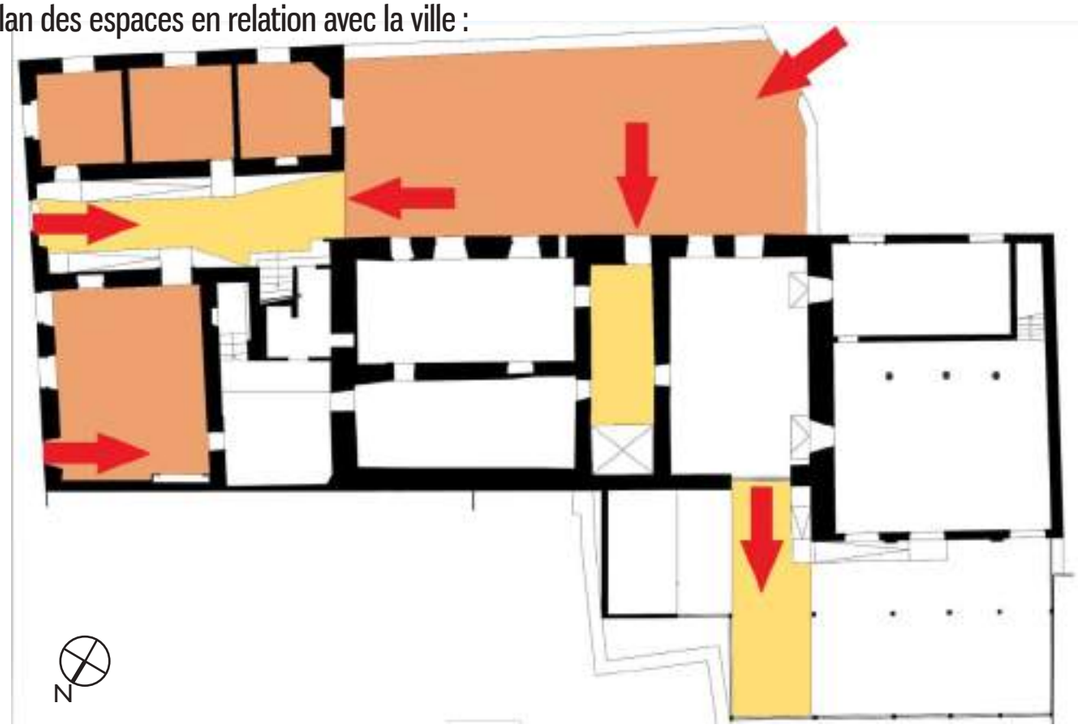

- Espaces en lien avec la rue
- Espaces de distribution
- Entrées

Temporalités du foyer :

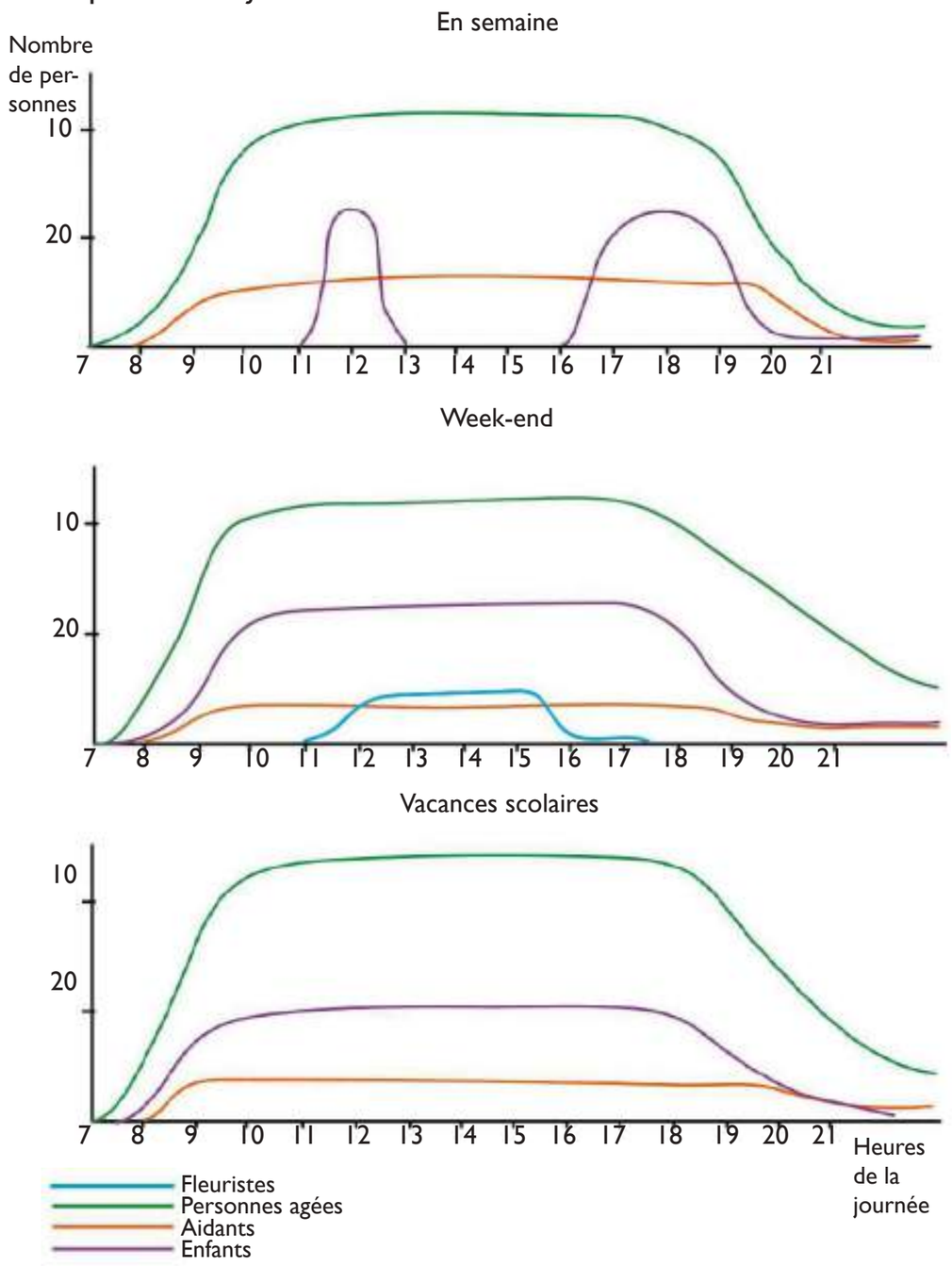

Planche n°3 : Programme pour le foyer :

Organigramme du programme :

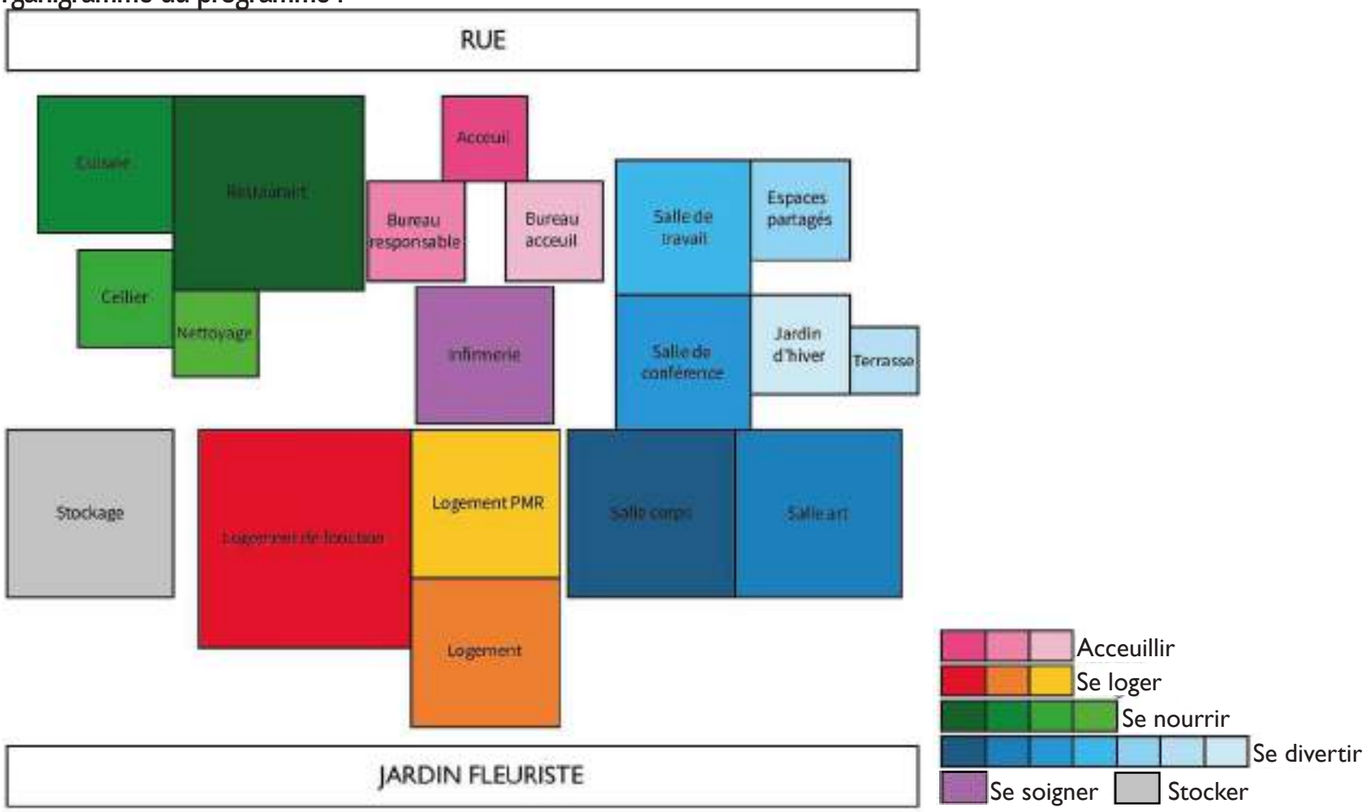

Développement du programme en axonométrie :

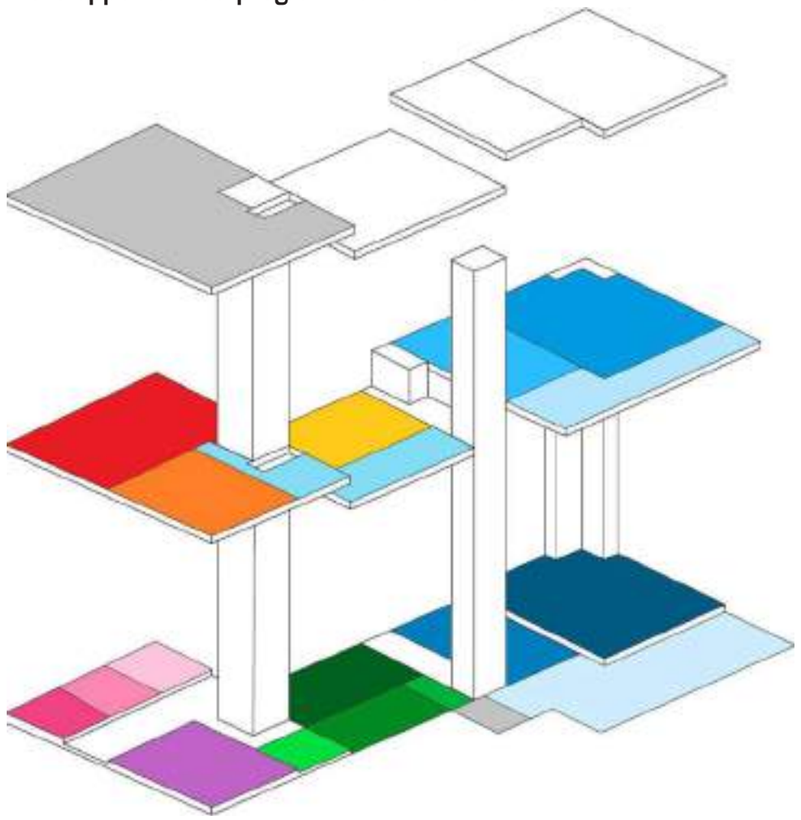

Programme RDC :

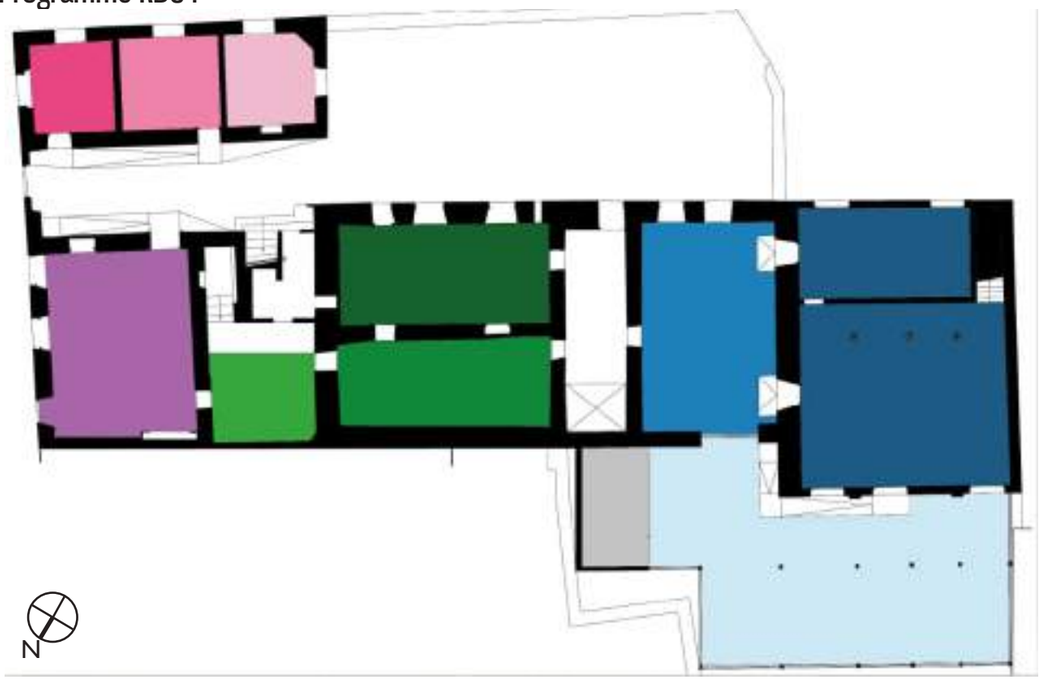

Programme R+1 :

Planche n°4 : Relation à l'existant :

Relation à l'existant coupe longitudinale :

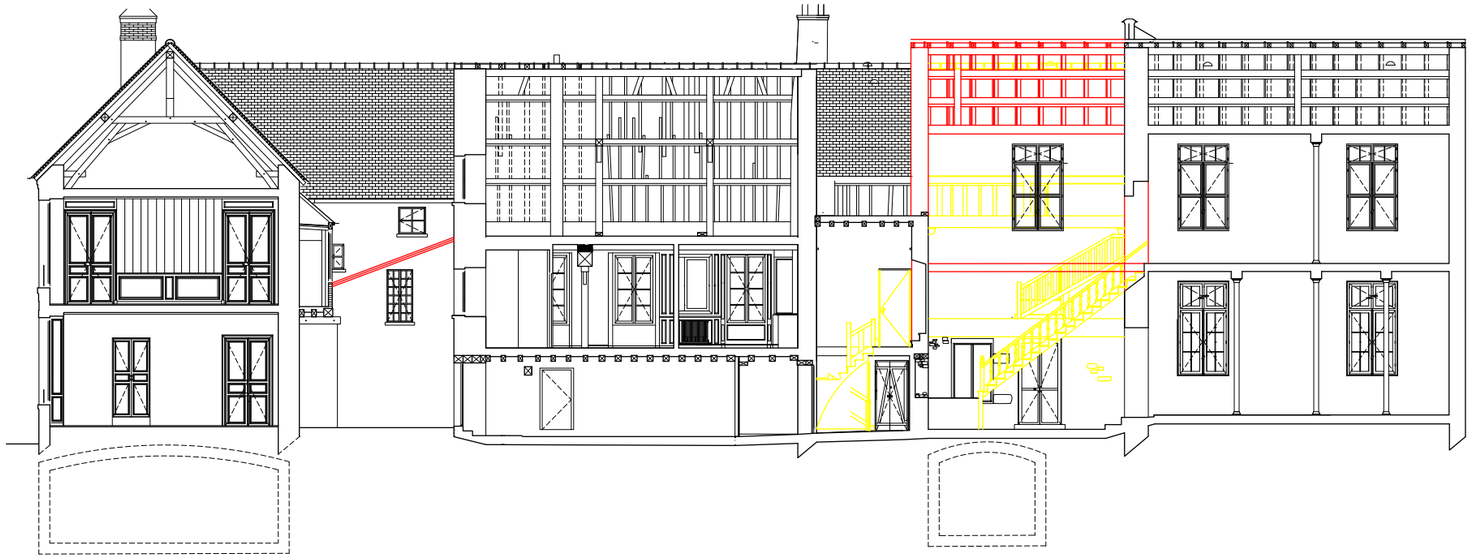

Relation à l'existant en axonométrie :

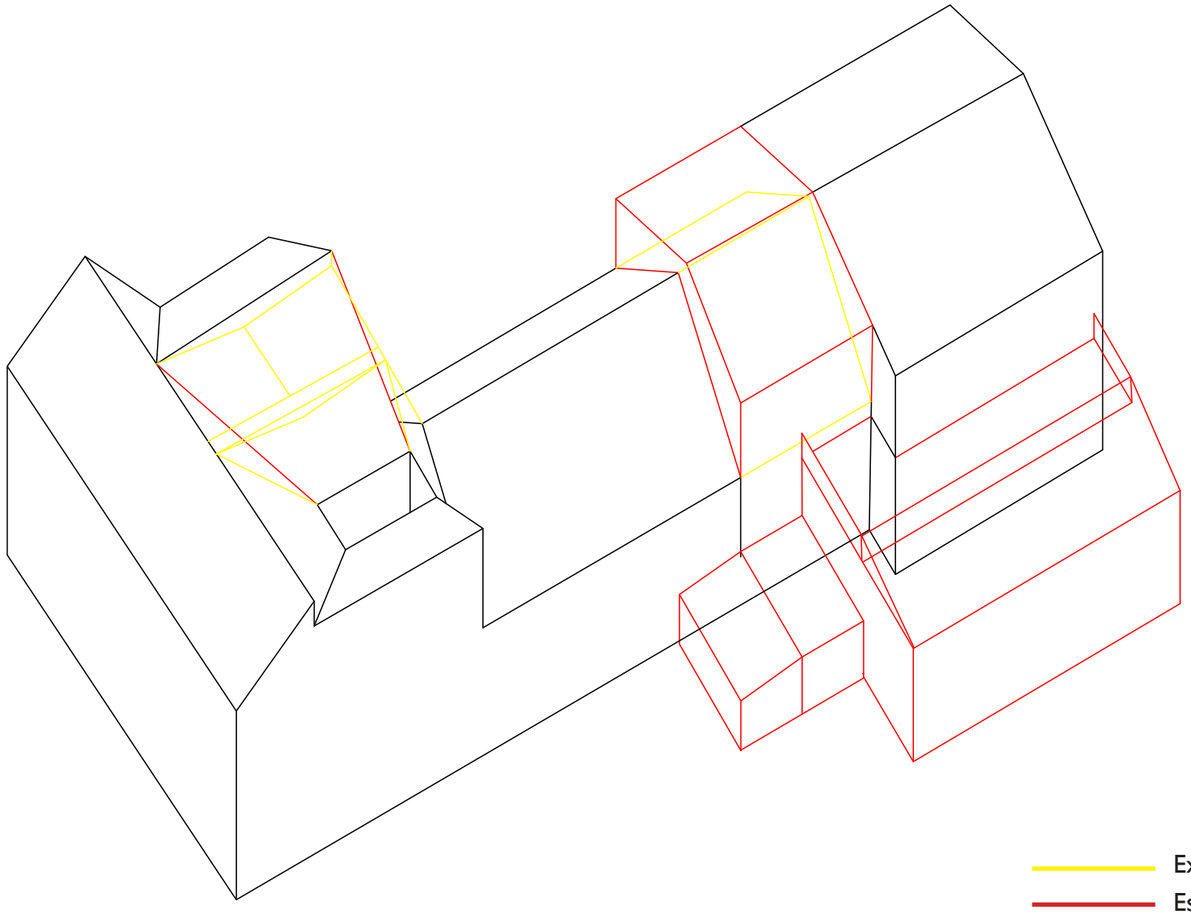

Relation à l'existant en plan masse

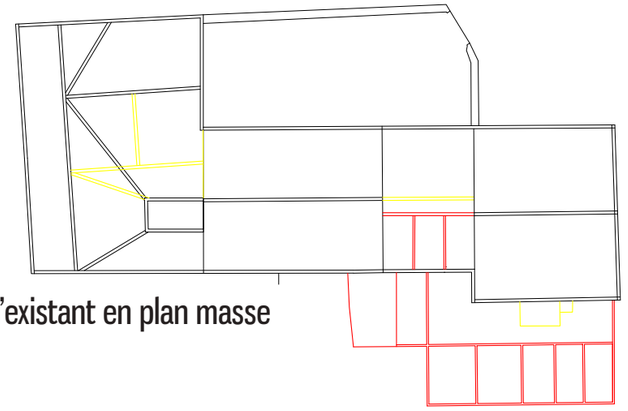

Relation à l'existant R+2

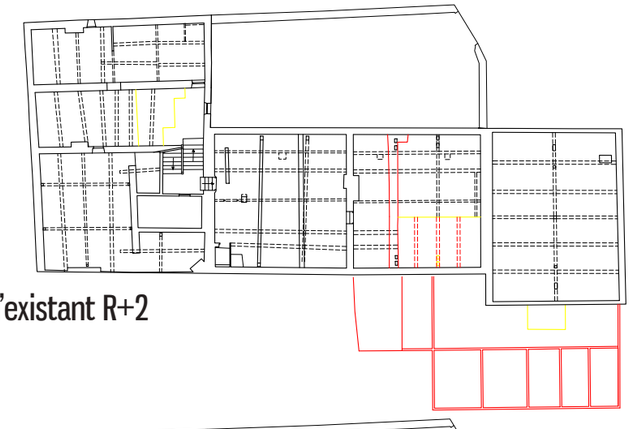

Relation à l'existant R+1

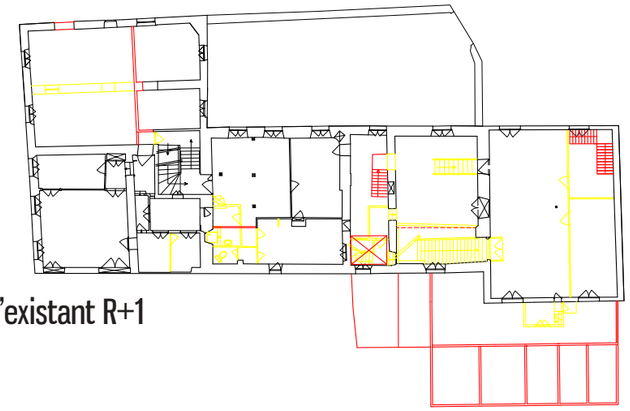

Relation à l'existant RDC

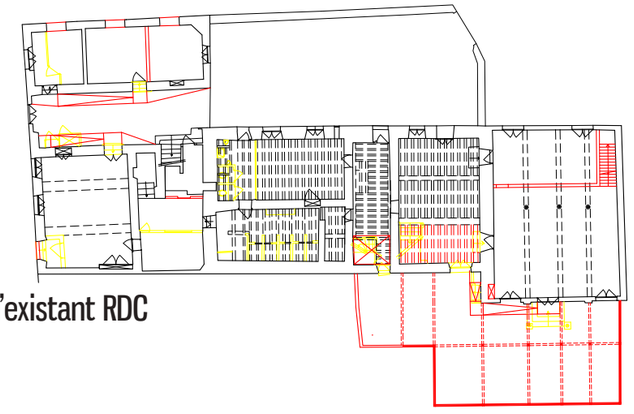

Existant supprimé

Espaces créés

N

PLANCHE 1

Prise de parti

PARTI PRIS PAR RAPPORT À L'EXISTANT

Le parti pris par rapport à l'existant se base en grande partie sur les diagnostics patrimoine et sanitaire.

ASPECT EXTERIEUR ET TOITS

La façade côté rue du Docteur Dumée reste intouchée, tant sur son enduit que ses menuiseries. On cherchera donc à les doubler par l'intérieur pour des questions de performances thermiques.

L'aspect de l'enduit, quant à lui, sert de référence pour le reste du bâtiment. L'enduit extérieur étant plutôt âbimé, il est nécessaire de l'enlever et de le remplacer.

Les toits, eux, ne sont modifiés que pour régler le problème d'écoulement d'eau dans le bâtiment, d'abord en réparant les multiples fuites, puis en changeant la forme. On reprend le motif de «cuvette» en le prolongeant jusqu'à la courette.

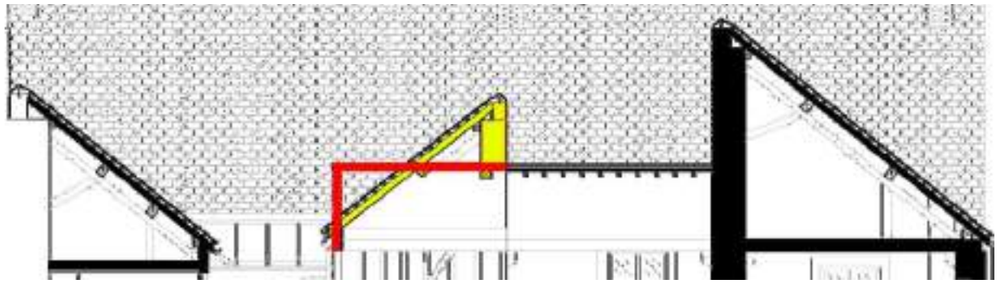

FORMES INTERIEURES ET MATERIAUX

On cherche à conserver au maximum l'emplacement des murs de moellons, à la valeur patrimoniale élevée, ne les modifiant que pour créer des ouvertures facilitant la circulation. On en crée de nouveaux pour des sous-espaces types sanitaires, rangements, ou séparation dans les logements. Les autres interventions intérieures se font par du mobilier adapté aux usages de chaque pièce. C'est une intervention légère et modifiable par la suite, pour laisse place à de nombreux nouveaux usages.

La cour serait aménagée pour le passage des habitants de la ville, ceux qui viennent consulter un médecin, chercher leurs enfants ou simplement souhaitent passer par le foyer pour se rendre dans la rue de la Bredauche.

Le jardin serait lui réservé aux résidents de l'accueil de jour pour personnes âgées et à la garderie. Il servirait pour les jeux des enfants, à la détente des personnes âgées et éventuellement au jardinage en commun.

En terme de matériau, on commence par renouveler et réparer les nombreux défauts comme les trous, les enduits pourris. On rénove et on répare, sans modifier les matériaux présents.

On restaura les lambris des salles concernées, et on recouvre les moellons d'enduit (chaux-chanvre pour ses qualités) pour rendre au bâtiment sa matérialité d'origine (Enduit, bois, tomettes)

L'exception étant les salles d'activités accueillant du public, des enfants et des personnes âgées. On y place un sol de polyvinyle (filière qui utilise peu le réemploi mais qui possède système de recyclage efficace).

PARTI PRIS PROGRAMMATIQUE

ACCUEIL DE JOUR DE PERSONNES ÂGEES ET D'ENFANTS

En plus de l'accueil de jour pour personnes pagées, on ouvre le bâtiment à une garderie pour enfants de maternelle et de primaire, après leur cours durant la semaine. Il existe déjà un service d'accueil périscolaire, mais il regroupe toutes les écoles de Nemours et se trouve dont loin de certaines d'entre elles, et ne propose pas d'accueil le mercredi après-midi. On offre donc la possibilité aux uns et aux autres d'effectuer des activités communes et/ou séparées, dans des salles ou à l'extérieur, dans les jardins.

Les activités extérieures, amenées par les associations de la ville sont ouvertes à tous les citoyens, tout comme le cabinet médical du rez-de-chaussée.

LOGEMENTS

Le bâtiment contient 4 logements, trois pour personnes âgées indépendantes, et un logement de fonction. Ils sont accessibles par escaliers, et impliquent une autonomie physiques.

Les logements n'étant pas très étendus, on installe dans les combles un espace de stockage et des espaces communs comme cuisine, salle à manger et salon.

ACTIVITES WEEK-END

Le week-end, la salle d'activité du rez-de-chaussée s'ouvre à des expositions des associations comme :

- Associations des collectionneurs (philatélie, cartophilie)
- Réunion des multiples amicales militaires
- Ventes de produits réalisés par les résidents de différents âges.

PARTI PRIS LIEN À LA VILLE

CIRCULATION

La porte sur la rue Dumée et le portail de la cour resteraient ouverts durant la journée, permettait l'accès au cabinet médical, à l'accueil de jour, et à la garderie, pour les résidents et les familles.

On crée également une porte dans le bâtiment leplus récent afin de faciliter l'accès des personnes extérieures aux activités associatives installées dans la salle d'activités physiques.

LIEN AUX ASSOCIATIONS

On s'associe aux commerces locaux comme les boulangeries, boucheries, jardins familiaux pour l'approvisionnement de la cuisine. On fait ensuite appel aux associations basées à la mairie de Nemours ou à la Scala, pour les interventons durant la semaine, ou à d'autres associations comme le cinéma le MELIES.

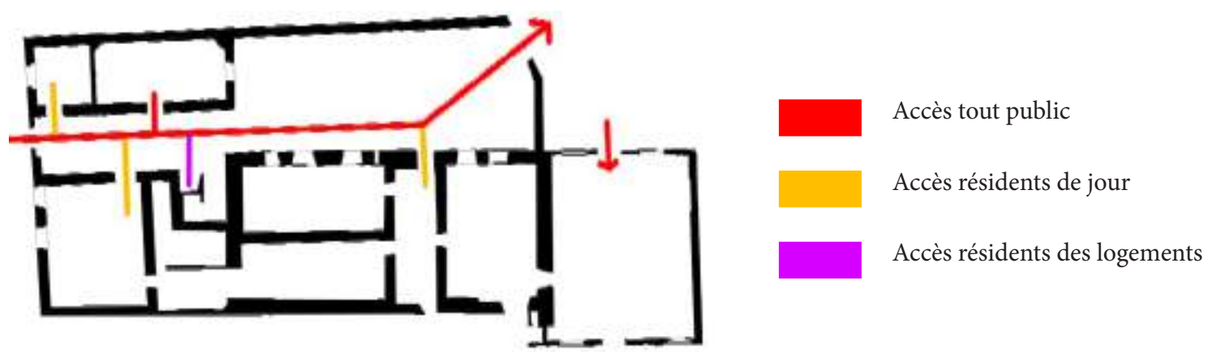

PLANCHE 2

Lien avec la ville

PLANCHE 3

Programme

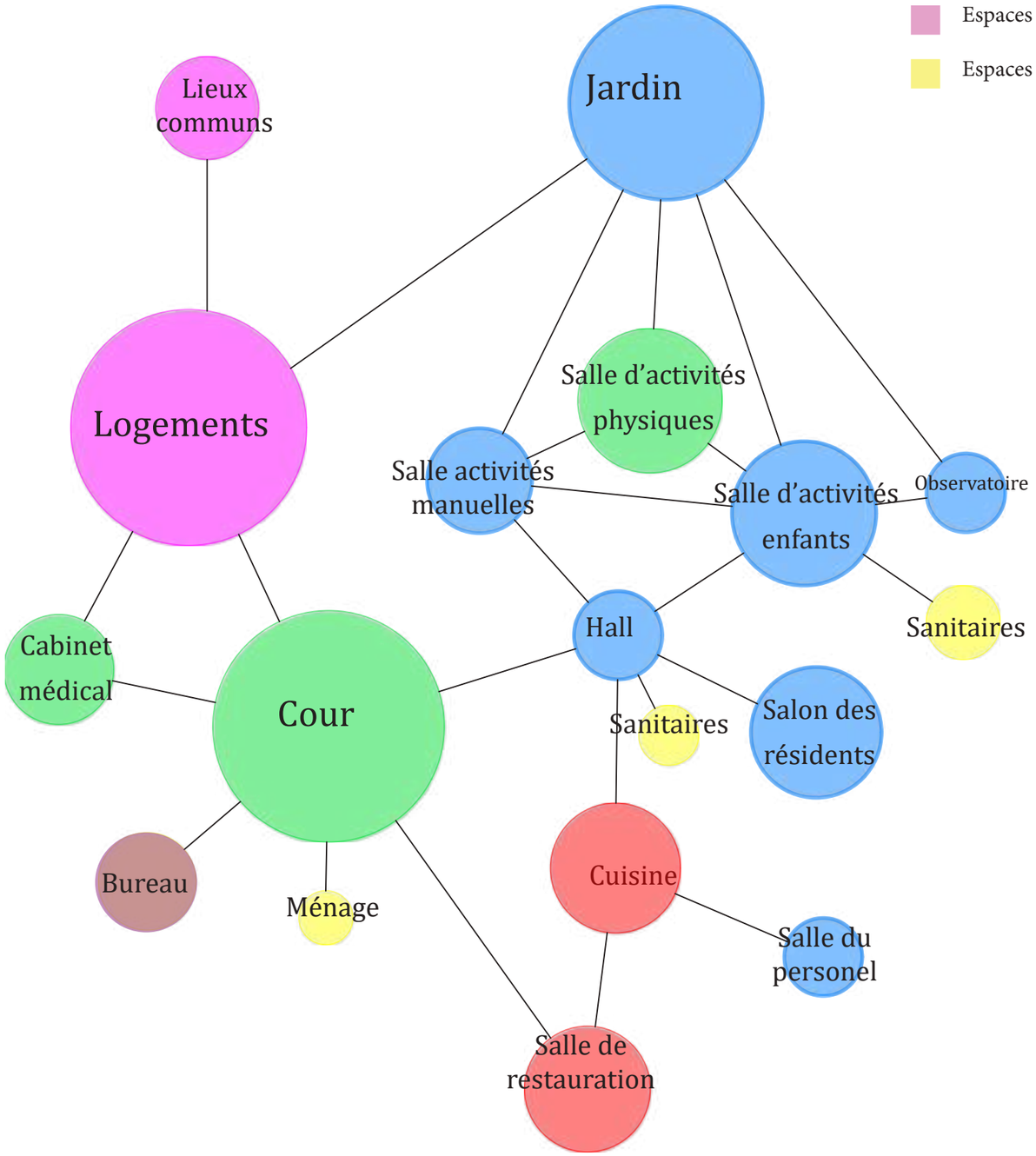

- Espaces d'activités accueillant du public
- Espaces d'activités réservés aux résidents
- Espaces de restauration des résidents
- Espaces de logement et administration
- Espaces d'entretien et sanitaires

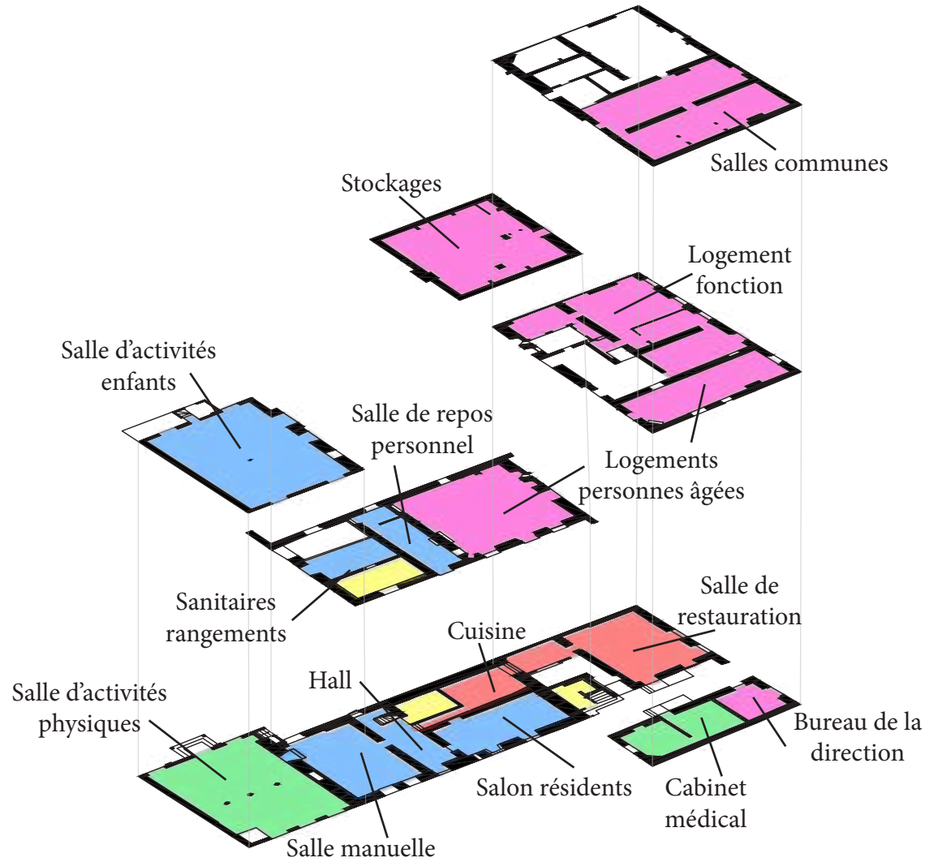

Emploi du temps de l'accueil de personnes âgées/garderie d'enfants durant la semaine

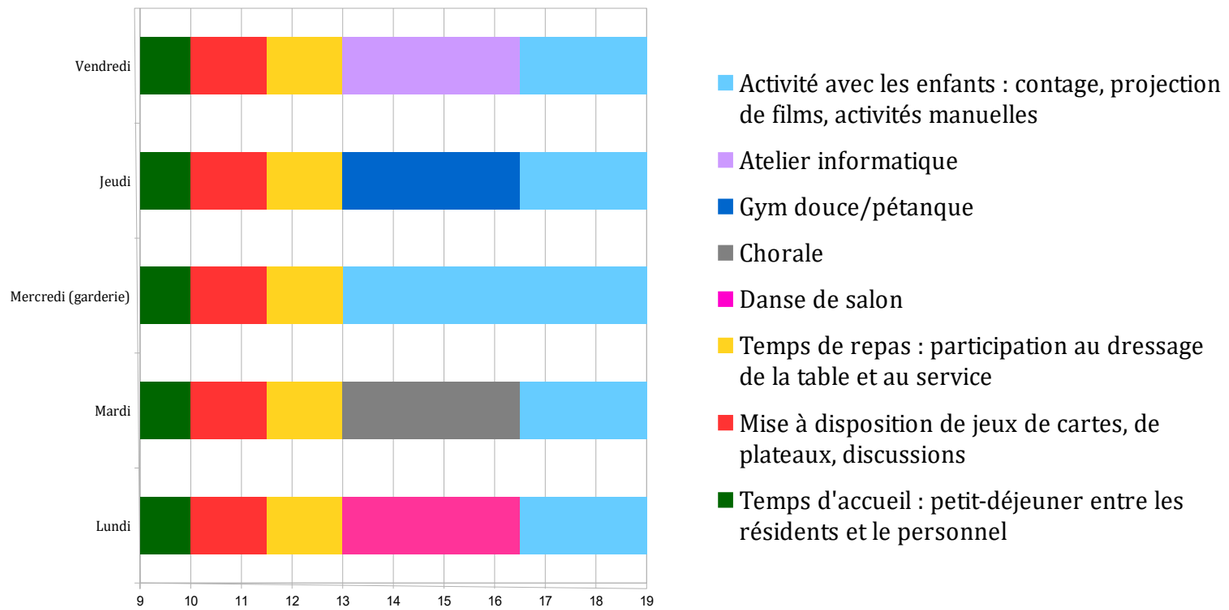

PLANCHE 4

Relation à l'existant

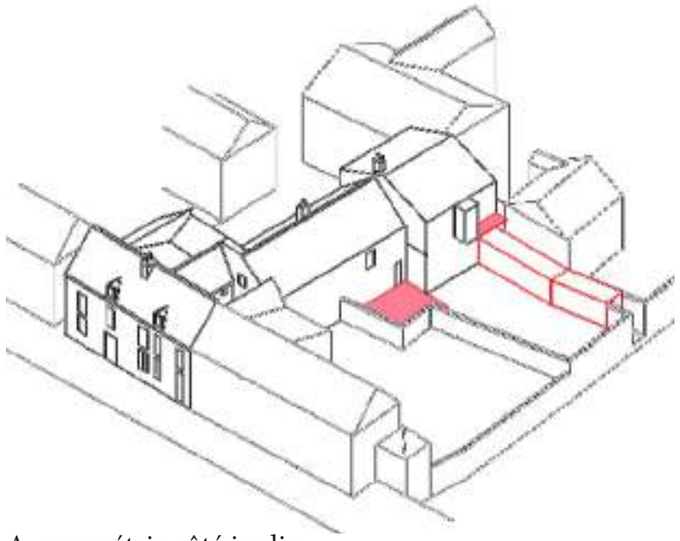

Axonométrie côté jardin

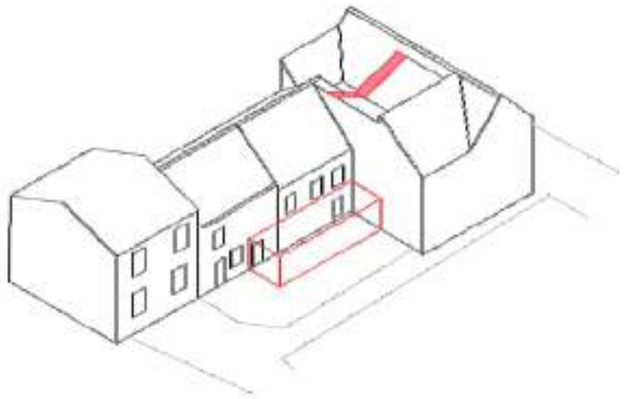

Axonométrie côté cour

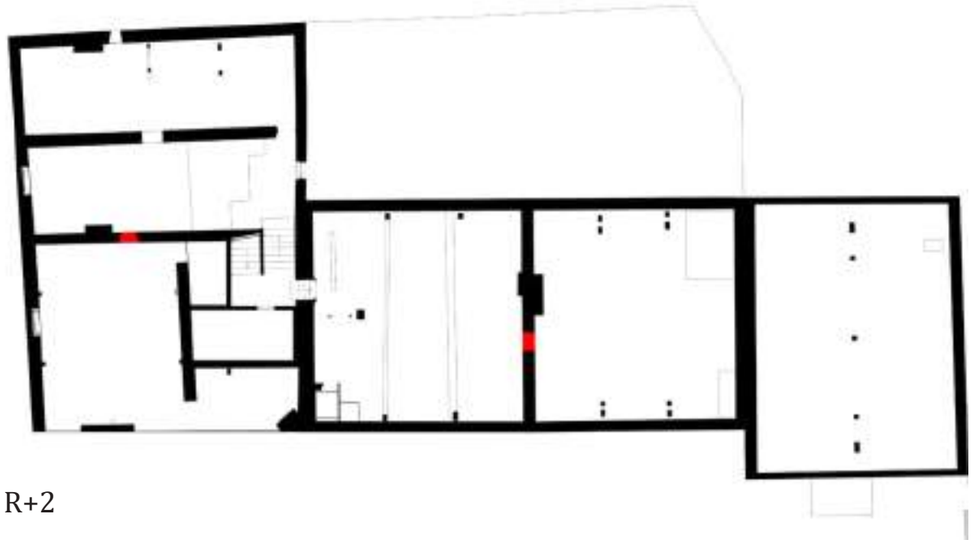

Plan R+2

Plan R+1

Plan masse

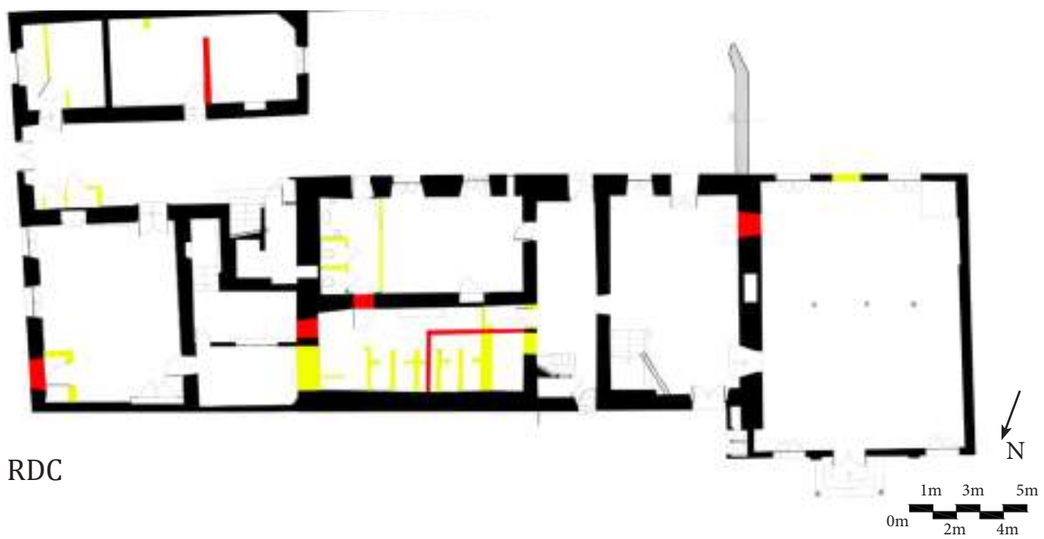

Plan RDC

Projet du Foyer de Nemours
- Accueil de jour pour personnes âgées autonomes -

PRINCIPES

Il s'agit de partir du principe qu'on veut garder les personnes âgées autonomes le plus longtemps possible. La dépendance, outre le fait qu'elle soit plus difficile à gérer pour la société, a des impacts psychologiques importants sur les individus concernés (sentiment d'inutilité, d'être un fardeau, de redevance, baisse de l'estime de soi...). Dans ce contexte, le **sport** représente à la fois un moyen d'**aider les personnes âgées à rester autonomes en prévenant les chutes et diverses pathologies** (obésité, pathologies cardiaques, stress, cholestérole, osthéoporose), et de **lutter contre l'isolement social** en créant du lien lors de la pratique collective et en gardant une discipline de vie.

Un deuxième axe développé est celui des activités **d'écriture**. Que ce soit des ateliers intragénérationnels proposant des exercices pou raconter des souvenirs, inventer des histoires, parler de soi, décrire le présent ou encore échanger des correspondances avec de plus jeunes enfants, l'écriture peut-être un moment de partage, d'échanege, et une opportunité de créer du lien social.

Enfin, il s'agirait de développer le **jardin** comme un espace de détente et d'accès à l'eau, ainsi que la culture d'un potager d'herbes aromatiques et de fleurs pouvant servir en cuisine (infusions, épices...) Et permettant la responsabilité et la connexion aux vivant. L'objectif, comme le jardin d'épicure : améliorer le bien-être mental des habitants.

Studio « Transformer, agir avec ce qui est là » Mirabelle Croizier

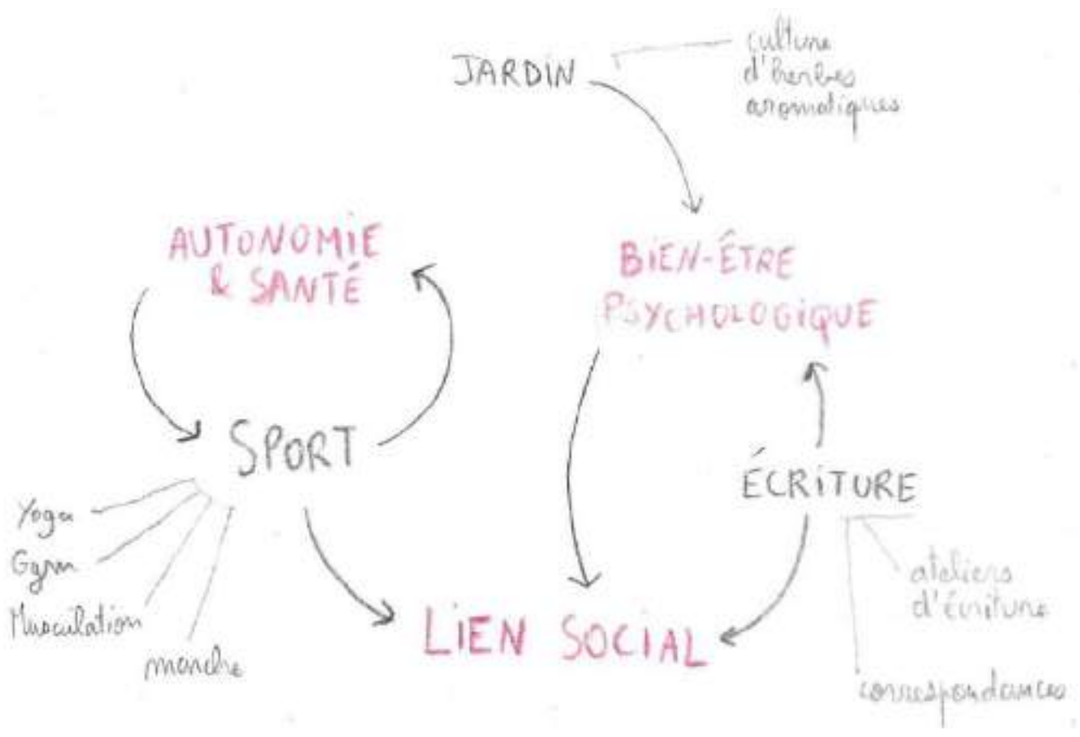

Jodie OLLIER

RELATION À LA VILLE

Insertion dans les réseaux existants

- écoles
- kinésithérapeutes
- gymnases/salles de sport

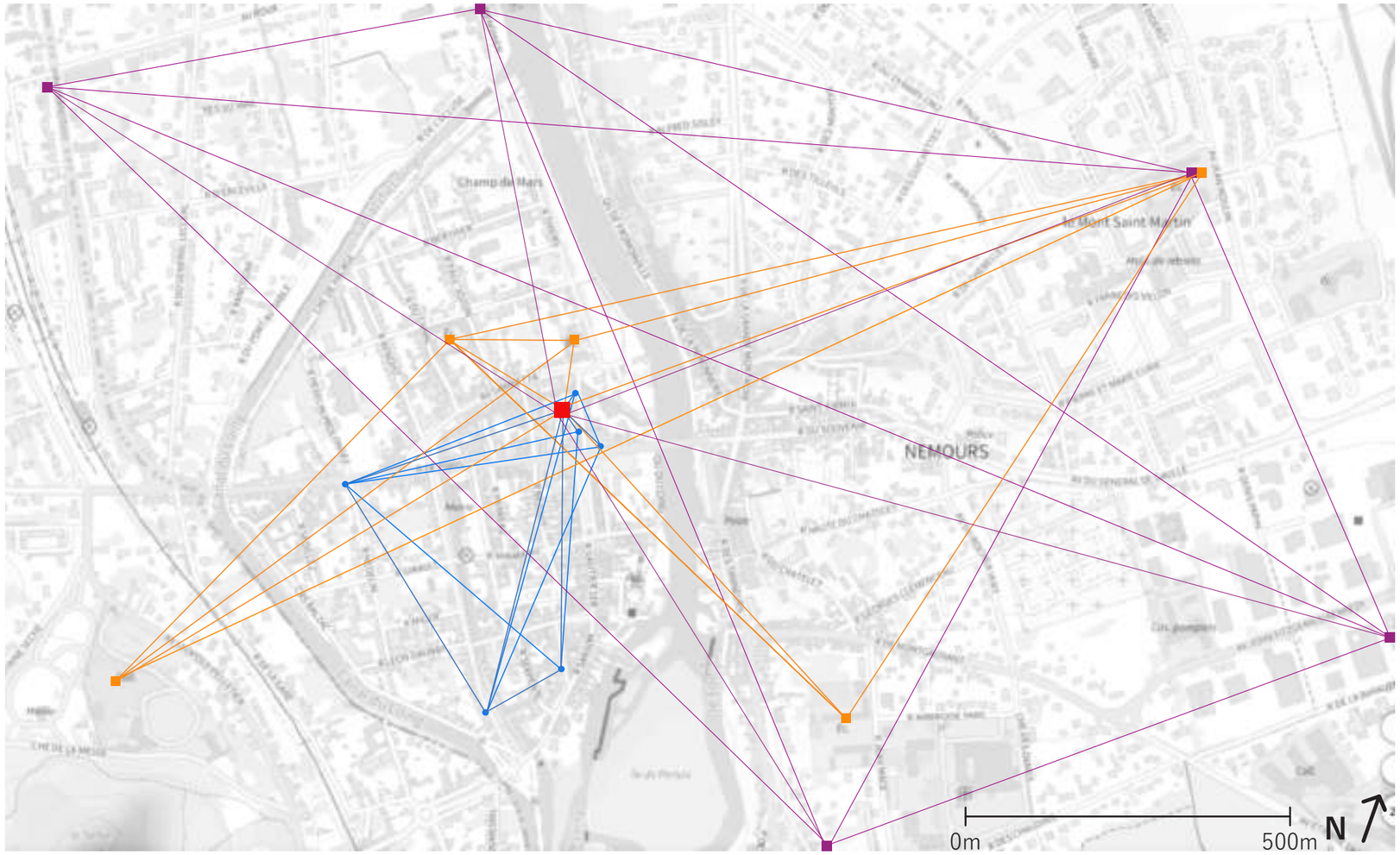

Temporalités au sein du foyer

PROGRAMME

Organigramme programmatique

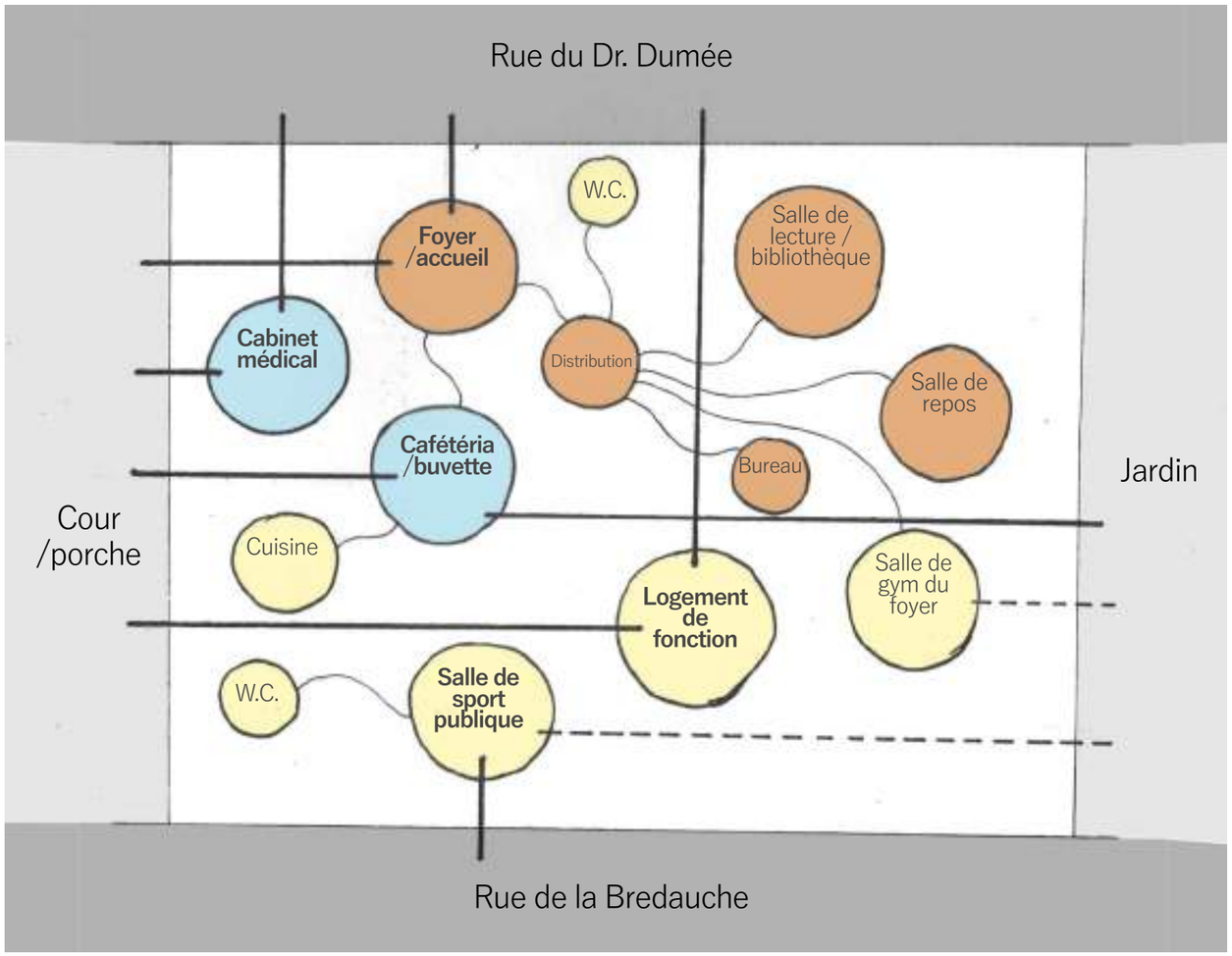

Lien par un accès

Lien par une vue

Matérialité bois : lambris, parquet flottant

Matérialité pierre : moellons, tomettes/carrelage

Matérialité mixte (pierre, brique, bois lino...)

Installation dans le bâtiment

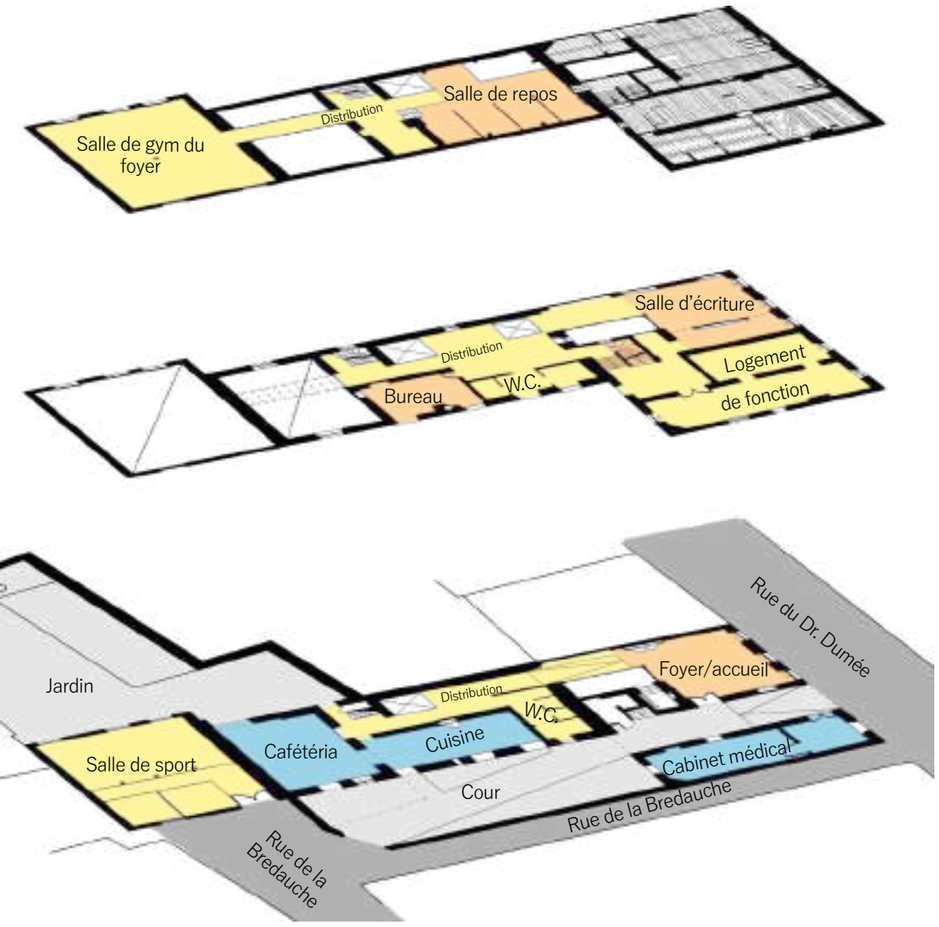

RELATION À L'EXISTANT

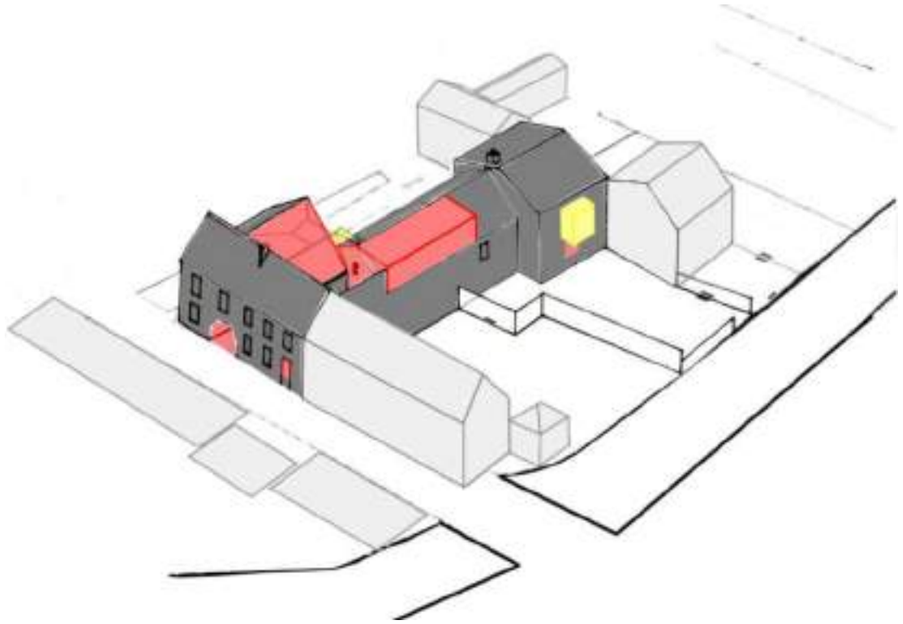

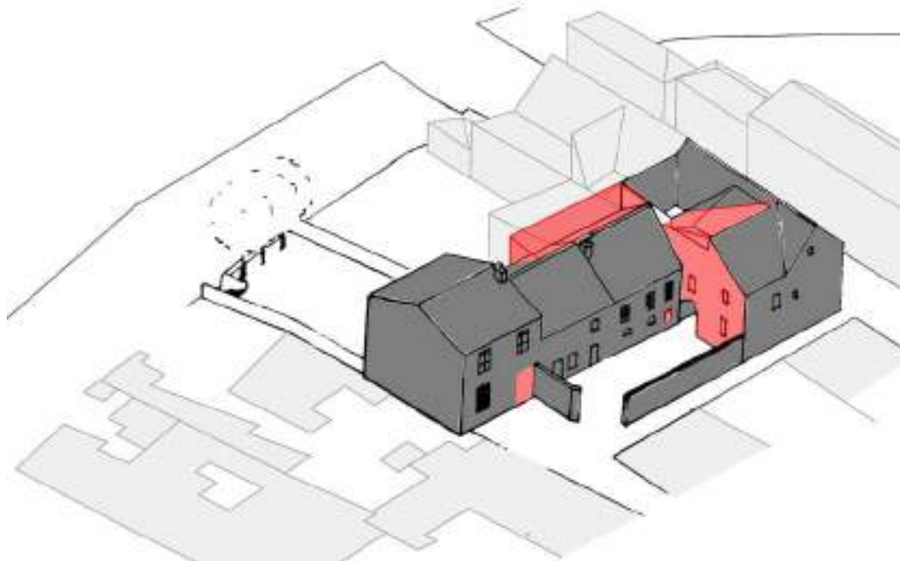

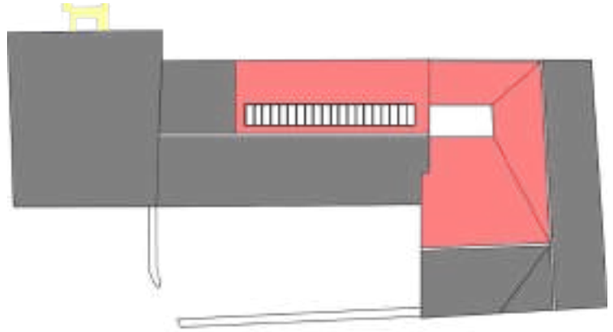

Plan de toiture

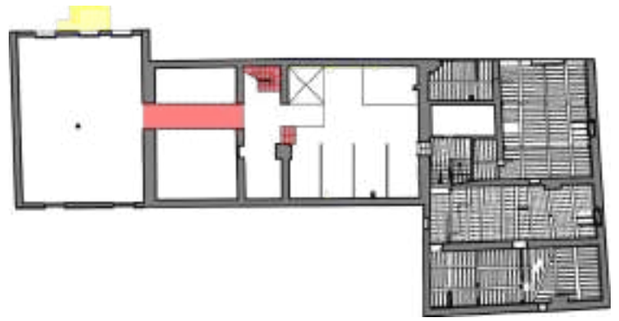

Plan R+2

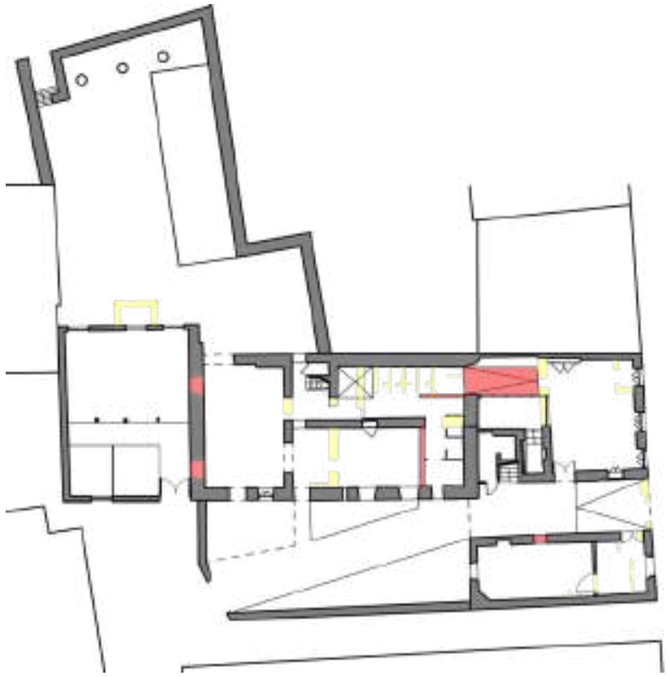

Plan RDC

Plan R+1

Existant conservé

Modifications

Existant démoli

0m 10m N

Parti d'intervention

Cohabitation de deux programmes très différents :
- un accueil de jour pour personnes agées dans lequel est pensé la mixité intergénérationnelle
- l'extension de la bibliothèque de Nemours, ainsi que des espaces d'étude et de lecture
Ces espaces entretiennent des rapports très différents au site, à la ville et à l'histoire du Foyer:

L'accueil de jour se déploie principalement au RDC pour des raisons d'accessibilité et est fortement lié à la cour et la rue du Docteur Dumée.
C'est en effet un lieu se voulant propice aux rencontres, retrouvailles mais aussi d'apprentissage, d'entraide et d'échanges , notamment via la cuisine commune et la salle de restauration.

L'objectif a été ici de rendre l'espace plus ouvert et adapté aux nouveaux usages, notamment de rencontre et d'échanges. L'ouverture des espaces est faite grâce au percements de murs en moellons et à l'aménagement de pentes rendant l'espace accessible à tous. Dans l'architecture comme dans les usages, les époques se mêlent pou recréer une spatialité plus ouverte et accueillante.

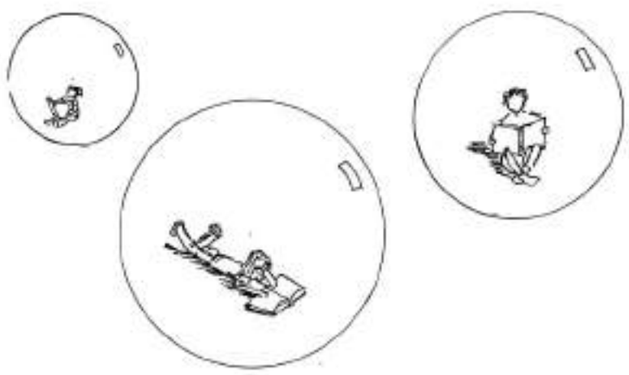

La bibliothèque est elle pensée comme un espace «bulle», coupé de la ville et dédiée à l'étude, la lecture et la concentration.
L'extension propose une ouverture importante sur le jardin et le paysage, créant avec la structure et le mobilier des espaces de concentration à la fois intimes et ouverts sur la nature.

Ici, c'est le processus du temps qui est exprimé, et l'édifice et sa matérialité sont conservés, ainsi que ses nombreux escaliers renvoyant l'aspect sinueux de la connaissance et le division volontaire de l'espace. A chaque espace correspond une époque, et la progression à travers le bibliothèque est une progression à travers le temps, rappelant que le savoir est un processus long. L'espace reste toutefois accessible et patiquable aux personnes à mobilité réduite par le biais de rampes et d'un ascenseur.

Référence :

Musée d'Histoire Naturelle de l'Utah,
Salt Lake City
Ennead Architects, 2011

Fonctionne sur l'imbrication de deux principes pour en tirer une identité forte :
Le fait d'énoncer par sa forme et sa matérialité d'une part son programme de lieu de transmission de savoir, et d'autre part son caractère représentatif, de «portrait du lieu»

Il adopte donc une certaine discrétion par rapport au milieu dans lequel il prend place, afin de ne pas le dénaturer. Pour cela, les revêtements sont faits de matériaux locaux, comme du cuivre et du zinc issus des mines environnantes.

Le Musée est donc invisible, camouflé dans la montage pour qui ne le cherche pas, les automobilistes par exemple.
Toutefois, il raconte par sa matérialité l'histoire du lieu aux visiteurs, avant même que ceux-ci n'entrent à l'intérieur du batiment.

C'est une démarche similaire qui a été entreprise ici, à savoir raconter les caractéristiques du sites, sa géologie, par un traitement du sol reposant sur l'utilisation de matériaux minéraux locaux, issus des carrières environnantes (pavés de grès, dalles de pierres de souppes)
Le jardin adopte donc un aspect pratique pour les adultes pouvant circuler plus facilement et un aspect ludique et didactique pour les enfants, à qui est raconté l'histoire et l'identité du site par l'architecture.

Relation à la ville

Du fait de leur nature très différente, les deux parties du programme proposent un rapport radicalement différent à la ville.

L'accueil de jour se veut dédié aux rencontres, aux échanges, et se présente donc comme liant fortement la ville, notamment par la rue du Docteur Dumée au Foyer, à ses espaces d'échanges comme la cuisine, la salle de restauration, la cour...

La bibliothèque, et notamment les espaces d'étude et d electure de l'extension, se coupe quant à elle de la ville pour s'ouvrir sur le paysage, créant ainsi de nombreux lieux à la fois intimes et ouverts.

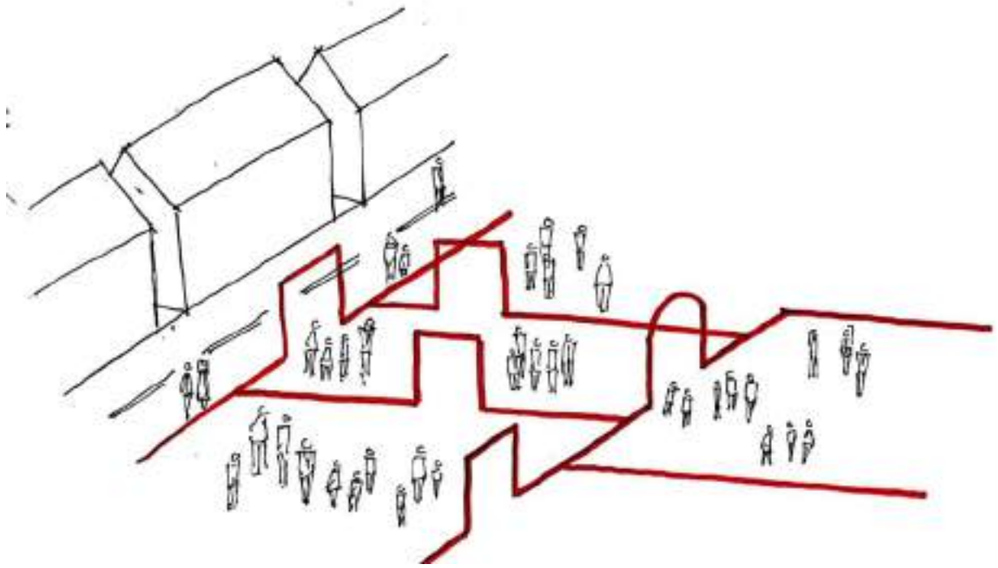

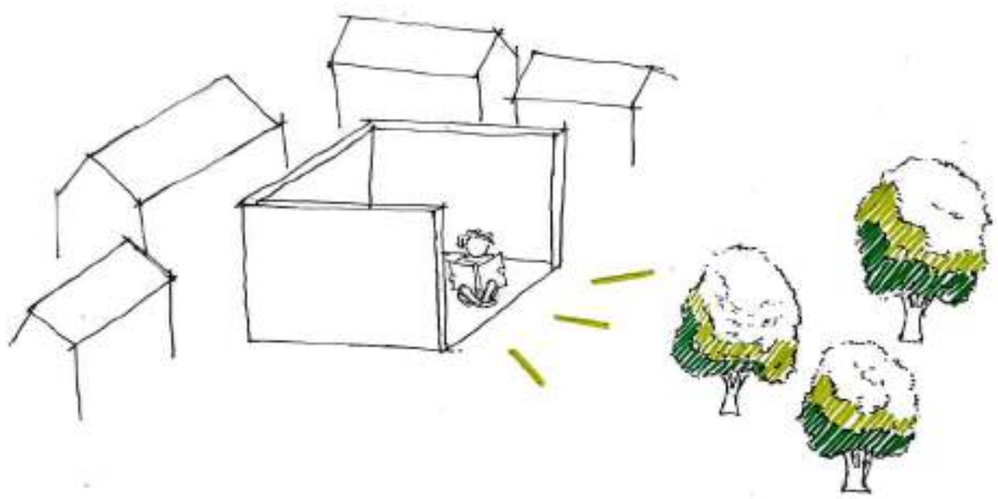

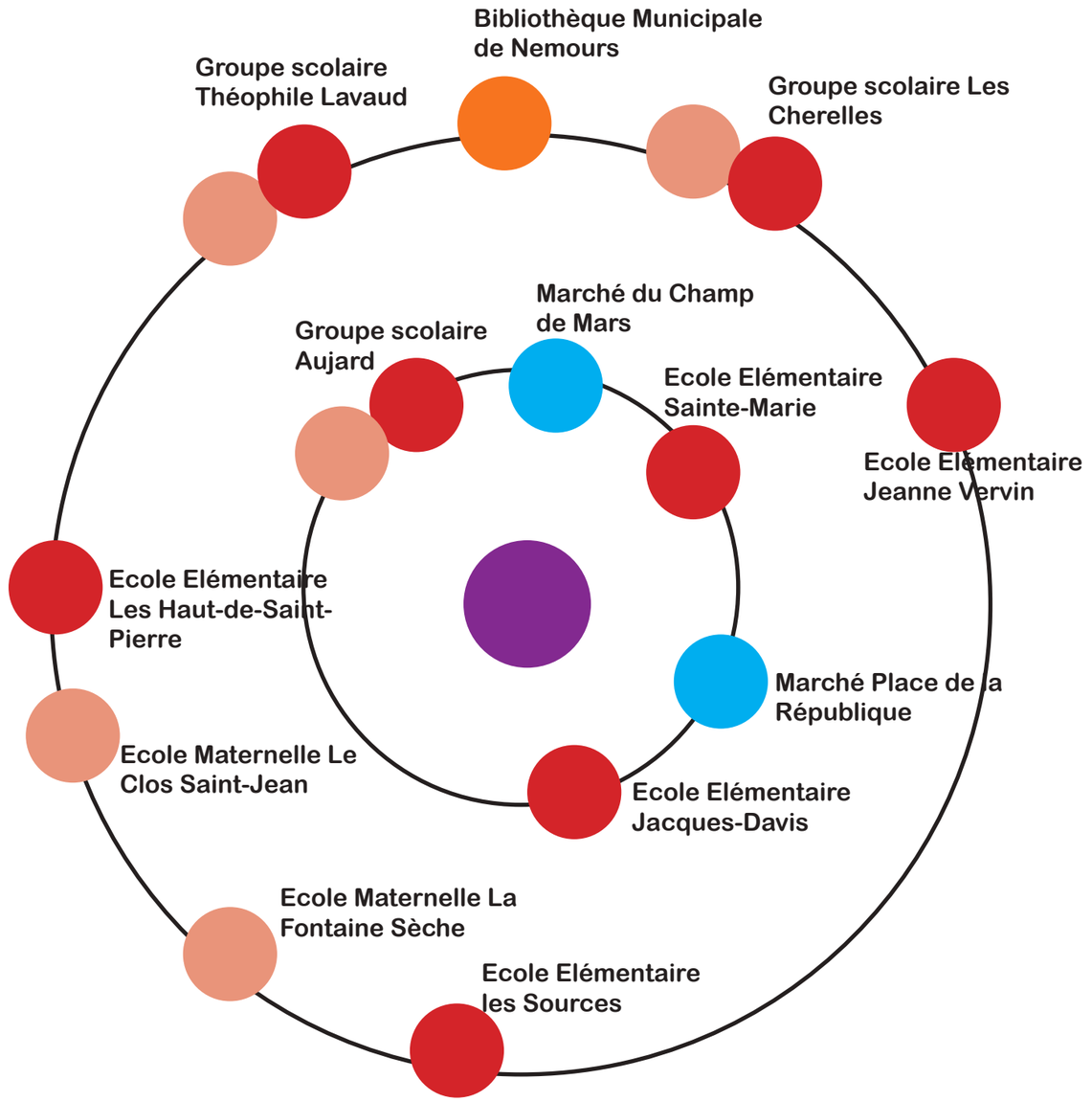

Ce schéma présente certaines infrastructures parmi celles concernées par le nouveau programme du Foyer. Il montre d'une part l'éloignement du centre-ville de la BibliothèqueMunicipale de Nemours, et donc la nécessité de l'aménagement d'une extension plus centralisée.

D'autre part, on remarque que le nouveau programme concerne à la fois des établissements situés en centre-ville, comme les Marchés pouvant servir à l'approvisionnement de la cuisine commune, mais aussi de nombreux établissements plus excentrés, notamment des établissements scolaires.

Programme

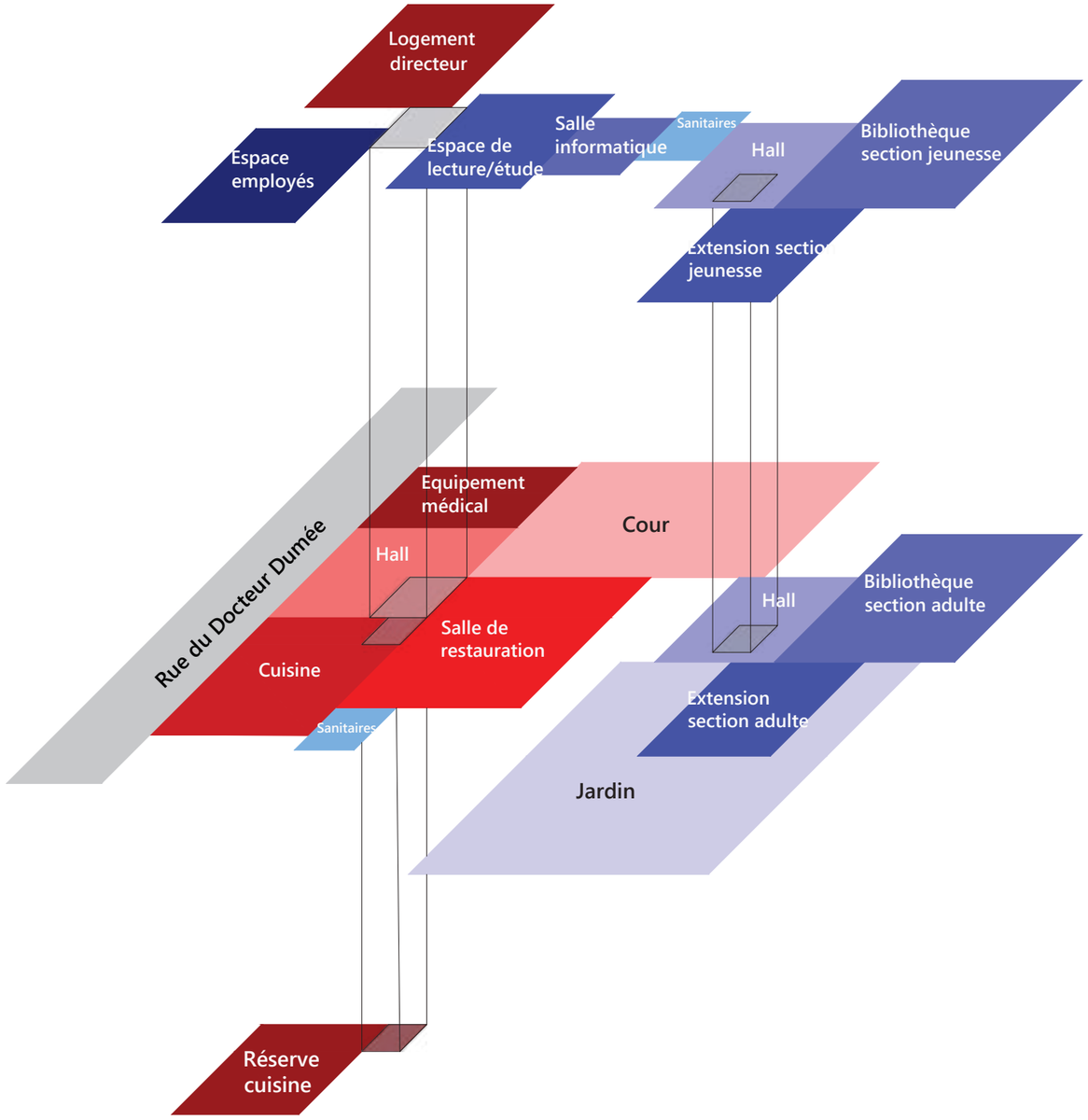

Organigramme

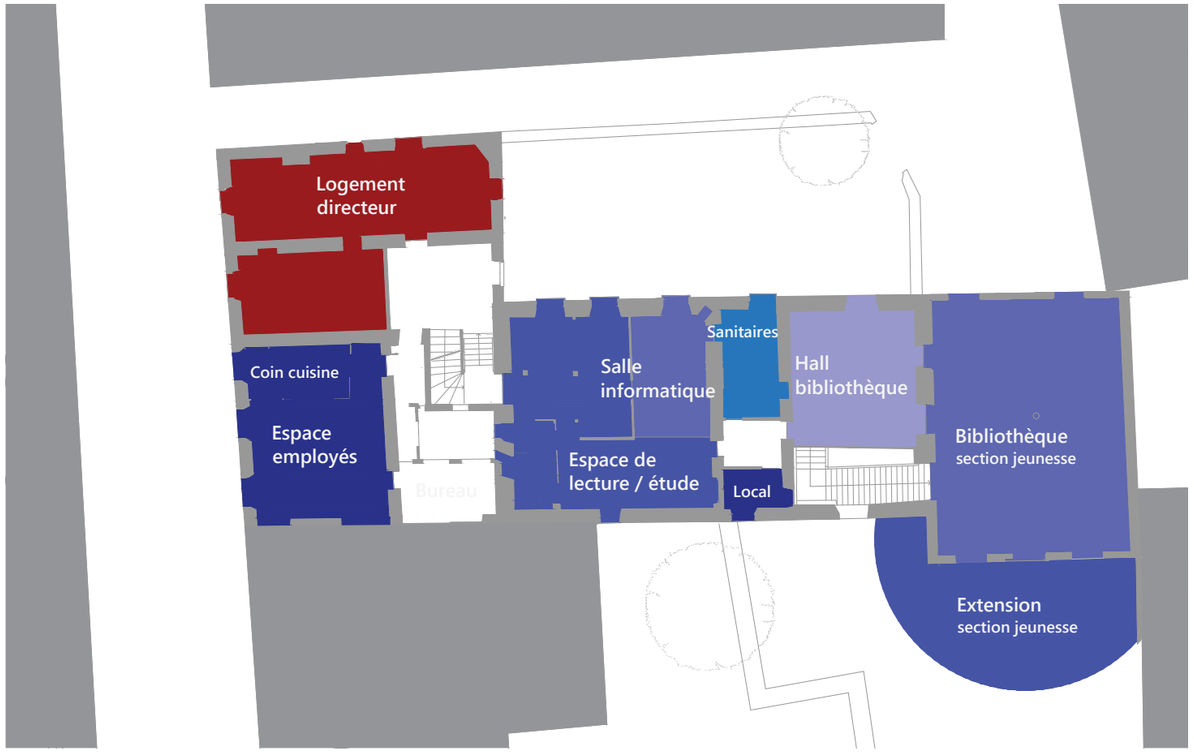

Programme - R+1

Programme - RDC

Rapport à l'existant

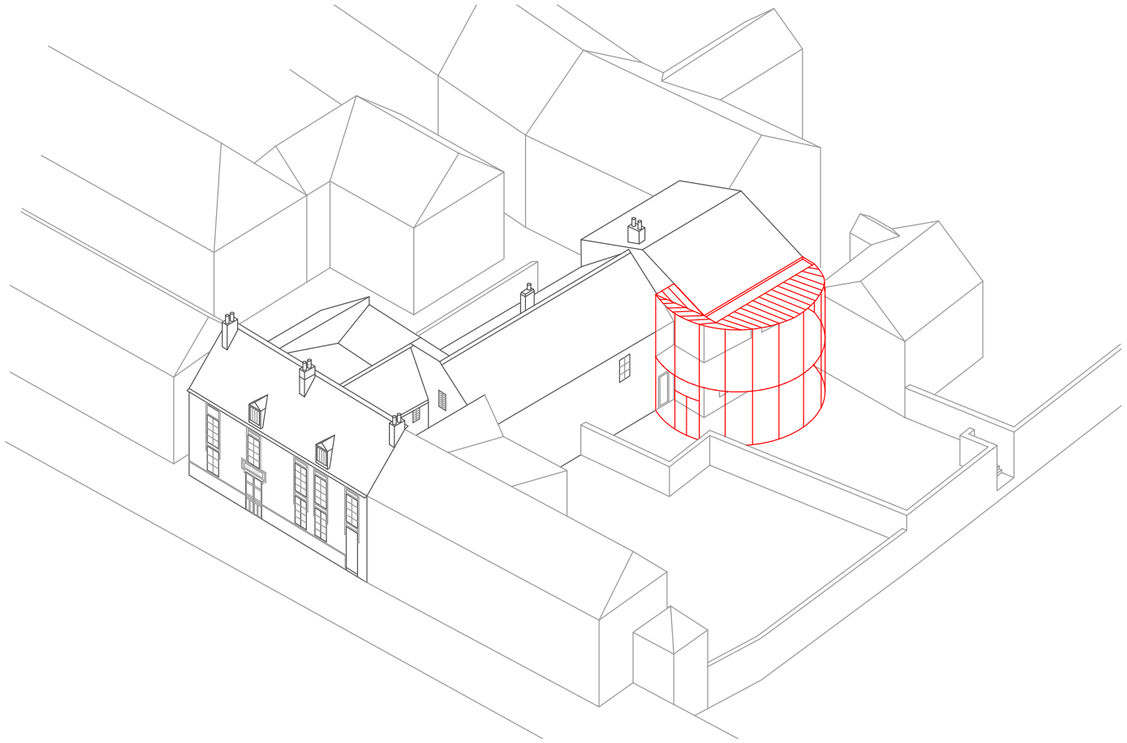

Axonométrie Nord

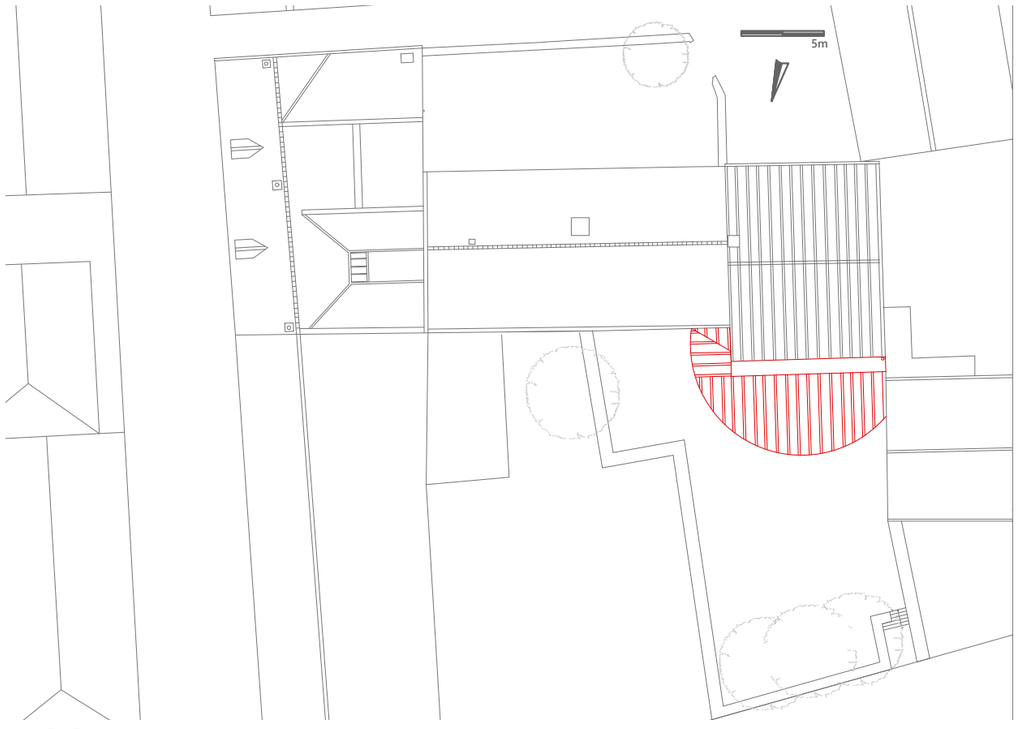

Plan Masse

Plan RDC

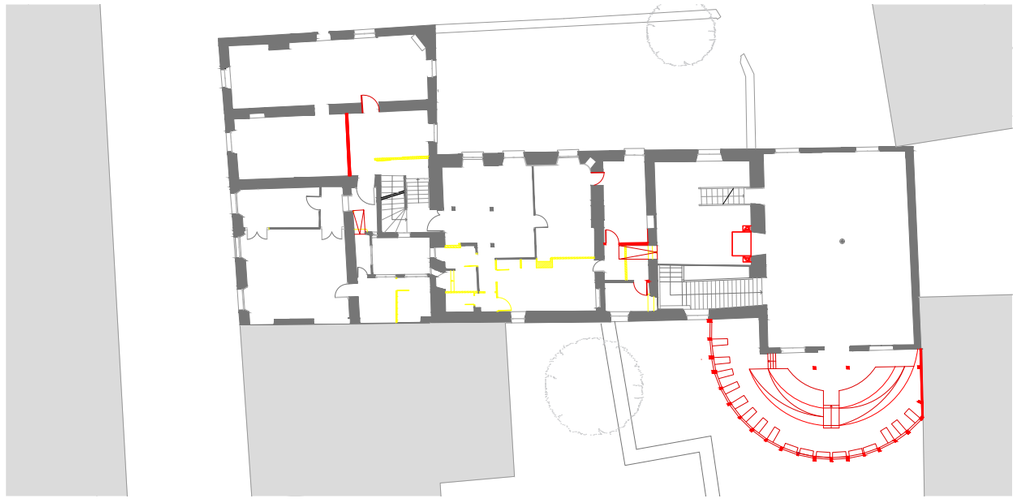

Plan R+1

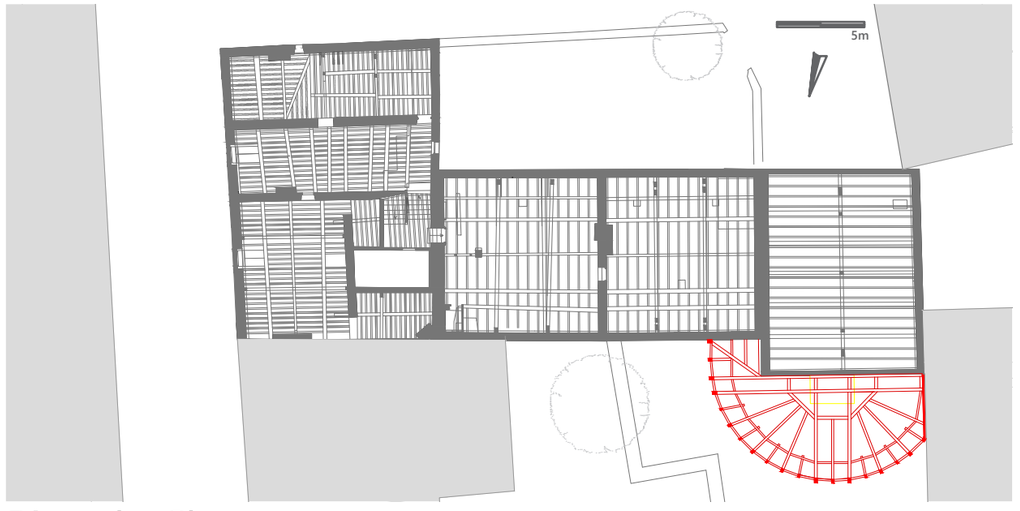

Plan de Charpente

Foyer - Patrimoine Culturel

Partie d'intervention

Le patrimoine culturel est une valeur importante à protéger. En effet, le foyer est un bien architectural qui présente l'histoire du développement de la ville urbaine. L'aspect de l'époque médiéval définit son identité par la construction à base de pierre de taille ou du moellon. C'est ce qui caractérise sa matérialité. La composition architecturale du foyer laisse le désir de découvrir sa forme et de s'aventurer dans les moindres recoins à la recherche des endroits énigmatiques, qui raconteraient peut-être la transformation de cette espace, ou à quoi servait-il, ou pourquoi cela n'est pas ailleurs. Toutes ces questions réunies dans un seul endroit. Le savoir-faire et la question du réemploi des matériaux se retrouvent dans la composition structurelle du bâtiment : dans les épaisseurs des murs, la menuiserie des fenêtres, les charpentes des toitures, les rambardes des escaliers, et même sur les pierres taillées de l'entablement de la porte d'entrée du foyer.
Ce foyer est riche en intentions qui poussent à la curiosité, à vouloir découvrir encore plus ce bâtiment : tant dans la composition des espaces qui sont parfois sombres mais qui ont le désir d'accueillir de la lumière, que dans les escaliers avec une menuiserie ancienne en bois traité à la main jusqu'aux espaces extérieures qui deviennent le prolongement du bâtiment et permettent de découvrir le paysage environnant.

Le foyer se situe au cœur de la ville, dont le programme se construit vis-à-vis du contexte urbain. Le point fort est sa relation perpendiculaire à la rue commerciale de la ville. Elle fait partie de l'axe de composition de la ville qui grandit autour de la rivière le Loing.
L'importance du programme du projet est de redynamiser le centre de la ville, en proposant un programme qui regroupe les gens de tous âges pour des activités, des loisirs, de l'habitat, dans un lieu de confort et de belles rencontres. Le but est d'offrir aux habitants de Nemours la possibilité de se réapproprier un espace patrimonial pour éviter qu'il ne tombe dans l'oubli. Le programme de la bibliothèque, de l'atelier d'art, de l'atelier d'artisanat permet de densifier la circulation des personnes, d'ouvrir à des nouvelles propositions et de laisser l'usage de ces espaces à d'autres personnes extérieures.

Cela donnera lieu à un échange de matériaux, un partage d'espace, ou même la possibilité de louer l'espace … Ce lieu devient le symbole d'un élément important pour la ville, accentuera le développement du quartier et réactivera le dynamisme de circulation des personnes âgées et des jeunes.

L'intervention de mon programme compte améliorer la distribution des pièces par une simplicité des circulations entre les programmes de façon à conserver l'indentité du bâtiment sans trop abîmer le savoir-faire des anciens ouvriers de l'époque. Ma partie d'intervention s'appuiera sur l'existant en offrant d'autres possibilités d'accès aux personnes PMR et aux personnes logées dans le foyer et en redonnant une meilleure relation spatiale des espaces avec moins d'obstacles dans le parcours architectural du bâtiment.

Rendre monumental la structure des combles en gardant son aspet naturel, en créant des lieux de vie qui permetront de mettre en valeur la charpente avec de la lumiere et différents usages dans l'espace.

L'extention du projet vers le jardin coté sud cherche à travailler par différentes ouvertures le paysage qui entoure le foyer en faisant de cet espace un endroit paisible, détendu avec un bonne source d'eclairage.

Depuis des années, il y a un savoir-faire dans la constrution par la main d'oeuvre des anciens menuisiers et des maçonniers, ces techniques constructives qui n'existent plus de nos jours. Le foyer de Nemours a encore ces savoir-faire sur lesquels je me suis focalisé pour les préserver. Les murs en pierre de taille, les fenetres, les escaliers, les combles seront les parties de la maison qui resteront conservés. Mon projet pour le foyer est une architecture qui s'appuie sur l'existant et améliore certaines disfonctionnalités qui sont apparues avec le temps.

Intervention sur le projet

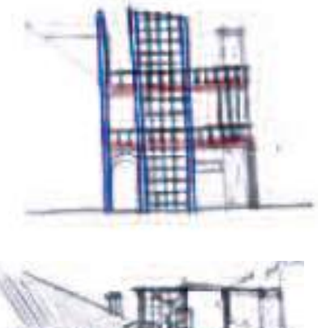

References

Architecte
Le Corbusier

Année de Construction
1922

Emplacement
Paris, France

Maison de verre
Architecte : Pierre Cherau
emplacement : 7é arrondissement

Relation du programme du foyer avec la ville de Nemours

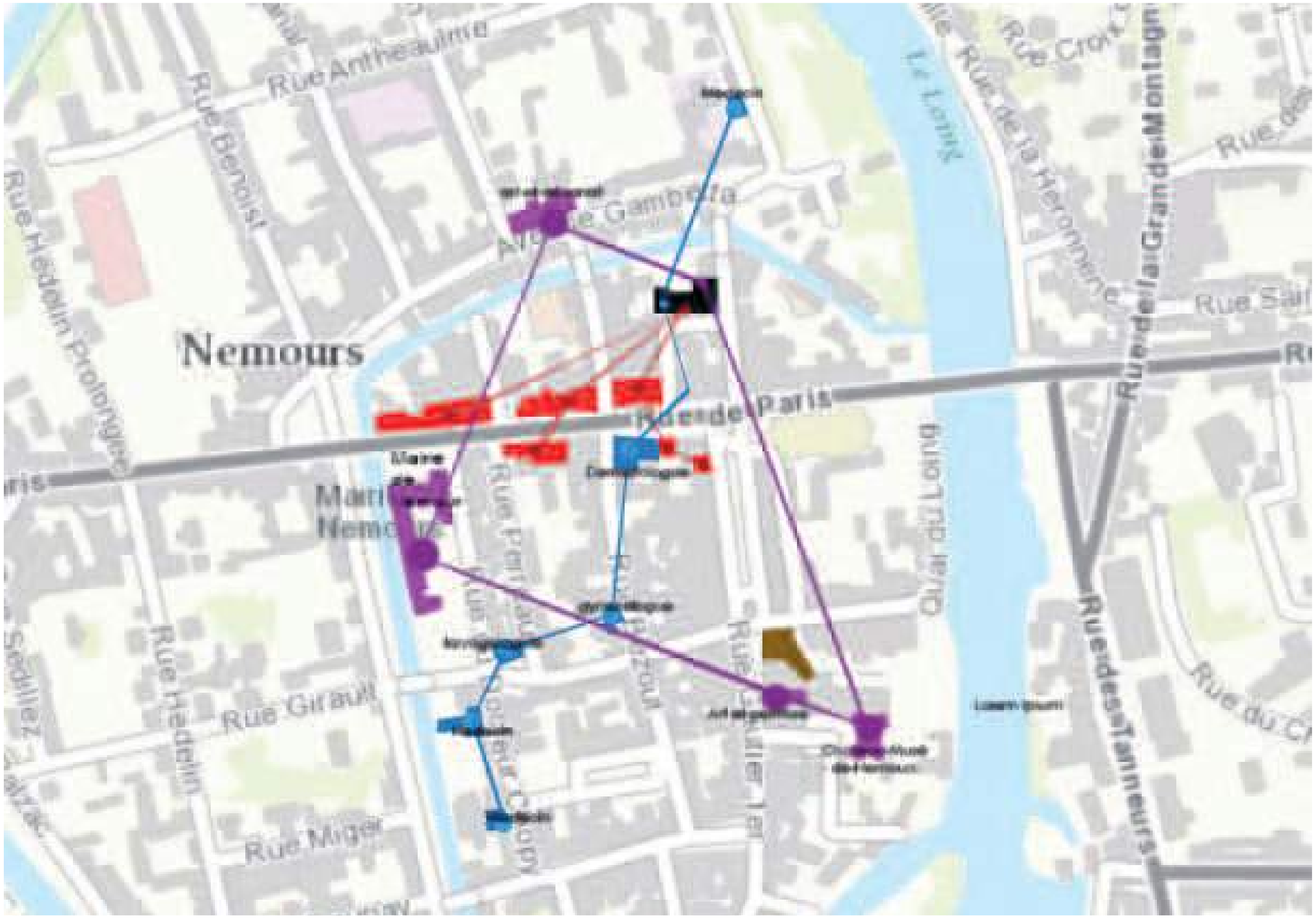

L’ organigramme du programme dans le Foyer

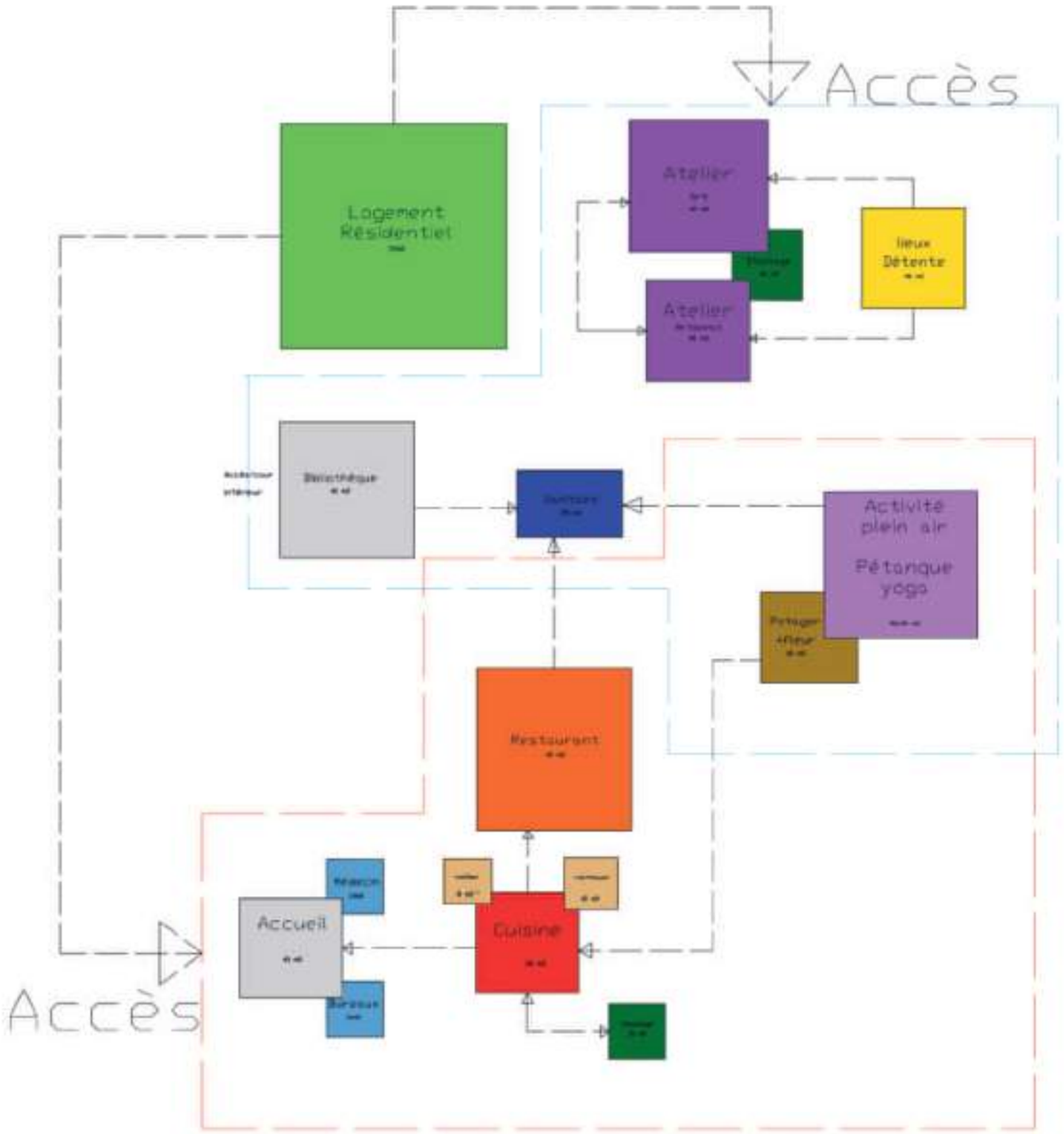

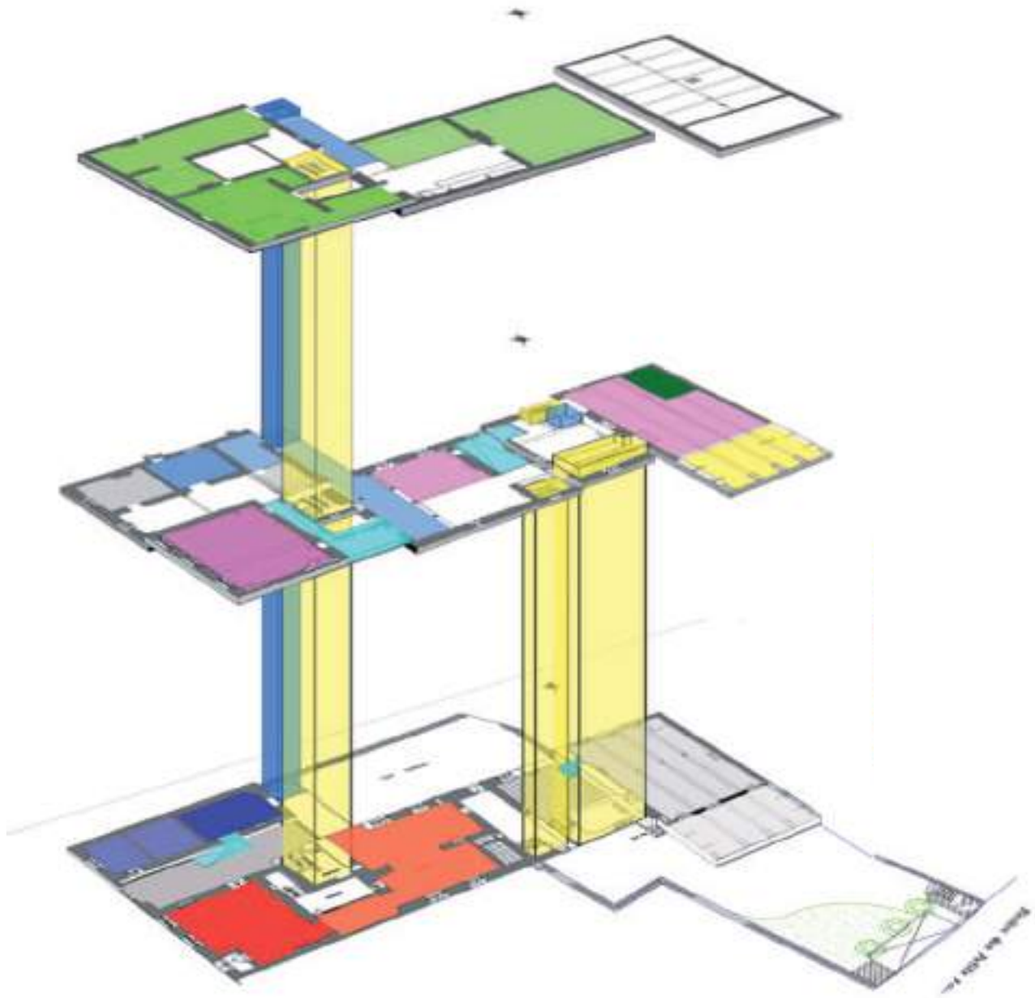

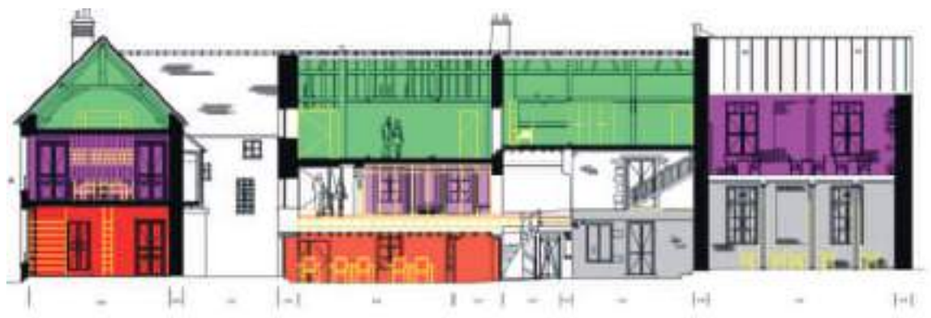

Programme et distribution

- Distribution vertical - escalier
- Espaces accessible par escalier
- Ascenceur - PMR
- Rampes à 5 %
- Elévateur - PMR
- Espaces accessibles PMR
- Stokage
- Lieux Détente
- Accueil - Bibliothèque
- Restaurant
- Cuisine - cellier - nettoyage
- Logements
- Ateliers d’art & Artisanat
- Sanitaires
- Cabinet Médical /Bureaux
- Activité - Yoga

Relation à l'existant

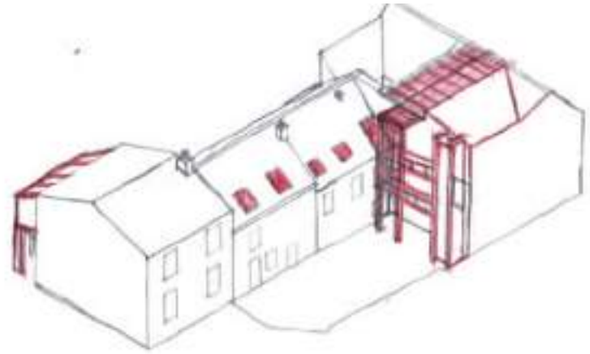

Extention Projet

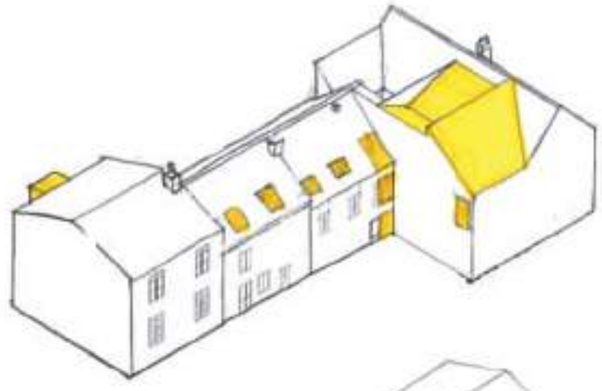

Démolition

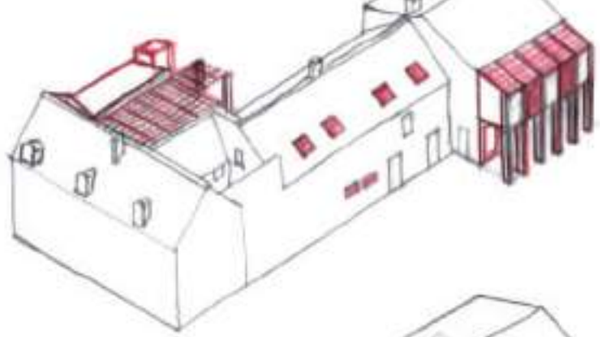

Extention Projet

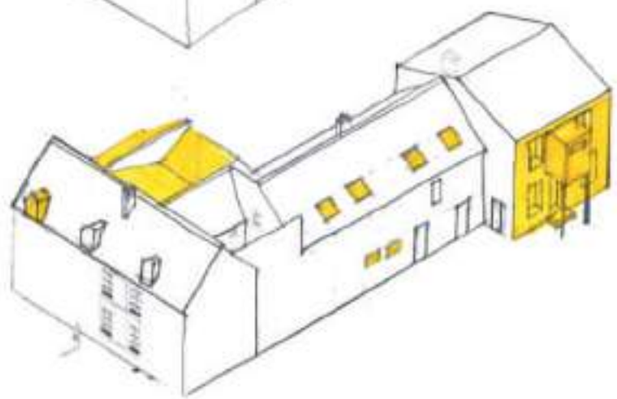

Démolition

Conservé

Démoli

Créé

Comment faire venir des jeunes? La musique et les écoles de Nemours

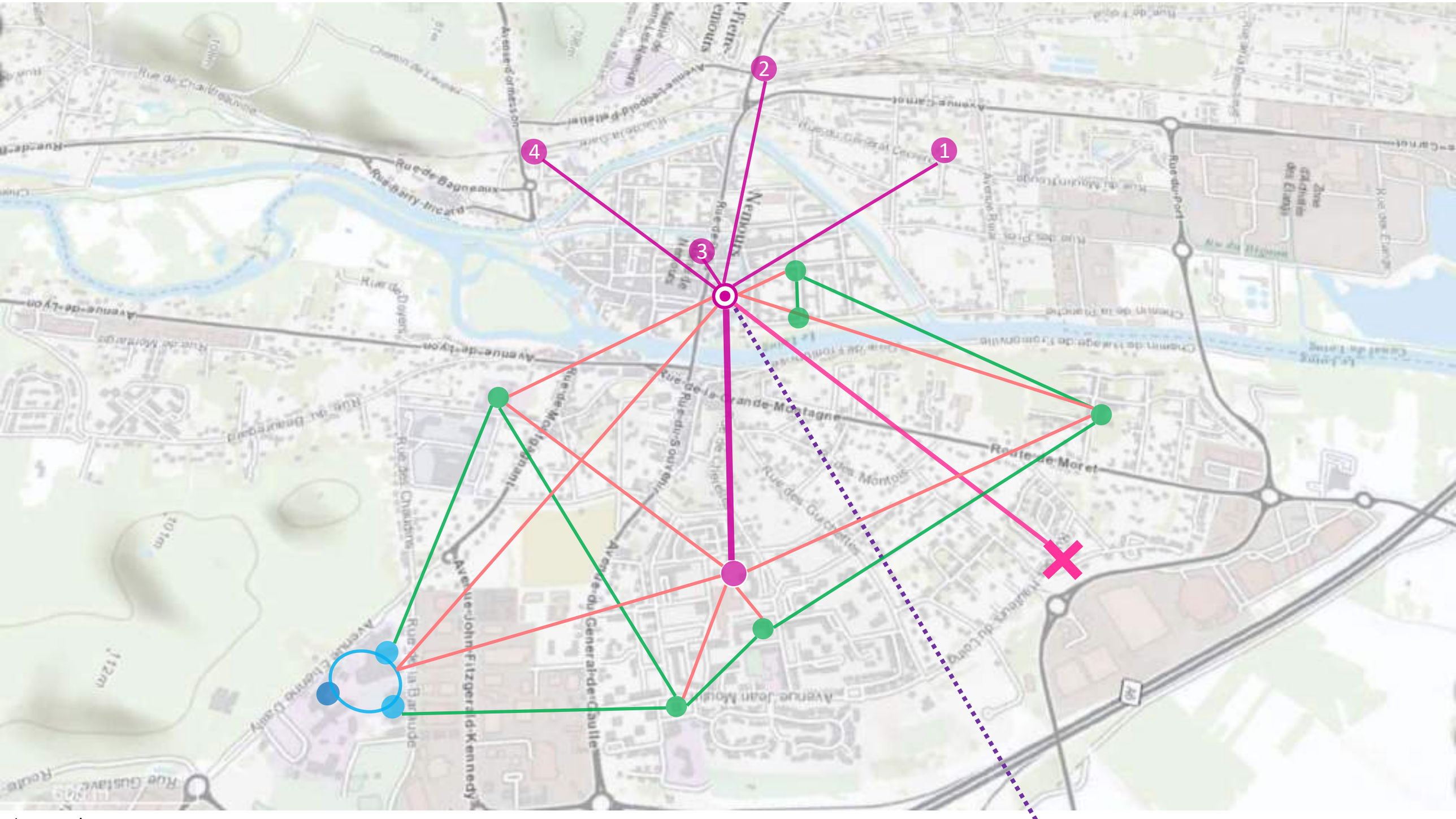
1
2
3
4
Rue de Bagneaux
Rue Barry-Inczé
Avenue de Lyon
Rue de la Grande-Montagne
Route de Moret
Avenue John-Fitzgerald-Kennedy
Avenue du Général-de-Gaulle
Rue de la Barjude
Rue des Chaudins
Rue des Montois
Rue des Guichets
Avenue Jean Moulin
Rue du Port
Rue de la Ronde
Rue de la Fosse
Rue de Chartrettes
Rue de Dordives
Rue de Montargis
Rue de Melun
Rue de Fontainebleau
Avenue Carnot
Rue du Général Cherrier
Avenue Léopold-Fleteau
Rue de la Fosse Rouge
Rue de la Ronde
Rue des Ouvrants
Rue des Ruelles
Rue de la Fosse Rouge
Rue des Bergeries
Rue de la Fosse Rouge
Rue de la Ronde
Rue de la Fosse Rouge
Rue de la Ronde
Rue de la Fosse Rouge
Rue de la Ronde

Plans et Axonométrie

R+2

R+1

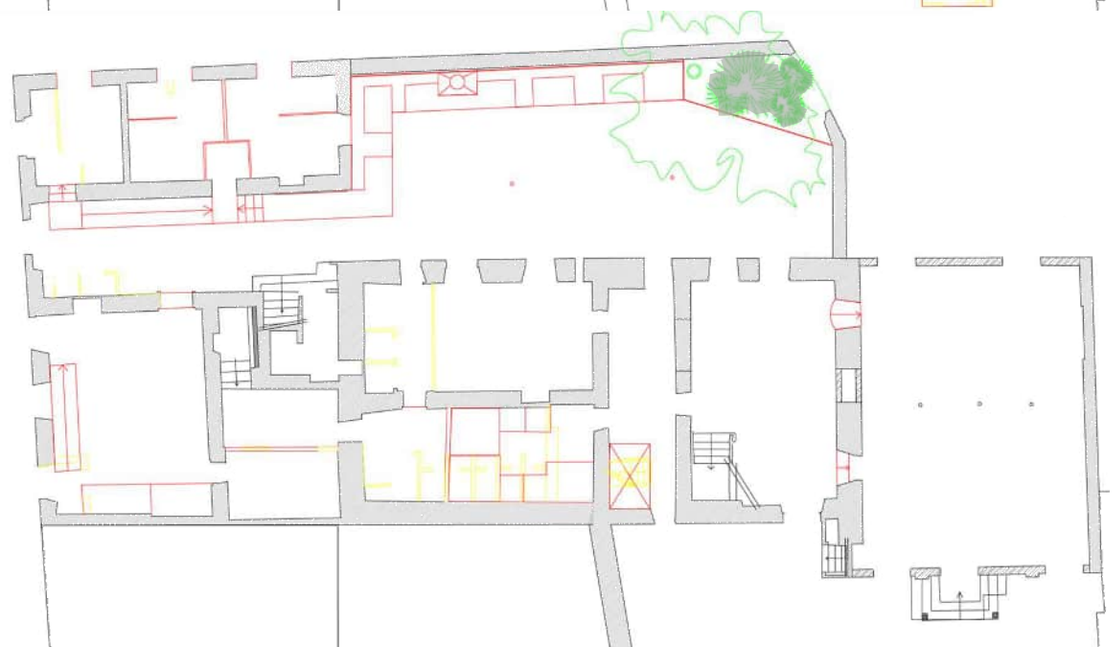

RDC

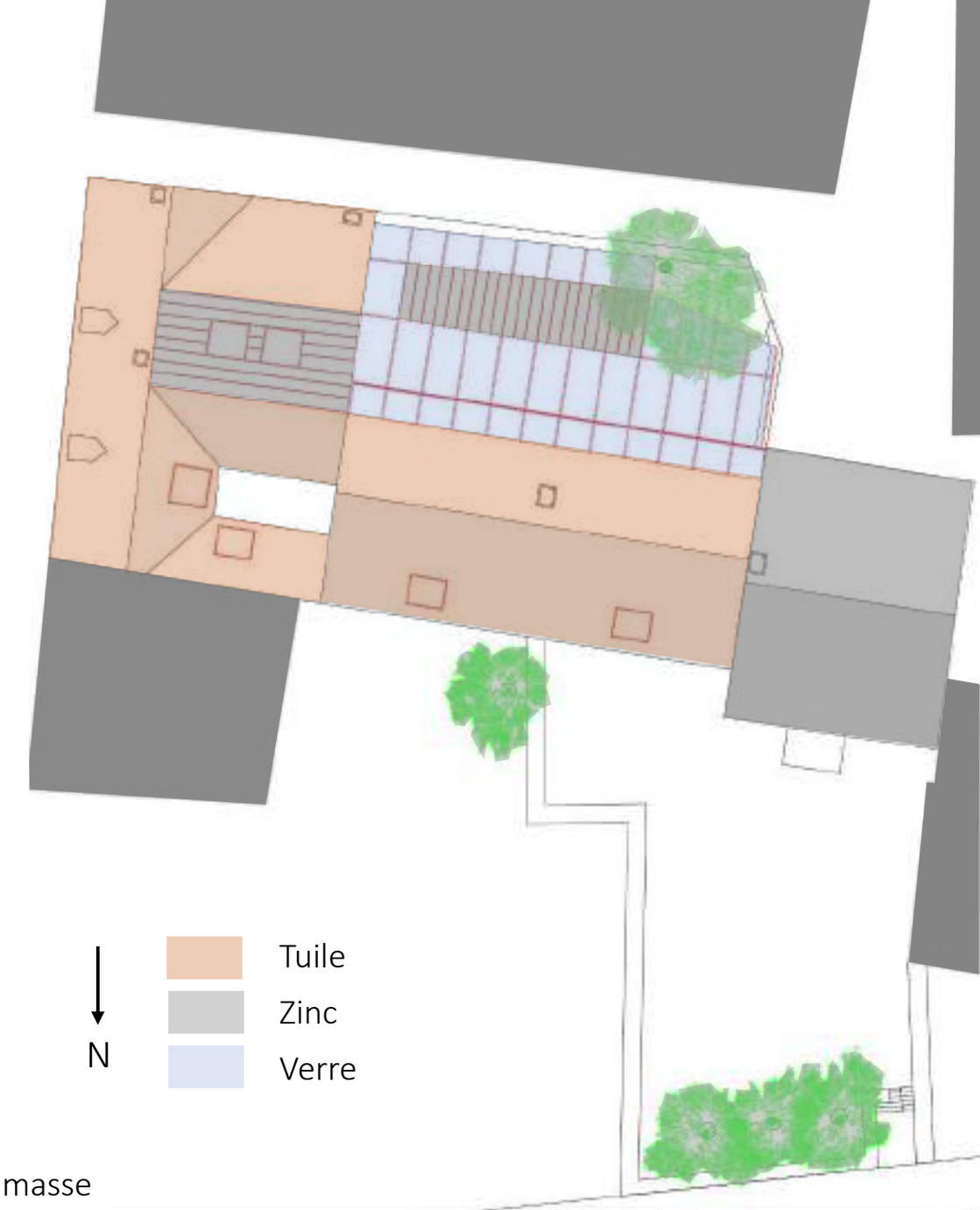

Plan masse

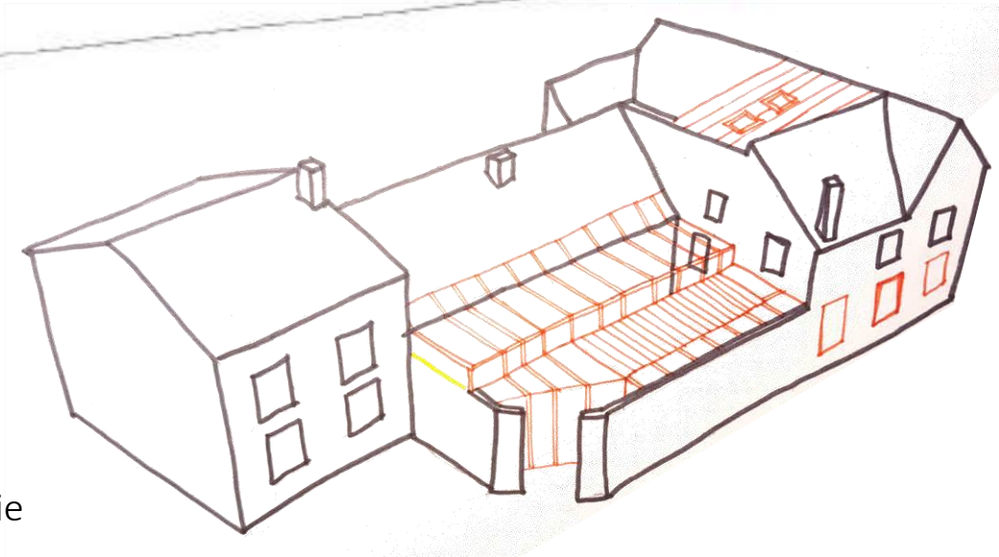

Axonométrie

Programme: Accueil de jour et école de musique

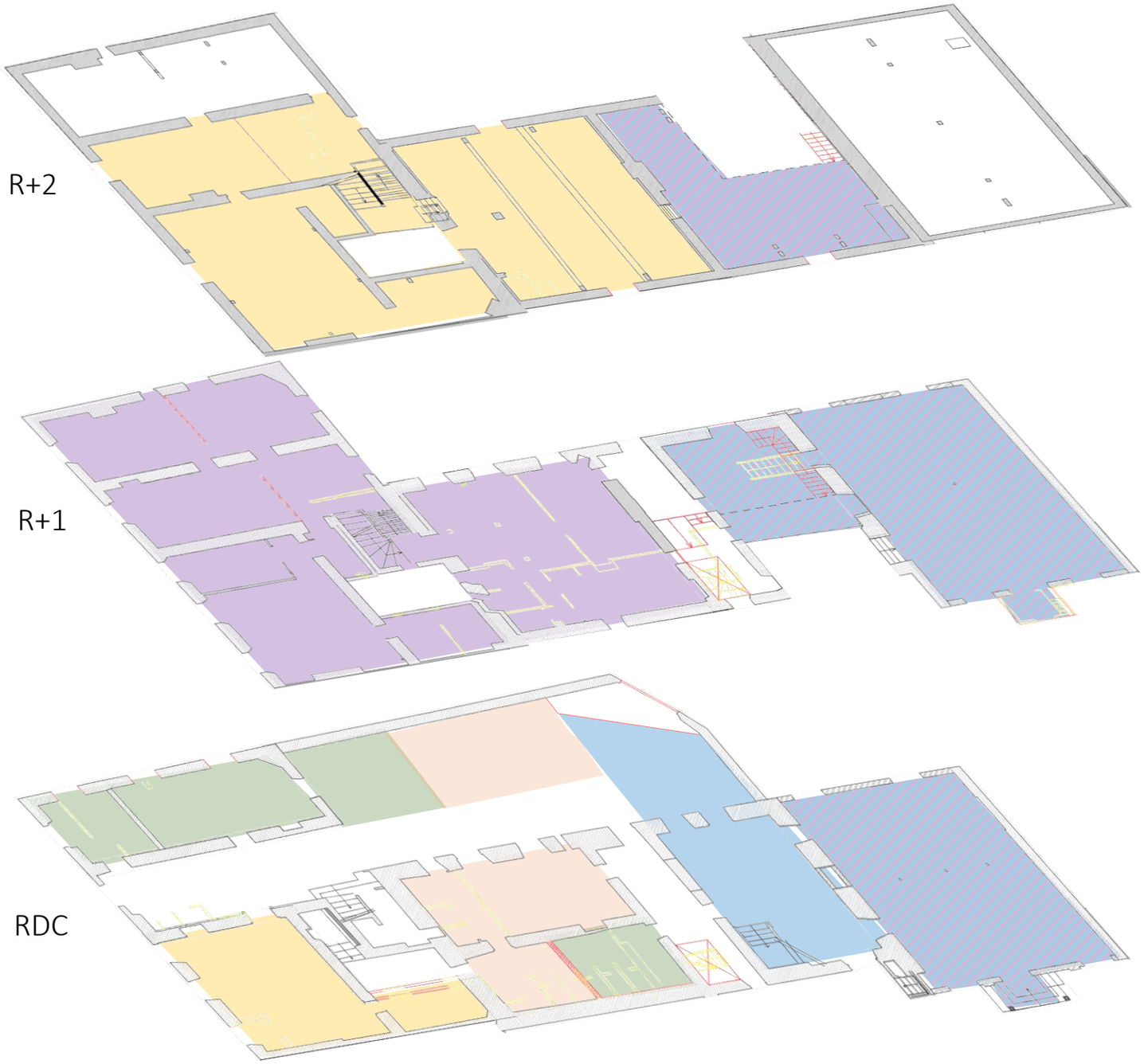

Vie du Foyer

Musique

Restauration

Logements

Utile

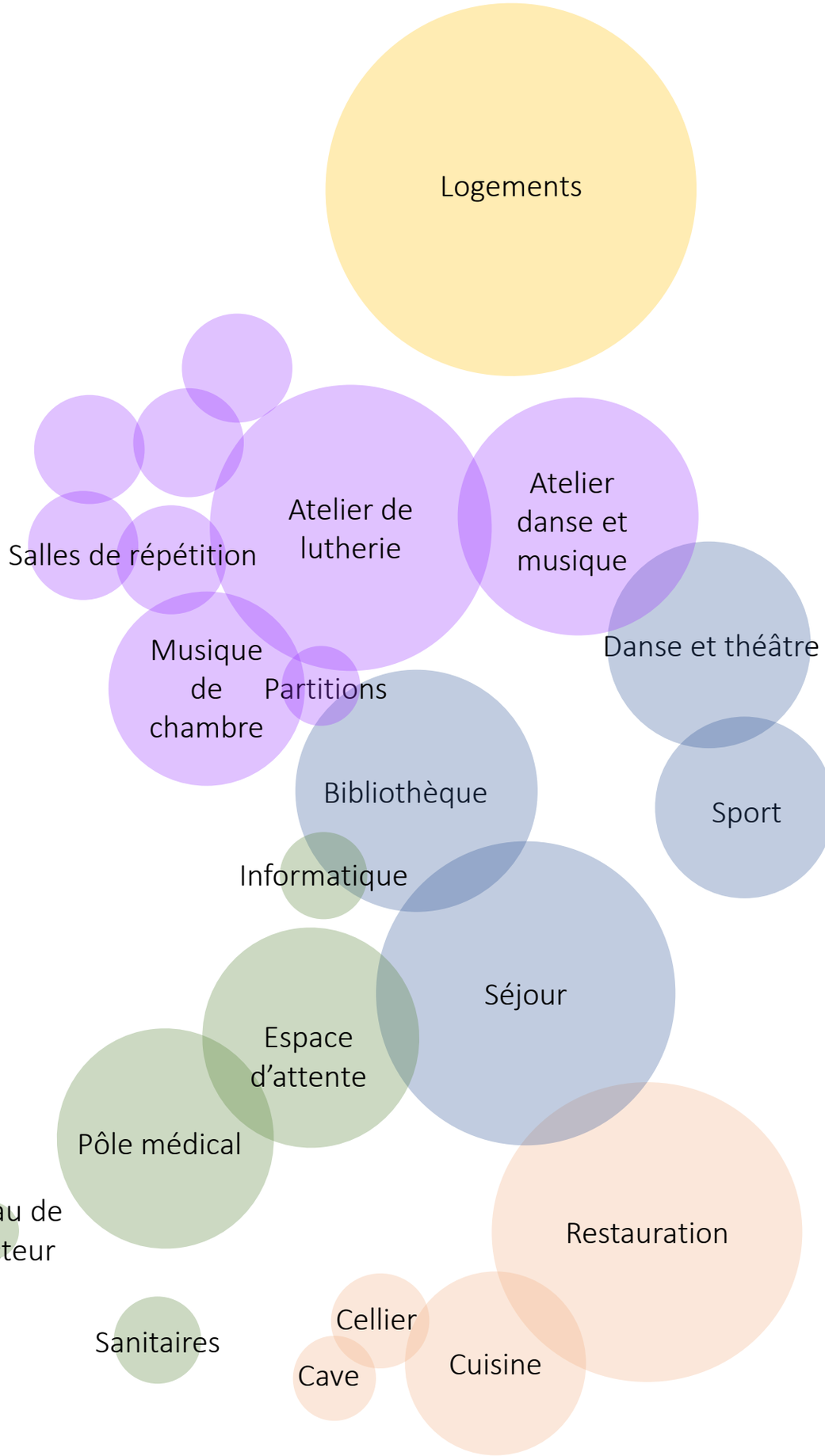

Parti: extension, légèreté et réemploi

Mon parti d'intervention se veut très léger, tout en améliorant l'édifice existant pour qu'il serve pleinement son programme. Le cœur de ce programme étant l'accueil de personnes âgées, il faut selon moi un grand espace qui combine les principales fonctions attendues au même endroit, ce qui le rend modulable: il est à la fois une salle d'attente, une salle de restauration et un salon, mais selon les heures de la journée et les périodes de la semaine et de l'année les fonctions prennent plus ou moins de place, se transforment, se déplacent… Hors des repas les tables deviennent des tables de jeux pour les jeunes qui sortent de leur cours de piano, où ils pourront apprendre des techniques de triche de la part des anciens, la salle d'attente devient un nouveau salon quand le cabinet de médecin est fermé, l'espace en entier peut se remplir de tables et accueillir tout le quartier pour un banquet un jour de fête, etc.
À première vue un espace assez grand pour cet usage ne se trouve pas dans la coquille existante sauf en détruisant des murs et des plafond, alors j'ai choisi de poser une serre sur la cour, pour disposer de 130 m² supplémentaires avec un minimum de moyens. En dessous se développe donc ce grand espace polyforme, où deux poteaux suggèrent un découpage en salle d'attente, salle de restauration, salon et couloir de circulation, mais l'espace est unifié et rendu adaptable par un grand meuble qui court le long des murs et change de fonction, à la fois banc, table, cheminée, divan.

L'intervention sur le bâtiment est très légère, je détruis le moins possible et je conserve l'aspect intérieur et extérieur autant que possible. Cela passe par un examen des qualités de chaque pièce par le prisme du programme, mais aussi en adaptant le programme au déjà-là.
Au rez-de-chaussée, beaucoup de pièces sont vétustes et nécessiteraient de toute façon un réaménagement. Par exemple les sanitaires, dont l'absence d'ouverture rend difficile la transformation, deviennent une arrière-cuisine, ce qui est d'autant plus cohérent qu'elle est reliée à la cour qui permet d'accéder aux caves. Il faut aussi être sensible aux anciens usages qui guident naturellement le programme: par exemple la grande pièce à droite de l'entrée qui reprend sa fonction de logement, ici adapté aux personnes à mobilité réduite, d'autant plus qu'elle est au rez-de-chaussée.

À l'étage la logique est là même: dans le cadre d'une école de musique, la pièce aux boiseries est parfaite par exemple pour de la musique de chambre, pour la qualité acoustique du bois, et cet usage permet de préserver le décors. Le grand escalier XIXème est gardé pour sa qualité de mise en scène de la salle de bal à l'étage, alors que le petit escalier plus ancien, qui a une forte valeur historique, est difficile à adapter pour un EPR et présente peu de qualités esthétique, en plus d'être peu utile. Il cède la place à un ascenseur au cœur des circulations.

Cette volonté de préserver l'existant passe aussi par les matériaux, et les différentes réparations pourront se faire à partir des matériaux récupérés ailleurs sur le site, par exemple le vide au dessus de la bibliothèque va libérer des tomettes pour réparer le passage en mauvais état dans les combles. Le seul changement majeur est le dépavage de la cour, dont les pavés pourront très probablement servir ailleurs dans la ville, et l'apport de graviers pour l'hydrométrie sous la serre, qui pourront êtres des résidus des quelques murs détruits.

Le jardin va relativement peu changer. Il reste l'aboutissement de la promenade architecturale qui va du porche jusqu'au bord du canal, et il pourra accueillir quelques aménagement comme une partie de roseraie et de potager dont pourront s'occuper les hébergés, et puis des tables et des bancs pour en faire un séjour en plus l'été. On peut aussi imaginer que l'atelier du luthier, dans la grande salle des colonnes, puisse s'ouvrir sur le jardin quand le temps le permet. Il serait aussi possible de penser le jardin en relation avec des activités nautiques, il pourrait s'augmenter d'un ponton sur le canal et accueillir des kayaks, si la réglementation évolue.

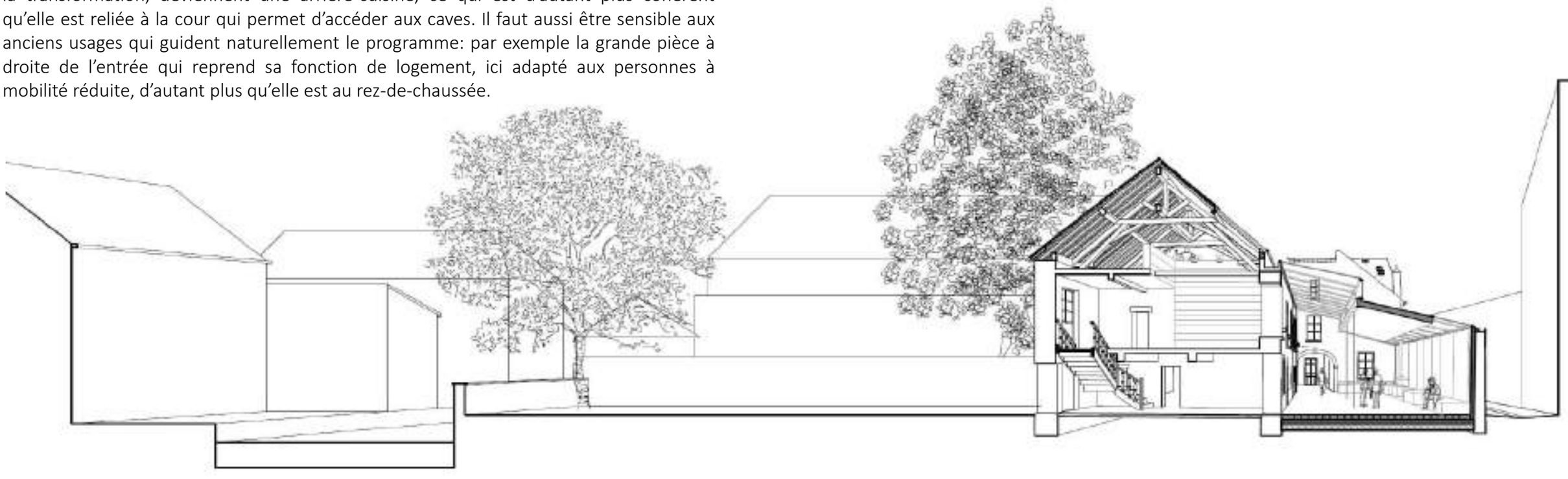

PARTI PRIS

PARTI PROGRAMMATIQUE

Le projet conjugue deux axes programmatiques : un accueil de jour pour personnes âgées, et une scène artistique. Autours de ce noyau programmatique s'articuleront espaces de création et d'exposition, ainsi que divers usages et dispositifs répondant au fonctionnement d'une part quotidien de l'accueil de jour, d'autre part occasionnel dans le cadre 'évènements.

Les programmations de la ville témoignent en effet d'un véritable intérêt des nemouriens pour la pratique artistique, sans qu'aucun lieu vraiment ouvert n'y soit dédié. Ce projet est par ailleurs une opportunité pour la ville de recouvrer une attractivité artistique notamment par rapport à Fontainebleau.
Les activités générées par le fonctionnement de l'établissement et ses évènements seront autant de vecteurs d'échange intergénérationnel : préparation de repas, élaboration de la communication dans le cadre de cours d'informatique, etc. A l'instar de la *Ferme du Buisson, Scène nationale de Marne-la-Vallée,* qui conçoit «la scène artistique comme partie prenante de la scène sociale, politique et culturelle», cette nouvelle programmation fait du foyer un lieu d'échange et de transmission à travers l'expression artistique et la mise en scène.

PARTI D'INTERVENTION

De façon générale, mon intervention sur l'existant vise d'une part à simplifier les circulations et à élargir l'accessibilité aux PMR, d'autre part à ouvrir les espaces intérieurs sur l'extérieur, à valoriser l'interaction entre le complexe et son environnement.

L'existant est toutefois le premier guide de mon intervention. Le projet tiendra en effet au maximum compte des éléments en place, et particulièrement de ceux à forte valeur patrimoniale par rapport auxquels espaces et circulations seront organisés. L'existant n'est pas conservé pour faire « anecdote », le projet considère les éléments pour ce qu'ils sont davantage que pour ce qu'ils racontent. Quelques éléments ayant du sens au regard du nouveau programme pourront en outre être préservés. L'harmonium, élément emblématique qui raconte une continuité, la suite d'une histoire par rapport à mon programme artistique, sera par exemple conservé en l'état in-situ, mis en scène.

La plupart des éléments ayant une faible valeur patrimoniale, particulièrement les cloisons, seront ainsi pour la plupart démolis pour réorganiser les espaces. Quelques éléments de moyenne valeur patrimoniale, particulièrement lorsqu'ils constituent une entrave à un geste fort du projet, à l'instar du mur de brique donnant sur le jardin, seront démolis. Tout comme le percement de murs de pierre anciens, indispensable à la mise en œuvre des nouvelles circulations, quelques rares éléments de grande valeur patrimoniale, dont deux colonnes en fonte, seront déposés pour permettre les aménagements lorsqu'il ne peut être fait autrement.

PARTI ARCHITECTURAL

Considérant que l'intérêt et l'identité spacial du bâtiment résident pour beaucoup dans la complexité de ses volumes qui racontent aussi son histoire, le programme sera organisé dans l'édifice de sorte à envisager le minimum de modification de ces volumes existants.
La reconnection du foyer à son environnement est une intention forte du projet. Cette ouverture optimale des espaces sur le paysage côté jardin sera permise par un jeu d'extension, voir d'extrusion des volumes existants, tandis que le côté cour, intouché, conservera son rapport historique à la ville et retrouvera une interraction avec l'espace public à travers la réouverture du porche. Deux relations, deux dynamiques : urbaine et sociale côté cours ; artistique, de représentation, de contemplation côté jardin.

Mon intervention devra être bien identifiable par sa forme. Elle s'inscrira toutefois en continuité de l'existant à travers le choix de matériaux déjà présents sur le site.

Considérant le diagnotic ressource, le travail de gros oeuvre et notamment les extensions bâties sera ainsi autant que possible réalisé à partir de matériaux de réemploi.

Outre la brique, la plupart des matériaux de démolition prévus par le projet n'étant pas directement réemployables, seront recyclés. Certains éléments de qualité et en bon état : escalier moderne, certaines menuiseries, pourront en revanche être démontés et exportées pour être réemployées ailleurs. La plupart du mobilier ancien et de qualité : lambris, sols anciens, seront conservés et restaurés.

RÉFÉRENCES

Ferme du Buisson
Scène nationale de Marne-la-Vallée, Noisiel

La Ferme du Buisson occupe un remarquable complexe industriel du XIXe : les anciennes usines Chocolat Menier.
Sa programmation s'attache « à faire dialoguer l'art contemporain avec d'autres disciplines artistiques. Elle conçoit la scène artistique comme partie prenante de la scène sociale, politique et culturelle.

Théâtre du peuple, Bussang

Construit en 1895 par Maurice Pottecher, le Théâtre du peuple se démarque par sa construction en bois et surtout par un fond de scène qui s'ouvre directement sur la nature. L'intention initiale de cette originalité fut de « régénérer le théâtre de son temps et de lui rendre son authenticité ».

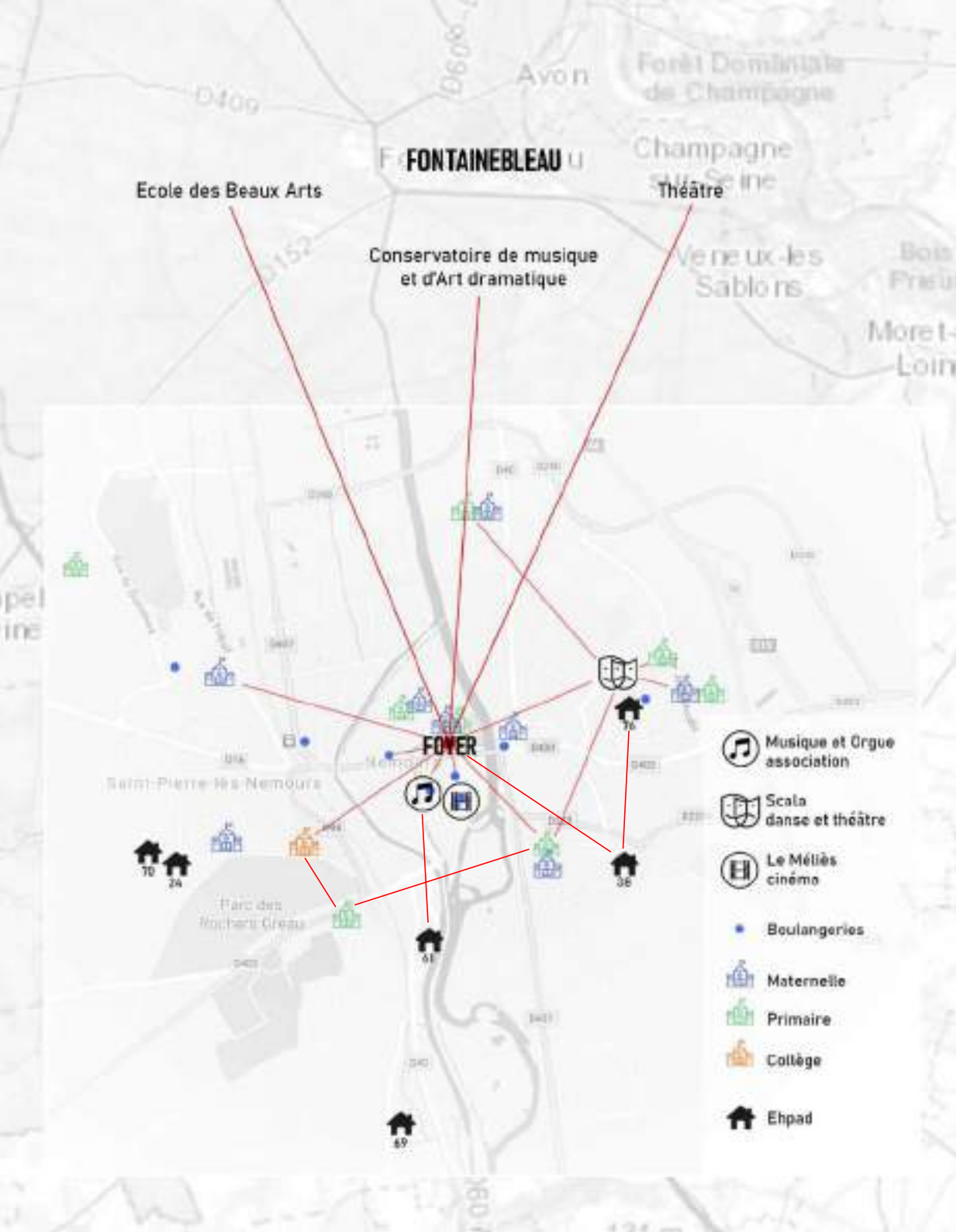

RELATIONS

ENTRE LE PROGRAMME DU FOYER, LA VILLE DE NEMOURS ET SES ENVIRONS

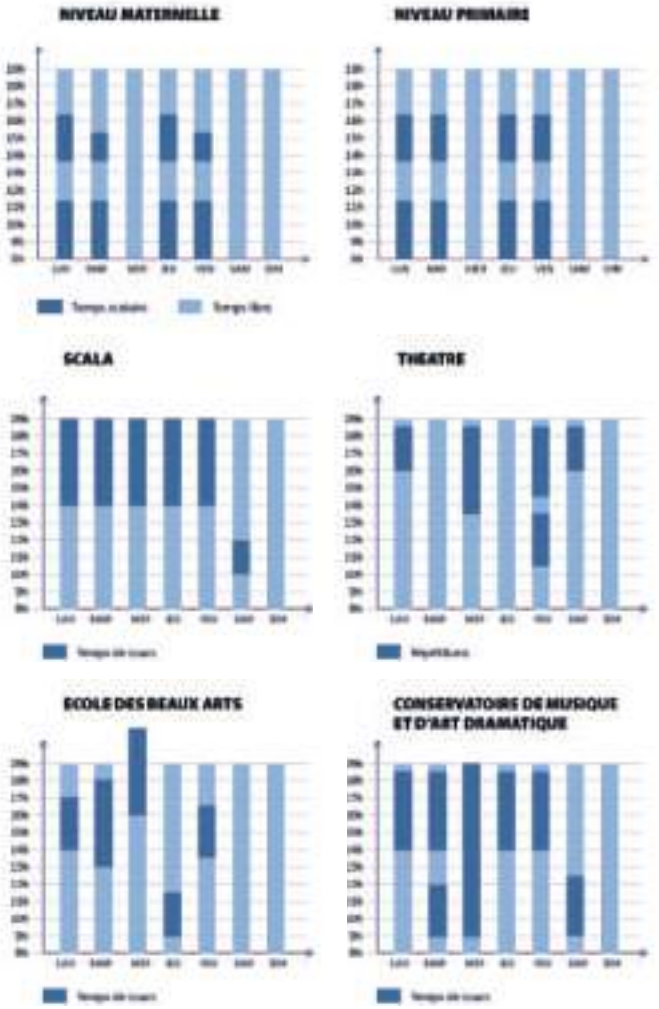

PROGRAMME
DU FOYER

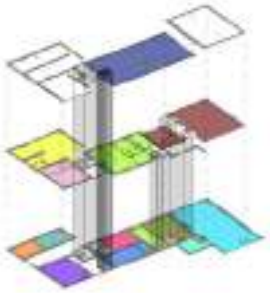

Ateliers artistiques et salle de répétition

R+2

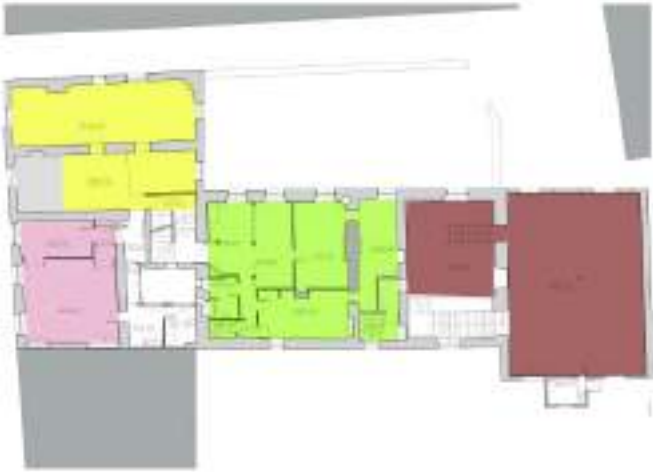

Salle d'exposition

Logement de fonction

Salon

Salle informatique - de cours

WC

R+1

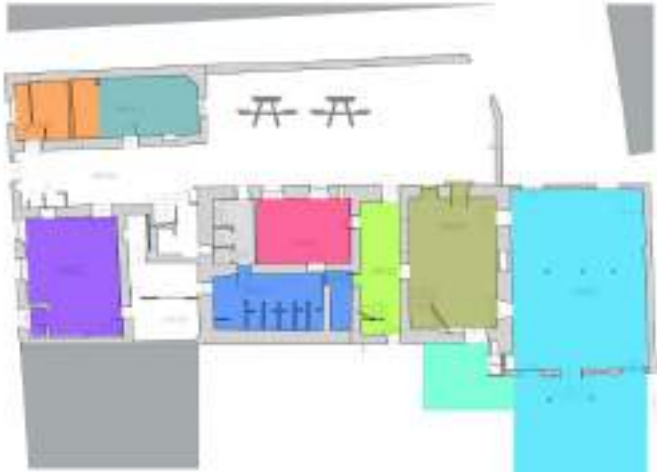

Scène hybride

Coulisse

Hall d'entrée - exposition

Réfectoire

Cuisine - cellier

Salle attente - accès jardin
2nd accès logement

Cabinet médical

WC

Bureau

Café associatif

RDC

RELATION

A L'EXISTANT

R+2

R+1

RDC

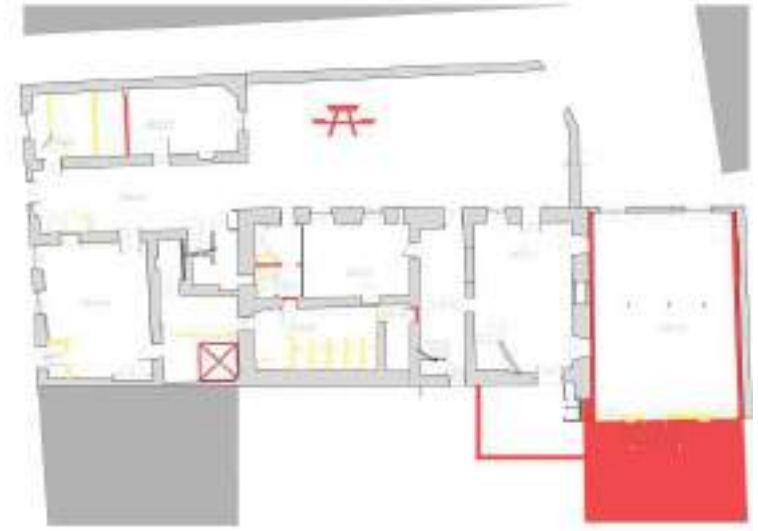

Côté jardin

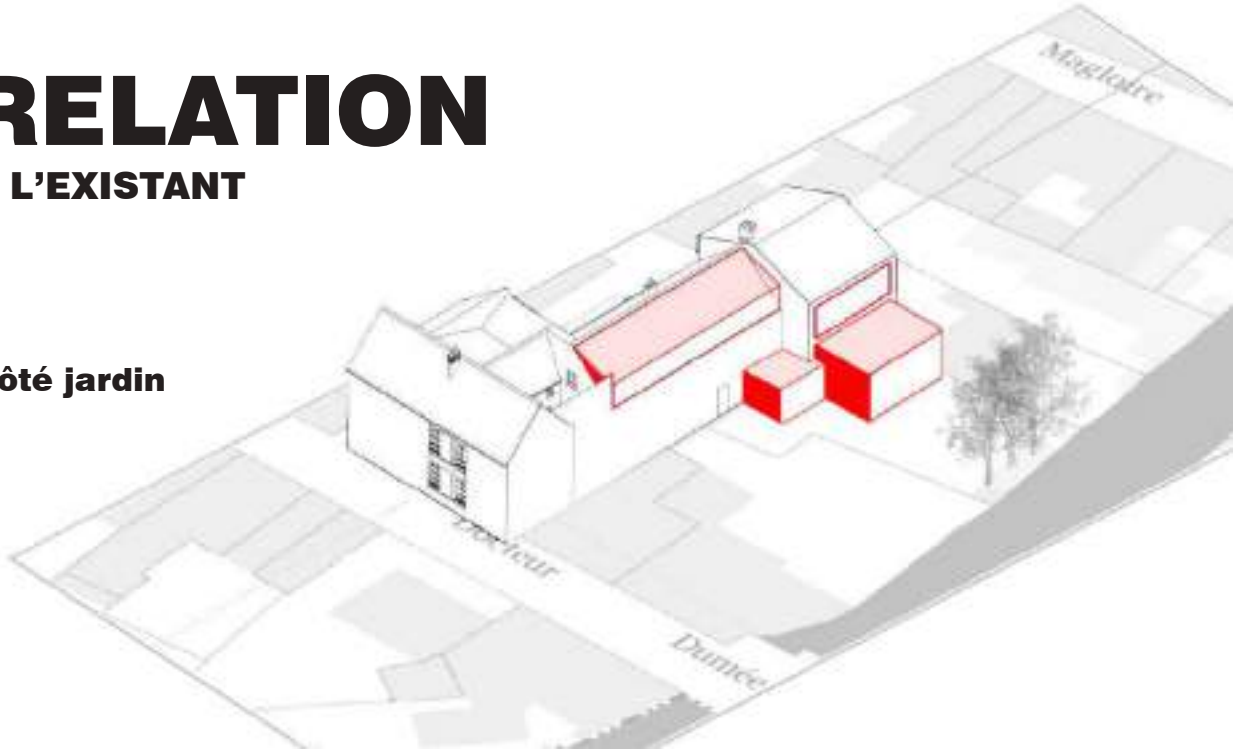

Côté cour

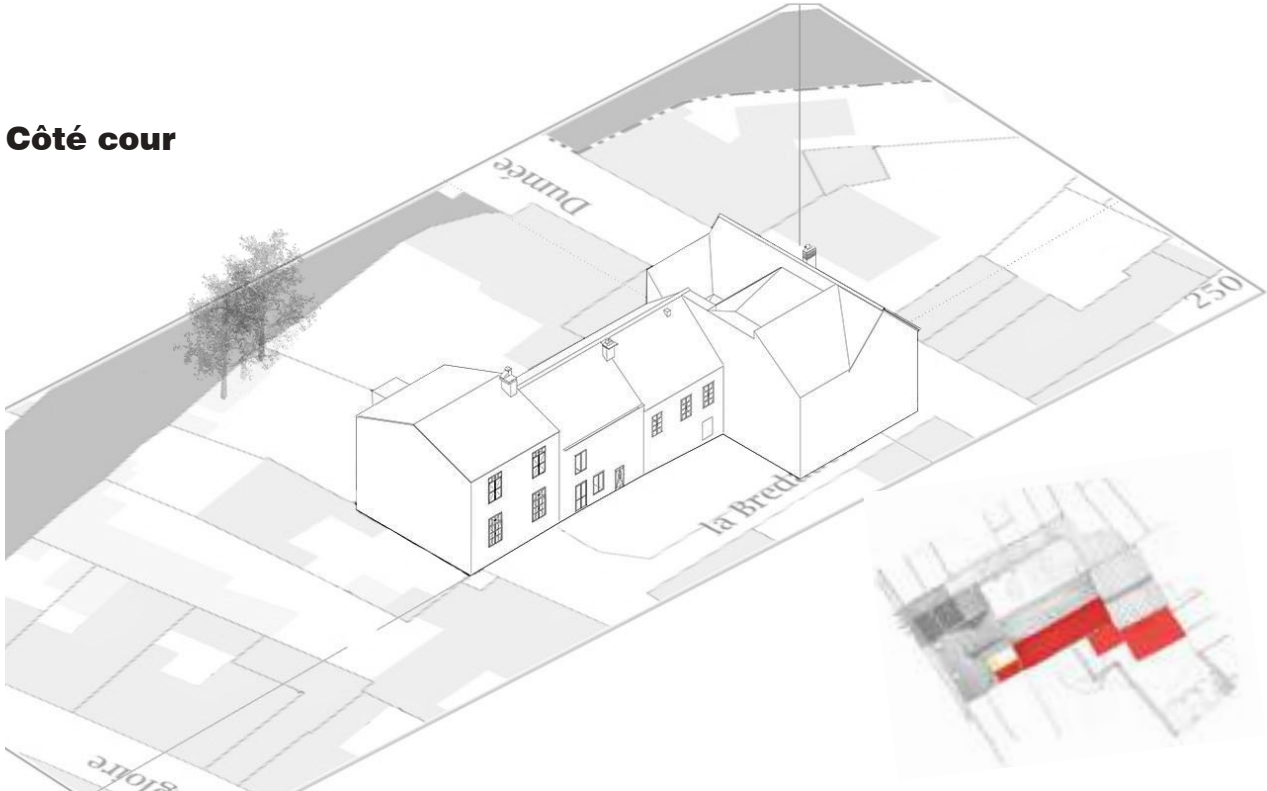

UN LIEU DE RENCONTRES, DE RÉSILIENCE, DE CULTURE ET DE CONVERGENCES

Le Foyer est créé comme un réel espace d'accueil, d'échanges et de rencontres autour de la thématique de l'écologie. La maison de l'écologie et des résiliences de Nemours deviendrait un lieu évolutif et d'expérimentations. Elle se veut à la fois locale (tournée vers le quartier et ses habitant·e·s), culturelle (conférences, débats et projections), expérimentale (énergies renouvelables réellement écologiques, culture hydroponique, vie en commun) et solidaire (aide aux personnes en situation de précarité et réfugié·e·s). Elle est vue comme un centre de ressources ayant pour objectif d'éduquer, d'informer mais également susciter l'intérêt et l'envie d'agir. Elle permet également de mettre en lumière l'ensemble des initiatives et des projets de résilience réalisés sur le territoire du Gatinais. Elle est ouverte à tous : enseignant·e·s, élèves, accueil de loisirs, familles, séniors, associations, habitant·e·s et touristes.

Le bâtiment lui s'inscrit dans une évolution historique du quartier. Relativement en bon état et possédant une structure porteuse saine, limiter les modifications lourdes marquerait une économie des matériaux et du déchet. Cependant, un ravalement des façades ainsi que des rénovations légères seront nécessaires en toiture. L'aile du 19ème verrait une réfection de son isolation alors que le reste du site bénéficie déjà de l'effet de masse des murs. Les combles et les caves eux, ne serons pas investis afin de conserver une hydrométrie équilibrée du bâtiment. L'utilisation d'une isolation perspirante le permet également. À l'image du site, le foyer serait un lieu modulaire, permettant autant l'accueil d'activités quotidiennes que l'investiture du site par des intervenants extérieurs lors d'un réarrangement futur. Ainsi, certains amménagements comme des obstructions d'ouvertures seront pensés de manière réversibles, par l'utilisation matériaux légers et réemployable. Enfin, l'installation de plusieurs citernes permettrait de récupérer les eaux de toitures pour une réutilisation dans les toilettes du site et lors de travaux exterieurs. Pensé dans une économie circulaire, les citernes d'eau seraient moulées à partir de gravats issus du site.

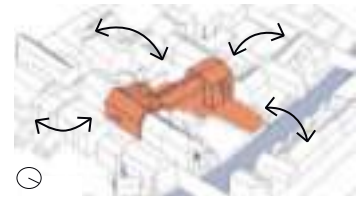

Un espace d'accueil connecté à son quartier

Les grands voisins - Paris 14ème

Des interventions ponctuelles

La Recyclerie - Paris 18ème

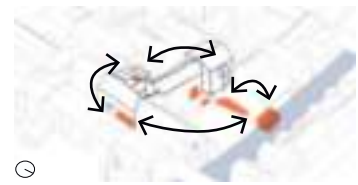

Recherche d'interactions bénéfiques mutuelles par le réemploi et les principes de permaculture

« Créer des contextes structurels qui réveillent notre créativité, stimulent nos capacités d'empathie, nourrissent nos connaissances et suicitent notre enthousiasme »

Cyril Dion - *Petit Manuel de résistance contemporaine*

UN LIEU CONNECTÉ À SA VILLE ET SA RÉGION

La volontée d'une implantation en lien avec le quartier, la ville et la région implique la mise en relation avec des acteurs locaux. Les écoles, les maraîchers, les associations présentes dans la régions inscrivent le foyer dans une communication directe avec ses acteurs.

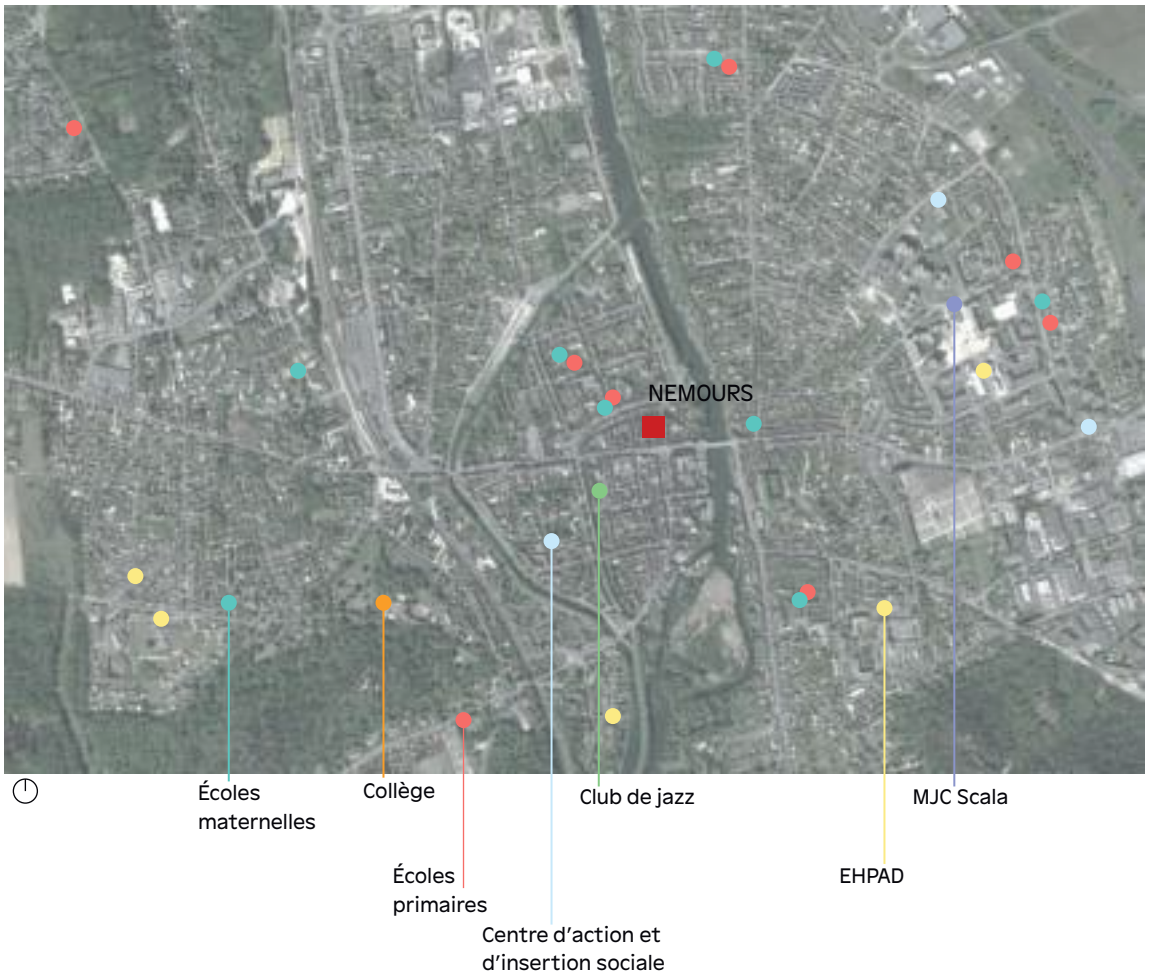

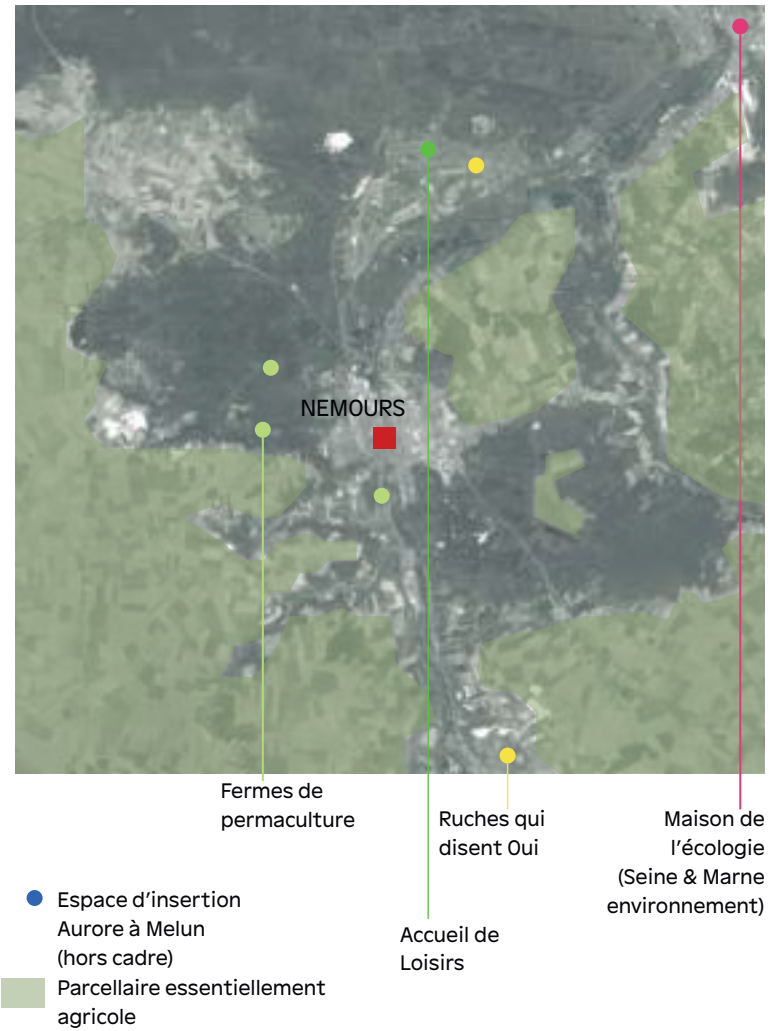

UNE MIXITÉ PROGRAMMATIQUE ET PÉDAGOGIQUE

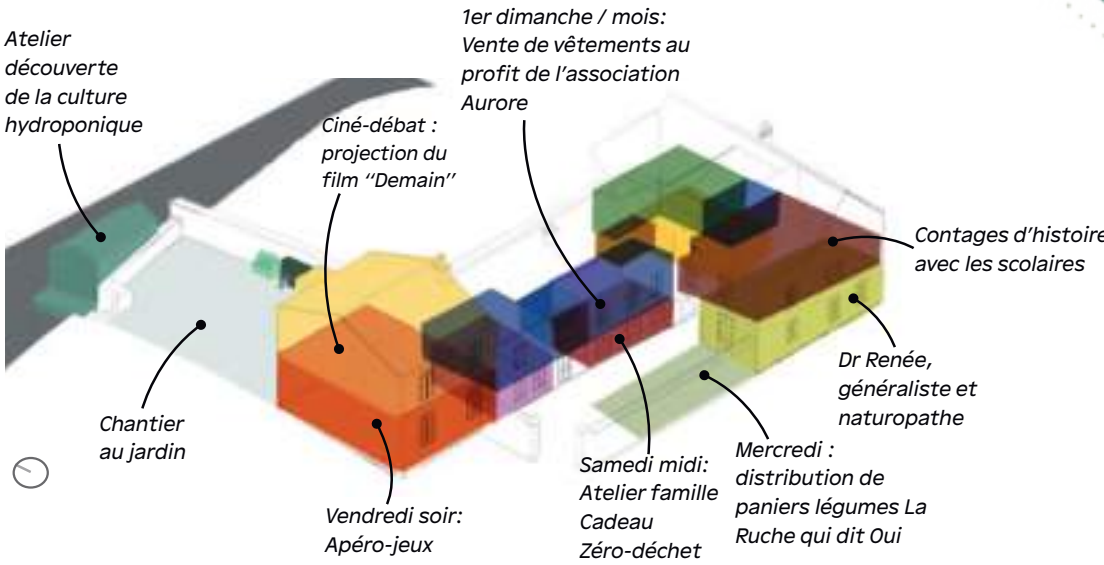

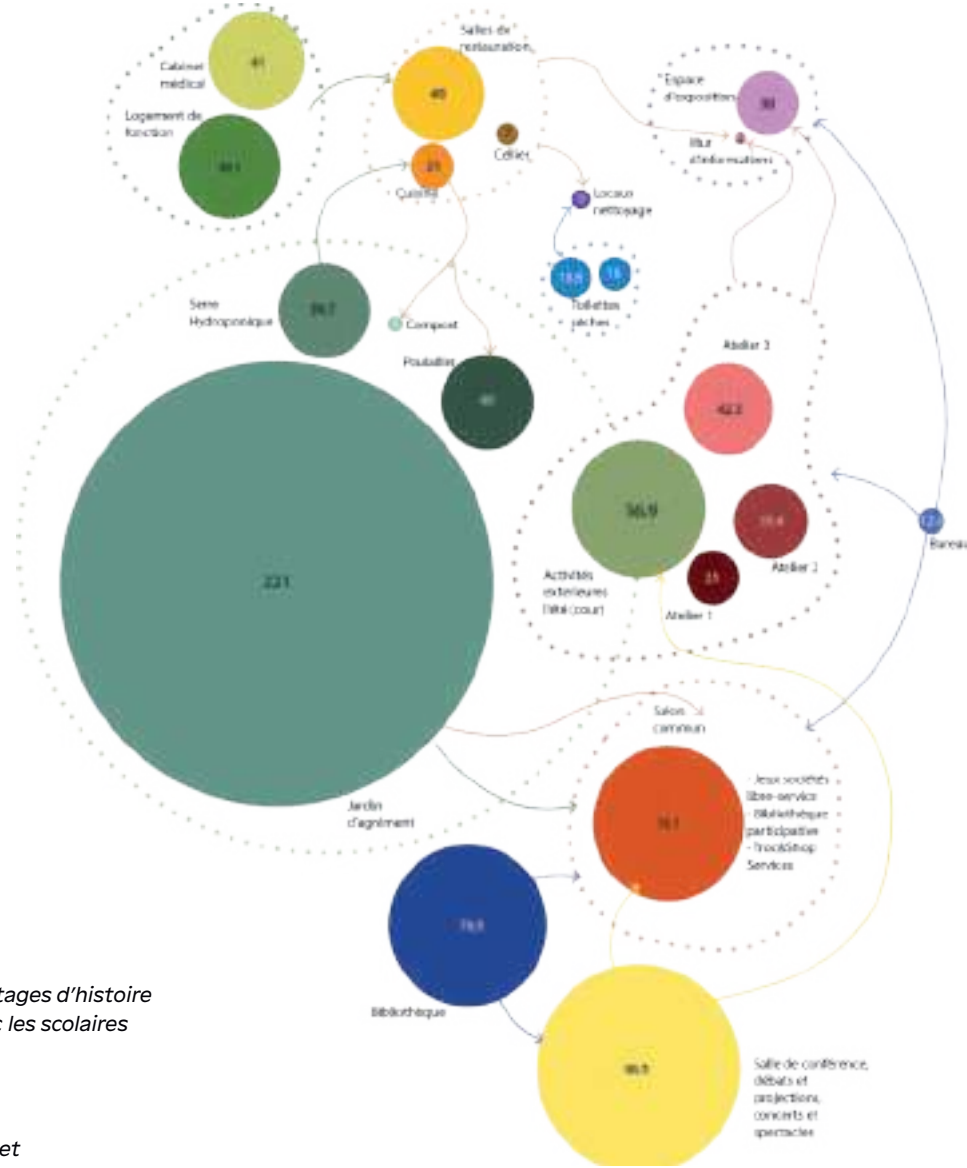

UNE INTERVENTION LIMITÉE SUR L'EXISTANT

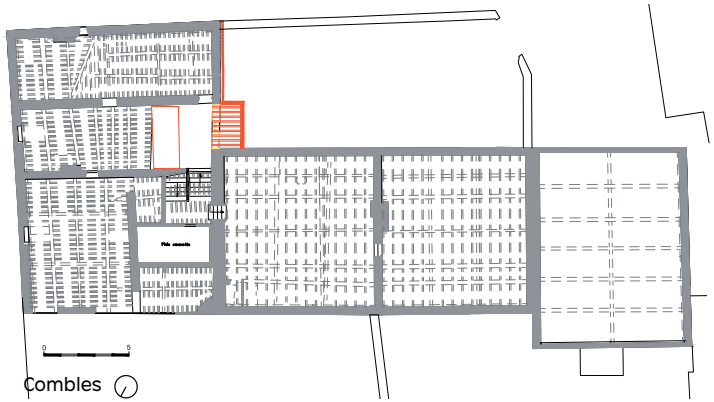

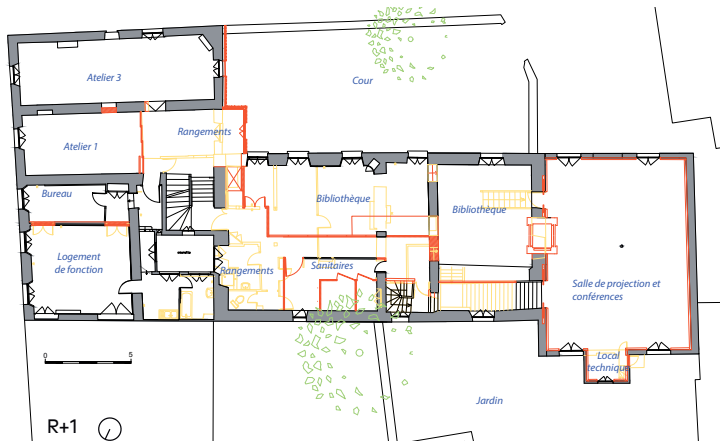

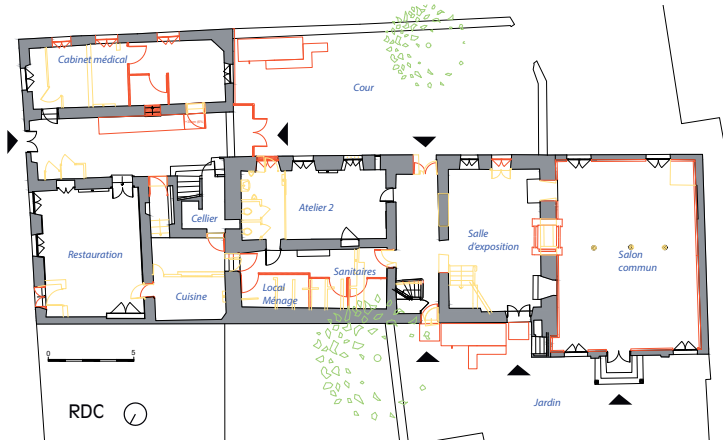

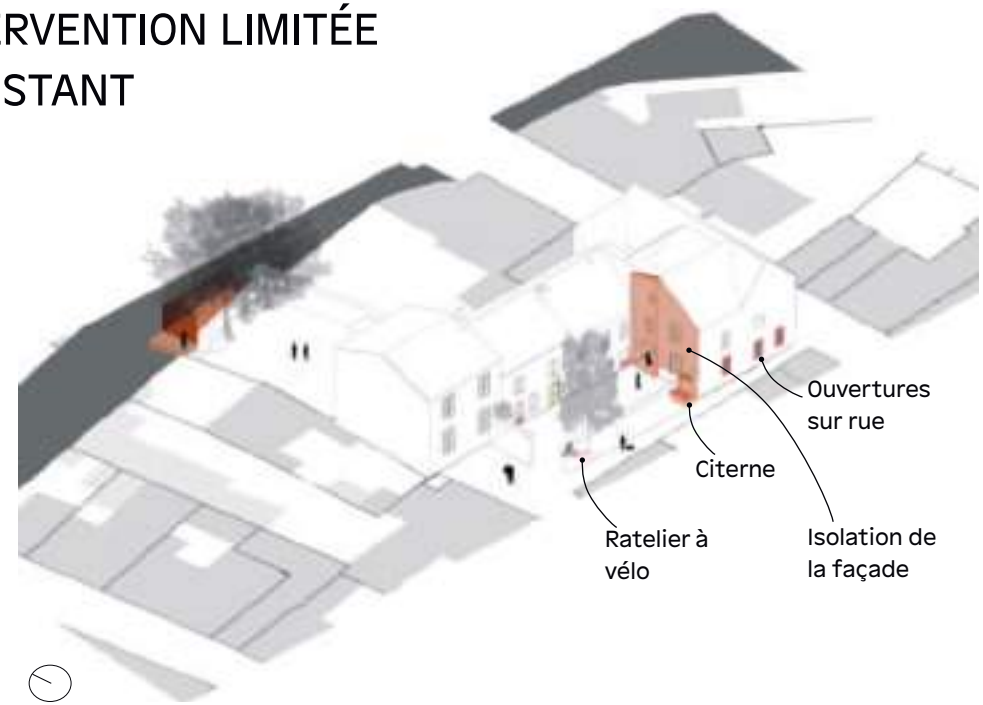

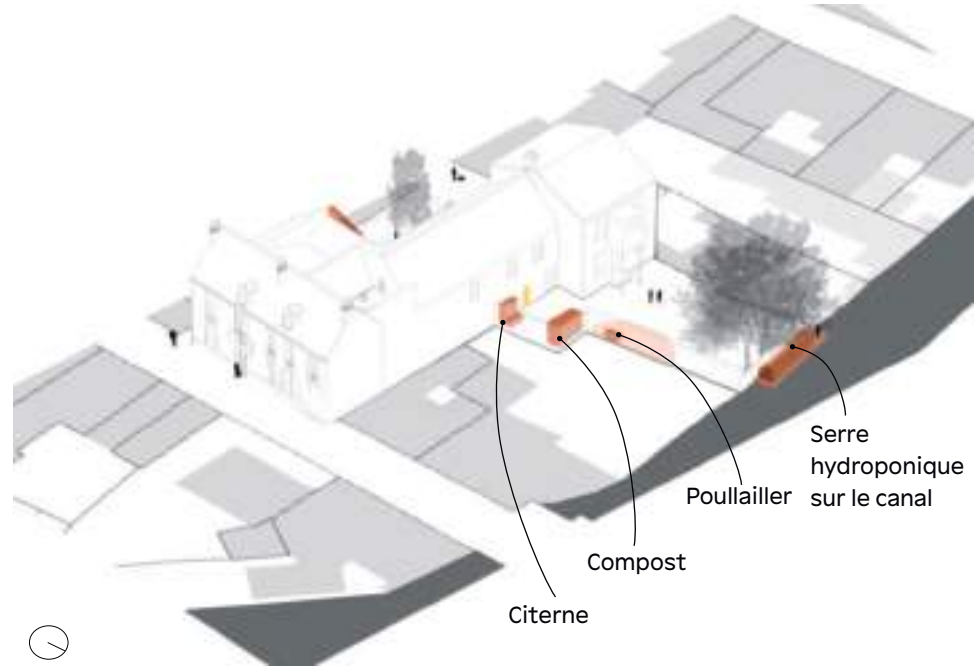

Le Foyer

Le point de convergence de la Cuisine, les Arts Créatifs et la musique à Nemours.

Ma conception du Foyer de Nemours s'inscrit dans un double dialogue, celui du foyer à la ville et celui qui relie les 3 axes programmatiques.

Trois activités à priori distinctes, la cuisine, les arts plastiques et la musique. La repartition des usages, leurs emplacements au sein du foyer, et les heures d'ateliers décalées, permettent une convergence des usages, afin qu'ils puissent avoir des interaction entre eux, comme la customisation d'instrument, colation après le cours d'art, ou bien concert pendant les repas et receptions.

Autre axe primaire du foyer, est son accessibilité, il y a un système de rampe développer qui rend accessible tout endroit à tout le monde, cela facilite également le transport d'objets lourds comme des batteries ou des vivres alimentaires.
Les rampes sont disposés de tel façon à créer un parcours de déambulation au dans le foyer lui donnant des allures de musée.

Ces rampes intéragissent tout particulièrement avec la seine extérieure, hierarchisant les usages par les hauteurs et les reliants avec les rampes.
La scène du foyer est multi-usage et les modules en briques aux abords servent de support, rangement, vitrines, pour servir tous les usages.

J'ai été influencé en partie par mon job d'été saisonnier à le Guinguette de la Javelle, c'est un endroit festif, avec pleins d'activités et de restaurants différents, la décoration était faite par des artistes locaux. La scène était le point de rassemblement de la guinguette car toutes les voies convergeait vers la scène.

Relation au site de Nemours

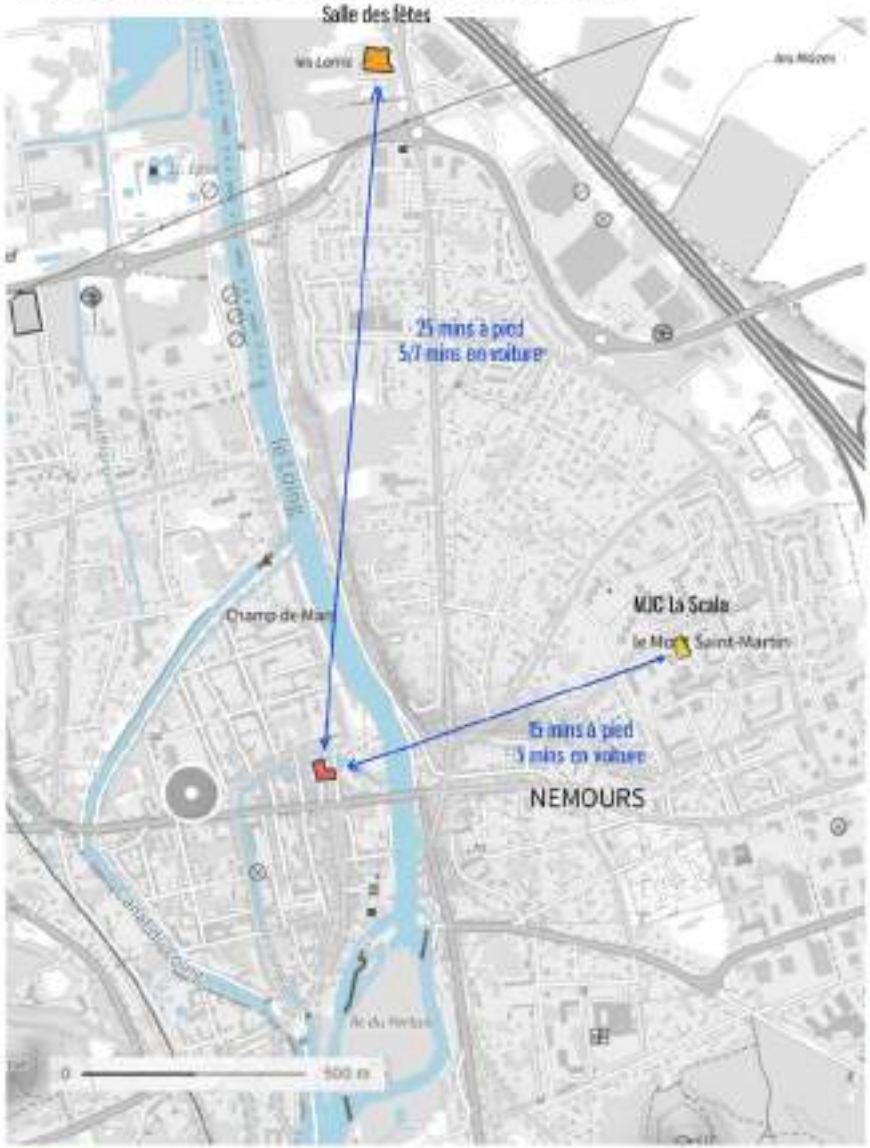

La Scala (MJC) de Nemours

Salle des fêtes de Nemours (scène du Loing)

Places publiques servants aux évenements :

MARCHÉ DU TERROIR, VISITE INSOLITE DU CHÂTEAU-MUSÉE, HALLOWEEN AU CHÂTEAU-MUSÉE, TELIER « COURONNE D'AUTOMNE »ENJOY YOURSELF etc ...

Ecoles

Corentin BOURGEOIS

Jury 20/01/21

Mirabelle Croizier

Programme du Foyer

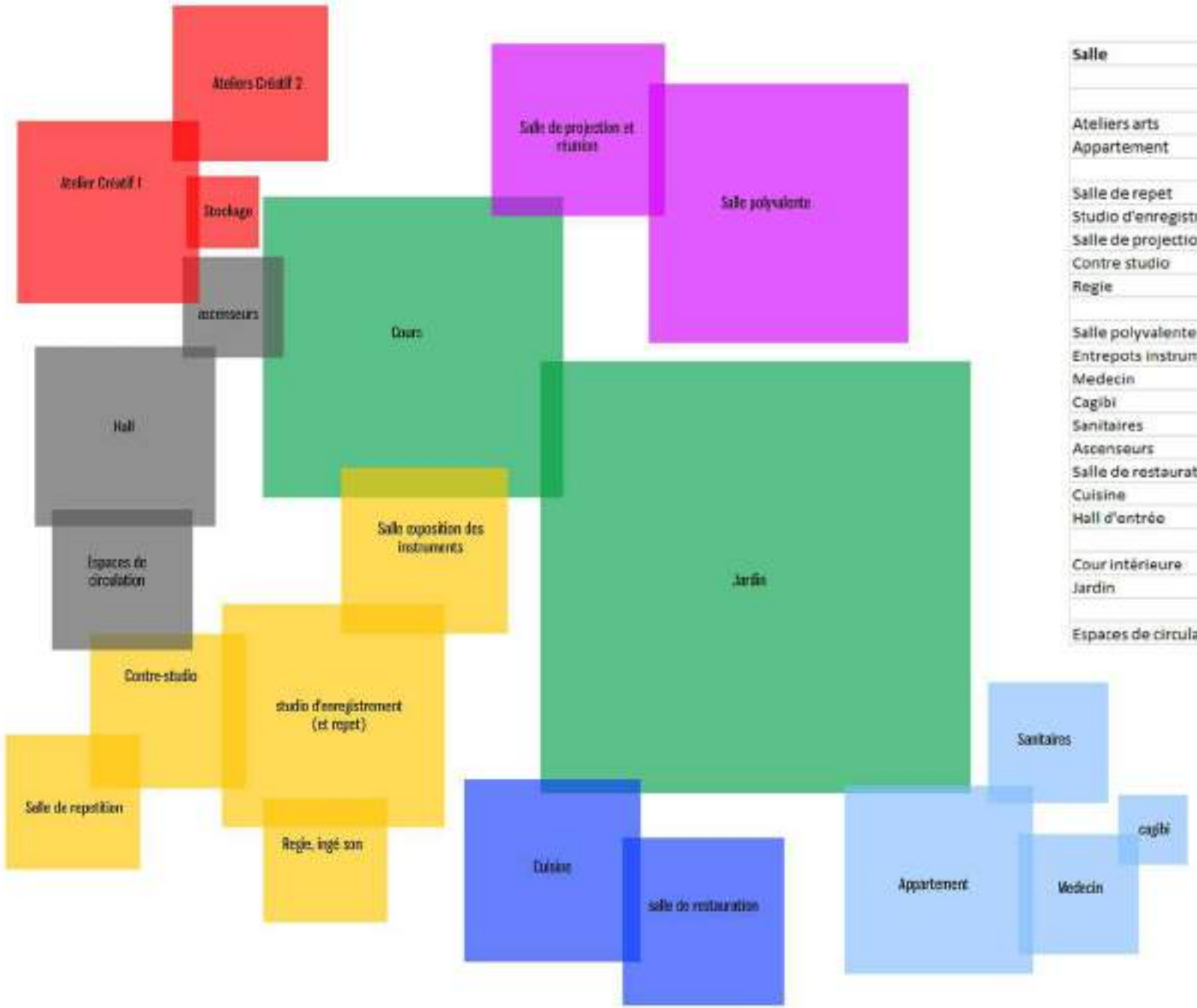

Salle	superficie
Ateliers arts	78
Appartement	42
Salle de repet	25
Studio d'enregistrement	70
Salle de projection	45
Contre studio	33
Regie	23
Salle polyvalente	93
Entrepots instruments	39
Medecin	25
Cagibi	10
Sanitaires	22
Ascenseurs	8
Salle de restauration	42
Cuisine	45
Hall d'entrée	40
Cour intérieure	127
Jardin	250
Espaces de circulation	34

Corentin BOURGEOIS

Jury 20/01/21

Mirabelle Croizier

Relation à l'existant

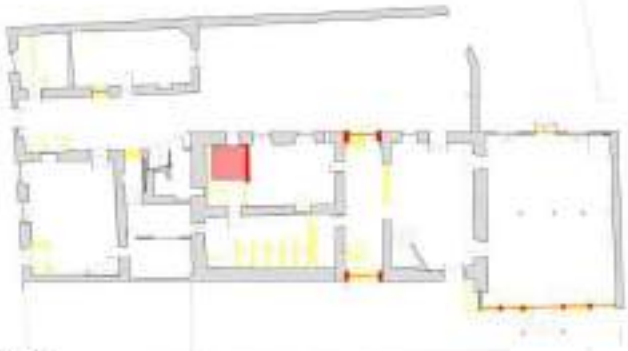

RDC

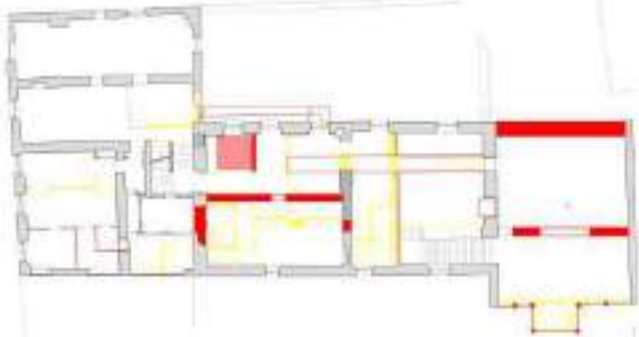

R+1

R+2

Plan Masse

Coupe
Transverrsale

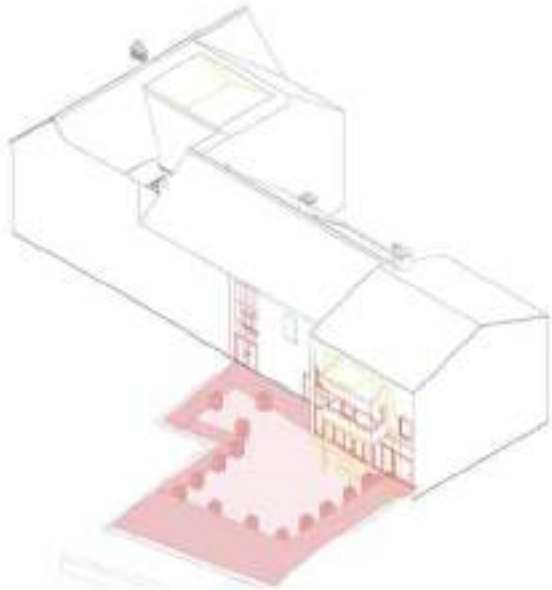

Axonométrie